JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE L'ANNEE 62[illegible]985

23ME ANNEE—N° 9 MONTREAL, LUNDI 12 NOVEMBRE 1906 14 PAGES—U[illegible]CENTIN

Rev Ed Parazis Lo[illegible] Seminaire

LES MEFAITS DE LA TEMPETE

Le "Kensington", de la ligne Dominion, s'échoue à Matane, et ses 615 passagers sont débarqués à Rimouski.

L'Hon. M. Brodeur, ministre de la Marine, donne des ordres pressants, et toute la flottille du gouvernement vole au secours des naufragés. Le vaisseau s'est crevé sur les récifs et fait eau.

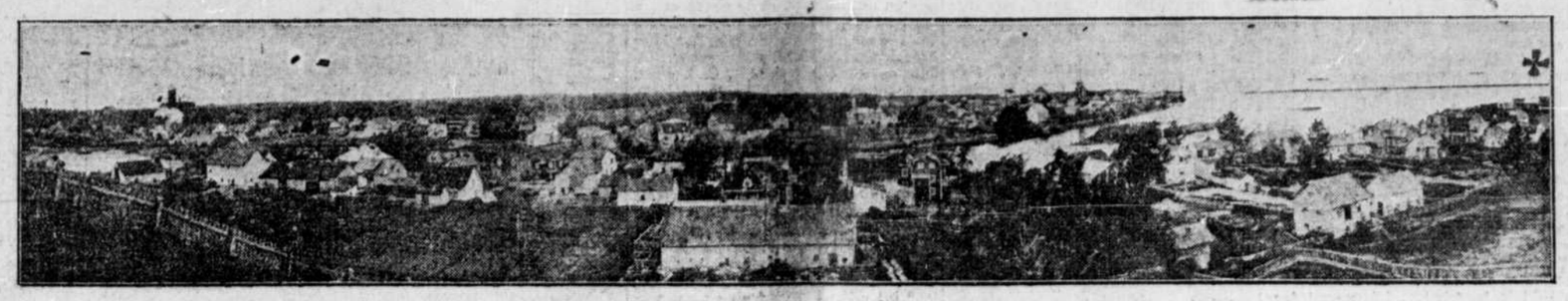

UNE VUE DE LA VILLE ET DU PORT DE MATANE, LA CROIX INDIQUANT L'ENDROIT A PEU PRES OU LE "KENSINGTON" S'EST ECHOUE.

Au moment où le transatlantique était jeté à la côte, la tempête faisait rage et le brouillard de de neige était épais. Le "Gaspesien", capitaine Bouchard, est le premier sur le lieu du sinistre.

Le mois d'octobre et les premiers jours de novembre laisseront dans les mémoires des souvenirs néfastes ; chez certains, des deuils irréparables.

Les côtes de l'Atlantique ont été dévastées par des tempêtes terribles et les pertes de vie sont nombreuses. Des navires se sont échoués, d'autres ont sombré, d'autres enfin ont été déseparés par les vents et les vagues et chaque fois des matelots sont morts, leurs corps gisent dans les âbimes, tandis qu'au logis, des mères, des femmes, des enfants, des fiancées pleurent sous leurs voiles noirs.

C'et d'abord, le 18 octobre, le terrible ouragan qui a visité le golfe du Mexique, les Antilles, les Etats du Sud. La Havane est ravagée ; à la Nouvelle-Orléans, à Mobile, à Tampa, les travailleurs de la mer périssent par centaines, de navires sont jetés à la côte, des maisons sont emportés.

La tempête remonte les côtes de l'Atlantique. Le premier novembre, elle éclate dans le golfe du Saint-Laurent. Le "Turrett Bell" s'échoue sur les côtes nord de l'île du Prince-Edouard. L'"Amelia" manque de périr dans son trajet de Pictou aux Iles de la Madelaine. La barque norvégienne "Adeona" fait naufrage près de Richibouctou, N.-B., et cinq hommes de son équipage se noient. La barque finlandaise "Serende" fait naufrage dans le golfe et six hommes se noient. L'"Olga," le "Viker" sont désemparés, mais leurs équipages parviennent à se sauver. Le charbonnier "Finn" ne donne de ses nouvelles que samedi dernier. La "White-Wing" coule en mer.

On dit que l'"Ionian" est échoué dans le golfe, mais il n'a été que fortement secoué par la tempête. Le "Sardinian" arrive jeudi dernier à Québec avec deux jours de retard. L'"Athenia" s'échoue vendredi dernier au Cap à la Roche.

Cette liste grossira encore, car on ne compte pas toutes les barques de pêche qui se sont perdues, quelques-unes corps et biens.

La tempête a vraiment été l'une des plus terribles que nous ayons eues depuis de longues années et elle lissera longtemps des souvenirs terribles dans les mémoires.

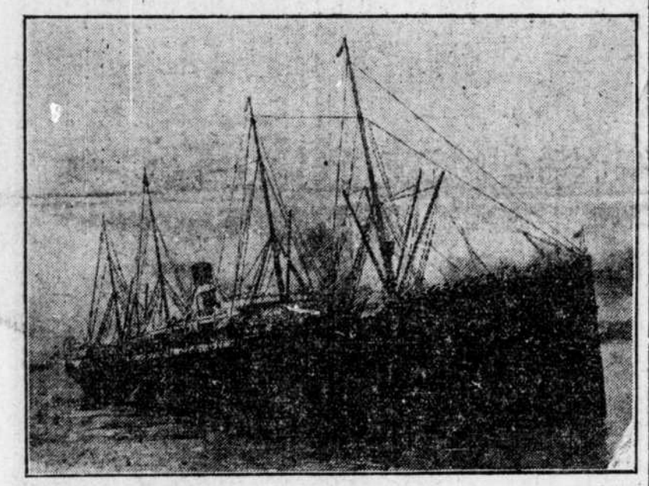

LE "KENSINGTON", DE LA LIGNE DOMINION, QUI A ETE JETE A LA COTE HIER MATIN, PRES DE MATANE.

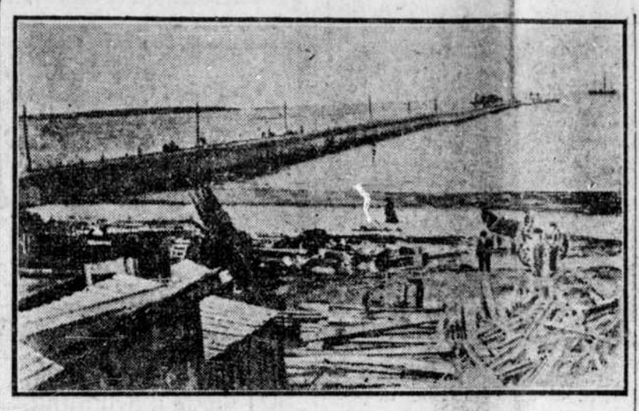

LE QUAI DE RIMOUKSI OU ONT ETE DEBARQUES LES 615 PASSAGERS DU "KENSINGTON."

LE "KENSINGTON" A LA COTE

Le "Kensington", de la compagnie de navigation Dominion, s'est échoué devant Matane. Les rapports télégraphiques disent que ce navire est sérieusement endommagé. Il y avait, au momentt de l'accident, 75 passagers de première, et 540 d'entrepont, à bord du navire. Ils ont été pris à bord du vapeur "Gaspesian", de sorte qu'il n'y a pas lieu de craindre pour leur sécurité.

Le "Kensington" a quitté Liverpool le 1er novembre dernier, en route pour Québec et Montréal. Il avait 3,000 tonnes de marchandises pour ces deux ports. C'était le dernier voyage du "Kensington" dans ces deux ports. Le navire a rencontré de gros temps dans le golfe et le bas du fleuve, puis ce fut au tour des tempêtes de neige.

C'est pendant un de ces épais brouillards de neige que le "Kensington" s'est échoué à 5 heures, hier matin, touchant fond près de la bouée de Matane, 200 milles en bas de Québec.

LE "GASPESIAN"

Le "Gaspésien" montait aussi le fleuve; son capitaine découvrit bientôt dans quelle triste situation était le navire, et vola à son secours. Dans l'après-midi, l'agent de la compagnie à Québec reçut une dépêche lui apprenant que les passagers avaient été transférés sur le "Gaspésien", et immédiatement il a fait les arrangements nécessaires pour expédier un convoi spécial à Rimouski, afin d'y ramener les passagers à Québec.

Il n'y avait pas de pilotes à bord du "Kensington", alors que l'échouement se produisit, la station des pilotes se trouvant à la Pointe-au-Père, à 40 milles à l'ouest de l'endroit où a eu lieu l'accident.

LE "DRUID" QUI S'EST PORTE AU SECOURS DES NAUFRAGES DU "KENSINGTON"

LE CAPITAINE MORLE

Le capitaine Morle qui commande le navire échoué, est considéré comme un marin très capable. Il terminait sa troisième saison de navigation dans le Saint-Laurent. Il a voyagé dans toutes les parties du monde.

Lorsque la nouvelle de l'échouement est arrivée à Québec, le "Lord Strathcona" accompagné des radeaux pour le déchargement du fret, a été dépêché sur les lieux de l'accident. Le "Druid" est

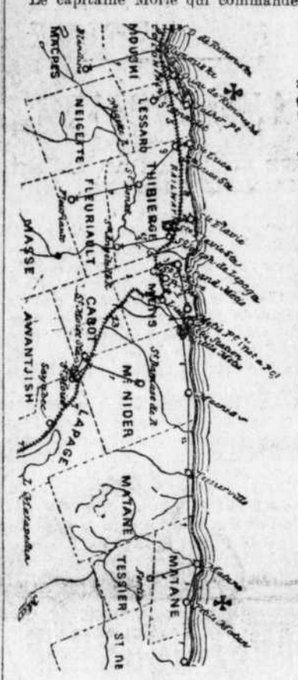

Une carte du fleuve où les croix indiquent l'endroit où le "Kensington" s'est échoué près de Matane, et où les passagers ont été débarqués, au quai de Rimouski.

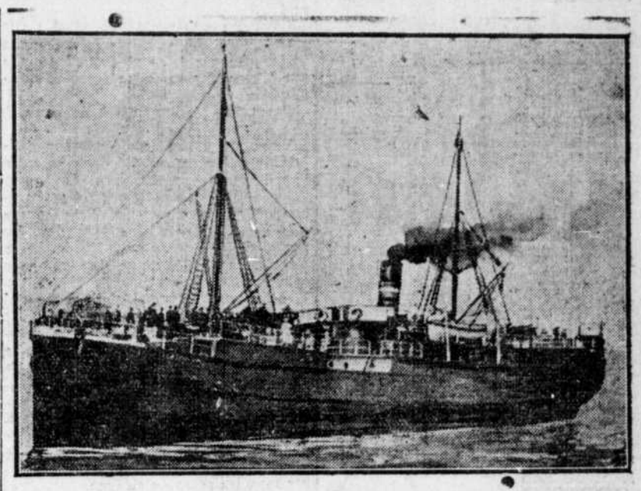

LE "GASPESIAN", CAPITAINE BOUCHARD, QUI A ETE LE PREMIER A SE PORTER AU SECOURS DES NAUFRAGES.

parti, peu après. Le navire du gouvernement "Rouville", dont les quartiers sont à la Pointe-au-Père, a reçu l'ordre de se rendre à Matane, et l'on a essayé, pendant la journée, de se mettre en communication avec le "King Edward" qui, sans doute, se portera aussi au secours du "Kensington". Les rapports reçus, hier soir, disent que l'eau emplit rapidement le navire par les trous Nos 1 et 2, et qu'il sera nécessaire de l'alléger avant de le renflouer. Le "Lord Strathcona" appartient à M. Davie, de Lévis.

Le "Rouville" fait le service des pilotes, à la Pointe-au-Père. Le "Druid" est sous les ordres du capitaine Koenig, Il est probable que le "Champlain", partira aussi pour le lieu du naufrage.

L'HON. M. BRODEUR

L'hon. M. Brodeur, ministre de la marine et des pêcheries, a donné l'ordre d'envoyer tous les secours voulus sur les lieux du sinistre.

On ne sait pas encore si le navire pourra être facilement renfloué. Il avait porté des malles en Angleterre, mais il n'en rapporte pas.

Les pilotes et les marins d'expérience s'accordent à dire que le fond est très rocailleux près de la côte de Matane, et l'on se contente d'espérer que le navire ne sera pas la une perte totale pour la compagnie Dominion. Le "Kensington" est l'un des plus beaux navires de cette compagnie.

A suivre sur la page 8

L'Hon. M. L. P. Brodeur, ministre de la Marine qui a donné des ordres pressants à la flottille du gouvernement qui s'est portée au secours du naufrage du "Kensington."

FETE SOLENNELLE A NOTRE-DAME DES ANGES

A l'occasion de la fête patronale de la Congrégation de la Sainte-Vierge des Hommes de Ville-Marie. — Messe solennelle, salut du Saint-Sacrement et sermon. — Notes diverses.

Hier a eu lieu à la chapelle de Notre-Dame des Anges, rue Lagauchetière, la fête patronale de la Congrégation des hommes de Ville-Marie.

L'institution de cette Congrégation des hommes de Ville-Marie remonte aux premiers temps de la colonie, elle fut érigée, disent les archives, en 1663. Le fondateur, M. Dollier de Casson, était supérieur du Séminaire de St-Sulpice à Montréal.

En l'année 1693, les Pères Jésuites prirent la direction de la Congrégation et la conservèrent jusqu'en 1707, époque où elle revint sous la direction de MM. de St-Sulpice qui en ont conservé la direction jusqu'à nos jours.

C'est pendant que les RR. PP. Jésuites en avaient la direction que la Congrégation fut affiliée à la Prima Primaria de Rome la congrégation-mère de toutes celles qui existent dans le monde entier. Le Révérendissime Père Gonzalez était alors Général de la Compagnie de Jésus, le diplôme qu'il obtint est religieusement conservé aux archives de la Congrégation des hommes de Ville-Marie.

La fête patronale de la Congrégation, c'est la fête de l'Assomption de la sainte Vierge; pour des raisons de discipline, cette fête est remise, et cette année elle a eu lieu hier, jour où dans cette chapelle de Notre-Dame des Anges on célébrait la fête des saintes reliques.

Les citoyens catholiques de Montréal les plus distingués se sont toujours fait gloire d'appartenir à cette congré-

A suivre sur la page 13

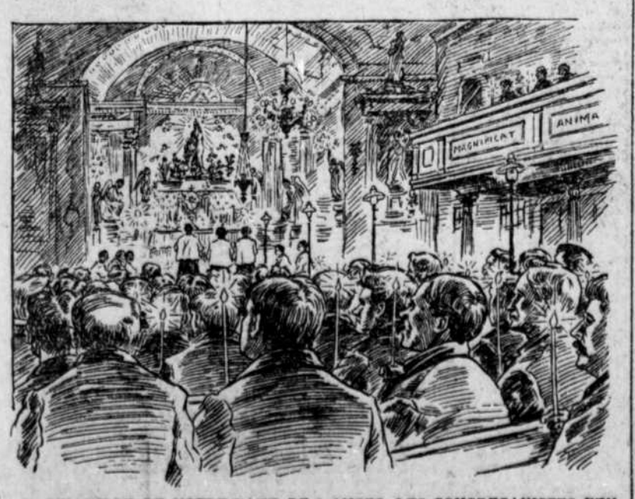

A LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DES ANGES, LES CONGREGANISTES PENDANT LA RECITATION DE LA CONSECRATION A LA SAINTE VIERGE.

AU TOUR DE MONTREAL

La tempête qui a fait tant de ravages dans le bas du fleuve a soufflé sur notre ville, samedi et hier. --- Des arbres, des auvents, des enseignes, des poteaux, des clotures, ont été ou arrachés ou renversés.

La violence de la bourrasque s'est fait sentir un peu partout dans le district et ailleurs.

Les journées de samedi et d'hier ont été les plus désagréables que nous ayons eues depuis longtemps, mais aujourd'hui ne leur cède en rien. Cela commença vendredi soir par une légère neige qui se transforma, dans les rues, en une boue noirâtre et gluante pendant la journée de samedi. Le vent froid et humide pénétrait jusqu'à la moelle et, déshabitué par un été et presque tout un automne idéalement beau, tout le monde pestait.

Hier ce fut bien pis. Dans l'après-midi, une pluie fine et glaciale fouettait les visages. Dans la soirée le vent se refroidit encore et vers 9 heures la neige recommença à tomber lourde et humide. Le vent toujours de plus en plus fort commença à faire des siennes. Des branches d'arbres grosses comme le bras, des auvents, des enseignes ont été arrachés, des affiches ont été déchirées, crevées. En face du couvent du Bon-Pasteur, rue Sherbrooke, une énorme branche a été arrachée d'un orme et lancée à plusieurs pas de distance. Rue Saint-Laurent, des auvents sont déchirés, leurs barres de fer tordues et brisées. Rue Saint-Timothée, des deux côtés de la rue Sainte-Catherine, plusieurs poteaux sont brisés et les fils de télégraphe, de téléphone et d'éclairage sont rompus.

AUJOURD'HUI

il neige toujours, mais les rues sont devenues un vrai cloaque de poussière délayée que chaque pas fait rejaillir. Il ne fait pas assez froid pour que la neige reste et dans les rues macadamisées elle se transforme en boue. Il est tombé environ deux pouces de neige pendant la nuit, mais il n'y parait guère que sur les toits.

C'est surtout les compagnies électriques qui ont le plus souffert de la tempête. Des fils ont été cassés et ce qui est pis, des poteaux déjà alourdis par leur couronne de fils et d'isolateurs n'ont pu résister au poids additionnel de la neige et au vent et ils se sont écroulés.

Rue Saint-Timothée, près de la rue Sainte-Catherine, sept poteaux ont été brisés. D'autres ne sont pas complètement tombés et les fils tiennent bon. Il en est de même sur la rue Dalhousie où les fils gardent en place les têtes des poteaux. Sur la rue Frontenac, plusieurs poteaux se sont écroulés.

L'énorme câble de transmission de la Cie Electrique de Shawinigan s'est rompu, rue de Montigny, près de la rue Amherst, et véritable feu d'artifice a

A suivre sur la page 9

LES POTEAUX DE LA MONTREAL LIGHT, HEAT AND POWER BRISES PAR LA TEMPETE, SUR LA RUE SAINT-TIMOTHEE

DEUX POMPIERS SE SONT FAIT BLESSER

Un incendie cause pour une dizaine de mille dollars de dommages aux usines de la "Canadian Rubber Co. — Une collision entre une voiture d'échelles et un tramway.

La division de l'Est de la brigade des pompiers a été appelée samedi soir vers 6 h. 30 par une alarme sonnée à l'avertisseur 73 aux usines de la "Canadian Rubber Co.", rue Notre-Dame, en face du carré Papineau. Le

Le pompier Emile Boisclair, blessé dans une collision entre un tramway et une voiture d'échelles.

feu s'était déclaré dans le séchoir où l'on prépare l'enduit spécial qui entre dans la composition du caoutchouc, mais on crut d'abord que tout l'édifice était en feu. La fumée s'était répandue partout, mais on ne voyait pas les flammes du dehors. On réussit enfin à parvenir au foyer de l'incendie, après avoir ouvert les doubles portes.

De tous les côtés des jets d'eau furent dirigés sur les flammes, les employés de la compagnie, exercés à combattre les incendies, prêtant main-forte aux pompiers.

La fumée était très épaisse, ce qui rendit le travail des pompiers fort difficile. Le pompier Richard, de la caserne No 19, fut suffoqué et l'on dut le transporter dehors.

Après deux heures d'efforts, les pompiers, commandés par le chef Benoit et les sous-chef Saint-Pierre et Dubois, réussirent à se rendre maîtres des flammes. Au bout de ce temps les pompiers retournèrent chez eux, excepté ceux de la caserne No 8 qui restèrent jusque vers minuit pour surveiller les décombres.

Vers 10 h. 15, quelqu'un sonna l'alarme, ce qui fit faire une course pour rien aux pompiers. En répondant à

A suivre sur la page 8

Le pompier Joseph Perron, blessé dans une collision entre un tramway et une voiture d'échelles.

LA PRESSE

No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 1 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 150 rue Nassau.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

10 NOVEMBRE

LUNDI	92,251
MARDI	92,210
MERCREDI	92,198
JEUDI	92,160
VENDREDI	92,289
SAMEDI	115,829
TOTAL	576,937
HEBDOMADAIRE	50,048
	626,985

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

96,156

NOUVEL ARSENAL A MONTREAL

Grâce à la générosité du lieutenant-colonel Burland, le régiment du Prince de Galles aura bientôt son arsenal.

Au banquet annuel donné samedi soir, par le mess des sergents en l'honneur du soixante-cinquième anniversaire de la naissance du roi Edouard, le lieutenant-colonel Burland déclara qu'il contribuerait pour sa part en donnant un montant égal à celui qui sera prélevé par le régiment. Si les contributions donnent $50,000 le lieutenant-colonel fournira $50,000 et ainsi de suite.

Comme résultat de cette offre généreuse, qui fut accueillie avec force applaudissements, le nouvel arsenal sera somptueux. On va s'adresser immédiatement aux amis du régiment et l'on croit que tous se montreront généreux.

Le banquet fut un succès. Le sergent-major Roberts présidait ; à ses côtés étaient : Lieut.-col. Dunbar, de l'état-major ; lieut.-col. Burland, lieutenant-colonel honoraire du régiment; lieut.-col. Finlayson, C. O.; le major Laurie, le major Stewart, le capitaine Bonham, adjudant ; le capitaine Ferguson, le capitaine Henot, le capitaine Cooper, le capitaine Stewart, le lieut.-col. Butler, le lieut.-col. Cooke.

La liste des toasts et les orateurs furent comme suit : "le Roi", "le Major", capitaine Stewart ; "la Milice du Canada", le colonel Dunbar ; "Notre régiment", le lieut.-col. Finlayson et le major Laurie ; "les anciens officiers", le lieut.-col. Butler, Burland et Cooke.

HOOD'S

Sarsaparilla a la réputotion d'être le plus grand remède curatif et préventif que le monde ait jamais connu. C'est un remède général, produisant des effets sans égaux, pour purifier, vivifier et enrichir le sang, base de la santé et de la force de tout organe, des os et des tissus. N'acceptez pas d'imitation de Salsepareille de Hood, mais exigez qu'on vous donne celle de Hood.

Et Seulement celle de Hood.

(3:6) wB

CHRONIQUE

LES DEVOUEMENTS

J'ai été, samedi, témoin de cet accident banal: la chute d'un cheval, qui mettait de l'indolence ou de la mauvaise volonté à se relever.

Aussitôt les passants s'empressèrent à secourir le conducteur dans l'embarras. C'était à qui ôterait le collier, détacherait les traits, déboucelerait la sous-ventrière, enlèverait la bride, dégagerait le trousse-queue, tirerait l'avaloire, se débarrasserait des brides et des courroies de reculement. Chacun besognait en maître, donnant des ordres et des contre-ordres, s'exposant à se faire casser les jambes par un coup de pied de la bête ou à briser inutilement les brancards et quelques pièces d'attelage.

Il s'était présenté dix fois plus d'aides qu'il n'en fallait; beaucoup plus même que le charretier et le cheval n'en désiraient.

Les premiers qui avaient mis la main à la pâte voulaient jusqu'au bout prêter leur concours, tandis que de nouveaux survenants s'efforçaient d'imposer le leur. Bref, comme toujours, la foule s'en mêla, chacun oubliant ses propres affaires pour retarder, sans le vouloir et sans le savoir, la réparation d'un accident vulgaire. Cela provoqua une apostrophe amère du cocher:

—Mais, batèche!... laissez-moi donc tranquille!... je n'ai pas besoin de vos services!... mêlez-vous de vos affaires!...

L'homme qui protestait ainsi avait grandement raison. Mais les officieux furent choqués de sa protestation qu'ils considérèrent comme un signe d'ingratitude et de goujaterie.

Pourtant, mettez-vous à sa place.

Voici maintenant un dangereux malfaiteur qui a été arrêté dans sa fuite par de courageux citoyens. Le bandit s'est défendu désespérément et a gravement blessé quelques-uns de ses poursuiveurs. Maîtrisé, il est conduit au poste, et là, comme on lui reproche la férocité de sa résistance, il répond avec cynisme:

—Pourquoi se mêlaient-ils de ce qui ne les regardait pas?

—Je vous demande bien pardon, monsieur le malfaiteur, dit le chef de poste avec la politesse exquise qui caractérise tous nos fonctionnaires, je vous demande bien pardon.... ces braves gens se sont mêlés de ce qui les regardait. Ils ont agi pour le compte de la société dont ils sont membres, et en vertu de la solidarité humaine qui doit inspirer tous les actes du citoyen.

—"Tiens ! tiens ! ricana hideusement le prisonnier. Ah ! ils ont fait leur devoir envers la société !... Il reste alors à la société à faire le sien à leur égard. Qu'ils aillent donc demander à la société de les dédommager des blessures qu'ils ont reçues en procédant à mon arrestation ! Qu'ils aillent donc dire à ceux qui tiennent un mandat de la solidarité humaine, à titre exécutif, législatif, collectif ou autre, que, sans intérêt personnel et uniquement pour le bien général, ils ont eu un oeil crevé, une côte enfoncée, une mâchoire disloquée, un bras cassé, une joue balafrée—car j'ai fait cette rude besogne, moi, en défendant ma liberté menacée.—Eh bien, s'il y a un seul membre de toute l'association solidaire qui réponde que le cas regarde la société et que celle-ci va réparer les maux qu'ils doivent à leur "admirable et courageuse intervention", je me prête de bonne grâce au lynchage que vous aimeriez tant à me faire subir."

Les malfaiteurs n'ont pas seulement que du cynisme ; ils ont parfois aussi de la logique.

Henri Meilhac, dans une de ses amusantes comédies, a tracé le type de l'homme terre-neuve, de celui qui est toujours prêt à se dévouer pour le malheureux que le désespoir jette à la rivière ou qui y choit accidentellement. Sans doute, ces actions de repêchage sont admirables, et les sauveteurs, souvent martyrs de leur dévouement, méritent d'être inscrits au livre d'or de l'humanité. Aussi le très spirituel dramaturge ne blâme-t-il pas le héros de sa pièce ; il se contente de mettre en valeur la réclamation angoissée de sa femme :

—Eh bien, lui dit-elle, secouée d'émotion, et moi ?... Si vous vous étiez noyé, qu'est-ce que je serais devenue, seule avec mes enfants ?.. Ça vous aurait été bien égal ! Vous vous seriez dit : "Moi, je suis bien tranquille, je suis noyé !"

Ah ! comme c'est vrai !

Chaque jour, on voit un passant barrer la route à un cheval emporté, ou participer à l'arrestation d'un criminel déterminé à se défendre, ou tirer de l'eau un homme en passe de se noyer.

Toutes ces actions sont vraiment héroïques ; elles sont grandioses et admirables ; mais le fait douloureux, c'est qu'il y a derrière ces héros des femmes et des enfants que ce dévouement sublime peut plonger dans la plus atroce détresse, et que ces innocentes victimes crient, au milieu des applaudissements de la foule :

—Eh bien! et nous ! Qu'allons-nous maintenant devenir ?...

Il n'y a pas si longtemps qu'à Montréal un de ces héros dédaignés a donné sa vie dans l'espoir chimérique de sauver celle d'un de ses semblables.

Il s'agit de Curtis.

Voulant secourir un homme, un inconnu menacé d'être électrocuté par les fils électriques aériens, il a été électrocuté lui-même.

La veuve et les orphelins de cet homme brave et dévoué ont actionné la compagnie d'électricité, mais celle-ci leur a répondu ce qu'a répondu le criminel qui avait hâché ceux qui le poursuivaient.

—Pourquoi se mêlait-il de ce qui ne le regardait pas ?

Le Conseil Privé va être appelé à se prononcer finalement sur cette navrante aventure ; mais il est à redouter que, lui aussi, ne dise dans le plus pur langage basochien :

—Il n'avait que faire à se mêler de ce qui ne le regardait pas !

Ces actes d'abnégation excessive sont le résultat d'un instinct altruiste plus impérieux que le raisonnement et plus prompt que le sentiment calculé du devoir. En effet, il ne saurait socialement y avoir un devoir pour personne, là où il n'y a pas de droit correspondant pour chacun. Et où donc apparaît le droit de celui qui expose sa vie pour sauver celle d'un de ses frères ou pour assurer la sécurité, la tranquillité ou la satisfaction de la société ?

Ne devrait-il pas y avoir une loi universelle pour récompenser ces dévouements privés et indemniser de tous maux leurs auteurs ? L'absence d'une telle loi est plus qu'un crime : c'est une faute sociale.

Ce devrait être, à l'époque un peu difficile que nous traversons, un des premier soucis, chez un peuple attentif et juste, d'instituer des récompenses civiques par lesquelles seraient préservés de la détresse ceux qui sont devenus victimes, veuves ou orphelins, pour la défense de la Cité ou pour la préservation des vies humaines.

LAURENT BART.

LA FABRIQUE D'ARMES ROSS

VIVE DISCUSSION AU CONSEIL DE VILLE DE QUEBEC.

Québec, 12 — La fabrique de carabines Ross a fait le sujet d'une vive discussion au Conseil de ville, l'autre soir.

Par l'entremise de l'échevin Hall, Sir Chs Ross demandait à la cité de Québec de recommander au gouvernement fédéral de lui louer sur les "cove fields" un terrain de 50 pieds par 350, afin de construire une aile à sa fabrique actuelle.

L'échevin Gatipeault a proposé que le conseil ne se prononce pas sur l'opportunité de cette recommandation, attendu qu'il n'a pas été consulté lors de la première demande de location.

L'échevin Verret a donné avis de motion à l'effet de réduire à $1,000 la qualification des échevins pour le siège No 2, et à $500 pour le siège No 3.

L'élection d'un sous-chef des pompiers aura lieu le 23 du courant.

AVEZ-VOUS UNE DOULEUR AU DOS?

Vous avez une douleur au dos et vous vous demandez ce qu'il y a. Vous n'y faites probalement pas attention. Les maux de dos sont causés par le mauvais fonctionnement des reins, de fait c'est le premier signe de la maladie de reins qui va suivre.

Les reins proprement dits, sont composés d'un filet serré de tissus fibreux entrelacés de fibres élastiques. Leur objet est de rejeter du sang l'acide urique et autres matières empoisonnées composant l'urine.

Ils travaillent continuellement pour préserver la santé générale du corps et beaucoup de gens sont atteints de maux des reins et ne s'en doutent pas.

Quelques-uns des symptômes sont : Une sensation de faiblesse dans le bas du dos, douleurs aiguës au dos, enflure sous les yeux, enflure des pieds et des chevilles, troubles urinaires et suppression d'urine, urine trouble, épaisse ou hautement colorée, etc.

M. J. L. Whiting, Osnabruck Centre, Ont., dit : "J'ai souffert pendant deux ans de maux de reins. J'avais de terribles douleurs au dos, hanches et jambes. Je ne pouvais dormir et avais un pauvre appétit. Je pris quatre boîtes de Pilules de Doan pour les reins et maintenant je dors bien. Je peux recommander les Pilules de Doan pour les reins à toute personne qui en souffre."

Prix, 50 cents la boîte, ou 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands, ou envoyées par la poste sur reçu du prix par The Doan Kidney Pill Co, Toronto, Ont. 3 yw

50 ANS DE MARIAGE

NOCES D'OR DE M. ET MME DAMASE LACROIX — DEJEUNER, BANQUET, CADEAUX, ETC.

M. et Mme Damase Lacroix ont célébré le 29 octobre dernier, leurs noces d'or. La cérémonie religieuse a été très imposante. Après l'office religieux les heureux jubilaires reçurent plusieurs visiteurs

Les cadeaux offerts furent riches et nombreux. Le soir un somptueux banquet couronna cette mémorable journée. Le banquet a été servi à la résidence de M. Jos Desjardins, Ave. Taschereau, qui avait été gracieusement mise à la disposition des jubilaires et de leurs amis.

Durant la soirée, la gaieté ne tarit pas un seul instant et le chant et la musique alternèrent; on y entendit entre autres, un duo charmant par Mme Joseph Carrier et Mlle E. Lacroix; récitation comique par MM. C. Lacroix, de Montréal, et autres, puis joli compliment en vers à l'adresse des époux, par deux fillettes, petits enfants, Jeannette Haway de 6 ans et demie et Jeanne Lacroix, 7 ans.

A minuit, une table somptueuse appelait les convives autour des époux cinquantenaires et l'entrain lut encore à son comble; Mlle E. Lacroix relut l'adresse présentée le matin à tous ceux présents, comprenant soixante-dix personnes. M. Ed. Aubé, du "Soleil" fut prié de répondre au toast porté aux jubilaires, M. Zéphir Marois, E. E. D., répondit avec beaucoup de tact à la santé "Aux Dames."

M. et Mme Damase Lacroix dont les noces d'or ont été l'occasion de belles démonstrations.

En somme, la célébration des noces d'or de M. et de Madame Damase Lacroix a été couronnée d'une grand succès, dont l'organisateur en chef, M. Damase Lacroix, jr., a le plus grand mérite. M. Lacroix est le propriétaire de la "Knitting Mfg., Co." de Lévis, avec M. J. B. Martel. Le jubilaire qui porte encore allègrement ses 70 ans, a été durant plus de 23 ans l'un des employés de la maison Paquet.

M. Damase Lacroix, le jubilaire, est né le 22 novembre 1836 et son épouse (née Julie Plante), le 20 janvier 1839. Ils ont été unis par les liens sacrés du mariage le 4 novembre 1856, et de cette union sont nés 13 enfants, dont huit sont vivants: M. J. L. Lacroix, marié à Mlle Dulcina Marois, fille de M. Félix Marois, greffier du Conseil de Conciliation et d'arbitrage; M. Arthur Lacroix, célibataire; Mlle Virginie Lacroix, épouse de M. G. Chamberland, Québec; Mlle Rose Délima Lacroix, épouse de M. H. Rodrigue, Montréal; Mlle Marie Lacroix, épouse de H. Bélanger, Québec; Mlle Léa Lacroix, épouse de M. J. Haway, Mlle Georgiana Lacroix, et Mlle Exilda Lacroix.

Au déjeuner des époux, les RR. PP. Valiquet et Désilets assistaient et firent l'éloge des jubilaires, en réponse à une adresse qui leur fut présentée accompagnée d'une bourse remplie de pièces d'or; M. Damase Lacroix, le jubilaire, sut aussi trouver des termes fort bien appropriés pour remercier tous ceux présents et les RR. PP. en particulier qui se sont montrés fort généreux pour la circonstance et qui ont donné des cérémonies imposantes à l'église.

Les heureux jubilaires comptent vingt-neuf petits-enfants.

Nos félicitations aux jubilaires sur leur belle fête et aux organisateurs pour le grand succès remporté durant la mémorable journée d'hier.

"Ad multos annos".

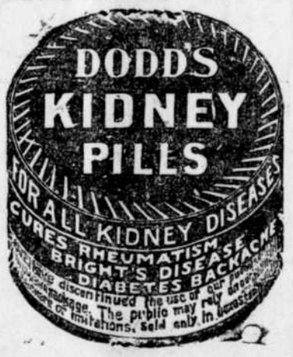

Votre Argent Remboursé par le marchand de qui vous achetez votre Sunlight Savon si vous avez lieu de vous en plaindre.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu' il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité.

Une Recompense de $5000 sera payée à quiconque prouvera que le Sunlight Savon contient aucun ingrédient injurieux ou autres formes d'adultérations.

5c. Achetez-le et suivez les directions. **5c.**

Lever Brothers Limited, Toronto 1687

Il est de la plus haute importance, pour ceux qui désirent jouir d'une bonne santé, de ne faire usage que d'aliments et de breuvages purs. Le

CACAO PERFECTION DE COWAN

(Etiquette Feuille d'Erable)

Est un des aliments et breuvages combinés les plus nutritifs et les plus faciles à digérer. Bon pour tout le monde, jeunes comme vieux.

THE COWAN CO., LTD. TORONTO. 3—ln (1)

A L'UNION CATHOLIQUE

M. ARTHUR LETONDAL CAUSE DE L'ART MUSICAL.

M. Arthur Letondal, organiste du Gésu, si bien connu dans le monde des arts, a parlé hier après-midi à l'Union Catholique des manifestations de l'art musical au Canada.

Mtre J. L. Archambault, C. R., occupait le fauteuil présidentiel.

"La musique", dit le conférencier, "a un caractère religieux et social, et ce caractère s'adapte plus que toute autre art aux sociétés démocratiques.

Il rappelle les débuts de l'art musical au Canada et le travail accompli par nos artistes canadiens.

La musique pour devenir un moyen d'éducation et non un luxe inutile, doit être enseignée à l'école, au moyen de cours de solfège.

On doit favoriser cet enseignement, d'une façon toute spéciale. On doit favoriser et encourager la formation des sociétés chorales, et surtout aider à leur maintien; on doit aussi patroniser les concerts de musique, d'orchestre, sources puissantes d'éducation.

Pour arriver à pareil résultat, il faut compter sur les classes dirigeantes, lesquelles ont à remplir un rôle, vis-à-vis des beaux-arts.

Après la conférence, le président a annoncé que le prochain conférencier serait M. Léopold Guérin. Celui-ci a pris pour sujet de sa conférence: "La femme devant la loi."

L'ALLIANCE NATIONALE

Hier soir, avait lieu au Boulevard St Paul l'installation de l'Alliance Nationale, bureau de perception St Paul, No 195, sous la présidence de M. Charles Duquette, inspecteur Général, assisté de M. Moïse Jodoin, membre du Cercle St Paul.

Les officiers qui devront présider aux destinées de ce bureau de perception sont MM. Alphonse Lacomte, président ; Henri Lefebvre et Tancrède Fernet, membres du Comité de Surveillance ; Sylvie Dansereau, percepteur, et le Dr Léon Dubois, médecin examinateur.

Après l'élection et l'installation de ces officiers, des discours de circonstance ont été prononcés par M. C. Duquette, M. Jodoin, Dr L. Dubois. Le président termina l'assemblée par quelques remarques appropriées exprimant l'espoir qu'avant longtemps ce bureau serait converti en cercle.

L'INSPECTEUR LAFLAMME

Charles Laflamme, chef du Bureau des Enquêtes Criminelles du département de la police de Lowell, et un des détectives les mieux connus de la Nouvelle-Angleterre, ayant plus de vingt ans d'expérience dans sa profession, donne avec plaisir le témoignage suivant :

"Je suis sujet aux rhumes l'hiver, et j'éprouve immédiatement du soulagement lorsque je prends Father John's Medicine. Il me renforce et me conserve bien portant. Ma petite fille souffre, parfois, du croup, et une cuillérée du remède la soulage sur-le-champ. Mon épouse ne voudrait pas s'en passer à la maison."

Father John's Medicine reconstitue et tonifie l'organisme. Ce n'est pas un remède breveté—50 ans en usage.

A vendre chez tous les pharmaciens des Etats-Unis et du Canada. k

LE VATICAN ET L'ESPAGNE

Madrid, 12 — L'"Imparcial" dit que le nonce papal quittera Madrid lorsque le rapport de la loi des associations sera présentée aux Cortès. Les relations entre le Vatican et l'Espagne n'en seront que plus tendues.

NOURRITURE POUR LES TRAVAILLEURS

Les Fèves au lard de "Clark"; l'idéal des vieux et des jeunes. Elles éclaircissent le cerveau, donnent des os et des muscles. 5 cts et 10 cts la botte. (29) r

BARGAIN SPECIAL DEMAIN, MARDI

Au Grand Magasin du Bon Marché de

L. M. LEFEBVRE

246 Rue Rachel

Demain, comme vendredi dernier, la foule sera compacte parce que les prix seront encore plus bas que la semaine dernière. Profitez-en. Beaux cadeaux avec chaque montant de $1.25 et plus, et 2 cadeaux pour un montant de $3.00.

Voyez bien nos prix :

RAYON DES LIQUEURS

Vin St Michel, pour	66c
Vin St Léhon, pour	74c
Vin Quinine ou vin des Carmes	39c
Vin RR. PP. Oka, pour	81c
Vin Claret, la bouteille, 23c, 25c et	45c
1 bout. vin Porto, 50c, pour	29c
1 pinte bon vin sherry, pour	35c
1 pinte bon vin porto ou sherry, pour	45c
1 pinte whiskey en esprit pour	$1.10
1 gallon bon vin canadien pour	90c
1 pinte bon rye pour	69c
1 pinte bon brandy, 95c et	$1.15
1 bout. scotch Mitchell, King Edward, Jockey Club, $1.00, pour	85c
1 bout. Curaçao, crème de cocoa, $1.25, pour	99c
1 bout. brandy médecinal pour	$1.25
Old Tom Gin, 49c, 59c et	69c
Gin De Kuyper, 53c et	82c
Gin Melcher, 49c et	79c
Brandy Richard, carte d'Or,	$1.09
1 grande bouteille brandy	44c

MEDECINES

1 bout. Granules Burot pour	38c
1 bout. capsules Crésobène pour	39c
Sirop Fellow, pour	91c
Wampole, pour	67c
Sirop Kinot, pour	20c
Sirop Lambert	22c
1 bout. huile foie morue, pure	2 c
1 bout. Salsepareille Wood	22c
Koening Tonic Nerve, pour	85c
Pilules Morz, pour	29c
Pilules d'Or, Milburn, Dodd ou Sloan, pour	35c
Tablettes Stuart ou Dodd pour	37c
Charcoal Tablettes, pour	29c
1 flacon charbon Bellec, pour	49c
Baume Rhumal, sirop Anis	12½c
Sirop des Soeurs, pour	11c
Sirop Gray, pour	15c
Baume Nasal	38c
Sirop Dr Morin, Tarol, pour	25c
Sept Huiles de Boulanger, pour	10c
Liniment Minard, pour	18c
Catarrhol, pour	65c
Warner's Safe Cure, pour	70c
Emplâtres Menthol ou Coderre	18c

RAYON DE L'EPICERIE

2 gros morceaux savon parfumé	9c
2 boîtes savon Complexion pour	25c
10 gros morceaux savon enveloppé	25c
2 boîtes allumettes Eddy	25c
1 pinte sirop érable pour	20c
1 livre sucre du pays pour	10c
Quaker Oats, Puff Rice, Gusto, Vim, ou Malta Vita, 15c, pour	9c
6 livres fleur de blé pour	16c
6 livres fleur avoine pour	19c
6 livres fleur sarrasin pour	19c
6 livres riz chinois pour	28c
6 livres bon riz pour	19c
3 pintes fèves pour	19c
4 pintes pois pour	17c
3 livres thé en poudre	23c
3 paquets macaroni pour	25c
1 paquet macaroni Rivoire et Carret pour	9c
1 livre candle Rivoire et Carret pour	9c
2 livres prunes sèches pour	15c
2 boîtes lessives pour	7c
1 balai 2 cordes	15c
3 cordes	18c
4 cordes pour	25c
1 sac de fleur, 10 livres, pour	24c
5 sacs sel fin Windsor	15c
2 livres cacao pour le déjeuner	25c
1 livre coco rapé pour	19c
1 livre chocolat Jacques pour	23c
2 boîtes moutarde pour	23c
1 paquet fleur Brodie, 13c et	24c
1 brique à couteaux pour	4c
1 savon Sapollo pour	9c
1 boîte mine pour	3½c
2 grandes boîtes mine Sultana	15c
20 livres sucre granulé pour	90c
10 livres cassonade pour	40c
1 boîte tomate, blé-d'inde, pois, pour	9c
2 livres vermicelle, 5 livres	21½c
200 bouteilles essence, 10c, pour	7c
2 paquets cornstarch pour	15c
1 paquet Cottam Bird Seed pour	9c
2 boîtes huîtres pour	25c

DIVERS

100 plateaux à fruits, 40c, pour	25c
700 sucriers ou beurriers, 15c, pour	9c
50 lampes de côté, 40c, pour	25c
67 lampes de passages, $1.50, $1.80 et	$2.00
1,500 soucoupes blanches à, la douzaine	17c
700 douzaines assiettes creuses et plates, 70c la douzaine, pour	48c
150 moules à gelée en grès, valant 20c, réduits à	7½c
1 douzaine couteaux, valant $1.75, pour	50c
1 douzaine cuillers à soupe, métal garanti, valant 75c, pour	29c
1 crachoir en grès à	9c
552 rideaux à ressorts, avec ou sans dentelle, de chacun, 25c à	$1.50
500 rouleaux papier crépé à	4½c

Les premiers arrivés seront les premiers servis.

DEPT. DES TAPISSERIES AU 2EME PLANCHER

1,120 nouveaux dessins, assorties de nuances et de couleurs : c'est le nombre exact des patrons que nous avons à vous laisser voir demain. Les prix sont de 2½c jusqu'à la pièce $1.10

TEL. BELL EST 2113.

Londres, 12 — Bruce Walker, qui remplace M. Preston, est arrivé à Glasgow. Il a quitté la ville écossaise pour Londres ce matin.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE PETIT MAXIME ou L'ENFANT VOLÉ

PREMIERE PARTIE

30 Suite

—Vous voyez bien, ma brave femme. Montons donc au premier étage, tout en notant cependant pour mémoire cette simple constatation.

En arrivant sur le palier, les magistrats pénétrèrent, d'abord, dans la chambre de Leval.

—Ordre parfait, en apparence du moins, dit le commissaire.

—Oui, approuva le procureur, c'est comme en bas.

Donnons donc un dernier coup d'oeil à toutes les pièces, nous y reviendrons ensuite pour les visiter en détail, si c'est nécessaire.

Le désordre de la chambre du petit Maxime parut cependant étonner les deux magistrats.

—Ce lit défait pourrait faire supposer, dit le procureur, en se tournant vers Jean Leval, que l'enfant dont vous signalez la disparition a été enlevé ou emmené en pleine nuit.

N'avez-vous rien entendu de suspect, monsieur Dalbret ?

—Rien, monsieur, affirma celui-ci d'un ton sec.

—Barre! Et ce petit gilet... non pas laissé volontairement, mais oublié sans doute, dans une hâte de départ.

Tiens, la casquette de l'enfant...

Est-il possible que son père l'ait emmené tête nue? Cela n'est pas probable.

Dites-moi, madame Catherine, l'enfant possédait-il un chapeau ?

—Je ne lui en connaissais pas, monsieur.

—Voilà donc des constatations intéressantes.

Ainsi, monsieur Jean Leval, l'hypothèse fermée par vous et madame votre mère touchant un voyage possible de votre père à l'étranger, en compagnie de son jeune fils, ne me paraît plus admissible.

Cependant, émit le commissaire, ceci pourrait être une mise en scène habile, faite par le père qui voulait enlever son fils. Mise en scène ayant pour but de faire croire à un crime, et de dérouter les recherches.

—Ce serait encore possible, répliqua le procureur; nous examinerons ce côté de la question.

Allons voir maintenant le secrétaire dont nous a parlé M. Leval.

Tous les assistants pénétrèrent dans la pièce du milieu.

—Voyez, monsieur, fit l'électricien, en montrant les éraflures que lui avait signalées Catherine.

Le magistrat se pencha, examina très attentivement le meuble.

—Ouvrez, dit-il, ensuite au serrurier, sans faire une seule réflexion à voix haute.

L'ouvrier fit jouer assez facilement le pène de la tablette, l'abattit, et se trouva en présence des deux vantaux d'acier.

Dalbret se sentant pâlir, s'était reculé derrière Catherine et le commissaire.

—Faut-il forcer?... demanda le serrurier, après avoir examiné de très près la serrure, et y avoir introduit vainement plusieurs clefs.

—Oui, oui, faites.

Cependant, prenez des précautions pour ne point trop abîmer ce meuble.

—Tiens, c'est très curieux, reprit l'ouvrier, après avoir ouvert les vantaux, en deux ou trois pesées, on dirait que cette porte-là n'a pas été ouverte normalement.

Il y a comme des traces de levier.

—Vraiment, fit le commissaire, tiendrions-nous, dans ce cas, la clé du mystère ?

—Voyons, qu'est-ce que ces cartons? ajouta le procureur.

Tiens, ils sont vides; c'est assez étrange !..

Qu'en pensez-vous, mon cher commissaire ?

—C'est en effet singulier.

Pourquoi M. Leval aurait-il enfermé des cartons dans une sorte de coffre-fort ?

—Ces cartons ont dû certainement contenir des choses précieuses, affirma le procureur.

Hein, qu'en pensez-vous, madame Catherine ?

—Je ne sais pas, monsieur.

—Votre maître avait-il beaucoup d'argent chez lui ?

—Beaucoup, je ne le crois pas; mais je ne puis affirmer le contraire.

—Et vous, monsieur Leval, ne supposez-vous pas que votre père ait pu cacher là des valeurs, ou des billets de banque, par exemple ?

—Je ne puis le dire, monsieur.

—Votre père possédait-il de la fortune ?

—Je n'en sais rien.

Mon père ne m'a jamais parlé de ses affaires.

Cependant je suppose qu'il n'était pas absolument dépourvu, sans être riche.

—Oui, c'est à peu près certain, puisqu'il vivait sans travailler.

Et vous, monsieur Dalbret, n'avez-vous jamais entendu votre voisin parler de son argent, de ses valeurs ?

N'a-t-il jamais ouvert ce meuble devant vous ?

Dalbret, directement interpellé, dut faire un violent effort moral pour dominer son trouble.

—Non, monsieur, dit-il, je n'ai pas la moindre connaissance des ressources de M. Leval.

C'était un homme très prudent, d'une discrétion absolue sur ses affaires personnelles.

D'ailleurs, je n'avais avec lui que de banales relations de voisinage.

—M. Leval recevait-il des visites ? reprit le magistrat, en se tournant vers Catherine.

—Très peu, monsieur; sauf M. Dalbret, il ne venait presque jamais personne ici.

—Bizarre, déconcertant même, murmura le procureur de la République, en fixant un instant Dalbret d'un regard persistant.

Celui-ci ne broncha pas ; il soutint l'oeil inquisiteur d'un air indifférent et assuré, bien qu'envahi d'un secret effroi grandissant.

—Revoyons la chambre de M. Leval, conclut le magistrat.

Et, cette fois, nous allons fouiller partout.

Les assistants le suivirent dans la pièce désignée.

Dalbret sentait ses jambes trembler sous lui, il s'appuya contre le chambranle de la porte.

L'examen minutieux de l'intérieur des meubles commença.

Les tiroirs furent ouverts sans que rien d'anormal se révélât, le lit même fut défait, fouillé de fond en comble.

—Tiens, tiens, s'écria tout à coup le serrurier, il y a là, près de la cheminée, un petit placard condamné sous tenture.

Faut-il voir, monsieur le procureur?

—Ouvrez-le, ordonna le magistrat.

En quelques minutes, la tenture fut décollée, le placard mis à découvert, puis la porte fracturée.

Une petite caisse de zinc, assez semblable à celle dans laquelle Dalbret avait enfoui le produit de son vol, apparut isolée sur une planchette.

Le procureur de la République s'en saisit avec vivacité, puis en leva le couvercle.

Une large enveloppe cachetée de cire gisait au fond de la boîte.

Le magistrat fit sauter les cachets et déplia une feuille de fort papier, couverte d'une écriture serrée.

—Un testament ! s'écria-t-il stupéfait.

M'autorisez-vous à le lire à haute voix, monsieur Leval ?...

—Je n'y vois aucun inconvénient, monsieur.

Le procureur lut alors ce qui suit:

"Ceci est mon testament, je désire "qu'il soit respecté.

"Je possède une fortune de trois cent "cinquante mille francs environ, en espèces ; plus, ma maison d'Esôomes.

"Lorsque je mourrai, on trouvera la "plus grande partie de cette fortune "chez moi, dans mon secrétaire, car je "n'ai jamais voulu placer mon argent "en valeurs, ou chez des banquiers.

"Ce qui paraîtrait manquer à la somme énoncée plus haut pourrait se retrouver facilement, à l'aide de papiers "contenus dans le tiroir dudit secrétaire, sous la tablette.

"Certaines sommes seraient en ce cas "représentées par des reçus d'emprunteurs; d'autres par des billets à ordre.

"Ma fortune doit légalement revenir "à mes deux fils, Jean et Maxime, puisque ma femme n'a plus d'intérêts communs avec moi.

"D'ailleurs, je ne veux prendre aucune disposition spéciale, quant au partage de mes biens; je m'en rapporte "à la loi pour cela.

"Mais si, à l'heure de ma mort, mon "fils cadet, Maxime Leval, n'a pas encore atteint sa majorité, je désire "qu'il ignore jusqu'à cette époque, qu'il "possède un patrimoine.

"Je veux qu'il soit élevé comme son "frère Jean, habitué à ne compter que "sur lui-même, et qu'il travaille à édifier sa situation.

"La pauvreté doit être un stimulant.

"Je recommande à mes deux fils, ou "au tuteur de Maxime, de s'entendre "pour assurer à Catherine Béchu, qui "me sert fidèlement, une rente annuelle de trois cents francs.

"Je désire que mes obsèques soient "des plus simples ; pas d'invitations "inutiles, point de fleurs.

A suivre.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 3

PIANOS ET ORGUES neufs et d'occasion, provenant de plus de 30 différents fabricants. Prix de $25.00 à $1,000. Layton Bros. 144 rue Peel. 8.12

CASTORIA

Pour Bebés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Acheté

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

PATERSON

5¢ CETTE FORME

Tablettes pour la Toux

Non seulement un bonbon; elles sont délicieuses,—une cure aussi bien, et un soulagement certain pour les toux et les rhumes obstinés, et maux de gorge de toutes espèces. Les docteurs disent que ces tablettes sont excellentes. Demandez l'espèce à trois coins dans la boîte rouge et jaune. 47

ELLES GUERIRONT

MINE GRASSE SULTANA

Chez tous les Epiciers et Quincailliers (5) B

LE NATIONAL SUBIT UN ÉCHEC A OTTAWA

Le National se voit injustement refuser sa demande d'admission dans la Ligue de Hockey.

Le Montréal, les Rough Riders, Queen's et le Varsity de Toronto victorieux.

FOOTBALL

LE NATIONAL DEFAIT A OTTAWA

LE SCORE EST DE 19 A 6 EN FAVEUR DES ROUGH RIDERS

De l'envoyé spécial de "La Presse"

Le club de football National, qui a fait un si brillant début cet automne, a subi samedi son premier échec de la saison. Il a été défait à Ottawa par les Rough Riders II, dans une joute fort intéressante et très contestée. Le score est de 19 à 6. A la fin du premier mi-temps il était de 11 à 1.

Nous sommes convaincus que si les arbitres de la joute d'il y a dix jours à Montréal avaient été aussi compétents et aussi justes que le furent avant-hier MM. McMaster, le National serait selon toute apparence champion de la Ligue Intermédiaire à l'heure présente.

Le National était privé d'un de ses bons joueurs, Barré, de la ligne d'avant. Par contre, les Rough Riders s'étaient assuré les services de plusieurs joueurs qui, tels que Rankin et Harris, ont déjà pris part à des joutes senior.

Ce sont les passes et les courses de la division d'arrière des Rough Riders qui leur donnèrent la victoire. Capriol et surtout Percy Harris firent nombre de courses sensationnelles et firent une énorme quantité de besogne, et de besogne effective.

Du côté du National, au contraire, le capitaine Masson, qui est le roi des "punters" des ligues intermédiaires et senior, garda trop le ballon. Avec des hommes tels que Joron et Toupin à ses côtés, quelques passes auraient certainement été d'un immense avantage au National. Puis aussi Masson ne frappa pas le ballon assez souvent. Il aurait pu le frapper systématiquement en touche et gagner ainsi du terrain. Une autre remarque sur les tactiques du National, et nous aurons expliqué l'une des causes de sa défaite. Dans les moments critiques, au moment où la ligne du National se trouvait menacée par ses adversaires, les demis s'obstinaient de prendre part au scrimmage et se tenaient en arrière, attendant de saisir le ballon au cas où il aurait été frappé. Le National se trouvait ainsi à lutter avec des chances inégales 10 hommes contre 13.

Dans ces conditions, il ne pouvait que succomber et être repoussé au delà de la ligne.

Michaud excella à saisir et à arrêter les adversaires à la course. Il joua une excellente partie. Hector Bisaillon joua aussi une partie de géant. Il se multiplia, et ce n'est pas sa faute si le club a été vaincu. Langevin brilla comme toujours.

Un accident à sa cheville malade força une fois de plus Pierre Bisaillon à se retirer au commencement de la partie. Il fut remplacé par Brault.

Le jeu ne fut pas tendre, et nombre de joueurs furent envoyés à la clôture. En voici la liste : Carle, Crapreol, 2 ; Brault, 2 ; Connolly, 2 ; Allen, Disney, 2 ; Aylmer, Blair. Ce dernier fut blessé mais put continuer à jouer.

La joute eut lieu sur un terrain glissant, ce qui fut cause de plusieurs erreurs. Malgré cela la joute fut une bonne exhibition du jeu de rugby, et fut beaucoup plus intéressante que la partie senior entre les Rough Riders et le Saint-Patrice.

Après la joute les directeurs du National eurent à se plaindre de la mesquinerie de M. Seybold, du Saint-Patrice. Il fallut que M. Hubert Raymond parlementât trois-quarts d'heure pour arriver à lui faire payer la moitié des frais de voyage des deux arbitres. Et encore il n'y parvint qu'imparfaitement, car le "digne" président des Rough Riders se borna à donner $10 lorsqu'il aurait dû en donner près de douze.

Contrairement à l'habitude suivie par tous les clubs, le même M. Seybold refusa d'abandonner à l'arbitre le ballon ayant servi à la joute.

Les deux dévoués directeurs qui accompagnèrent le club étaient MM. Raymond et Saint-Père.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

National		Ottawa II
Hébert	Full back	Pope
Joron	Right half	Capreol
Masson	Centre half	Harris
Toupin	Left half	Rankin
H. Bisaillon	Quarter	Allen
Saint-Onge	Scrimmage	Merrifield
Langevin	Scrimmage	Kilmartin
Ménard	Scrimmage	Hobart
Carle	Wings	McLennan
P. Bisaillon	Wings	Aylmer
B. Brault	Wings	Connolly
Duckett	Wings	Disney
Sergius	Wings	Gaisford
Michaud	Wings	Blair

Referee — Benny Burland, Westmount
Umpire — W. McMaster, Westmount.

LE FOOTBALL AUX ETATS-UNIS

A New Haven — Yale, 5 ; Brown, 0.
A Cambridge — Harvard, 5 ; Carlisle Indians, 0.
A West Point — Princeton, 8 ; West Point, 0.
A Philadelphie — Pennsylvanie, 0 ; Lafayette, 0.
A Williamstown, Mass. — Williams, 18 ; Wesleyan, 11.
A Manchester, N. H. — Université du Vermont, 17 ; New Hampshire State College, 5.
A Brunswick, Me. — Bowdoin, 0 ; Colby, 0.
A Lewiston, Me. — Bates, 0 ; Maine, 0.
A Pittsburg — Western University of Pennsylvania, 17 ; West Virgina University, 0.
A South Bethlehem, Pa. — Lehigh, 27 ; University de New-York, 11.
A Princeton — Yale Freshmen, 14 ; Princeton Freshmen, 0.
A Ithaca — Cornell, 10 ; Holy Cross, 0.
A Annapolis — Navy, 5 ; Strathmore, 4.
A Washington — Georgetown University, 0 ; Université de Virginie, 10.
A Hanover, N. H. — Dartmouth, 4 ; Amherst, 0.
A Medford, Mass. — Tufts, 28 ; Massachusetts Agricultural, 0.
A Andover, Mass. — Andover, 6 ; Exeter, 0.

LES ARGONAUTS VICTORIEUX

Toronto, 12. — Les Argonauts et Peterboro ont joué avant-hier leur dernière partie de la saison. Les Argonauts ont triomphé par 12 à 4.

JAMBE CASSEE

Ann Arbor, Mich., 12. — Le capitaine Joe Curtis, du club de football de l'Université du Michigan, a eu la jambe cassée samedi, au cours d'une joute entre l'équipe régulière, et un groupe d'autres joueurs. Curtis faisait une course, lorsqu'il fut arrêté par un adversaire, et la jambe se cassa.

La troisième équipe de Queen's a défait samedi le Varsity III par 20 à 13.

Dundas a défait London par 26 à 6, dans une joute de ligue intermédiaire.

Les jeunes Grand Tronc ont défait le Montréal III par 5 à 0, samedi, au Parc Westmount.

MONTREAL EST CHAMPION

LA DERNIERE PARTIE DE LA SAISON DE QUEBEC TOURNE AU DESAVANTAGE DE WESTMOUNT

Pour la première fois, depuis des années, Montréal réussit à gagner un championnat de football. L'équipe de la M. A. A. A., après une saison merveilleuse, vient de sortir vainqueur de la Ligue de Québec. On a rarement vu, dans cette ligue, une équipe plus homogène que celle de Montréal. Son travail d'équipe toujours bon par les années passées, était excellent cette saison, et c'est ce qui a donné le championnat de Québec, malgré les Rough Riders, les champions si longtemps invulnérables de la Capitale. Les quatre dernières parties donnent une statistique significative. Montréal a compté cent cinquante points contre seize pour ses adversaires :

20 octobre :			
Montréal	18	Rough Riders	4
27 octobre :			
Montréal	40	Westmount	0
3 novembre :			
Montréal	72	Saint-Patrice	6
10 novembre :			
Montréal	20	Westmount	6
Montréal	150	Adversaires	16

Toutes ces victoires ont été gagnées facilement et font prévoir, pour samedi prochain, la conquête du championnat canadien sur les Tigers, de Hamilton, les champions de la Ligue d'Ontario, qui viendront disputer la palme aux athlètes de Québec. Jusqu'à présent, Montréal a l'avantage des points sur Hamilton, et commande les poules de paris.

Plusieurs joueurs et officiers des Tigers assistaient à la joute de samedi. Ils étaient venus ici dans le but exprès d'étudier les tactiques des Montréalais, afin de leur opposer, samedi prochain, des plans victorieux. Mais les visiteurs se sont trouvés trompés dans leur attente. Montréal jouait sans la présence de Jimmy Craig, et négligea beaucoup sa performance, laissant passer des chances magnifiques de compter d'après les mêmes procédés qui lui donnèrent de si grands succès depuis la dernière quinzaine d'octobre.

Chaucer Elliott, l'entraîneur des Tigers ; Septime Dumoulin, capitaine ; Ballard, Isbester, aile intérieure ; Seymour, le président, et le Dr Thompson, le gérant, représentaient la petite ville ontarienne à la partie. Jimmy Craig était aussi au nombre des spectateurs.

Comme on s'y attendait, Montréal gagna sur Westmount, mais la joute fut moins inégale qu'au mois d'octobre, et partant plus intéressante pour la masse. Il y avait à peine cinq cents personnes aux terrains de la M. A. A. A. Gordon, le joueur de quart, agissait comme capitaine.

Les points furent comptés comme suit :

PREMIER QUART

Montréal.		Westmount.
1	Allison, rouge	
1	Allison, rouge	
5	Roberts, essai	
5	Gordon, essai	
12		0

Montréal, 12 : Westmount, 0.

DEUXIEME QUART

	J. Ross, essai	5
	Murray, converti	1
1	Murphy, rouge	
1	Gordon, rouge	
2		6

Montréal, 14 : Westmount, 6.

TROISIEME QUART

5	Armstrong, essai	
1	Molson, converti	
6		0

Montréal, 20 ; Westmount, 6.

Le dernier quart ne changea pas le point.

Les équipes s'alignèrent dans l'ordre suivant :

Montréal.		Westmount.
Stinson	Arrière	G. Badge
P. Molson	Demie droite	J. Brown
Russell	Demie centre	Murray
Allison	Demie gauche	J. Ross
Lessor	Mêlée droite	A. McLeod
Noseworthy	Mêlée centre	Hurtubise
Roberts	Mêlée gauche	Massey
Ryan et Browning	Ailes	J. Shearer
W. Molson	Ailes	G. McBean
Armstrong	Ailes	Hannaford
Davidson	Ailes	Snowdon
Kingston	Ailes	D. Ross
Murphy	Ailes	Williams

Arbitre, B. Woodsworth.
Juge, Dr Wright.

Montréal gagna la mise en jeu. Malgré l'état glissant du terrain, le jeu fut assez serré. Allison reçut le ballon au sortir d'une mêlée et le porta à la ligne des vingt verges, où il voyagea des gaules de Westmount à l'arrière-division de Montréal, pendant quelques minutes. Allison frappa tout près des buts et Budge dut rouger coup sur coup. Un hors jeu ramena ensuite le ballon à trente verges et Westmount réussit à passer la ligne des buts, mais Allison fut plus rapide et réussit à contourner l'aile adversaire pour aller porter la sphère hors de danger. P. Molson profita de la mise en jeu et passa à Roberts qui fit un essai superbe inconverti.

Gordon, protégé par l'intervention des ailes extérieures, traversa la défense de Westmount et compta un nouvel essai.

Dès la reprise, au deuxième quart, Westmount menaça les buts de Montréal qui jouait maintenant sans tactique sérieuse et sans formation stratégique. On constatait l'absence de Craig. Gordon jouait très bien mais ses co-équipiers inhabitués à ses signaux et à sa direction, comprenaient mal la formation de la ligne. J. Ross fit un coup sensationnel, frappant du centre presque jusqu'au delà de la ligne de Montréal. Stinson ne put rejoindre le ballon et Ross compta l'essai que Murray convertit. Ce furent là, d'ailleurs, les seuls points comptés par Westmount, bien que souvent les buts de la M. A. A. A. furent en danger.

Montréal força deux rouges sur Westmount. Ryan fut blessé à la reprise et céda son poste à Browning.

Montréal, au troisième quart, aurait sûrement doublé son point si les ailes et l'arrière-division avaient suivi plus rapidement la mise en jeu. Mais la boue les clouait apparemment au sol, car ils arrivaient toujours trop tard à la rescousse. Budge et Brown sauvèrent leurs buts par l'excellent jugement dont ils firent preuve. On aurait pu croire, toutefois, que la M. A. A. A. ne faisait pas tout son possible pour compter, car les joueurs de Gordon laissèrent de côté des ouvertures superbes dont ils auraient pu tirer profit. Ils cachèrent peut-être leur jeu aux visiteurs de Hamilton.

Armstrong compta le dernier essai et Molson convertit. La partie dégénéra en hors jeu continuel et les avances et les coups libres pleuvaient littéralement sur les deux équipes. Murray fit une course magnifique, mais Stinson lui renvoya le change en rapportant le ballon au centre.

Les clubs, après cette partie et la partie gagnée par les Rough Riders sur les Saint-Patrice, à Ottawa, se trouvent dans la position suivante :

	Gag.	Perd.	P. C.
Montréal	5	1	83.3
Rough Riders	4	2	66.6
xSaint-Patrice	2	3	40.0
xWestmount	1	4	20.0

x Partie nulle.

Chaucer Elliott a déclaré, après la joute, que les Tigers gagneraient sûrement si Montréal ne jouait pas mieux samedi.

Septime Dumoulin est du même avis, mais il admet que Montréal est très fort. "Ce qui manque, ici, dit-il, c'est la combinaison de trucs. On joue régulièrement, mais sans stratégie ni tactique à part. C'est ce qui fait la force des Tigers."

M. Dumoulin n'était pas ici aux trois parties précédentes, assurément, car il aurait vu des tactiques toutes nouvelles, même pour le fameux Chaucer et pour la ligue ontarienne. On fera bien de retenir ses sièges d'avance pour samedi, car il y aura foule.

La défaite de McGill par Varsity empêchera la ligue intercollégiale de lutter pour le championnat canadien, avec le vainqueur de la joute Hamilton-Montréal.

NOTES

Pour maintenir leur réputation de champions probables, les Montréal auraient dû battre le Westmount par 50 à 6, au lieu de 20 à 6.

Il est vrai que les ailes se trouvaient désorganisées par l'absence de deux de leurs meilleurs hommes, Geo. Kelly et Ted. Savage.

L'absence de Jimmie Craig n'a pas été vivement ressentie.

Les joueurs du Montréal sont d'excellents coureurs.

Les Tigers leurs sont supérieurs comme "tacklers".

Comme les Américains, les joueurs d'Ontario ont toujours porté une attention spéciale au "tackle".

Les joueurs de rugby de l'Est se sont toujours appliqués à la course plutôt qu'à autre chose.

Ernie Russell, du Montréal, est certainement le meilleur "half back" jouant la partie en Canada aujourd'hui.

Il est très rapide, ne "muff" jamais le ballon, et est impossible à arrêter quand il fait ses longues courses en zig-zag.

La lutte entre le Montréal et les Tigers, de Hamilton, sera très intéressante à voir.

Les deux quipes excellent dans leur manière de jouer.

Elliott, le célèbre "coach", ne s'est pas gêné de dire samedi, que le Montréal ne les battra pas chez eux en jouant comme ils l'ont fait contre le Westmount.

Buzz Baillie, le quart du Westmount, a très bien joué. Voilà un jeune qui promet.

Ross, "center half", pour Westmount joua toute la division d'arrière à lui seul, bien que ce fut là sa première joute senior.

Une ligne comme celle du Montréal, qui a une moyenne de pesanteur de près de 175 livres, une taille de 5.11 pieds et une moyenne d'âge de 24 ans, n'est pas un mur ordinaire à franchir.

Comparez la vitesse et l'habileté à saisir le ballon du Montréal, à la science de "tackler" et à la connaissance parfaite de la partie, et vous aurez une idée de la force du Montréal et des Tigers.

La joute devrait être infiniment intéressante à voir.

Le "tuch down" du Westmount est dû à un "muff" du "full back" Stinson. Une erreur comme celle-là, contre les Tigers, samedi prochain, aurait des suites sérieuses.

Le Montréal a besoin de beaucoup de pratique s'il veut battre les Tigers, le 17 novembre.

Chaucer Elliott, Dumoulin et plusieurs autres des Tigers, de Hamilton, assistaient à la joute de samedi.

Comme opinion personnelle, la joute devrait finir à l'avantage du Montréal.

LE ST PATRICE ECRASE

Ottawa, 12. — Les Rough Riders ont remporté samedi une victoire facile sur le St Patrice, devant 500 personnes. Le score a été de 43 à 3. Les vainqueurs percèrent comme ils voulurent la ligne de leurs adversaires, et la lutte fut par suite dénuée d'intérêt. Les joueurs étaient les suivants :

St Patrice, 3.		Rough Riders, 43.
Freeland	Arrière	McGee
Slattery	Demis	Shore
Gleeson	Demis	Williams
Howard	Demis	Powell
A. Smith	Quart	H. Walters
H. Smith	Scrimmage	Kennedy
Larouche	Scrimmage	Sherff
Masson	Scrimmage	Phillips
Sheehan	Ailes	Ferguson
Vaughan	Ailes	Ryan
Burns	Ailes	Church
Seed	Ailes	Shillington
James	Ailes	Moore
Flannery	Ailes	Lafleur

Referee—Fred. Chittick, Ottawa.
Umpire — Dr Nagle, St Patrice.

McGILL DEFAIT SAMEDI PAR LE VARSITY, DE TORONTO

L'équipe de football de l'Université de Toronto, a triomphé samedi après-midi de McGill, par un score de 6 à 2, sur le terrain de la rue Sherbrooke. McGill a fait deux rouges, et le Varsity un rouge et un essai non converti. Si la joute eut seulement duré quelques secondes de plus, McGill eut certainement changé la défaite en victoire. Dans les dix dernières minutes de jeu, McGill fit des efforts désespérés pour reprendre le terrain perdu. Ses assauts étaient repoussés, mais il revenait de nouveau à la charge. Alors qu'il ne restait plus que deux minutes à jouer, Harrington lança au milieu du champ, le ballon à Raphael, arrière de McGill, qui s'était approché de la ligne sans être aperçu de ses adversaires. Raphael s'élança, mais il glissa, et en un moment trois ou quatre joueurs de Toronto furent sur lui. Il s'ensuivit alors un scrimmage, et McGill repoussa ses adversaires jusque sur la ligne même. Encore quelques secondes, elle allait être franchie, le Varsity allait être repoussé au-delà, lorsque la joute prit fin. L'assistance était de 2,000 personnes. Les équipes s'alignèrent comme suit :

McGill.		Varsity.
Raphael	Arrière	Southam
McLachlan	Demis	Parks
Harrington	Demis	Lee
Zimmerman	Demis	Kennedy
Cox	Quart	Montague
Stitt	Scrimmage	Shaw
Quinn	Scrimmage	Nasmith
Steedman	Scrimmage	Johnson
Winslow	Ailes	Thomas
Pare	Ailes	Munro
Stephens	Ailes	Lalley
Ross	Ailes	Hale
Kenny	Ailes	Bickford
Benedict	Ailes	Pearson

LE COLLEGE D'OTTAWA ECRASE A KINGSTON

Kingston, 12 — L'équipe de Queen's a écrasé samedi le Collège d'Ottawa. Le score a été de 31 à 0. Les joueurs locaux étaient parfaitement en forme, et jouèrent une grande partie. Celui qui se distingua le plus fut Ken Williams, l'un des demis. A cinq reprises, il envoya le ballon entre les gaules du Collège, convertissant un essai et faisant quatre "drop kicks." Outre cela, il frappa à maintes reprises le ballon au delà de la ligne de ses adversaires, ce qui produisit nombre de rouges et de "safety touches."

Maconnell, Feg et Turner se distinguèrent aussi.

Du côté du Collège, ceux qui se firent remarquer sont Filiatrault, Durocher et Macdonald. Les équipes se composaient comme suit :

Ottawa — Arrière, Durocher ; demis, Marshall, J. Marshall, O'Neill ; quart, Macdonald ; scrimmage, Costelo, Whibbs, Harrington ; ailes, Cannon, Lajoie, Filiatreault, Smith, Costello.

Queen's — Arrière, Crawford ; demis, Campbell, Williams, McDonnell ; quart, Fegg ; scrimmage, Hale, Donovan, Gibson; ailes, Irwin, Beggs, Fraser, Baker, Cooke, Arthur.

Referee, C. T. Wilkinson, Brockville ; umpire, I. Ritchie, Brockville.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	A j'er.
Toronto	3	1	2
McGill	3	1	2
Ottawa	2	3	1
Queen's	1	4	1

LES ARBITRES POUR LA JOUTE DE SAMEDI ENTRE LE MONTREAL ET LES TIGERS

Frank Woodworth et Harry Griffith seront les arbitres pour la joute de samedi prochain pour le championnat, à Hamilton, entre le Montréal et les Tigers. Nombre de joueurs de Hamilton étaient ici avant-hier, et ont assisté à la joute Montréal-Westmount, afin de connaître le jeu de leurs adversaires.

La demande pour les sièges est déjà très grande. Toronto s'est réservé 500 places ; London 150, et Montréal, 100.

TUE DANS UN SCRIMMAGE

Great Falls, Mont., 12. — Au cours d'une partie de football jouée samedi à Fort Shaw, entre le club Great Falls, et l'équipe d'Indiens de Fort Shaw, James Curtis, arrière de Great Falls, a été tué dans un scrimmage. Il était âgé de 25 ans, et était né à Syracuse, N. Y., où demeurent ses parents.

LA BOXE

JOUTE DE BOXE POUR LE CHAMPIONNAT

Londres, 12. — Le National Sporting Club offrira une bourse pour un match entre O'Brien et Moir, pour le titre de champion du monde. La rencontre est pratiquement assurée, et aura lieu au commencement de 1907.

CHEZ LES BOXEURS.

Nous recevons ce matin les lettres suivantes, qui s'expliquent d'elles-mêmes.

Monsieur le rédacteur du Sport, "La Presse."

Cher monsieur. — Dan Wilson et Fred. Routhier ont signé, samedi, un engagement par lequel ils conviennent de se battre vingt reprises pour un pari mutuel de $100 et les recettes dont le total sera adjugé au gagnant. La bataille aura lieu dans les trente jours.

(Signé) Tommy Boyle."

Montréal, 10 novembre 1906.

Au rédacteur du Sport, "La Presse."

Cher monsieur. — J'accepte, par les présentes, au nom de Fred. Routhier, le cartel de Tom Riley, pour un engagement à 145 livres. Nous prendrons ou donnerons deux livres.

(Signé), "TOMMY BOYLE," gérant pour Routhier.

Montréal, 10 novembre 1906.

CE QUE DIT KID HERMAN.

Joe Gans et Kid Herman doivent se rencontrer pour le championnat des poids léger, le premier, janvier 1907 à Tonopah, Nevada.

Le "Kid" est assuré de la victoire sur le nègre, et voici les raisons qu'il donne à l'appui de sa confiance.

"Bien que Gans soit plus grand, plus pesant et qu'il ait une portée plus longue, j'ai tout lieu de croire que je le vaincrai. Gans frappe plus fort qu'"Abe" Attell, soit, mais j'ai battu Attell en vingt reprises.

Herrera est le meilleur homme de sa classe, mais j'ai fait partie nulle avec lui.

Gans n'a pu mettre Nelson hors de combat. Nelson s'est morfondu par des excès en tous genres et il a tenu tête au Nègre. Je me suis toujours bien conduit, et je suis dans la plénitude de ma force. Vous pouvez tabler tant que vous voudrez sur la tête d'un nègre sans lui faire de mal sérieux, mais c'est à l'estomac que se trouve son point faible.

BARRY CONTRE KELLY.

Dave Barry et Hugo Kelly se rencontreront ce soir à Kalamazoo, Mich., dans un assaut de dix reprises.

HART—SCHRECK.

Marvin Hart a refusé de se battre avec l'allemand Mike Schreck à Kalamazoo ou à Davenport, Pen. Hart n'entend pas se mesurer avec Schreck [illegible] qu'il n'aime pas le genre du Teuton.

RECORD DE PATSEY HALEY

Nous publions ici une partie du record de Patsey Haley, qui se battra demain soir avec Kid Dutresne, au club Shamrock, mile-End :

8 assauts, Hughey McFadden, Boston, Mass., gagne.
8 assauts, Chuck Tucker, Boston, Mass., gagne.
7 assauts, Young Kelly, Boston, Mass., mis hors de combat.
12 assauts, Kid McFadden, Boston, Mass., gagne.
6 assauts, Al, Alberts, Boston, Mass., gagne.
6 assauts, Sammy Smith, Philadelphie, Pe., gagne.
6 assauts, Kid Bebbe, Philadelphie, Pe., gagne.
20 assauts, Billy Plimmer, Londres, Ang., partie nulle.
15 assauts, Pedler Palmer, Londres, Ang., gagne.
10 assauts, Andrew Tokel, Londres, Ang., gagne.
15 assauts, Jim Williams, Londres, Ang., gagne.
6 assauts, Tommy Love, Philadelphie, Pe., gagne.
10 assauts, Al. Fellows, Boston, Mass., gagne.
3 assauts, Young Kelly, New-York, gagne.
3 assauts, Johnny Hoffman, New-York, gagne.
2 assauts, Tom Hogan, New-York, mis hors de combat.
4 assauts, Kid Smith, New-York, mis hors de combat.
6 assauts, Mississipi, New-York, partie nulle.
6 assauts, Tommy Murphy, New-York, gagne.
6 assauts, Georges Dixon, New-York, partie nulle.
3 assauts, Joe Wagner, New-York, gagne.
3 assauts, Willie Shumacker, New-York, gagne.
6 assauts, Young Quigley, Troy, N. Y., gagne.

Résultats des joutes de quilles de la Ligue Canadienne. --- Assemblée annuelle de la Ligue de Billard.

La ligue de hockey interuniversitaire dresse la liste de ses parties.

HOCKEY

ASSEMBLEE DE LA LIGUE DE HOCKEY

LA DEMANDE D'ADMISSION DU NATIONAL EST REFUSEE

LES PROFESSIONNELS JOUERONT AVEC LES AMATEURS

L'assemblée annuelle de la Eastern Canada Hockey Association a eu lieu samedi soir à l'hôtel Windsor, sous la présidence de M. F. H. Wilson. M. H. Northey agissait comme secrétaire.

Cette assemblée était attendue avec impatience par tous les Canadiens-français, car on savait que le National avait demandé son admission dans la ligue, et l'on était convaincu qu'il recevrait un bien veillant accueil. Nous regrettons d'avoir à dire aujourd'hui que les choses ne se sont pas passées comme nous l'espérions, et que la demande du National a été indignement refusée. Les clubs qui ont voté contre le National, sont : le Shamrock, le Québec et le Victoria. Ceux qui se sont montrés favorables au National sont M. Strachan, des Wanderers, M. McGee, du club Ottawa, et M. Potter, du Montréal.

M. Jos. Mercier, admis à l'assemblée, plaida éloquemment la cause du National, et démontra tout ce que notre association athlétique canadienne-française a fait pour la cause du sport. Il ne put convaincre des gens qui ne voulaient pas être convaincus, et lorsque le vote fut pris, un moment plus tard, le National fut refusé.

Un membre de la Ligue Fédérale suggéra à la ligue de former deux sections ; la première serait composée des clubs actuels et la seconde : du Grand-Tronc, du Victoria d'Ottawa, de Cornwall, de Smith's Falls, de Westmount, et du National.

Les vainqueurs des deux sections joueraient à la fin de la saison, pour le championnat.

Un comité a été nommé pour considérer la question.

Le National cependant, ne fera pas partie de la deuxième section. Il refuse formellement d'en faire partie.

La ligue a décidé de permettre aux joueurs professionnels de figurer sur les clubs qui la composent.

Les noms des joueurs professionnels seront publiés dans les journaux.

Quant à la C. A. A. U., la ligne l'ignorera complètement et se gouvernera elle-même.

La formation de la liste des parties a été remise à plus tard.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant :

Président — F. L. McRober, Victoria.
Premier vice-président — D'Arcy McGee, Ottawa.
Second vice-président — Gordon Blair, Québec.
Secrétaire-trésorier — Emmett Quinn, Shamrock.
Représentants — H. J. Shaw, Montréal, et James Strachan, Wanderer.

LIGUE DE HOCKEY INTERUNIVERSITAIRE

L'assemblée de l'Union de Hockey Interuniversitaire a eu lieu samedi matin. Pressentant qu'il ne serait pas admis, le club Laval eut la bonne idée de ne pas envoyer de représentants, et de s'épargner ainsi un refus. Voici l'échelle des parties :

Parties senior

Janvier, 11. — McGill vs. Toronto.
Janvier, 18. — Toronto vs. Queen's.
Janvier, 25. — Queen's vs. McGill.
Février, 1. — Toronto vs. McGill.
Février, 8. — Queen's vs. Toronto.
Février, 15. — McGill vs. Queen's.

Parties intermédiaires

A

Janvier, 26. — Toronto II vs. McMaster.
Février, 2. — McMaster vs. Toronto II.

B

Janvier, 25. — Queen's II vs. R.M.C.
Février, 1. — R.M.C. vs. Queen's II.
Février, 8. — Gagnants de B. vs gagnants de A.
Février, 15. — Gagnants de A. vs. gagnants de B.

UNIVERSITE LAVAL

CLUB DE HOCKEY

Les membres du club de hockey de l'Université Laval sont priés d'assister à l'assemblée annuelle, qui aura lieu demain, à 5 heures, à l'université. Les facultés de polytechnique de médecine et de droit voudront bien envoyer leurs délégués.

Par ordre, Gustave Lanctôt, secrétaire.

BILLARD

M. A. TABOT ELU PRESIDENT DE LA LIGUE CANADIENNE DE BILLARD

LE CLUB ST DENIS EST ADMIS

L'assemblée annuelle de la Ligue Canadienne de Billard a eu lieu samedi soir, sous la présidence de M. F. W. Johnson.

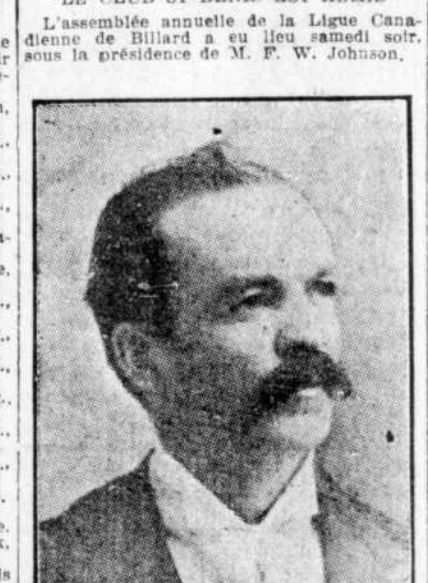

M. Arthur Talbot, qui a été élu samedi président de la Ligue Canadienne de billard.

Les clubs étaient représentés comme suit: Ottawa, M. A. Graham ; Québec, M. Arthur Talbot ; club St Denis, MM. A. Parent et J. Archambault ; Cercle St Denis, M. A. Guertin ; Cercle St Pierre, MM. l'échevin Giroux, A. Reid et G. Marois.

Le club St Denis a été admis membre de la ligue. L'assemblée a décidé que les équipes contestantes se composeront à l'avenir de quatre joueurs au lieu de deux, comme l'an dernier.

M. A. Talbot a été élu président, et M. J. Archambault, sec.-trésorier pour la saison prochaine.

La liste des parties sera composée après l'assemblée du club de la M. A. A. A. La saison promet d'être très intéressante.

M. Jos Archambault secrétaire-trésorier de la Ligue Canadienne de billard.

LE BILLARD A QUEBEC

Québec, 12. — L'ouverture officielle du club de Billard de Québec aura lieu samedi prochain à l'Auditorium, sous la présidence d'honneur de l'hon. M. Gouin. Les joueurs du Cercle St Pierre de Montréal feront la partie ce soir-là avec nos amateurs québecquois.

LIGUE CANADIENNE DE POOL

Le club National a remporté une belle victoire sur le club Caron, dans une partie de ligue jouée à la salle Mercier et Lahaise, vendredi dernier, gagnant par 71 billes.

SOMMAIRE :

Caron		National	
Rose	100	Buchanan	141
Dubois	100	Bérard	144
Ducharme	115	Lajoie	100
Bergeron	100	Masson	101
Total	415	Total	486

Plus fortes séries : Buchanan, 21, 15 ; Ducharme, 14; Bérard, 13 ; Masson, 13 ; Dubois, 12; Lajoie, 12; Rose, 12 ; Bergeron, 12.

Partie de ligue ce soir, entre les clubs Saint-Jean-Baptiste et Maisonneuve, à la salle Champagne, No 605 rue Sainte-Catherine, ville Maisonneuve.

Une partie de 50 billes pour un enjeu a été jouée vendredi soir entre J. Maheux et F. Labelle. Ce dernier fut battu par 8 billes.

LES QUILLES

LIGUE CANADIENNE DE QUILLES

CLUBS JUNIORS

PARTIES DU 7 NOVEMBRE

GRAND-TRONC

				Total.
S. Fabos	143	113	199	455
E. Thibault	159	156	167	482
E. Beaudoin	188	165	139	492
G. Bilodeau	137	189	115	441
P. McIntyre	189	181	173	543
J. Bannon	185	176	171	532
Total				2945

ROYAL CANADIEN

				Total.
A. Decelle	147	167	134	448
P. Madgin	170	158	136	464
E. Gauthier	173	160	177	510
W. Bean	170	199	152	521
J. Dumas	196	168	183	547
R. Malo	181	129	146	456
Total				2946

Majorité pour le Royal Canadien . . 1

Arbitres, P. Bougie, W. Roy.
Partie jouée chez le Grand-Tronc.

MAISONNEUVE

				Total
Bernier	136	132	129	397
Dompierre	160	153	153	466
Champagne	142	124	123	389
Labonté	157	128	124	409
Bayley	178	130	147	455
Lachance	154	137	143	434
Total				2550

BELLERIVE

				Total
Touchette	128	146	135	404
Choquette	143	135	172	450
Harel	163	141	160	464
Coutre	135	139	114	388
Geoffroy	162	205	169	536
Bourgeois	111	144	159	414
Total				2656

Majorité pour le Bellerive 106

Partie jouée chez le Bellerive.
Arbitre, J. A. Thériault.

SAINT-HENRI

				Total
Parent	143	159	128	430
Rhody	125	144	111	380
Duchesne	166	157	156	479
Longtin	137	175	140	452
Gareau	152	191	144	487
Masse	145	125	131	401
Total				2629

MANHATTAN

				Total
Plourde	165	140	171	476
Byarelle	192	133	173	498
Lapointe	172	158	137	465
Boudrias	150	165	185	500
Lassonde	131	154	179	464
Egan	139	170	149	458
Total				2861

Majorité pour le Manhattan 232

Partie jouée chez le Manhattan.
Arbitre, C. D. Legault.

Clubs	Gag.	Perd.	A jouer
Royal Canadien	3	0	17
Manhattan	2	1	17
Maisonneuve	2	1	17
Saint-Henri	1	2	17
Bellerive	1	2	17
Grand Tronc	0	3	17

T. SAINT-MARTIN, Sec.

LA RAQUETTE

ASSEMBLEE ANNUELLE DU CANADIEN DE ST HENRI

L'assemblée annuelle du club de raquette Le Canadien, de St Henri, aura lieu mercredi soir à la salle Boucher, angle des rues Notre-Dame et Rose de Lima. Tous les membres sont priés de se rendre à l'assemblée sans autre avis.

BARKER EST MECONTENT.

Nigel Barker, le coureur australien, dont la réputation se fit par sa défaite de Duffy, vient d'arriver en Angleterre après une longue traversée. Il vient de Grèce et compte tirer vengeance de Pilgrim et de Halswell. Il voulait venir à New-York courir contre Hillman, mais il changea d'idée après s'être fait battre en dix secondes par Morton à Liverpool.

LA FORTUNA

Le Roi des Cigares à 10c
Renvoyez les bandes pour prime de valeur.
N. B.—Chaque cigare est estampé.
GOULET FRERES, Montréal.
5,12,19,26 C

AVIS
Soyez Bien Habillé
En allant commander vos Habillements ou Pardessus chez le Tailleur Fashionable : : :
A. DESROCHES,
992 Rue St Laurent, près Roy
3,5,10,12- C

LUTTE

LE TENDRE PERRELLI CONTRE LE GENTIL PIETRO

STEURS PRATIQUE LE CATCH

Depuis si longtemps que Piétro brutalise ses adversaires sans trouver chaussure à son pied, il court bon risque, vendredi, de rencontrer l'homme qui va le mâter. Le jeu de Perrelli est justement ce qu'il lui faut, et le doux Bayonnais rencontrant le doux Italien, vont faire la rencontre la plus salée que l'on ait jamais vue. Ces deux athlètes sont charmants quelquefois, mais leur tempérament violent, et leur ambition sans bornes les poussent à des excès inqualifiables. Du reste tous deux sont capables de faire une lutte d'une rare beauté. Piétro est un artiste au gréco-romain, ses coups sont placés avec une adresse incomparable qui fait marcher le spectateur de surprise en surprise.

Perrelli est doué d'une vivacité prodigieuse. Ses mouvements ressemblent à ceux du chat tant sa souplesse est grande et sa rapidité incroyable. Sa musculature est très considérable, et quand il fait un effort, on voit ses muscles se rouler en pelotons sur ses membres.

LUTTEURS SANS PATIENCE

Si ces deux lutteurs pouvaient contenir leur tempérament, ils feraient une rencontre où brilleraient les plus beaux coups de lutte, et l'adresse la plus consommée. Mais Perrelli s'oublie vite, et Piétro s'emporte aussi rapidement.

Avec de pareils tempéraments, on peut s'attendre à voir de temps en temps l'ouragan déchaîné dans l'arène, les cordages emportés, les ruines semés sur le tapis.

ON DEMANDE UN ARBITRE

Plusieurs centaines de spectateurs blâmaient l'autre soir l'arbitre de n'avoir pas pu contenir Piétro ; or, en face de Piétro et d'un autre lutteur encore pire, l'arbitre va démissionner. Qui veut prendre sa place ?

Allons, les amateurs, ne venez pas tous ensembles.

Arbitrer cette rencontre sera un magnifique entraînement pour l'arbitre, qui devra travailler autant que les lutteurs, l'un séparant les deux autres.

Ce sera très amusant... pour ceux qui ne seront pas pris dans le tourbillon des deux lutteurs, mais l'arbitre, pauvre lui, gardera un mauvais souvenir de la rencontre du 16 novembre.

Allons, les amateurs, qui veut se sacrifier et arbitrer la rencontre Piétro contre Perrelli ?

STEURS APPREND LE STYLE LIBRE

Voyant que tout le monde recule devant lui au gréco-romain, Steurs pratique le style libre tous les jours, avec la ferme détermination de ne pas quitter l'Amérique avant d'avoir battu les champions américains dans leur genre, puisqu'ils ont peur d'essayer autrement.

Sa force prodigieuse lui sert immensément au genre libre. Aucun adversaire, parmi les champions américains est assez fort pour le tenir à terre. Il se lève debout avec un homme sur le dos, comme s'il n'y avait rien.

Il donne un hammer-lock avec une force irrésistible. S'il continue, les Américains ne seront que des enfants devant lui.

BASEBALL.

JENNINGS ET MURRAY QUITTERONT LA LIGUE DE L'EST.

Billy Murray, qui dirigeait le club Jersey City, de la ligue de l'Est, prendra la gérance du club Philadelphie (Ligne Nationale). Murray n'a jamais traîné en dernière division. Poli avec les arbitres, il a toujours su tirer parti de ses joueurs et, plusieurs fois, les a conduits au championnat, dans les ligues où il a figuré.

La ligue américaine a retenu les services de Hughey Jennings pour le club de Détroit. Il sera gérant du club après avoir bien conduit les Baltimore depuis des années. Jennings est une étoile, à l'arrêt et il connaît les moindres secrets du jeu et des joueurs.

CHEVAUX COUREURS

LES FOX HUNTERS A SAINT-JEAN

Les Fox Hunters se sont rendus samedi à Saint-Jean, par train spécial. Ils ont ensuite traversé à Saint-Jean d'Iberville, où ils ont poursuivi maître renard pendant trois heures. La course a été sans résultat, ce qui est dû au mauvais état du terrain. Il y eut deux légers accidents arrivés aux chevaux de MM. Andrew Shearer et Georges Slaughter, qui se déchirèrent sur la broche barbelée. Au nombre de ceux qui prirent part à la chasse, on remarquait : C. E. Delorme, A. F. Gingras, D. Raymond, A. Shearer, N. Gravel, L. H. Painchaud, Geo. Slaughter, J. A. Kaish, D. Dagenais, F. Judas, G. M. Murray, John Morris, J. A. DeJuaire, Jos. Rochon, Wm Kearney, H. Henderson, H. V. Henderson et autres.

A suivre sur la page 12

LES CHEMISES DE R. J. TOOKE
sont fabriquées pour les hommes qui aiment le confort parfait et apprécient une bonne valeur exceptionnelle
RUES ST JACQUES ET STE CATHERINE

LA PRESSE

MONTREAL, 12 NOVEMBRE 1906

LES RATELEURS DE FUMIER

La "Presse" a, lundi dernier, relevé un cas dérogatoire à la dignité du journalisme, lorsque certains adversaires, perdant les hommes de vue, livraient en pature au public cancanier des conjectures déplacées qu'aucune jeune fille respectable ne peut consentir à voir dans une gazette. L'"Evénement" et ses compères ayant certainement forfait à l'honneur, tout le monde s'attendait à des excuses . Rien de cela ; et il y a même un comble. Nos malfaisants confrères tombent à bras raccourci sur la seule personne qui n'est pas concernée dans l'incident : monsieur Dansereau, dont on déplore, pour la centième fois, la caducité. C'est, sans doute, un article de la nouvelle école de racheter une première déloyauté par une seconde. A quoi bon ces inutiles marronnages ? Ni les éloges, ni les critiques n'altèrent la quantité appréciable d'un homme qui peut remplir seulement la mesure à lui assignée, et qui ne voit aucune raison de se vanter du peu.

Ce que nous voulons constater une fois de plus, c'est le propos délibéré avec lequel on fait, en certains quartiers, descendre très bas une profession très élevée. Cet état de choses nous rappelle les paroles suivantes de M. de Villemessant, le fondateur du "Figaro" :

" Un journaliste en polémique avec un autre cherche avec soin si son adversaire n'a pas quelque plaie de famille, un parent éloigné qui a été au bagne pour le lui reprocher dans le débat. De pauvres diables QU'IL FAUT PLAINDRE, rien que pour faire monter la vente de leur feuille de quelques centaines de numéros, injurient à la journée des gens qu'ils ne connaissent pas et dont ils défendraient la cause pour un ou deux sous de plus la ligne ; ils ont fait enfin, DU JOURNALISME QUI AUTREFOIS ETAIT UNE VOCATION, UN SIMPLE METIER, ET QUEL METIER ! " (Mémoires d'un journaliste, 1876, page 157).

Puis à la page 288 :

" Hier, je causais journaux avec un haut fonctionnaire." — Quelle différence, me demanda-t-il, faites-vous entre un bon et un mauvais journal ? — Monsieur le ministre, lui répondis-je, si vous voulez que je l'établisse au moyen du "Figaro," vous serez pleinement édifié." Mon interlocuteur et moi, nous nous séparâmes sur ce propos, auquel je n'attachais pas une autre importance. Mais, ce que vous venez de me dire me révèle, tout le parti qu'on peut en tuer et me décide à fournir au haut fonctionnaire la démonstration qu'il m'a demandée.

" Dès lors, le plan du numéro que vous venez de lire était arrêté dans mon esprit ; le lendemain tous mes collaborateurs déjeunèrent à Enghien, et deux heures après ils rentraient à Paris, chacun avec le sujet de son article respectif, et la formule suivante comme critérium :

	Grammes.		Grammes
Mauvaise foi distillée.	50	Teinture de niaiserie.	11
Injures au vitriol.	18	Essence d'athéisme.	14
Extrait de socialisme.	13	Sublimé corrosif de tout pouvoir.	43
Elixir d'admiration mutuelle. . .	17	Ellebore.	7
Huile épurée d'amandes amères. .	49		

" Le soir même, le numéro était prêt à paraitre. Eh ! bien, je dois le dire, si rompu que je sois à ces prodiges d'improvisation, j'ai été presque épouvanté de l'aisance merveilleuse avec laquelle mes collaborateurs s'étaient assimilé, non seulement les théories, mais encore la manière de ceux qu'ils ont parodiés.

" C'est à croire que ces pastiches sont des oeuvres personnelles. Et, maintenant, supposez que nos rédacteurs avec leur talent, s'avisent de faire un journal monté à ce diapason, qu'arriverait-il ?

" Sans être prophète, on peut affirmer qu'au bout d'un mois d'une semblable propagande les citoyens les plus paisibles, les plus satisfaits du régime impérial prendraient un fusil et descendraient dans la rue."

Il et certain que le persifflage, la critique, la malice sont le genre le plus facile. Comme le dit de Villemessant : Qu ces gens-là sont à plaindre !

Monsieur Roosevelt, le Président des Etats-Unis, a développé cette thèse avec un tel succès qu'on lui attribue la défaite de M. Hearst, trop poussé à la vitupération. Voici ce qu'il disait dans un discours prononcé au mois d'avril :

" Vous vous rappelez la description que donne Bunyan, dans "Pilgrim's Progress," de l'homme au râteau, de l'homme qui ne pouvait regarder ailleurs qu'à ses pieds, son râteau à la main, de l'homme à qui l'on offrit une couronne céleste pour son râteau, mais qui ne pouvait pas regarder la couronne qu'on lui offrait et qui continua à gratter le fumier sur le plancher.

" Dans "Pilgrim's Progress," l'homme au râteau est donné comme exemple de ceux dont la vue ne se fixe que sur les choses charnelles au lieu de se porter sur les choses spirituelles. Il personnifie aussi l'homme qui, dans la vie, refuse avec persistance de voir ce qui est élevé et qui ne fixe des yeux avec un solennel sérieux que sur ce qui est vil et dégradant. Il est certainement nécessaire que nous n'hésitions pas de regarder ce qui est vil et dégradant. Il y a du fumier sur le sol et il faut l'enlever à l'aide du rateau, et il est des temps et des endroits où ce service est le plus nécessaire de tous les services qu'on peut rendre. Mais l'homme qui ne fait jamais autre chose, qui ne pense, ni ne parle, ni n'écrit d'autres choses que de ses exploits AVEC SON RATEAU, devient bien vite, non pas un aide pour la société, non pas un apôtre du bien, MAIS L'UN DES FACTEURS LES PLUS PUISSANTS DU MAL.

" Il y a, dans le monde politique, économique et social, bien des maux graves et il est d'urgente nécessité de leur faire la guerre. Il faut exposer et attaquer sans relâche tout homme mauvais, en politique ou en affaires ou dans la vie sociale. Je salue comme un bienfaiteur tout écrivain, tout orateur, tout homme, qui, dans la tribune, le livre, la revue ou le journal, sans pitié, sans douceur, fait cette attaque, pourvu toujours qu'à son tour il se souvienne qu'une attaque n'est utile que SI ELLE EST ABSOLUMENT VRAIE. LE MENTEUR NE VAUT PAS MIEUX QUE LE VOLEUR et si son mensonge prend la forme de la calomnie, il devient pire que le voleur. Une attaque mensongère sur un homme honnête est une prime à la fourberie et il en est ainsi d'un mensonge entaché d'exagération hystérique, même contre un méchant homme. Une épidémie d'attaques sans raison non seulement ne fait pas de bien, mais cause de bien grands maux. L'AME DE TOUT COQUIN EST HEUREUSE QUAND UN HOMME HONNETE EST ATTAQUE, et même quand un fripon est injustement attaqué.

" UNE TENTATIVE DE RETIRER UN PROFIT FINANCIER OU POLITIQUE DE LA DESTRUCTION D'UNE REPUTATION NE PEUT PRODUIRE QU'UN MALHEUR PUBLIC. Les attaques grossières sur une réputation, que ce soit de la tribune ou dans le journal, par la revue o upar le livre, créent un sentiment public morbide et vicieux et découragent profondément les hommes d'une sensibilité normale en même temps qu'elles tendent à les empêcher d'entrer au service du peuple à quelque prix que ce soit."

Qulques malheureux journalistes ne l'avoueront pas ; mais ils se reconnaitront tout de même dans cette formidable citation.

LE JEU

Constatant que le stock de la Compagnie des Chars Urbains a baissé de dix-sept points, au lendemain du très brillant rapport présenté à l'assemblée annuelle de la Compagnie des Chars Urbains, un de nos confrères se lamente et s'écrie :

" Sommes-nous en face d'un grand coup de Bourse ?

" Un grand nombre de gens vont se trouver ruinés par la dégringolade actuelle du "Street."

" Par qui, et pourquoi ? "

Qui sera ruiné ? évidemment pas ces fameux porteurs de bonne foi dont on parle les yeux pleins de larmes quand on veut défendre un mauvais coup.

Ces porteurs de bonne foi faisant, non une spéculation mais un placement, en achetant leur stock, peuvent contempler en toute sérénité la dégringolade du "Street" : leur dividende n'en sera pas affecté.

Il n'y a que les boursiers, les joueurs, les spéculateurs que cette baisse provisoire, factice, peut affecter. Or ces gens-là sont moins qu'intéressants ; ils sont dangereux pour les intérêts publics et privés.

S'ils étaient supprimés ; si, par exemple, dans l'affaire du gaz, le Conseil n'avait qu'à traiter avec les porteurs de bonne foi possédant complètement leur stock pour l'avoir entièrement payé en beaux deniers comptants on tomberait promptement d'accord.

Malheureusement ce sont les boursiers qui font la loi, mènent directement ou indirectement les négociations et les prolongent en vue de réaliser un certain nombre de coups de bourse, à la hausse ou à la baisse.

Débarrassées de cette engeance, la ville et les compagnies en arriveraient promptement à une solution : traité ou rupture. Si les choses traînent, c'est que certains bonshommes de notre Wall Stret ont intérêt à les faire durer et nous devrons attendre qu'ils soient repus avant qu'on dispose définitivement du Gaz ou de toute autre question pouvant être exploitée à la Bourse.

CHOSES ET AUTRES

Le carrosse des shériffs Crosby et Dunn, cette magnifique berline bleue à train rouge, au siège frangé d'argent que l'on vit à Paris, dans le somptueux cortège du l'ord-maire , présente un intéressant détail encore inédit et que les Parisiens sont loin de soupçonner.

Les deux lanternes d'argent doré qui ornent ce carrosse ont en effet appartenu à Napoléon Ier qui s'en servit pour ses voitures de gala. Dans un de ses voyages à Paris, elles furent acquises jadis par lord Elgin, celui-là même qui dota le "British Museum" des fameuses frises du Parthénon et de la pierre de Rosette.

Deux aigles aux ailes déployées surmontaient ces deux admirables pièces d'orfèvrerie. Les oiseaux, symboles de la puissance impériale furent enlevés avant que les lanternes ne fussent destinées à rehausser de leur éclat la pompe des cérémonies officielles d'outre-Manche.

Les cendres de Napoléon ont dû en tressaillir dans leur mausolée de marbre de l'hôtel des Invalides.

× × ×

On sait combien la soie, la vraie, celle qui provient de l'utilisation des cocons de vers à soie, rencontre de concurrence dans la fabrication de tissus fabriqués avec des fibres spécialement préparés, dont la matière première est la cellulose et qui se vendent sous le nom de "soie artificielle". La chambre de commerce de Digne (Basses-Alpes) s'est émue de cette situation qui crée un véritable danger pour la sériciculture. Elle vient de transmettre au Conseil général de ce département un voeu demandant qu'une loi soit votée pour "empêcher les fabricants de filés issus de la cellulose de désigner leurs produits sous le nom de "soie artificielle", cette désignation étant de nature à tromper les acheteurs qui veulent réellement acheter de la soie véritable."

× × ×

La trempe de l'or, de l'argent et du cuivre. — Nous donons la nouvelle telle qu'elle nour arrive par la publication "Work", et sans pouvoir en répondre personnellement. Un M. Z. F. Vaughn, de Los Angeles, en Californie, aurait trouvé un moyen d'obtenir une trempe parfaite des métaux ductiles en général; et particulièrement de l'or, de l'argent et du cuivre, pour lesquels son procédé donnerait de la dureté en augmentant l'homogénéité et la densité. Le tranchant fait d'un métal ainsi traité serait plus aigu que celui d'une lame d'acier, et serait également plus durable.

L'inventeur s'est mis à fabriquer des instruments de chirurgie en or trempé, spécialement des aiguilles hypodermiques, et les médecins et chirurgiens qui s'en sont servis les apprécient grandement, notamment à cause de la facilité avec laquelle on peut les stériliser et de l'impossibilité où ils sont de se corroder. Les aiguilles en particulier pénètrent dans les tissus avec une aisance remarquable. Pour le cuivre trempé suivant sa méthode (qui paraît résider dans le liquide, la solution qu'il emploie), il en aurait fait des ressorts non sujets à cette cristallisation qui se produit dans l'acier sous l'influence des vibrations répétées; ces ressorts auraient en outre,, plus d'élasticité et de force que les ressorts d'acier.

La densité que prendrait le cuivre trempé et le poli qu'on pourrait en conséquence lui donner, recommanderaient son usage pour des coussinets, où le frottement serait tout à fait négligeable et la surchauffe à peu près impossible.

× × ×

Un philologue belge vient de proposer, pour les omnibus automobiles un nom, le seul propre, le seul vrai, le seul exact! Ce nom, c'est polypolitautocinétharmomaxe, qui, étymologiquement, veut dire : voiture couverte se mouvant elle-même pour le transport des voyageurs en commun.

Pour une fois, savez-vous, c'est simple et joli, n'est-ce pas?

× × ×

On vient d'inaugurer, dans les quartiers riches de Londres, un nouveau système d'appel pour les voitures pendant la nuit. Deux petites lampes électriques sont suspendues au-dessus de la porte d'entrée des maisons, une rouge et une verte. On peut les allumer de l'intérieur par la simple pression d'un bouton. La lampe rouge appelle une voiture à quatre roues, la lampe verte appelle un "cab". Ce système remplace avantageusement les coups de sifflet strident que l'on entendait constamment résonner dans le silence de la nuit.

× × ×

L'anniversaire de la bataille de Trafalgar, 21 octobre, a été observé à Londres comme d'habitude. La base de la colonne que surmonte la statue de Nelson était ornée de fleurs et de festons de feuilles de chêne et une foule de curieux a circulé toute la journée, autour de la colonne. On y remarquait surtout une couronne de lichen, aux couleurs tricolores, entourée d'un crêpe noir qui portait cette inscription: "Condoléances à une nation amie à l'occasion de la perte des braves officiers et marins français du sous-marin le "Lutin," 16 octobre 1906."

Et c'est ainsi que se manifeste l'entente cordiale.

PIANOS DANS LA PARTIE EST

A nos amis Canadiens-Français qui habitent la partie est nous mentionnerons la succursale de la partie est, angle des rues Ste Catherine et St Hubert. Ce magasin est administré par M. Maynard aidé de M. O'Reilly, deux vendeurs Canadiens bien connus. Un bel assortiment de pianos Chickering; Heintzman & Co., Warmwith et Lindsay, toujours en magasin. Vous êtes tous les bienvenus. C. W. Lindsay, Limited. 8-2

DONAT GAREAU- DENTISTE

998 St Denis, Montréal. Tél. E. 3431. 155—ned

LA NOURRITURE DES CHEVEUX

Vos cheveux n'ont pas assez de vigueur, c'est parce qu'ils sont malades. Le bulbe du cheveu ne fonctionne pas bien. Vos cheveux dépérissent lentement ! Pourquoi ne pas les nourrir immédiatement! Donnez-leur une bonne nourriture—la Vigueur pour les Cheveux d'Ayer. Elle arrête la chute des cheveux, nettoie le cuir chevelu et détruit les pellicules. Une petite application fait souvent beaucoup de bien au cheveu et au cuir chevelu.

yw J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

C'est peut-être le Savon que vous employez

N'attribuez pas votre mauvais teint aux intempéries. Les mauvais savons font plus de tort à votre teint que tous les vents froids. Les forts alcalins et les graisses animales détruisent toute l'huile naturelle de la peau —ils rendent la peau sèche et rude et la font se gercer facilement.

Savon J.R. pour Bébés

L'huile de palmier pure, l'huile d'olive et la glycérine protègent la peau contre le froid et la conservent douce et veloutée.

Il est indispensable pour toutes les femmes qui apprécient un beau teint — un luxe pour le bain — et le meilleur pour les bébés.

Chez tous les pharmaciens.

DRYSALTERS, Limited, Fabricants. WATSON JACK & COMPANY, Agents Vendeurs Généraux, Montréal.

RADWAY'S READY RELIEF

RHUMATISME, SCIATIQUE

Eloquent témoignage du commissaire d'émigration, l'hon. George Starr, relativement à l'efficacité de Radway's Ready Relief dans un cas de rhumatisme sciatique.

Van Ness Place, New-York.

Dr Radway—Votre Ready Relief a eu sur moi un effet merveilleux. Depuis 8 ans j'ai eu de fréquentes et sévères attaques de rhumatisme s'étendant parfois des régions lombaires aux chevilles et quelquefois aux membres inférieurs. J'ai alors essayé tous les remèdes qui m'étaient recommandés par les sages et les fous, espérant y trouver du soulagement mais rien n'y fit. J'ai essayé diverses espèces de bains, de massages, applications de liniments trop nombreux pour que je les mentionne, et des ordonnances des plus éminents médecins; mais rien ne me soulagea. Au mois de septembre dernier, un ami qui avait souffert comme moi me décida à essayer votre remède. Je subissais alors une crise des plus douloureuses. A ma grande surprise, je me sentis soulagé dès la première application, le bain et le massage des parties malades ayant répandu dans les membres une douce chaleur due à Ready Relief. En peu de temps la douleur était complètement disparue. Malgré quelques légères attaques périodiques, quand vient un changement de température, je sais maintenant comment guérir. Radway's Ready Relief est mon ami. Je ne voyage jamais sans en avoir une bouteille dans ma valise. Bien à vous, George Starr. Depuis plus de 50 ans un remède efficace contre les douleurs et les maux de toutes sortes.—RADWAY & Co., Ltd., Montréal, Can. (5) k

HUILE D'OLIVE ADOLPHE PUGET

D. MASSON & CIE, SEULS AGENTS, MONTREAL ET TORONTO.

By Appointment to H.M. King Edward VII.

EAU DE TABLE FRANCAISE NATURELLE MOUSSEUSE

perrier

L'EAU POTABLE IDEALE POUR ETRE EMPLOYEE DANS Les FAMILLES CANADIENNES

CHAQUE BOUTEILLE EST REMPLIE A LA SOURCE DANS LE SUD DE LA FRANCE ET N'EN CONTIENT QUE LE PUR GAZ NATUREL.

Un breuvage délicieusement rafraichissant, pure ou avec une tranche de citron.

Essayez la "Perrier" avec votre Whisky, Cognac ou Vin.

La "Perrier" n'est pas une eau saline ; sa faible minéralisation est grandement appréciée par les dames.

THE LEEMING MILES CO., Montréal, livrera gratuitement à Montréal ou Toronto, une boite échantillon de 3 grandes et 3 demi-bouteilles sur réception de 85 cents, ainsi qu'une brochurette descriptive contenant Analyse, etc. Adressez Dépt. P. R. (2)

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Violons, Violoncelles, Flutes, Clarinettes, Cornets, Trombones, Basses, etc., *aux prix du gros.*

EDMOND HARDY, 38 rue Notre-Dame Ouest. 303-1j n

Pabst Blue Ribbon

La Bière de Qualité. 291-n

Munderloh & Co

61 ST SULPICE

POUR TOUTE CHOSE ELECTRIQUE

ad

AVIS

La vente considérable du Vin St-Michel, ayant donné lieu à de nombreuses

Contrefaçons

nous tenons à prévenir le public, que ce célèbre tonique ne se vend jamais au gallon mais en

Bouteilles Seulement.

La vignette ci-dessous représente le Vin St-Michel tel qu'importé par nous directement du vignoble du comte de St-Michel à Bordeaux, France.

FAC-SIMILE DE LA BOUTEILLE

Et afin d'éviter les nombreuses

Imitations

exigez que les bouteilles soient revêtues de l'étiquette ci-dessus, et que le bouchon étampé

Vin St-Michel

soit recouvert d'une calotte de paille de maïs, retenu par un ruban auquel est suspendu la Médaille de St-Michel.

BOIVIN, WILSON & CIE.,

AGENTS GÉNÉRAUX, - - - MONTRÉAL.

EASTERN DRUG CO.,

14 Fulton Street, - - - - - - - Boston.

Agents pour les Etats-Unis.

Pourquoi Pas?

Il y a un moyen bien facile, Messieurs, d'avoir toujours de bons habits. Quand vous allez chez votre tailleur exigez que les étoffes de vos vêtements soient des

Serges Blenheim — ou — Yotsman

Cela ne vous coûtera pas plus cher ni à votre tailleur, et vous serez certains de la qualité de vos complets. Ce sont les meilleures serges sur le marché.

A. McDougall & Cie,

Seuls Propriétaires.

293—1,M,v-n

Plumes d'Autruche, Boas en Plume, Etoles en Plume, etc.

Magnifiquement nettoyés, frisés et teints ou refaits. Nous avons importé tout spécialement des ouvriers pour ce travail important.

British American Dyeing Co.

Bureaux et agents par toute la ville.

7 téléphones. 7,9,12

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Avis aux Entrepreneurs

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos : "Soumission pour ateliers", seront reçues à ce bureau jusqu'à la 16ième heure, lundi, 10 décembre, 1906, pour la construction et l'érection d'ATELIERS DE LOCOMOTIVES dans la cour du chemin de fer Intercolonial, à Moncton, Nouveau-Brunswick.

Les plans et devis des travaux pourront être vus et après cette date, au bureau de l'ingénieur en chef du département des chemins de fer, Ottawa, au bureau du gérant général des chemins de fer du gouvernement, Moncton, N. B., et du bureau de l'ingénieur surintendant des canaux de la province de Québec, No 2, Place d'Armes, Montréal, où l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Dans le cas des compagnies doivent être inscrits les signatures actuelles du nom au long, la nature de l'occupation et l'endroit de résidence de chaque membre d'icelle, et en plus un chèque accepté par une banque pour la somme de $30,00, doit accompagner la soumission, ce chèque doit être fait à l'ordre du Ministre des chemins de fer et des canaux, et sera confiqué si le soumissionnaire refuse d'exécuter le contrat suivant les conditions spécifiées dans l'offre soumise.

Les chèques ainsi envoyés seront retournés aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

L. K. JONES,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 9 novembre, 1906.

Les journaux insérant cette annonce, sans l'autorisation du département, ne seront pas payés. 9—5

CIMENT de PORTLAND BRIQUES PRESSEES ET COMMUNES CHAUX

Le meilleur endroit en ville

STINSON - REEB BUILDER'S SUPPLY CO.,

LIMITED

188 William, Montréal.

Phones—Main 1185—3874.

300—1,1,s,n

Common Sense Détruit

rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto Canada. 143-n

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

STADIUM

"LE PATINOIR LE PLUS BEAU ET LE MIEUX MENAGE DE L'AMERIQUE" a dit le Professeur Albert Waltz qui a eu l'occasion de faire l'inspection de tous les rinks.

PATINAGE AVEC MUSIQUE, MATINS, APRES-MIDI et SOIRS

"SIMONS" Toute cette Semaine à 3 et 9 p.m.

Directement de New-York Le Roi de la Roulette.

Patins Légers, Parquet Parfait, Eclairage Magnifique, Personnel Poli.

NOTA—Nous ne croyons pas devoir chauffer le Patinoir proprement dit, vu que nous avons de grandes chambres bien chauffées pour Dames et Messieurs, qui maintenant peuvent patiner avec leurs chapeaux.

PATINEURS ET SPECTATEURS ADMISSION 10c

PATINOIR A ROULETTES DULUTH Ave Duluth et rue St Urbain

Le seul patinoir de Montréal qui soit chauffé

Le jeudi 15 novembre, concours pour décider quelle est la meilleure patineuse sur toute la ligne. L'assistance décidera.

Courses 17 novembre, samedi, 1 et 3 milles entre amateurs, ½ mille à reculons.

ON PATINE TOUS LES JOURS. ENTREE 10c.

9-4

Théâtre National Français—Coin Ste Catherine et Beaudry. Tél. Bell Est 1736. Tél. Marchands 920. Matinée tous les jours. Semaine du 12 novembre: "GISMONDA." Mise en scène du Théâtre Sarah Bernhardt. Décors grandioses de Garand et Ritchot. Magnifiques costumes de la Maison Ponton. Prix: Matinées, 10c, 15c, 25c, 30c. Soirées, 10c, 25c, 50c, 40c, 50c. Semaine prochaine: LA REINE DES LIONS. 9-3

Théâtre des Nouveautés Comédie-Française Tél. Bell Est 1985.

Semaine du 12 Novembre

"L'ETRANGERE"

Pièce en 5 actes par A. Dumas fils. Intermèdes lundi soir. Jeudi, 15, bénéfice de l'Union Belge de Montréal. Matinée samedi.

Semaine prochaine: "SAPHO". 9—6

Quimetascope—Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm. Semaine du 12 Nov. Reouverture. Vues Animées et Chansons Illustrées—2 représentations par jour, après-midi à 2½ hrs; soir à 8½ hrs. Prix populaires: 10c, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 35c. Aux matinées 500 des meilleures sièges à 10c pour dames et enfants. 9-6

NATIONAL BIOGRAPH. Salle Bourget A Sainte-Cunégonde, 3114 rue Notre-Dame, entre les rues Dominion et Vinet. Représentation de photographies animées, 2 fois par jour. Spécialement pour cette semaine, GRANDE BATAILLE BRITON-NELSON. Tél. Main 2655. 9-6

Association des Hôteliers de la Province de Québec

L'assemblée annuelle pour les élections des officiers de l'ASSOCIATION DES HOTELIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC aura lieu à Québec, à l'hôtel King Edward, rue Desjardins,

LE 14 NOVEMBRE.

Les hôteliers ne faisant pas encore partie de l'Association sont invités d'une manière spéciale à y assister à cause de l'importance des questions qui y seront étudiées en vue de la session prochaine.

IL Y A REDUCTION SUR TOUS LES CHEMINS DE FER POUR LES HOTELIERS SE RENDANT A LA CONVENTION A QUEBEC, LES 13 ET 14 NOVEMBRE. AVEC RETOUR LE 15. 8—2 E

PROFESSIONNEL

Dr Arthur Beauchamp

CHIRURGIEN-DENTISTE

168 St Denis. Tél. Bell Est 3549

Vis-à-vis l'Université Laval.

VENGEANCE D'IVROGNES

ILS VOLENT LA VOITURE D'UN EPICIER, QUI AVAIT REFUSE DE LEUR VENDRE DE LA BOISSON.

Samedi soir, deux individus se présentaient à l'épicerie J. A. Mercier, coin des rues Lagauchetière et St Timothée, pour se procurer de la boisson; mais voyant qu'ils étaient en état d'ébriété, le commis refusa de se rendre à leur demande. Pour se venger de ce refus, les deux individus, au sortir de l'épicerie, s'emparèrent de la voiture de livraison de M. Mercier et s'enfuirent au grand galop du côté du port.

Vers deux heures après minuit, un constable du port trouva la voiture en travers d'une des voies du Pacifique, prête à se faire démolir par le premier convoi. Le policier, heureusement, sauva l'attelage en donnant le signal à une locomotive qui arrivait à toute vapeur, et la voiture fut ensuite remise à son propriétaire, hier matin.

FEU MLLE L. GARIEPY

A l'église Saint-Jacques ont eu lieu, samedi matin, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis les funérailles de Mlle Leetitia Gariépy, fille de feu Joseph Gariépy, décédée le 8 du courant, à la demeure de sa mère, No 394 rue Ontario.

Dans le cortège funèbre on remarquait MM. Dr V. Lévesque, échevin; Dr Gervais, H. DeFoye, Jules Gingras, F. Mayrand, L. Benoit, Arthur Gingras, D. A. Masse, M. Brien, etc., etc.

Le service funèbre fut célébré par M. l'abbé Guibert, P. S. S.

Un grand nombre d'offrandes de fleurs, de messes et de bouquets spirituels ont été déposées sur la tombe de la regrettée défunte.

Feu Mlle Gariépy laisse sa mère et deux soeurs. Douée de riches qualités de l'esprit et du coeur, elle était estimée de tous ceux qui la connaissaient. Aussi sa fin prématurée suscite-t-elle de vifs regrets.

A la famille de la chère disparue nous offrons nos sincères condoléances.

BANQUE PROSPERE

Les autorités de la banque Nationale, dont le bureau-chef est à Québec, viennent d'ouvrir deux nouvelles succursales, l'une à Matane, comté de Rimouski, sous la gérance de M. J. E. M. Robert, et l'autre, à Trois-Rivières, sous la gérance de M. R. O. Gilbert.

URITINE

guérit en 2 jours la difficulté et même l'impossibilité absolue d'uriner. Dr R. Prudhomme, pharmacien, 1024 Boul. St-Laurent, près rue Roy. 1-j-n.

GIN KIDERLEN

Reconstituant par excellence! Lorsque vous avez le coeur malade et tout le système accablé par une fièvre intense, un bon verre de Gin Kiderlen de Hollande vous fera transpirer et vous ramènera à l'état normal. (9) r

UNE FOURNEE D'ACCIDENTS

Napoléon Chartrand meurt après avoir été tamponné par un convoi.

AUTRES ACCIDENTS

Un bambin de dix ans a les deux jambes coupées par un convoi et une dame a le pied amputé

MORTS SUBITES

Les journées de samedi et de dimanche ont été bien remplies par les ambulanciers des hôpitaux principaux de la ville.

Le coroner a aussi été informé du résultat tragique de plusieurs accidents.

Un nommé

NAPOLEON CHARTRAND

âgé de 39 ans, domicilié au No 434 rue Letourneux, est décédé à l'hôpital Notre-Dame, vers deux heures, hier matin, succombant aux suites d'un accident de chemin de fer.

Samedi après-midi, Chartrand était tamponné par une locomotive du Pacifique Canadien, dans les cours de cette compagnie, à Hochelaga.

Amis d'urgence à l'hôpital Notre Dame, Chartrand fut entouré de toutes sortes de soins, mais il expirait hier matin.

Le défunt était natif de la Rivière Noire et il exerçait le métier de machiniste. Il laisse une épouse et deux enfants, deux garçonnets, âgés respectivement de treize et de dix ans.

M. le coroner McMahon tiendra une enquête aujourd'hui au sujet de cette mort.

—M. le coroner a aussi été informé de la mort subite de

JENNIE BUTLER,

à la prison des femmes, vendredi après-midi.

La défunte a succombé à une hémorragie de poumons. Jennie Butler était âgée de 45 ans et avait à son crédit une carrière assez mal remplie.

Jennie a été l'une des pensionnaires les plus assidues de la prison de la rue Fullum.

—Mercredi dernier, un matelot du steamer "Canada", un nommé

MATTHEW McATEAR,

faisait une chute à fond de cale, en réintégrant son navire.

McAtear est décédé samedi, à l'Hôpital-Général, où on l'avait transporté d'urgence.

Une autre mort subite a aussi été signalée au coroner, celle d'une

DAME JOSEPH CARRIER,

domiciliée au No 117 rue Amherst.

La défunte a succombé à une maladie de coeur.

Un nommé

JAMES BANCROFT,

de la rue Resther, No 95, est aussi décédé à l'Hôpital-Général samedi, des suites d'une chute de tramway dont il avait été victime, le 9 octobre dernier, au coin des rues Sainte-Catherine et Dorion.

Le coroner fera aussi une enquête à ce sujet.

Un bien pénible accident, dû à une déplorable imprudence est survenu samedi après-midi à un bambin de dix ans, le petit

LAWRENCE RUPP,

qui demeure avec sa famille au No 235 rue Knox, à la Pointe Saint-Charles.

Le garçonnet se promenait avec des petits camarades, sur la voie du Grand-Tronc, vis-à-vis l'aqueduc à la Pointe Saint-Charles, lorsqu'il s'avisa de grimper sur un train de fret qui venait d'être mis en mouvement.

Comme résultat le malheureux imprudent dégringola entre deux wagons et eut les deux jambes amputées par le train.

L'enfant est actuellement à l'Hôpital-Général dans un état précaire.

UNE DAME WHITE

âgée de 56 ans, domiciliée au No 96 rue DeLorimier, a eu le pied droit mutilé par un tramway, samedi après-midi au moment où elle traversait la rue Sainte-Catherine, à l'angle de la rue Delorimier.

Mme White est actuellement à l'hôpital Notre-Dame, dans un état précaire.

DEUX NOBLES SE FONT MOINES

Berlin, 12. — Deux membres de l'aristocratie berlinoise, après une carrière très mouvementée, viennent d'entrer dans les ordres ecclésiastiques.

L'un d'eux, le comte Spreti, appartient à la famille royale de Bavière. Par suite d'un scandale qui fit du bruit dans les cercles militaires européennes, il fut disgracié par l'empereur et devint savant écuyer de cirque.

Spretti a renoncé au monde, il y a quelques semaines, et il a pu entrer dans un monastère de Bavière.

L'autre est le baron Alvensleheim. Ayant perdu sa fortune aux cartes, il quitta le pays, changea de nom et se fit jockey. Il mena cette vie pendant cinq ans. Ces jours derniers, il prit, à la surprise de ses quelques amis la résolution de s'enfermer dans un monastère. On ne le crut point d'abord, mais on se rendit bien vite à l'évidence, lorsqu'on apprit la nouvelle extraordinaire qu'il était entré dans l'ordre des Franciscains, en Italie.

AU PENITENCIER POUR DEUX ANS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 12 — Joseph Bernard, arrêté à Saint-Guillaume de Drummond, par l'huissier Jules Wingender, sous l'accusation de vol de fourrures et autres effets, a comparu vendredi, devant M. le juge V. B. Sicotte et a été condamné à deux ans de bagne aux travaux forcés.

"THREE SWALLOWS"

Le Whiskey Irlandais "Three Swallows" de Sir John Power and Son, Limited Célèbre depuis plus d'un siècle. Du plus haut degré de pureté Recommandé par la profession médicale parce qu'il est particulièrement "sec".

Distillateur de Sa Majesté le Roi.

257—ljn—w

LES VOYAGEURS DE COMMERCE

M. E. D. Marceau est élu président de cette puissante association

A L'UNANIMITE

C'est la deuxième fois qu'un Canadien-français est appelé à ce poste important.

AUTRES OFFICIERS

Pour la deuxième fois depuis sa fondation, la puissante association de voyageurs de commerce a élu à l'unanimité un Canadien-Français comme président. Cet honneur a été conféré,

M. E. D. Marceau, élu à l'unanimité président de l'Association des Voyageurs de Commerce.

cette année, à M. E. D. Marceau, chef de l'importante maison de thés et cafés de ce nom.

C'est la deuxième fois que M. Marceau a les honneurs d'une élection à l'unanimité des membres de l'association. L'an dernier, à pareille époque, il était élu vice-président par acclamation. Ces deux élections consécutives démontrent bien en quelle haute estime le nouveau président est tenu par ses confrères.

Le premier Canadien-Français qui a occupé la position de président de l'Association,

M. John Paterson, élu par acclamation vice-président de l'Association des Voyageurs de Commerce.

a été l'honorable J. D. Rolland, C. L.

L'assemblée annuelle de l'Association a eu lieu au Bord of Trade, samedi après-midi, sous la présidence de M. Fred L. Cains, qui a déclaré que le rapport des opérations, tel que soumis par les directeurs, est des plus satisfaisants. Un grand nombre de nouveaux membres ont été inscrits durant l'année et l'état financier de l'Association est des plus florissants.

Le rapport ayant été lu et approuvé, on procéda aux élections des officiers.

Le président, par courtoisie, et voulant consacrer le bon principe de l'entente qui doit exister entre les membres anglais et canadiens-français de cette puissante organisation, s'est gracieusement effacé pour permettre l'élection d'un Canadien-Français.

M. E. D. Marceau a alors été déclaré élu à l'unanimité. Les autres officiers élus par acclamation sont: M. John Paterson, vice-président, et M. Robert C. Wilkins réélu comme trésorier, position qu'il a occupée avec tant d'avantage pour l'association depuis quelques années.

Ont été mis en nomination pour les positions de directeurs: MM. A. J. Brown, E. E. Guilbault, J. T. McBride, T. J. Parkes, G. W Prescott, James Robertson et S. D. Stewart. Le scrutin sera fermé le 14 décembre, et le résultat sera annoncé le 15 décembre à l'assemblée qui sera tenue à la salle Karn.

M. Marceau a été l'objet de chaleureuses félicitations de la part de ses confrères, à l'occasion de son élection, et tous sont assurés que, sous son habile direction l'association continuera de marcher de succès en succès.

M. Marceau, le nouveau président, est né à Saint-Michel de Bellechasse, le 8 décembre 1860, du mariage de Damase Marceau et de Geneviève Bertrand.

Après un brillant cours d'études commerciales au collège de Saint-Thomas de Montmagny, il entra à l'emploi de la maison Reid, Murdock et Fisher, de Chicago. En 1886, il acceptait une position comme voyageur de commerce à la maison Chaput et fils, emploi qu'il a conservé pendant treize ans. Pendant quatre ans, il a été l'associé de cette maison, et depuis sept ans il dirige avec tout le succès que l'on sait l'importante maison qui porte son nom.

Nos félicitations au nouveau président.

AFFAIBLIE PAR LES HEMORROIDES SAIGNANTES

Le médecin ne lui donnait plus qu'un mois à vivre. Elle est radicalement guérie par

L'ONGUENT du Dr CHASE

La jeune fille dont il est question dans la lettre plus bas était presque aux portes du tombeau à la suite d'hémorroïdes saignantes. Elle avait perdu tant de sang qu'elle était pâle comme une morte et elle pouvait à peine marcher.

Son médecin essaya en vain de la guérir et finalement il ne lui donnait plus qu'un mois de vie à moins qu'elle ne se soumit à une opération chirurgicale dispendieuse avec ses risques et ses souffrances.

Heureusement on essaya l'ONGUENT DU Dr CHASE et elle fut radicalement guérie. Non seulement ses douleurs disparurent, ses forces revinrent et ses joues reprirent leurs couleurs de santé.

Madame W. Valcourt, Saint-Simon de Yamaska, Qué., écrit:

"Ma fille a été radicalement guérie des hémorroïdes internes et saignantes après avoir fait usage d'une boîte et demie de l'ONGUENT DU Dr CHASE. Elle devint si faible à la suite d'hémorragies qu'elle pouvait à peine marcher. Elle était aussi pâle qu'une morte. Le médecin ne lui donnait plus qu'un mois à vivre à moins qu'elle ne se soumît à une opération chirurgicale. Elle refusa et l'emploi de l'ONGUENT DU Dr CHASE lui donna une guérison complète. Elle a engraissé, ses couleurs sont revenues et nous sommes des plus reconnaissants pour sa guérison."

Généralement on considère les hémorroïdes plutôt ennuyeuses et souffrantes que dangereuses; cependant, plus d'une vie a été fauchée à la suite de cette horrible maladie. Les hémorroïdes saignantes sont surtout fatales par la grande quantité de sang qu'elles font perdre.

L'ONGUENT DU Dr CHASE est un remède sûr et garanti, contre toutes les formes d'hémorroïdes. (12)

IL RECLAME $10,000

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 12 — La cause de Jackson Robert vs la Compagnie de chemin de fer Quebec Southern a été appelée samedi, en Cour Supérieure, devant M. le juge Demers.

Robert, employé comme serrefrein à la Cie du Q. S. R., travaillait à accoupler un wagon de marchandises avec un tender, lorsqu'il se fit broyer la jambe gauche par cette dernière voiture qu'une locomotive venant à reculons frappa subitement. C'est le 4 janvier dernier que l'accident est arrivé.

La jambe du blessé a dû être amputée quelques jours plus tard.

Les prétentions de la demande—niées naturellement par la défense,—sont les suivantes: La locomotive allait à trop grande vitesse et les freins automatiques étaient en mauvais état. Robert n'avait pour vivre que son salaire et il réclame du Q. S. R. pour tel accident, la somme de $10,000.

FETE A UN JOURNALISTE

M. N. McTavish quitte Montréal pour Toronto.

Le "St Lawrence Hall" a été, samedi soir, la scène d'une joyeuse soirée à l'occasion du départ de Montréal de M. Newton McTavish qui s'en va à Toronto prendre la direction du "Canadian Magazine."

Le banquet était présidé par M. A. Mosher et la plupart des journalistes anglais de Montréal étaient présents.

Au nom de ses confrères, M. F. Slack, président du club de la presse, a offert à M. McTavish une magnifique carafe en verre coupé monté en argent et plusieurs discours ont été faits qui ont dû faire rougir la modestie du héros de la fête.

M. McTavish est parti hier soir pour Toronto.

UN CHEMINEAU PEU COMMODE

Il enfonce les portes pour savoir dans quelle ville il est.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Buckingham, Qué., 12. — Vers une heure et demie du matin, dimanche, un chemineau a jeté la terreur chez quelques citoyens de la rue Dorchester. Mme Ferdinand Blais, qui couchait seule chez elle, avec sa fille, Geneviève, (M. Blais étant en voyage) fut éveillée soudain par le bruit d'une porte qui s'ouvrait. Elle courut à l'escalier et aperçut un individu à mine suspecte qui venait de s'introduire chez elle. Aux cris qu'elle poussa pour réveiller sa fille, l'homme demanda dans quelle ville il était et chez qui il était. Ce n'est qu'après avoir ainsi parlementé assez longtemps qu'il se décida de sortir au moment où Mme Blais allait appeler à l'aide. Jusqu'à vers cinq heures du matin l'individu que Mme Blais et sa fille surveillèrent, alla frapper à toutes les portes voisines essayant de forcer l'entrée et finalement disparut à la grande satisfaction des deux femmes, plus morte que vives. Malgré les recherches l'homme n'a pas été revu.

$2,000 EN FUMEE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 12. — Vendredi soir, un incendie a consumé une grange appartenant à M. Honorius Laprade, de Saint-Joseph. Plusieurs instruments aratoires, ainsi qu'une vache et toute la récolte de l'année, ont été détruits par le feu.

Les pertes s'élèvent à environ deux mille dollars. Pas d'assurance. L'origine du feu est inconnue.

NOUVELLE MANUFACTURE A SOREL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 12. — Le local de la "Ideal Mfg Co." à Saint-Joseph, sera désormais occupé par la "Montréal Shirt & Overall Co.", qui ouvrira une manufacture de chemises et de salopettes. Un bon nombre de femmes et de jeunes filles seront employées à cet établissement, qui aura pour gérant M. J. E. Senécal.

LE DESASTRE DE LA TUQUE

UN VERDICT OUVERT EST RENDU PAR LE JURY DU CORONER.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 12 — Samedi matin, vers neuf heures, ont eu lieu des enquêtes sur les cadavres de la tragédie de la Tuque.

La première fut celle de Biase Petta, le contremaître.

Le Dr C. Chiaramanne, secrétaire du consulat italien, de Montréal, servait d'interprète.

M. Georges Parent, avocat, assistait dans l'intérêt des entrepreneurs.

Le premier témoin entendu est Edward Putner. Il connaissait le défunt Biase Petta, qui travaillait comme contremaître pour le compte d'O'Brien et Fowler, sur l'embranchement de la Tuque. Il faisait les ouvrages ordinaires. Lundi dernier, vers cinq heures et demie, il était à vider une mine, dans une coupe, quand tout à coup la dynamite fit explosion "Je n'étais pas présent à ce moment, dit-il, et je ne sais pas comment c'est arrivé. Après l'explosion je me suis rendu sur les lieux et j'ai vu deux cadavres."

LE DEUXIEME TEMOIN

fut Giavanni Gotto, un des blessés de l'explosion, qui a dit: "Je travaillais avec le défunt, lundi soir dernier. Nous étions sept en tout et tous Italiens. Le défunt était notre contremaître. J'étais allé chercher des outils pour le défunt, quand on arrivait à lui, je me suis aperçu qu'il vidait un trou de mine, qui n'était pas parti avec les autres. Au même instant l'explosion se produisait, je perdis connaissance, et je n'eus plus connaissance de rien ensuite. Je n'ai appris que la nuit suivante la mort des défunts."

Bocchi Luigi, Vincenzo Nule, et Elpidio Bracalenti disent: "Nous travaillions tous les trois avec le défunt, lundi dernier. Nous corroborons les témoignages de nos compatriotes donnés précédemment. Nous n'avons pas assez d'expérience dans ce genre d'ouvrage, pour dire si le fait de mettre de l'eau chaude pour dégeler la dynamite, a pu faire éclater cette cartouche.

C'est l'usage de mettre de l'eau chaude pour dégeler la dynamite qui n'a pas éclaté par les moyens ordinaires, et pour l'enlever du trou de mine."

JOS. MIGNAC

dit ensuite: "Je considère dangereux d'employer de l'eau chaude ou une cuiller en métail pour décharger un trou de mine. Des instructions que nous avons sur les boîtes de dynamite, nous disent de ne jamais essayer de vider un trou de mine, quand la cartouche n'est pas partie, mais plutôt d'en mettre une autre et de la faire partir.

Dr C. B. CAMERON

dépose et dit: "J'ai donné mes soins au défunt, après l'accident. Il avait un poignet cassé et le ventre perforé à plusieurs endroits. Il avait sa connaissance. Comme nous n'avions pas de place propice là, j'ai cru devoir le transporter à Québec. Il est mort en chemin d'une hémorragie résultant de l'accident."

Après quelques minutes de délibération, les jurés ont rendu le verdict suivant: "Mort d'hémorragie et de blessures internes causées par l'explosion d'une cartouche de dynamite, que le défunt essayait de retirer d'un trou de mine, alors qu'il travaillait pour le compte de O'Brien et Fowler."

Subséquemment eut lieu l'enquête des deux autres victimes.

Les mêmes dépositions furent lues et le verdict suivant fut sendu:

"Que les défunts Nicolas Antimacci et Giuseppe Annuzelli, sont morts de fractures générales, étant tués par les éclats d'une mine alors qu'ils travaillaient pour le compte de O'Brien et Fowler. Les jurés croient que les contracteurs devraient être plus sévères dans les ordres qu'ils donnent à leurs employés afin que de semblables accidents puissent être évités à l'avenir."

L'EXECUTION DE McCRAW

Elle aurait lieu le 27 janvier 1907

Québec, 12 — La date de l'exécution de Wallace McCraw, trouvé coupable du meurtre de Percy Slater, à la Grande Anse, a été fixée au 27 janvier prochain, par la Cour du Banc du Roi, siégeant en Appel.

Le juge avait condamné le prisonnier à être pendu le mois prochain, mais son avocat a demandé la permission d'en appeler pour un cas réservé au Conseil Privé et bien que les juges n'aient pas rendu jugement sur cette motion, ils ont reculé la date de l'exécution et la reculeront peut-être encore si la motion de la défense est accordée.

LA GARDE DU KOENIGSBERG

Berlin, 12. — Après la farce de Koepenck, la garde du palais de Koenigsberg s'est encore fait jouer en présentant les armes à une lunatique, qui se disait princesse.

Au château de Koenigsberg s'est présentée une femme âgée, très bien mise, qui déclara à la garde qu'elle était la princesse Charlotte de Mecklenburg, tante du prince Friedrick Whelhelm de Prusse, demeurant à Koengsberg.

Aussitôt les sentinelles présentèrent les armes, tandis que la garde composée de vingt hommes sonnait le rappel. La "princesse" déclara au sergent désirer voir son neveu, mais comme le prince était absent, elle s'assied sur une chaise qui était à la porte. La police s'aperçut que la soi-disant princesse était une folle. On la conduisit à un asile.

INCENDIE A COATICOOK

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12 — Les propriétés de M. Ephrem Valade, boulanger à Coaticook, ont été assez sérieusement endommagées par un commencement d'incendie, et sans la prompte action de la brigade des pompiers, nous aurions eu à enregistrer un désastre.

FEU MME E. DESCHAMPS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 12 — Les funérailles de Mme Elzéar Deschamps, née (Alma-Ida) Le Brun, décédée à Montréal, le 6 du courant, à l'âge de 28 ans et 10 jours, ont eu lieu vendredi matin, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Le service funèbre a été chanté en l'église Notre-Dame du Rosaire, par le R. P. Jean Bacon, curé et sous-prieur du couvent des Dominicains.

CINQ PONTS SUR LA RIVIERE DU NORD

(Du correspondant régulier de LA P

Saint-Jérôme, 12 — Dans deux semaines au plus tard nos nouveaux ponts, au nombre de cinq, jetés sur la Rivière du Nord, seront livrés à la circulation. L'entrepreneur, M. Beauchemin, ne mérite que des félicitations pour la diligence qu'il apporte au parachèvement de ses travaux.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

LES CONVOIS DE QUEBEC

DEPART DE LA GARE VIGER

†8.55 a.m. *2.00 p.m. *11.50 p.m.

Chars palais et dortoirs sur tous ces trains.

LES CONVOIS D'OTTAWA

DEPART DE LA GARE WINDSOR

†8.45 a.m., *9.40 a.m., §10.00 a.m.

†4.00 p.m., *2.40 p.m. *10.15 p.m.

DEPART DE LA GARE VIGER

†8.20 a.m. †5.45 p.m.

Chars palais ou dortoirs sur tous les trains qui partent de la gare Windsor.

LES CONVOIS DU NOMINGUE

DEPART DE LA GARE VIGER

§8.45 a.m. §2.15 a.m. †4.45 p.m.

*Tous les jours; Mardis, jeudis et samedis. § Dimanches seulement. †Tous les jours le dimanche excepté.

Bureau des billets de la ville: 129 rue St Jacques, près du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

"INTERNATIONAL LIMITED"

Le meilleur et le plus rapide train du Canada

Tous les jours à 9 a.m., Arr., Toronto a 4.20 p.m., Hamilton, 5.20 p.m., Niagara Falls, Ont., à 6.55 p.m. Buffalo 8.25 p.m., London, 7.47 p.m., Détroit 9.50 p.m., Chicago, 7.42 a.m. Café élégant sur ce train.

SERVICE RAPIDE D'OTTAWA

3 HEURES DANS LES DEUX DIRECTIONS

Part de Montréal.	Part d'Ottawa.
*8.30 a.m.	*8.30 a.m.
†3.40 p.m.	†4.30 p.m.
*7.30 p.m.	*5.00 p.m.

Wagons palais sur tous les trains.

*Tous les jours †Jours de semaine.

MONTREAL NEW-YORK

La ligne la plus courte. Service le plus rapide.

2 trains de jour chaque jour—le dimanche excepté, aller et retour.

1 Train de nuit tous les jours, aller et retour.

Part de Montréal	†8.45 a.m.	†11.10 a.m.
Arr. à New-York	*7.40 p.m.	†10.00 p.m.
	*8.00 p.m.,	
	*7.17 a.m.	

*Tous les jours. †Dimanches exceptés.

BUREAUX DES BILLETS

137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

VOYAGEZ PAR LE FAMEUX TRAIN DU CANADA

L'EXPRESS MARITIME

qui va tous les jours à QUEBEC, à HALIFAX, à SAINT-JEAN et aux SYDNEYS.

J. J. McCONNIFF,

Agent des passagers de la ville.

Tél. Main 615. 235-n

CHEMIN DE FER RUTLAND GARE WINDSOR

A BOSTON et NEW-YORK

Quit. Montréal	†8.50 a.m.	†7.10 p.m.
Arr. à Boston,	7.30 p.m.	7.00 a.m.
Arr. à New-York	8.00 p.m.	7.18 a.m.

*Tous les jours. †Tous les jours, excepté le dimanche.

Wagons-salons et wagons-lits directs.

Bureau des billets de la ville, 130 rue St Jacques.

T. M. FALLON, agent des passagers de la ville.

F. E. BARBOUR, agent général.

NAVIGATION

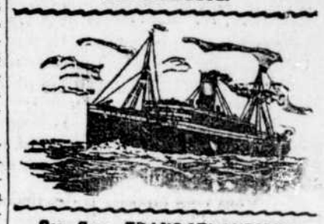

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, (France).

Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.

*LA TOURAINE . . . . . novembre 14

*LA SAVOIE. . . . . novembre 22

*LA PROVENCE. . . . . novembre 29

*LA LORRAINE . . . . . décembre 6

LA BRETAGNE . . . . . décembre 13

*LA TOURAINE . . . . . décembre 20

*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

Excursions d'Hiver

PAR LA

Ligne de Transatlantiques

"DOMINION"

Voyage en Angleterre, en France et en Italie et en Orient.

1er ITINERAIRE

Départ de Portland (Maine), le 12 janvier 1907, par le "SS. Canada", visite de Liverpool, Londres, (8 jours), Paris, Paray-le-Monial, Lyon, Milan, Venise, Rome, (10 jours, audience du St Père), Naples, Pompéi, etc., retour par la corniche, Londres, etc. Durée approximative du voyage, 68 jours.

2ième ITINERAIRE

Même voyage plus l'Orient. Départ de Marseille pour l'Egypte, La Palestine, la Grèce, Constantinople. Durée approximative du voyage, 98 jours.

Comprend la 1ière classe, sur tout le parcours,

Frais d'Hotel de Tout 1ère Classe,

voitures et pourboires payés.

Des circulaires détaillées seront envoyées sur demandes faites à l'abbé O. Martin, curé, Lennoxville, P. Q., Canada, ou aux bureaux de la ligne Dominion, 17 rue St Sacrement, Montréal. Tél. Main 4097. 6—1.j.s.n

WHITE STAR LINE

SERVICE DE LA MEDITERRANEE

De New-York et Boston, pour l'Egypte et la Palestine), Les Açores, Gibraltar, Alger, Naples, Gênes, Palerme, etc.

"Celtic", 20,904 ton., "Republic", 15,378 ton.; "Canopic", 12,096 ton.; "Cretic", 15,507 ton.; "Romanic", 11,394 ton.

RED STAR LINE

New-York, Douvres, Anvers, un départ par semaine.

"Finland", 12,760 ton.; "Vaderland", 12,018 ton.; "Kroonland", 12,760 ton.; "Zeeland", 11,905 ton.

Prix de passage de Montréal à Anvers 1ère cabine, $75.65; 2ème cabine, $54.00.

Pour plus de renseignements, s'adresser à L. J. RIVET, No 5, Blvd St Laurent, Montréal, ou au bureau de la Cie, 17 St Sacrement. Tél. M., 4097 2—jan

CASTORIA.

Porte la signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Acheté

TARIF

(Invariablement payable d'avance)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

A CEUX qui veulent économiser, je m'engage, moyennant faible salaire, à tenir toute comptabilité, expédier correspondance, clavigraphie, pendant mes heures de loisir du jour ou de la nuit. Références premier ordre. Emile Alcabes, 128 Champ de Mars. 7—3

BRODEUSE — Une brodeuse française sur toile, coton, soie, etc., broderie anglaise, au plumetis, chiffres, armoiries, etc., désire de l'ouvrage pour les magasins ou la clientèle privée. Ecrire boite 160 "La Presse." 7—3

BOULANGER — "Jobber" demande emploi. S'adresser 720 Clarke, ville Saint-Louis. Tél. Bell Est 4397. 9—1

COMPTABLE de grande expérience, muni des meilleures références locales, sollicite audition de comptes. Installation de système, préparation de bilan, tenue de livres, travaux de clavigraphie, correspondance et factures. S'adresser chez M. Gouillard, chambre H., rue Saint-François-Xavier, 84. 1—18

COMMIS d'expérience dans l'épicerie et boucherie, connaissant très bien les deux langues, demande emploi, les meilleures références. S'adresser ou écrire G. P., 9 Israëlite, de Delorimier. 7—8

FEMME — Vous trouverez une femme pour faire le ménage. S'adresser 778 Iberville, coin Rachel. 7—3

GARDE-MALADE — Vous trouverez une garde-malade recommandée, au No 382 rue Berri, de 2¼ heures à 5 heures p.m. 9—3

INGENIEUR expérimenté de 6 ans, âgé de 29 ans, demande emploi, peut fournir les meilleurs certificats. S'adresser A. Lafond, 150 Saint-Philippe, Saint-Henri. 9—3

JEUNE HOMME, 22 ans, demande emploi, bureaux journaux, magasins. Excellentes références, ignore anglais. Salaire modeste. J. B. D., 228 Saint-Christophe. 7—3

JEUNE HOMME fort, 23 ans, cherche place, journalier ou analogue, prétention très modeste. S'adresser Th. Vanheer, 59 avenue Hôtel de Ville. 9—3

JEUNE FILLE de très bonne famille, ayant reçu une bonne éducation française, demande place dans un bureau. Bonne calligraphie. S'adresser à C. A. 451 Boulevard Saint-Joseph. 9—1

MODISTE DE ROBES — Vous trouverez une bonne modiste de robes et manteaux, au No 34 rue Sainte-Catherine Est. Prix modéré. 7—3

MODISTE d'expérience désire se placer dans un magasin pour faire les réparations. S'adresser 555 Mont-Royal. 8—3

MONSIEUR de la campagne, bonne instruction, bonnes références, demande position permanente et de confiance. Ecrire 1415 Sainte-Catherine Est, Montréal. 8—3

SERVANTE générale, assez âgée, demande emploi dans famille privée sans enfants, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser 50½ Sanguinet. 9—1

SERVITEUR, 82 ans, muni de bonnes références et certificats, demande emploi dans maison privée. Ecrire à Comilli, 503 rue Saint-Jacques. 9—1

UNE DAME demande place pour tenir maison pour une petite famille, bon chez-soi, considération plus gros salaire. Mme Blain, 584 Rivard. 8—3

UNE MODISTE bien connue pour robes et manteaux demande de l'ouvrage dans famille privée. S'adresser 1416 Saint-Laurent. 8—3

VOYAGEUR dans Québec et les provinces maritimes, demande position. Parle les deux langues. Références. Ecrire à Boite 150 "La Presse." 7—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Mlle Deleglise donnera leçons piano et français, au No 6 avenue Desjardins ou à domicile. Conditions avantageuses. 4—12

ELEVES DEMANDES — M. A. Chartier, ci-devant de Saint-Paul, Minn., professeur de piano. Enseignera à domicile, à prix modéré. 141 Saint-Denis, près Université Laval. 8—6

ELEVES DEMANDES — M. O. A. Beaudry, ci-devant de Boston, professeur de violon. 446 Sainte-Catherine Est. Prix modéré. Succès garanti. 8—6

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremouchamps, 835 rue Saint-Denis, 1er prix de flûte, solfège et harmonie du Conservatoire Royal de Liège, Belgique. 291—24

ELEVES DEMANDES — Ecole du soir, 367 rue Delisle, Saint-Henri. Enseignement gratuit en anglais, arithmétique, etc. Les classes se font les mardis et jeudis, à 7.30 heures. 6—27

ELEVES DEMANDES — Professeur de français, de Paris. Boulad, No 1 Drolet. 8—3

ELEVES DEMANDEES — Mademoiselle Alphonsine Bouchard donne des leçons de piano à domicile, ou 1499 Cadieux, conditions faciles. 9—1

ELEVES DEMANDES — Voulez-vous apprendre l'anglais ou le français ? Voulez-vous apprendre la sténographie anglaise ? Nous garantissons de 100 à 150 mots à la minute, en 30 jours, et une position payante. Voulez-vous apprendre la tenue des livres ? Nous pouvons vous l'enseigner en 3 mois par le fameux système Goodwin. Nous enseignons aussi la télégraphie en 3 ou 4 mois. Adressez-vous pour taux spéciaux à Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine ouest. 9—6

MADAME A. THERRIEN, 152 rue Saint-Denis. Leçons de grammaire, sténographie française et anglaise, clavigraphie, arithmétique. Cours le jour et le soir. 8—3

ELEVES DEMANDES

T. A. SIMPSON, 352 rue Sainte-Catherine Ouest, professeur de violon, banjo, mandoline et guitare. Vingt ans d'expérience. Conditions faciles. 6—24

HOMMES,GARCONS DEMANDES

APPRENTI pharmacien, avec ou sans expérience, demandé immédiatement, chez R. McNichols, coin Sainte-Catherine et Amherst. 9—1

APPRENTIS commis d'expérience demandés. Bons gages. S'adresser Alf. Lagarde, 549 Notre-Dame Ouest. 9—1

APPRENTI TYPOGRAPHE — On demande immédiatement un bon apprenti typographe de 2 à 3 ans d'expérience, dans les jobs. Imprimerie Canadienne, 545 Notre-Dame Est. 9—1

BARBIER — On demande un apprenti barbier. Se présenter immédiatement 1044 Saint-Jacques. 9—1

BARBIER — On demande un bon barbier immédiatement pour travailler à 999 Ontario Est. S'adresser 915 Ontario Est. 9—1

BARBIERS — On demande tous les barbiers de l'union, ce soir, à 9 heures 30, salle Saint-Joseph. Affaire du dimanche, l'association et d'autres très importantes affaires. 9—1

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente. S'adresser 259 Craig Ouest. 9—1

BOUCHER demandé, 37 Bleury. 9—1

BOUCHER — On demande un boucher avec références. S'adresser à Jules Brière, 3757 Notre-Dame, Saint-Henri. 9—1

BONS VOITURIERS demandés pour atelier où l'on travaille le bois. St Lawrence Waggon Co., 44 rue des Soeurs Grises. 9—2

CAISSIERS DE BAR DEMANDES — On demande immédiatement deux caissiers recommandables pour un bar. S'adresser avec références à B. P., 2209 Montréal. 9—3

CONTREMAITRE demandé pour la salle de couture des chaussures de qualité moyenne et inférieure. Il devra être bon machiniste et en état de sortir du bon ouvrage. Capacité, 2,500 paires par jour. Ecrire boite 96 "La Presse". 4—6

COMMIS

On demande un bon commis d'expérience dans la marchandise sèche, sobre, et pouvant fournir de bonnes recommandations, parlant l'anglais et le français. S'adresser chez O. Lemire et Cie, 1163 Saint-Jacques, coin Fulford. 7—n F

COMMIS d'épicerie expérimenté demandé, ayant références. S'adresser 319 rue Saint-Antoine. 9—1

COMMIS — On demande un commis épicier, bonnes références exigées. S'adresser 771 Lafontaine, coin Plessis. 9—1

COMMIS — On demande un commis en ferronnerie, ayant une couple d'année d'expérience, et pouvant fournir références. S'adresser L. P. Venne, 1641 Sainte-Catherine Est. 9—1

COMMIS VENDEURS — On demande 25 commis vendeurs, ainsi que des vendeuses. S'adresser No 2 rue Côté. 9—1

CHARPENTIERS

demandés, angle de la rue Peel et de l'avenue des Pins. S'adresser à M. Lynch, surintendant de la Dominion Engineering and Construction Co. 8—6 F

COUTURIER — On demande un bon couturier, ouvrage à l'année, bons gages. S'adresser immédiatement N. E. Roy, 998 Sainte-Catherine Est. 9—1

CHARRETIER — On demande un bon homme sobre, pour tombereau. S'adresser 586 rue Amherst. 9—1

CUISINIER ou cuisinière d'expérience demandé. Certificats exigés. Bons gages. S'adresser 138 rue du Champ de Mars. 9—1

CORDONNIER—On demande un bon cordonnier. S'adresser 726 Notre-Dame Ouest. 9—1

DISTRIBUTEUR — On demande un distributeur de pain, avec références. S'adresser 337 Wolfe. 9—1

ELECTRICIEN demandé, parlant l'anglais et le français, connaissant les installations des fils dans les bâtisses et pouvant travailler dans les poteaux, trouverait une situation permanente et à des conditions très avantageuses. Inutile de faire application à moins d'être parfaitement sobre. S'adresser personnellement, serait préférable, ou par lettre, avec références, à Jos. G. Telmosse, surintendant, Shawinigan Falls, Qué. 9—2

FAISEURS de balais demandés ; aussi un couseur à la vapeur et un jeune homme pour apprendre le métier. S'adresser à 317 rue Saint-Paul. 5—6

FORGERON pour voiture et chevaux demandé. Un de la campagne préféré. S'adresser Nap. Masson, coin Dorion et Lafontaine. 4—6

FOURRURE — Opérateurs de machine à coudre la fourrure demandés. S'adresser à 8 rue Sainte-Hélène. 6—6

FAISEUR de sommiers — spring bed — "woven wire" et un faiseur de matelas demandés. Ed. Fournier, 126 rue Saint-Louis, coin Gosford. 8—2

FORGERON demandé, pour ouvrage général, bons gages, place permanente. S'adresser immédiatement à Z. A. Bissonnette, Laprairie. 9—1

GARCONS — On demande des garçons pour servir les tables, et autres pour laver la vaisselle. Jos. Lalime, 10 Bonsecours. 9—1

GARCON — On demande un garçon connaissant bien les rues de la ville. S'adresser au gérant, 77 rue Saint-Jacques. 9—1

GARCON — On demande un jeune garçon pour faire les messages. G. Goulding and Sons, 230 McGill. 9—1

GARCONS — On demande des garçons pour faire les messages. S'adresser à la Cie Hamilton, rue Sainte-Catherine. 9—1

GARCONS DEMANDES — Deux garçons de table. Boston Quick Lunch, Bureau 101, Sainte-Catherine Est. 9—1

GARCON demandé pour ouvrage général. S'adresser Boston Quick Lunch, 101 Sainte-Catherine Est, au bureau, en haut. 9—1

GARCON — On demande un garçon demeurant avec ses parents. Salaire $2.00 par semaine. Pharmacie Robert, coin Saint-Laurent et Craig. 9—1

GARCON très habile demandé. S'adresser 29 Saint-Gabriel. 9—1

GRAVEUR — On demande un jeune homme ayant un peu d'expérience comme graveur. S'adresser à Charles Tison, 22 rue Notre-Dame Est. 9—2

GARCONS — On demande deux garçons parlant les deux langues. Bons gages. S'adresser A. Langlois, 564 Saint-Paul. 9—2

GARCON demandé, de 12 à 14 ans. S'adresser chez Pélissier et Wilson, avocats, 151 Saint-Jacques. 9—1

HOMMES demandés, qui veulent être bien habillés. Venez voir les valeurs que nous vendons à $10, $12 et $15, pour pardessus ou habillements faits sur mesure. Pantalons, $3, $4, $5, 3 magasins, 564 Saint-Paul, 61 et 502 Sainte-Catherine Est. Montreal Custom Tailoring Co. 303—12

HOMMES pour chantiers demandés. Hâtez-vous, les derniers engagements se font ; hommes pour chemins de fer. S'adresser A. Labelle, ou N. Mathieu, 22 rue Bonsecours. 4—6

HOMMES demandés, qui veulent être bien habillés. Venez voir les valeurs que nous vendons à $10, $12 et $15, pour pardessus ou habillements faits sur mesure. Pantalons, $3, $4, $5, 3 magasins, 564 Saint-Paul, 61 et 502 Sainte-Catherine Est. Montréal Custom Tailoring Co. 9—6

HOMME — On demande un homme pour balayer dans une manufacture le soir. S'adresser chez John P. Black et Co, Ltée, 123 rue Vitré Ouest. 9—1

HOMMES,GARCONS DEMANDES

HOMME demandé pour nettoyer les harnais, bons gages. S'adresser 70 Mansfield. 9—1

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et pour distribuer des annonces. Commission ou salaire, $83.00 par mois et dépenses $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 9—6

HOMME à bois demandé pour les voitures, au No 260 Rivard, ou le soir, 222 Rivard. 9—1

HOMME — On demande un homme à bois dans les voitures et un peintre de voitures, chez L. Vaillancourt, 72 rue Saint-Louis, près de la rue Bonsecours. 9—1

HOMME demandé pour prendre charge d'un ascenseur à passagers. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, Limitée. 9—1

HORLOGER — On demande un horloger. S'adresser à Thibodeau et Cie, 1989 Saint-Jacques, Saint-Henri. 9—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme fort pour un magasin de liqueurs en gros, connaissant l'embouteillage et l'étiquetage, et pour se rendre généralement utile. Ecrire Gérant, ou boite 237, Montréal. 5—10

JEUNE GARCON de campagne, âgé de 22 ans, pouvant parler les deux langues et écrire, demande une place ; n'importe quoi. S'adresser No 266 Frontenac, Hochelaga. 8—5

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour ouvrage général. S'adresser au Café Duperré, 17 Côte Saint-Lambert. 9—1

JEUNE HOMME demandé pour apprendre le commerce de claques et chaussures en gros. Références exigés. S'adresser à J. I. Chouinard, 221 Notre-Dame Est. 9—1

JEUNE HOMME d'expérience demandé pour l'empaquetage de la vaisselle en verre. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, Limitée. 9—1

JEUNE garçon demandé pour faire les commissions. Emard et Emond, 112 Saint-Jacques. 9—1

JEUNE HOMME demandé, vingt ans environ, ayant un peu d'expérience dans l'épicerie, et pouvant fournir bonnes références. 242 rue Dorchester Est. 9—2

JEUNE HOMME demandé pour ouvrage de bureau, connaissant la sténographie et la clavigraphie et parlant le français et l'anglais. Adresser : McComber et Cummings, 516 rue Saint-Paul. 9—1

JEUNE HOMME — On demande un bon jeune homme comme aide-forgeron, avec un peu d'expérience. S'adresser W. Cadieux, 653 Saint-Paul. 9—1

JEUNES GENS demandés pour remplir des positions de premier ordre comme télégraphistes. L'école de Télégraphie Moon est mieux outillée pour enseigner ce sujet que toute autre école. Le directeur, à la tête de cette école, est un opérateur pratique et un expéditeur de trains de 12 ans d'expérience sur la ligne du C. P. R. Nous traitons le sujet d'une façon intéressante et nous pouvons qualifier des opérateurs tant pour la télégraphie commerciale que pour la télégraphie des chemins de fer en trois à quatre mois. Passage de chemin de fer payé jusqu'à $5.00. Conditions de paiement faciles, et une réduction spéciale de $5.00 allouée à tous ceux qui présenteront cette annonce. Pour prospectus, écrire aujourd'hui à école de télégraphie Moon, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal, Qué. 9—6

JEUNE HOMME — On demande, pour la campagne, un jeune homme pour prendre soin de deux chevaux et se rendre généralement utile. S'adresser à M. Longtin, 634 Notre-Dame Ouest. 9—1

JEUNE HOMME demandé, parlant bien l'anglais, comme collecteur et solliciteur dans un bureau d'imprimerie. Ecrire à boite 209 "La Presse". 9—2

JEUNE homme demandé pour bureau de manufacturier. Devra savoir la sténographie et la clavigraphie. Position stable. Ecrire Boite 211 "La Presse." 9—2

JOURNALIERS demandés aux usines Angus du chemin de fer du Pacifique. S'adresser au contremaître en charge, D. G. Loomis and Sons. 9—2

MACONS — On demande des maçons et des briquetiers. S'adresser Alfred Pion, 338 Marquette. Tél. Bell Est 2815. 5—6

MENUISIERS — On demande 10 bons menuisiers, pour boutique et ouvrage en dehors. S'adresser 27A Saint-Alexandre. Soir, 26 Hermine. 5—6

MOULEURS de plaques de poêle. S'adresser à 17 rue Mill. Record Foundry and Co. 8—6

OUVRIER en tôle galvanisée demandé. Les meilleurs gages et ouvrage constant. G. W. Reed Co, 58 rue Latour. 8—2

OPERATEURS — On demande des opérateurs dans les vestes. S'adresser au Fashion-Craft, 15A Bleury. 9—2

PIANISTE — On demande un pianiste sachant chansons illustrées, pouvant accompagner et chanter lui-même. Ecrire à Boite 196 "La Presse." 9—1

POSEUR — On demande un poseur d'appareil à eau chaude, (steam fitter), ouvrage permanent. S'adresser Ouimet et Galarneau, 1384 Saint-Laurent. 9—1

REGLEUR de papier de première classe demandé. Emploi permanent et meilleurs gages payés. S'adresser George Sully, relieur, 47 rue Saint-Jean. 8—2

REQUIS IMMEDIATEMENT, un homme dans les marchandises sèches, pour prendre charge de département, un homme actif requis. Ecrire à Boite 183 "La Presse." 8—3

SACRISTAIN — On demande pour une église de campagne, un sacristain, connaissant le chant et consentant de faire l'ouvrage général du presbytère. Ecrire Boite 141 "La Presse." 6—6

SELLIER DEMANDE à Laprairie. Bon sellier. S'adresser à Jacques Bourdon, Laprairie. 9—1

STICKERMAN — On demande un homme pour "sticker." V. E. Traversy, 15 ruelle Josaphat. 9—6

TAILLEURS — On demande des tailleurs et un bon scorer. S'adresser à la Cie F. X. Charbonneau, Drummondville, Qué. 3—n

TAILLEUR de cuir demandé, pour ouvrage fin, d'hommes. Emploi continuel pour homme capable. S'adresser Invictus Shoe Mfg., George Slater, Maisonneuve. 4—6

TAILLEURS de pierre demandés. Quinlan et Robertson, Crookston, Ont. 7—6

VENDEURS d'expérience demandés immédiatement pour magasin de chaussures. Se présenter au Boston Shoe Store, angle Sainte-Catherne et Mansfield. 291—n

VOYAGEUR—On demande un voyageur pour la ville de Montréal, parlant les deux langues et ayant de l'expérience dans les livres à feuillets mobiles, écrire à J. R. Roy et Cie, Saint-Hyacinthe, Qué. 8—3

VENDEURS — Nous offrons à des hommes actifs, un contrat avantageux pour six mois ou plus. Proposition spéciale. Prêts à commencer immédiatement. Boite 296, Ottawa. 270—1j—n

VIOLONISTE demandé, position permanente, pour le soir seulement, bon salaire, aussi jeune garçon. S'adresser 143 Saint-Laurent. 9—1

VOITURIER — On demande un voiturier pour le bois. S'adresser O. Berthiaume, 447 Plessis. 9—1

VITRIERS compétents demandés pour prendre un contrat de 15,525 pieds de "skylight." S'adresser A. T. State and Co., 55C avenue Metcalfe. 9—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BLANCHISSEUSE — On demande une blanchisseuse pour prendre un lavage chez elle. Références exigées. S'adresser au No 403 rue Saint-Hubert, l'avant-midi ou le soir. 8—2

CONTREMAITRESSE — On demande une contremaîtresse à la Cie Médicale du Dr Lambert, 541 Notre-Dame ouest. Références de première classe exigées. 9—1

CUISINIERE DEMANDEE — Une bonne cuisinière avec bonnes références. No 54 Cherrier, pas de lavage, ni enfant. 9—2

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 25

PHARMACIE

FILION

COIN ONTARIO ET FULLUM.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERES — On demande immédiatement des filles de moulin dans la fourrure, pour le soir. Ouvrage fin. Bons gages. J. E. A. Doré, 111 Place Youville, coin Saint-Pierre. 9—2

COUTURIERE — On demande trois bonnes couturières et deux apprenties. S'adresser chez J. B. Dupont, 263 Sainte-Catherine Est. 9—1

COUTURIERES — On demande des filles pour faire des vestes, au moulin et des filles pour finir. S'adresser 1194 Mont-Royal Est. 9—1

CUISINIERE — On demande une cuisinière, avec références, au No 180 rue Saint-Denis. 286—n

CUISINIERE — On demande une cuisinière au No 354 rue Sherbrooke Est. 9—6

FEMME — On demande des opératrices pour pantalons, salopettes, chemises, habits blancs etc., aussi des filles au-dessus de 14 ans pour apprendre. S'adresser à Mlle Raymond, Robert C. Wilkins, rue Dowd, près Bleury. 3—6

FEMMES de cuisine demandées, pour ouvrage général. S'adresser au Café St Gabriel, coin Notre-Dame et Saint-Gabriel. 9—1

FILLES demandées pour presser et mettre en boîtes le linge blanc de dames. Position stable. John P. Black and Co. Ltd., 123 Vitré Ouest. 305—7

FILLE de chambre demandée, 405 Saint-Hubert. Références exigées. S'adresser l'avant-midi ou le soir. 5—6

FILLE intelligente, ayant une bonne main et sachant bien colenier demandée pour bureau et téléphone. Troy Laundry Co. 35 Chemin du Bas de Lachine, Verdun. 8—2

FILLES demandées dans une reliure, deux bonnes couseuses de livres de formules — blank-book. — Emploi permanent et bons gages. S'adresser à George Sully, relieur, 47 rue Saint-Jean. 8—2

FILLES DEMANDEES — Dix filles n'ayant pas moins de 18 ans, pour apprendre un métier délicat. $3.00 par semaine pour commencer. S'adresser à J. M. Fortier Lt'd, 414 rue Notre-Dame Ouest. 9—6

FILLES — On demande des filles d'expérience comme opératrices dans les manteaux pour dames. Bons gages. S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame Ouest. 9—6

FILLES — On demande des filles comme commis pour magasin de chaussures, parlant les deux langues. S'adresser au gérant, chez The Fogarty Co., Limited, Saint-Laurent et Sainte-Catherine. 9—1

FILLE — On demande une fille pour servir les tables, au restaurant, chez D. Bourbeau, 564 Sainte-Catherine Est. 9—1

FILLES d'expérience demandées pour la fabrication des boîtes en papier. S'adresser à The Miller Bros and Co, Limited, 20-38 rue Dowd. 9—6

FILLES demandées pour servir les tables, aussi filles pour ouvrage général. Hôtel Riendeau, 58, 60 Place Jacques-Cartier. 9—1

FILLE active demandée pour étoffes à robes de fantaisie. Se présenter avec certificats, 1113 rue Sainte-Catherine Est. 9—1

FILLES — On demande des filles pour écôter les robes, enveloppes et la filasse de tabac. Bons gages. S'adresser au No 21 rue Saint-Pierre. 9—6

FILLES — On demande deux filles, une pour salle à dîner, une autre pour la vaisselle. S'adresser 7 rue Claude. 9—1

FINISSEUSES, opérateurs ou opératrices demandés, sur machines à fourrures fonctionnant à l'électricité. S'adresser à O. Normandin, 350 rue Saint-Laurent. 9—1

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles pour ouvrage facile. S'adresser Montreal Embroidery, 255 Notre-Dame Ouest. 8—6

JEUNE FILLE — On demande immédiatement une jeune fille ayant de l'expérience dans les cartes postales illustrées. S'adresser International Post Card Co., 31 rue Saint-Jacques, Montréal. 9—1

JEUNE FILLE demandée avec références, pour magasin de bijouterie, doit parler anglais. S'adresser Kimberley Diamond Co., 101 Sainte-Catherine Est. 9—1

JEUNE FILLE parlant anglais demandée pour les travaux légers du ménage, dans un plain-pied. S'adresser 498 Saint-Hubert. 9—1

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles pour embouteiller de la crème massage Pompadour. S'adresser entre 2 et 4 heures p. m., 3234 Notre-Dame, Sainte-Cunégonde. 9—1

LAVEUSE ET REPASSEUSE — On demande une bonne laveuse et repasseuse à domicile. S'adresser à 19 Saint-Jacques. 9—1

MENAGERE demandée au No 217 rue Sherbrooke Ouest. On exige de très solides références. 9—1

MODISTES — On demande des mains de 7 et 8 ans d'expérience, dans les robes. Inutile de se présenter sans être compétentes. S'adresser au Mont-Royal, entre Saint-Laurent et Mont-Royal. 9—1

OPERATRICES demandées pour pantalons, fille de moulin, des presseurs et finisseuses à la main. S'adresser immédiatement 644 Notre-Dame Est. Le soir, 539 Plessis. 8—6

OPERATRICES demandées pour faire robes d'enfants et habillements de garçonnets. Ouvrage à l'année. Jno. P. Black and Co., Ltd., avenue Mont-Royal et rue Clark. 3—20

OPERATRICES demandées pour travailler dans nos départements de lingerie, de blouses et de chemises, et gagner les meilleurs gages à Montréal, 10 rue St Pierre. 8—42

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

Opératrices pour Chemises

On demande immédiatement 30 opératrices expérimentées pour chemises. Position stable et les plus hauts gages. Aussi des filles pour apprendre. Crescent Manufacturing Co., Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 5—ims—n F

OPERATRICES — On demande des opératrices dans les chemises molles et habits d'hommes. Les meilleurs gages. Fermé à midi le samedi. S'adresser à la Hudson Bay Knitting Co, 40 rue Saint-Antoine, dernier étage. 7—6

OPERATRICES DEMANDEES — 25 couturières trouveront de l'ouvrage immédiatement dans les jupes. S'adresser à la manufacture de jupes de The Pitt Mfg Co, 119 Craig Ouest. 9—2

PRESSEUSES de robes de matin demandées immédiatement. Position à l'année. John P. Black Co., Ltd., 123 rue Vitré ouest. 5—9

PLISSEUSES

On demande des plisseuses expérimentées. Les meilleurs gages et position stable. S'adresser Salem Co., Ltd., 323 rue Saint-Jacques. F

FEMMES, FILLES DEMANDEES

PLISSEUSES de blouses de dames expérimentées, demandées, ainsi que des opératrices pour blouses et chemises. Position stable et bons gages. Nous fermons le samedi après-midi. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 7—3

PLISSEUSES de blouses expérimentées demandées pour blouses en soie et en linon. Position stable et les plus hauts gages. S'adresser. Dépt. des blouses, à la Crescent Mfg Co, Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 9—6

REPASSEUSE — On demande une très bonne repasseuse, sachant repasser collets et chemises, ainsi qu'une bonne laveuse. S'adresser 902 Saint-Laurent. 9—1

VENDEUSES de cartes de Noël, de jouets et articles de fantaisie, demandées. De préférence celles parlant anglais. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, Limitée. 9—1

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée pour une famille de deux adultes et deux enfants. Bons gages pour une personne capable. S'adresser 10 Laval. 4—6

SERVANTE générale demandée, doit fournir des références et comprendre l'anglais. Famille de trois, pas d'enfants. 377 avenue Metcalfe. Westmount. 5—6

SERVANTE générale demandée, bonne servante pour deux personnes, pas de lavage ni repassage. S'adresser 1001 Marie-Anne. 5—6

SERVANTE générale demandée, avec références. S'adresser à 7B avenue Laval, jusqu'à 1 heure p.m., et de 6½ à 8 heures p.m. 5—6

SERVANTE — On demande une femme munie des meilleures références, pour prendre principalement soin d'un bébé. S'adresser 523 rue Saint-Denis. Tél. Est 1350. 5—6

SERVANTE générale demandée, au No 116A rue du Champ de Mars. Gages $10 par mois. 5—6

SERVANTES demandées, une pour la cuisine et l'autre pour ouvrage général, bon salaire. S'adresser immédiatement 23-25 Boulevard Saint-Laurent. 5—6

SERVANTE générale demandée, bons gages. S'adresser au No 39 avenue Esplanade, en face de l'élévateur de la montagne. 6—6

SERVANTE — On demande une servante recommandée, sachant faire la cuisine pour une famille de trois personnes. 197 St Hubert. 6—6

SERVANTE demandée pour une famille de trois personnes, logement plain-pied. S'adresser 176 Cherrier. 8—6

SERVANTE demandée, de 15 à 17 ans, pour aider aux travaux légers du ménage, bons gages, fille de campagne préférée. S'adresser au No 1125 rue Delorimier. 7—5

SERVANTE — On demande dans une famille de trois personnes, une servante générale, pas de lavage. S'adresser 198 rue Cherrier. 7—6

SERVANTE générale demandée, ainsi que bonne d'enfants. Petite famille. S'adresser 142 rue Durocher. 8—2

SERVANTE — On demande une bonne servante, pas de lavage ni repassage, pas de cuisine, pas d'enfant. Bons gages à une personne compétente. 142 Saint-Denis. 9—1

SERVANTE — On demande pour une petite famille, une servante avec références, sachant parler anglais. Bons gages. S'adresser No 4831 avenue Western, près de l'avenue Victoria. 8—6

SERVANTE — Fille de chambres demandée. S'adresser 331 Sherbrooke Est. 9—1

SERVANTE — On demande une servante au No 387 Berri, près rue Ontario. 9—1

SERVANTE générale propre demandée pour petite maison. Petite famille anglaise où le français est parlé. S'adresser 103A rue Université. 9—1

SERVANTE GENERALE — Une bonne, parlant anglais demandée dans une petite famille, bons gages. S'adresser munie de références, à 510 avenue Victoria, Westmount. 9—3

SERVANTE — On demande une bonne servante générale ; pas de lavage ni repassage, au No 386 rue Saint-Hubert. 9—1

SERVANTE — On demande une fille de chambre au No 44 rue Bishop. 9—1

SERVANTE demandée, pour petite famille. S'adresser No 388A Parc Lafontaine. 9—2

SERVANTE générale demandée pour petite famille ; doit être bonne cuisinière et parler anglais. S'adresser 324 avenue Elm. 9—1

SERVANTE — On demande une servante pour une petite famille, au No 735½ rue Albert. Personne âgée et sachant la couture préférée. 9—2

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage, ni repassage, au No 18 Visitation. Pas d'enfants. Gages $12. 9—1

SERVANTE — On demande une bonne servante pour une famille de deux personnes, sans enfant. S'adresser immédiatement au No 421 Sanguinet, près du carré Saint-Louis. 9—1

SERVANTE — On demande une servante générale, gages $12.00 par mois. S'adresser immédiatement à 21 avenue Laval. Tél. Est 2236. 9—6

SERVANTE — On demande une bonne servante, famille privée. S'adresser 421 Mont-Royal, bons gages. 9—1

SERVANTE générale demandée, bien recommandée, famille de trois personnes, plain-pied. S'adresser de suite, au No 2? Sherbrooke Est. 9—1

SERVANTE général demandée, pas de lavage, ni repassage, bons gages. S'adresser 58 Coursol. 9—1

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine. Pas d'enfants, ni lavage. Références exigées. S'adresser le matin, entre 10 heures et midi, 875 Mont-Royal avenue, près l'avenue du Parc. 9—2

AGENTS DEMANDES

AGENTS à salaire ou à commission. Le meilleur article jamais vendu par agents ; tous ceux qui se servent de plumes et d'encre l'achètent en le voyant ; 200 à 500 pour cent de profits. Les ventes d'un agent se sont montées à $620 en six jours ; un autre $32 en deux heures. Monroe Mfg. Co., X 250, La Crosse, Wis. 6—6

AGENTS recommandables demandés à l'instant, pour vendre arbres fruitiers et arbrisseaux qui fleurissent. Arbres garantis formellement à l'épreuve du froid. Salaire hebdomadaire, accessoires de vente gratuits, territoire exclusif, correspondance en français. Pour conditions, écrire à Pelham Nursery Company, Toronto. 175—1Ms—n

AGENTS DEMANDES — Aimeriez-vous avoir un territoire de clients réguliers et employer des sous-agents? Si oui, n'attendez pas jusqu'à ce que le territoire que vous désirez soit pris par quelqu'un. Alfred Tyler, thés, London, Ont. 9—1

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec un capital de cinq à dix mille piastres, pour doubler l'exploitation d'appareils brevetés ; ayant déjà bâtisses, machineries, outillage complet en main. Bénéfice de cent pour cent. Ecrire à boite 112 "La Presse". 5—6

ASSOCIE demandé, personne ayant capital demandé, pour établir une manufacture de costumes et vêtements de dames. Grande chance pour jeune homme de s'établir sérieusement. Ecrire boite 172 "La Presse". 8—2

ASSOCIE demandé pour l'exploitation d'un produit de grande utilité dans le ménage, fabrication peu coûteuse. Ecrire à boite 198 "La Presse". 9—1

LAVAGES DEMANDES

LAVAGE DEMANDE — Lavage fait aux morceaux ou à la douzaine ; habits nettoyés, pressés, procédés français, $1.25 ; aussi blouses, manteaux, gants, etc. Prompte livraison. Royal Laundry, rue Perthuis. Tél. Main 4228. 1—6

ON DEMANDE

ON DEMANDE — Important — Cette annonce vous vaut de l'argent. Présentez cette annonce à notre collège, n'importe quel soir, cette semaine, entre 7 et 8 heures, et vous recevrez un certificat de collège, vous donnant droit à un cours commercial complet, comprenant le système moderne de tenue de livres Goodwin, à la moitié du prix régulier, avec lequel, à quinze jours de cette date, vous pourrez commencer votre cours. Ne manquez pas de présenter cette annonce ce soir. Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine ouest. Téléphone Up 3005. 9—6

VOITURES demandées aux ateliers Angus du chemin de fer du Pacifique. S'adresser au contremaître en charge, D. G. Loomis and Sons. 9—2

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER, chambre meublée, devant, aussi usage de cuisine, famille privée sans enfant, améliorations modernes, bon chez-soi. Tél. E. 3221, 402 Saint-Denis. 4—6

A LOUER, magnifique chambre meublée à neuf, étage du bain, chauffée à l'eau chaude, lumière Auer. S'adresser 275 Ontario Est. 7—3

A LOUER, belle chambre meublée à neuf, chauffée à l'eau chaude, éclairée à l'électricité, dans une famille privée, sans enfants, un véritable chez-soi. S'adresser 632 Saint-Laurent. 7—3

BELLE chambre simple, meublée, à louer, étage du bain, bien éclairée, grande fenêtre, lumière Auer, propre, chaude et confortable. Famille tranquille, privée, 413 Sainte-Catherine, près Saint-Hubert. 8—3

BELLES chambres meublées à louer dans une famille privée, très tranquille. Références demandées. 313 Hôtel de Ville, près Sainte-Catherine. 8—6

CHAMBRE meublée à louer, dans famille privée, sans enfants, prix modéré. S'adresser 57 Saint-Denis. 8—3

CHAMBRE meublée à louer, avec pension si désirée. S'adresser à 574 Amherst. 6—27

CHAMBRES meublées à neuf, à louer chauffées à l'eau chaude, lumière Auer, garde-robe, bain neuf, famille privée, possession immédiate. 62 Saint-Denis. 7—3

CHAMBRES à louer, étage du bain, sur le devant, 108 Saint-Hubert. 9—1

CHAMBRE meublée à louer, très confortable, avec lavabo, bain à eau chaude et froide, usage du téléphone. 312 Dorchester Est. 7—3

CHAMBRE meublée à louer, sur devant, famille privée, sans enfants, usage de cuisine, bon confort, 2ème étage. 258 Hôtel de Ville. 9—1

CHAMBRE, salon double, garnie, gaz, lumière Auer, avec usage du poêle, pour personne tranquille. S'adresser No 180a rue Saint-Hubert. 9—1

JOLIES CHAMBRES simples meublées à louer, à $1.00, $1.25 par semaine, maison respectable. 198 Dorchester Est. 9—1

MAGNIFIQUE chambre meublée à louer, chauffée à l'eau chaude, bain, gaz etc., site splendide. S'adresser au No 738 Sherbrooke Est.

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, une ou deux belles chambres pour une ou deux dames, à 221A avenue Laval. Pianiste de préférence. Quatre piastres chacune par mois. 7—3

A LOUER, deux chambres doubles, au premier, eau chaude et froide dans la chambre, chauffée à l'eau chaude. 26 rue Sainte-Elisabeth. 7—3

CHAMBRE à louer, grand salon et boudoir, famille privée, sans enfant, ou deux chambres sur l'étage du bain, entre Saint-Jacques et Saint-Antoine. 161 Versailles. 8—3

CHAMBRES à louer, une très large, avec poêle à gaz, étage du bain, aussi une simple. S'adresser 260 rue Guy, près Saint-Antoine. 8—3

CHAMBRES A LOUER — Meilleure partie de la ville. En face du Palais de Justice, deux chambres non meublées, chauffées à l'eau chaude, bain, gaz, lavabo. 106 Notre-Dame Est. Janitor. 8—3

CHAMBRE à louer, double et simple. 161 Sainte-Catherine Est, avec usage du téléphone. S'adresser en haut, porte à gauche. 7—3

CHAMBRES à louer. Magnifique salon double à louer, gaz électricité usage bain, cuisine, 355 Mont-Royal. 7—3

CHAMBRE A LOUER — Une belle chambre, lumière Auer, confort du chez-sol. S'adresser 69A avenue Viger — Dubord. 7—3

CHAMBRE A LOUER — Une seule chambre double, sur le devant, dans une famille privée, pas d'enfants, conditions faciles. 236 Saint-André. 7—3

CHAMBRE-SALON avec "bay-window." Coquette petite chambre, étage du bain, pas d'enfants. Téléphone Est 4249, 366 Saint-Hubert, coin Sherbrooke. 8—3

CHAMBRE sur le devant, étage du bain, garde-robe, améliorations modernes. Prix modéré pour l'hiver. Déjeuner si désiré. 309B Saint-Denis. 8—3

DEUX chambres non meublées, chauffées à l'eau chaude, famille privée, pour dame ou couple sans enfant. $15 par mois, aucun autre locataire, belle localité. 444 Sherbrooke Est, près rue Saint-André. 8—6

GRANDE chambre sur devant, dans famille privée, pour couple sans enfants, lumière Auer, bain, usage cuisine si désiré. Possession immédiate. 405 Demontigny Est. 9—3

JOLIE chambre sur l'étage du bain, eau chaude, lumière Auer, belle localité, messieurs seulement. 348 Sainte-Catherine Est. 9—1

VOUS trouverez de jolies chambres, très confortables, au No 264 rue Saint-Hubert, usage du téléphone. 8—2

CHAMBRES ET PENSION

A LOUER, deux magnifiques chambres avec gaz. Ces chambres sont avec ou sans pension. S'adresser 50 rue Saint-Edouard, en face de la rue Saint-Denis. 8—2

CHAMBRE ET PENSION — Belle chambre double pour un couple ou deux messieurs, dans famille privée, sans enfant, sans autre pensionnaire. 64 Saint-Hubert. 9—3

CHAMBRE ET PENSION — Très jolie chambre pour un monsieur, avec tout le confort désirable, maison chauffée à l'eau chaude, téléphone, très bonne pension. 142 Saint-Denis. 9—1

CHAMBRE ET PENSION — Chambre double et simple avec pension. 72 rue Saint-Denis. Pension de table. 8—3

CHAMBRE — Vous vous procurerez chambre et pension de table de première classe, au No 186 Berri. 8—3

CHAMBRE et pension si désiré, dans famille privée, pas d'enfant. Gaz et bain, No 885 de Montigny Est. 8—3

CHAMBRE et pension, prix modéré. S'adresser 54 Cadieux. 8—3

CHAMBRE ET PENSION — Jolie grande chambre de devant, bien meublée, avec pension de première classe, possession immédiate. 69 rue Sherbrooke Est. Téléphone Est 2931. 7—3

CHAMBRE ET PENSION — On demande deux pensionnaires, bonnes conditions, améliorations modernes, bon chez-soi, maison privée. 336 avenue Hôtel de Ville. 7—3

CHAMBRES à louer, doubles et simples, ainsi que pension de table. Installation et service de première classe. 324 Dorchester Est. 9—2

CHAMBRE ET PENSION — Vous trouverez chambre simple avec améliorations modernes, avec ou sans pension, 73a Saint-Hubert. 9—1

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique grande chambre double, très bien meublée, améliorations modernes, très bonne pension de table, lumière électrique, téléphone. Possession immédiate. 215 Berri, près Sainte-Catherine. 9—6

PENSION SAINTE-CECILE — 46 Saint-Hubert — Magnifiques chambres de salon, devant, et simple, premier étage et deuxième étage, pension première classe, pension de table pour $3.00 par semaine. Les touristes pourront se procurer chambre et pension avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. 8—6

CHAM. PENSION DEMANDEES

CHAMBRES ET PENSION DEMANDEES par un jeune homme et une jeune fille, frère et soeur, dans une famille privée, ou maison de pension privée, à l'est de la rue Saint-Denis. Répondre à Boite 213 "La Presse." 9—1

CHAM. PENSION DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES Jeune fille demande chambre et pension. S'adresser par lettre A. D., 47 Sainte-Catherine Est. 9—1

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Jeune fille demande chambre et pension, quartier Saint-Jacques préféré. S'adresser par lettre E. M., 47 Sainte-Catherine Est. 9—9—1

PENSION MADAME LUCAS

SITUEE au No 492 Saint-Denis, entre la rue Sherbrooke et le carré Saint-Louis. Une des plus belles localités de Montréal. A 15 minutes des gares Windsor et Bonaventure et 10 minutes de la gare Viger, par le tramway Saint-Denis, passant à la porte. Les étrangers désirant avoir une maison tranquille, table de première classe, chambres avec tout le confort désirable, feraient bien de descendre à cette pension à leur prochain voyage dans la métropole. 291—24

PENSION DE TABLE

BONNE PENSION DE TABLE à $2.50 par semaine, aussi une petite et une grande chambre à louer. 93 Hôtel de Ville. 7—3

MAISONS A LOUER

A LOUER, à Maisonneuve, 341 Orléans, près Lafontaine, $10.00, possession immédiate. Clément Robitaille, 72 Notre-Dame Est. Main 26, ou 150 avenue Lasalle. Tél. Est 2717. 4—6

A LOUER, immédiatement, au No 20 rue Sainte-Famille, un logement en partie meublé. S'adresser au Consulat Français, 99 rue Saint-Jacques. 7—6

A LOUER, beau plain-pied moderne, 7 pièces, lumière électrique. $11.00 par mois. S'adresser J. E. Lalonde, 1596 rue Labelle, près du C. P. R., service de tramway de première classe. 7—6

A LOUER — Rue Saint-Denis, près Mont-Royal, joli plain-pied moderne, de 7 pièces, bien éclairée, en parfait ordre. S'adresser 1212 rue St Denis. 8—6

A LOUER — Magnifique plain-pied, un haut, 888 Saint-Hubert, loyer $22, John James Browne and Son, 207 rue Saint-Jacques. 7—6

A LOUER, au centre, un logement de 3 pièces. Possession immédiate. w. c., très confortable. S'adresser No 187 rue Vitré Est. 9—1

COTTAGE A LOUER, Nos 1258, 1260, 1262 et 1264, rue Berri. Nouvellement réparés à neuf. Six chambres, eau chaude, bain et w.c. Seulement $17 à de bons locataires. On vendra moyennant $20 par mois, l'intérêt compris. Geo. Marcil et Cie, 180 rue Saint-Jacques. 264—n

HAUT de maison à louer, avenue Bourbonnière, 5 pièces, $9 par mois. S'adresser 234 avenue Bourbonnière, Maisonneuve. 8—6

LOGEMENTS à louer, différents prix. S'adresser au notaire Savignac, 97 Saint-Jacques, chambres 18 et 19. 5—6

4 LOGEMENTS à louer, $10 et $8, près des chars rue Notre-Dame, près du Canada Car, et plusieurs autres manufactures. S'adresser 4167 rue Notre-Dame. 6—6

MAISON A LOUER, No 374 rue Bourbonnière, Maisonneuve, loyer $10.00 par mois, d'ici au mois de mai. S'adresser à 8 Craig Est. 8—6

MAISON à louer, cinq pièces, 1296 Bordeaux, Village Delorimier, près des usines du Pacifique. 4—6

MAISON A LOUER — Dix grandes pièces, bien éclairées, richement décorées, plomberie moderne, fournaise Daisy. Belle localité. Loyer $425. Vendra tapis, électroliers, etc. 506 Saint-Hubert. 5—6

MAISON A LOUER, plain-pied, six pièces, bain, w.c., électricité, gaz, possession immédiate. S'adresser 26 Arcade, ou 6 Cuthbert, durant la journée, ou le soir, de 7 à 9. 19—6

MAISON à louer, 5 pièces, corridor, $10.00 par mois, rue Parthenais, et autres, 4 pièces, $8.00. Se présenter au No 1113 rue Sainte-Catherine Est. 9—1

PLAIN-PIED à louer, Nos 1536, 1542 et 1544 rue Saint-Denis. S'adresser F. Tremblay et Cie, 400 rue Williams. Tél. Bell Main 2012. 8—6

PLAIN-PIED moderne, six pièces, fenêtres dans chaque chambre, lumière électrique et gaz, fournaise, grande cave, à louer. 738 avenue Hôtel de Ville. 8—1

PLAIN-PIED à louer, rue Clarke, près Saint-Viateur, 548-550A, sept chambres, bain, gaz, électricité. Belle localité, seulement $12.00. S'adresser M. Plante, 2294 Boulevard Saint-Laurent. 5—6

PLAIN-PIEDS à louer, maison neuve, située Nos 85, 87, 89 rue Waverley, ville Saint-Louis prix modéré, et à vendre. S'adresser No 1695 Saint-Urbain. 8—6

MAGASINS A LOUER

MAGASINS neufs à louer, angle Saint-Denis et Boulevard Saint-Joseph, loyer réduit d'ici au mois de mai. Un boucher et un marchand de nouveautés feraient de bonnes affaires dans cette localité. S'adresser 495 avenue Grosvenor. Phone Mount 83. 5—6

A LOUER

A LOUER, au centre des affaires, étage chauffé, avec pouvoir, convenable pour manufacture. S'adresser J. Paquette, 59 Lacroix. 4—6

A LOUER, plain-pieds pour gros ou manufacture, en bloc ou séparément, 381, 383 rue Saint-Paul, 6 plain-pieds des plus modernes, qui viennent d'être complétés, appareils contre incendie, deux ascenseurs électriques, gaz, électricité, entrée séparée pour chaque plain-pied, 2 fournaises — chauffées par le propriétaire ; — dimensions 20 x 100 chacun. Taux d'assurance, une moitié. Possession le 1er décembre. S'adresser à John N. Moss., chambre 33, édifice Alliance, 107 rue Saint-Jacques : Main 4084. 9—6

AUTOMOBILES A LOUER

$25 par jour, grosse automobile. Bicycles à louer, 25c, pour une demi-journée; samedi après-midi, 50c, James M Smyth, marchand de bicycles, 370 rue Dorchester Ouest, près de la rue Université, en face du club St James. Up 1249. Ouvert le soir. 294—26

ON DEMANDE A ACHETER

CHIEN — On demande à acheter un chien "Fox", pur, petit, propre et bon pour les souris. S'adresser à 545 Notre-Dame Est. 9—1

HARPE — On demande à acheter une harpe — double action, — en bonne condition. S'adresser par lettre au Dr L., boite postale 583, Montréal. 5—6

ON DEMANDE A ACHETER — Le Comité des Ecoles Ménagères désire acheter un grand poêle à deux fours, avec réchaud en dessous, aux meilleures conditions. S'adresser à Mme Béique, 540 Sherbrooke ouest, ou téléphone Bell Uptown 253. 6—6

ON DEMANDE à acheter une ferme d'environ 100 acres, de préférence sur le bord du fleuve, dans les 40 milles de Montréal. Shackell et Rief, 112 édifice Temple. 9—1

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER — Maison à un seul logement à louer ou à vendre, rue Beaubien, près avenue DeGaspé, — pas loin de l'église, — salon, salle à manger, cuisine, garde-manger, quatre chambres à coucher et chambre de bain, avec toutes les commodités modernes, loyer modique, possession immédiate. S'adresser W. C. Maxwell, 491F rue Saint-Urbain. Tél. Bell Est 969.

PLAIN-PIEDS neufs et magnifiques, rue Beaubien, maintenant prêts à être occupés, chacun contenant six pièces, commodités modernes, loyer modique. S'adresser W. C. Maxwell, 491F rue Saint-Urbain. Tél. Bell Est, 969. 8—6

A VENDRE

A VENDRE A TOUT LE MONDE —Bois pour allumer le poêle, $2.00 ; érable scié, $3.00 ; blocs d'épinette, $2.00 ; blocs de moulin, $1.75 le voyage ; charbon anthracite, livré dans toute la ville. J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main, 452. 124—n

A VENDRE, des parts dans la Oxford Mining Company, capital $300,000, à $1.00 la part, se vendant 50 cents. Mine d'or, richesse incalculable. Pour rapport de l'ingénieur et analyses des chimistes, écrivez aujourd'hui, Adélard Lessard, Box 90, Lewiston, Me. 284—n

A VENDRE — Une balance Computing Scale, 6 mois d'usure. Pour clore une faillite immédiatement. Alex. Desmarteau, curateur, No 60 rue Notre-Dame Est, Tél. Main 1257. 7—3

A VENDRE, 250 Reefers en frise grise pour $2.90, aussi 250 pardessus de garçonnets, pour $4.48 et 400 pardessus pour hommes, pour $5.50. A. Stern, 690 rue Notre-Dame Ouest. 8—2

A VENDRE — Ameublement de premier ordre, neuf et confortable, comprenant couchettes en fer, mobiliers de salle à manger et salon, ustensiles de cuisine et tapis. Privilège avec bail, 6 chambres, fournaise, $20.00 par mois. 672A rue Mance. 9—1

A VENDRE, meubles, couchettes de fer et de cuivre, etc., comptant ou conditions faciles, chez F. Guilbord et Cie. 924 Sainte-Catherine, près Papineau. 9—6

A VENDRE, une magnifique fournaise de passage. Conditions faciles. S'adresser 42 Cherrier. 9—1

AMEUBLEMENT à vendre, à bonnes conditions. S'adresser 189 Cadieux. 8—6

AMEUBLEMENT à vendre, 10 pièces, richement meublées. L'acheteur devra continuer le bail d'ici au 1er mai. S'adresser 404 Saint-Laurent. 4—6

AMEUBLEMENTS — A vendre, ameublements chambre à coucher, boudoir, portières, rideaux et accessoires, tapis, cadres, verrerie complète, glacière, ustensiles de cuisine émaillés et aluminium. Grande réduction. 506 Saint-Hubert. 5—6

AMEUBLEMENT à vendre, 4 pièces meublées, $95.00 comptant, rue Dorchester, entre Saint-Denis et Sanguinet, loyer $10.00 par mois. Inutile de se présenter pour louer sans acheter les meubles. J. A. B., 538 Sainte-Catherine Est. 9—1

BEURRERIES — A vendre, deux beurreries de première classe, et un poste d'écrémage, machine de première classe, presque neuve, aussi un séparateur à coulous, prix modéré, et conditions faciles. S'adresser J. L. Fortin, Napierville. 7—6

CHEVRES

A vendre, cause de départ, séparément ou en bloc, 7 chèvres à lait importées d'Europe l'année dernière. Aussi huit du printemps. Visibles 34 Saint-Charles, Longueuil. 8—1 F

CLIENTELE DE LAIT — A vendre, bonne clientèle de lait, de 25 à 50 gallons par jour. S'adresser 930 avenue Colonial, ville Saint-Louis du Mile-End. 9—1

ETAL de boucher à vendre, au No 206 Duluth, pour cause de départ. Chance exceptionnelle. 5—6

FOURNAISES tortues à vendre, No 3, $4.00 ; No 4, $6.00. Poêles, au prix coûtant. Piano cottage, 3 pédales, bon marché. 410 Sainte-Catherine, près Saint-Hubert. 4—6

HABIT — A vendre, un bel habit de serge noire, 30 x 34 environ ; n'a jamais été porté, a coûté $22.00, vendra pour $17.00, à cause de mortalité. S'adresser 243B Hôtel de Ville. 4—6

MAISON meublée à neuf à vendre, plain-pied de 7 pièces, améliorations modernes, $600. Bel avantage pour personne désirant prendre maison. 123 Sainte-Elisabeth, près Sainte-Catherine. 4—6

MAISON meublée à vendre, sur la rue Parc Lafontaine, 7 pièces, richement meublées, gaz, eau chaude. A vendre à sacrifice d'ici à huit jours. Pour informations, s'adresser à Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. 8—6

MEUBLES à bon marché, poêles, tapis, etc., au comptant ou à termes faciles. The Royal Furniture House, 508 Boulevard Saint-Laurent. 9—12

MEUBLES — Toutes sortes de meubles poêles et fournaises, aussi tapis et prélarts vendus à conditions faciles. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis de l'hôtel de ville. 5—6

Meubles et Poêles

Fournaises, tapis, prélarts, rideaux, vendus à bon marché, au comptant et par paiements faciles, chez Lande Bros., 234 Boulevard Saint-Laurent, près Dorchester. 6—n F

MANTEAU en tweed brun, long, jusqu'en bas, doublé, pour demoiselle ou dame, de petite taille. Aussi différents articles de sous-vêtements. S'adresser No 366 Saint-Hubert. 8—2

OISEAUX — VOLAILLES — A vendre, le plus bel assortiment d'oiseaux, pigeons, volailles de fantaisie de toutes sortes, qui ait jamais été importé à Montréal, choisi par M. Sévigny, sera en vente à son établissement, 575 Saint-Laurent. 8-2

PARDESSUS A VENDRE — Deux pardessus doublés en fourrure, un le collet en seal et l'autre collet de loutre. S'adresser entre 7 et 8 heures, le soir, 279 Saint-Denis. 9—1

SALLE A DINER de 14 tables, 2 minutes d'une manufacture employant 2,500 ouvriers, excellentes affaires, bonnes raisons de vendre. S'adresser 742 Notre-Dame Ouest, angle Versailles. 9—6

SERINS mâles à vendre. Nous vendons meilleur marché qu'ailleurs parce que nous sommes propriétaires et importateurs de serins mâles. Vendette et Frères, 38 rue Saint-Charles-Borromée. 9—6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE, magnifique cheval noir, 17¼ mains, jeune, sain, bien dompté, très convenable pour corbillard, carrosse ou voiture de famille. 3365 Notre-Dame. 5—6

A VENDRE, 4 chevaux, express neufs et seconde main, et un bon boghei piano box, harnais de toutes sortes, berlot ; comptant ou à crédit. Chance exceptionnelle pour un commençant. 80 Marie-Anne. 5—6

A VENDRE — Belle jument, couleur gris fer, âgée de 3½ ans seulement, saine, très bonne pour la route, prix très raisonnable. A. Langlois, 564 Saint-Paul. 6—6

A VENDRE, 5 sleighs de seconde main, un sleigh à lait, laurie simple, un sleigh à nerge, 1 berlot, 1 express à épicier, harnais de boghei, harnais d'express. S'adresser 13 Casgrain, ville Saint-Louis, Bell Est 2880. 9—1

BONNE jument à vendre, avec harnais, boghei, berlot, à sacrifice à un prompt acheteur. S'adresser à 1380 Sainte-Catherine Est, coin Poupart. 9—6

BON grand cheval blond, à vendre, sans défauts, prix seulement $35.00. S'adresser le soir à Wm. Laverdure, 399 Amherst. 9—1

CHARIOT — Avendre, un chariot d'hiver à pain, deux sleighs d'épicier, dix sleighs de boucher. S'adresser 336 Rachel ou 88 avenue Labelle. Tél. Marchands, 2088. 9—6

CHEVAL — A vendre, bon cheval pour express, en très bonne condition, vendra bon marché. 1293 rue Ontario Est. 4—6

CHEVAUX, trois, à vendre. S'adresser chez Rowan Bros., 22 rue Vallée. 5—6

EXPRESS, sleighs, à vendre, neufs et de seconde main. Aussi, berlot et crachoir, bon marché. S'adresser 1404 Saint-Urbain, ville. 6—6

SLEIGHS à vendre, dix sleighs doubles, ainsi que 4 simples — bob-sleighs, — 2 voitures basses — float. — S'adresser F. X. Durand, 364 Cadieux, près Ontario. 8—6

CAPOTS DE CHAT

75 CAPOTS de chat à vendre, de choix, assortis dans toutes les grandeurs, à $40. Allez voir ailleurs, et avant d'acheter venez comparer nos fourrures et nos prix, 39 Saint-Hubert. 4—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS de toutes qualités. Charbon Scranton. Commandes promptement exécutées. Canada Coal Co., Saint-Henri, 1117 Saint-Antoine, coin Saint-Philippe. Tél. Bell Westmount 1481. 300—n

COMBUSTIBLE — Voyage, $1.00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Grain, foin. Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Marchands, 131. Bell Est, 4251. 279—58

SLABS sciées, $1.00 le voyage ; bois franc, $1.00 demi-corde ; blocs, $1.50 le voyage. P. Payette Fils, 1338 Demontigny Est. Tél. Est 1286. 282—72

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — $175.00 comptant achètent un piano droit presque neuf. The Leach Piano Co, Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. 6—6

A VENDRE, un beau piano droit Heintzman and Co, 7¼ octaves, caisse en acajou. Aussi bon que neuf. Prix $275. Conditions $10.00 comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest, près rue Peel.

A VENDRE, un piano ¼ grand, presque neuf, Chickering, caisse en acajou. Prix régulier, $850. Prix d'occasion, $650, payable $50 comptant et $2.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest, près de la rue Peel.

A VENDRE — Un piano droit cabinet de premier ordre Lindsay, a servi moins de quatre mois, 3 pédales et toutes les améliorations modernes. Prix d'occasion, $249.00 payable $10.00 comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

A VENDRE — Un piano carré de Boardman et Gray, 6¼ octaves, belle caisse et bonne tonalité. Prix $85.00. Conditions $5.00 comptant et 75 cents par semaine. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest. 8—2

A VENDRE pianos et orgues d'occasion, comptant ou conditions faciles. The Leach Piano Co, Ltd., succursale de la partie Est, 266 rue Sainte-Catherine Est magasin de musique de Yon. 6—6

A VENDRE, $145.00, piano droit Heintzman, à bon marché à une personne qui paiera comptant. Ecrire immédiatement à Boite 168 "La Presse." 6—6

A VENDRE nouveaux pianos de la fameuse maison Chickering Bros. de Chicago. Vendus comptant ou $10.00 par mois. The Leach Piano Co. Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. 6—6

A VENDRE, pianos Leach neufs, $350.00, payables en 3 ans; conditions: $10.00 comptant et $7.00 par mois. The Leach Piano Co, Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. 6—6

A VENDRE — $100 achètent un piano Fischer New-York, carré, grandeur moyenne, belle tonalité et fini. Occasion exceptionnelle pour un prompt acheteur. C. A. McNee, 550 Sainte-Catherine ouest, angle Stanley. 9—6

MAGNIFIQUE piano cottage, neuf, vendra $175, avec garantie pour dix ans, aussi plusieurs autres pianos de grandes valeurs. S'adresser 1646 Sainte-Catherine Est. 6—6

ORGUES A VENDRE — Un grand nombre d'orgues, neuves et d'occasion. Comme nous avons un surplus de stock de ces instruments, nous sommes disposés à faire de grands sacrifices aux acheteurs immédiats. Layton Bros., seuls représentants pour les pianos et orgues Karn, d'une renommée universelle. 9,12

PIANO carré à vendre, avec coins ronds, — Hood — en bonne condition, $100, avec paiements faciles. S'adresser L. G. Saint-Jean, 37 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 1756. 8—6

PIANO droit, presque neuf, à vendre argent comptant ou si on le paie en six mois; pris pour dette. Fernet Furniture Store, 392 avenue Mont-Royal, près Saint-André. 6—6

PIANO carré anglais à vendre, bon pour la pratique, $20.00 comptant ; clavigraphe Blickensderfer, $18.00 ; gramophone Edison, avec registres $25 ; camera, 5 x 7, $30.00 ; 4 x 5, $12.00 ; lampe de photographe, convenable pour grand studio, $15.00 ; tout de premier ordre. Se présenter au No 41 rue Balmoral. 9—1

MAGASIN DE MEUBLES

CHIEN — Perdu, le 6 novembre, un chien bouledogue, barré, poitrail blanc, une dent cassée, le bout de la langue fendue, répondant au nom Sport. Prière de le ramener à 38 De Gaspé, récompense, et quiconque le détiendra après cet avis, sera poursuivi. 9—2

FOURRURES A VENDRE

A VENDRE—Manteaux de dames doublés en fourrure, plus nouveau style, garniture en vison. Réparations générales de fourrure. I. Livinson, 189 Craig, vis-à-vis Champ de Mars. 7—6

FOURRURES — Vous trouverez les plus beaux modèles de fourrures au No 1857A Saint-Jacques, Mme H. Germain s'occupe aussi spécialement de la confection des manteaux d'opéra, des manteaux doublés en fourrure pour dames, ouvrage garanti. Réparations faites avec soin. 291—24

FOURRURES à vendre. Toutes espèces d'étoles en fourrure, manteaux en mouton de Perse. Les prix les plus bas. Venez chez A. Stern, 690 rue Notre-Dame Ouest. 8—6

FOURRURES — Manteaux mouton de Perse, garnitures en vison, garantis pleines peaux, de $75.00 à $85.00. Manteaux "near seal", capots de chat, étoles, manchons, cravates ; moitié prix. Ecrire ou s'adresser le soir, O. Debellefeuille, 628 Notre-Dame ouest. 9—6

GRANDE VENTE de fourrures à réduction, au "East End Furs Store," 874 Sainte-Catherine Est. Pour novembre, fourrures prêtes à vendre, faites à ordre, manteaux near seal, garanti pour bien ajuster, $40, 5 pour cent d'escompte pour comptant. 8—24

FOURRURES — Les lecteurs de "La Presse" sont invités d'aller au No 39 Saint-Hubert, pour visiter nos magnifiques fourrures, nouveau style, des mieux confectionnées, consistant en manteaux en mouton de Perse, étoles, manchons, capots doublés en fourrure et en chat. Venez les voir. Aucune offre raisonnable refusée. 4—6

FOURRURE — Pour vos manteaux en fourrure, vos manchons et vos tours de cou, allez au No 95 rue Hutchison, voisine de Bleury. Une visite vous paiera. 9—1

HUIT manteaux en fourrure de belle qualité, grandeurs assorties, style nouveau, à $25. Faut vendre cette semaine. Venez voir. 39 Saint-Hubert. 4—6

MANTEAU en mouton gris ayant eu quelques années d'usage, à vendre à sacrifice. S'adresser 366 rue Saint-Hubert, près Sherbrooke. 8—2

MANTEAU mouton Perse, ayant coûté $145, dame ou demoiselle, de petite taille, peut s'adresser No 366 Saint-Hubert, près Sherbrooke. 8—2

MAGNIFIQUES capots en chat et manteaux mouton de Perse, première classe, bon marché, étoles, manchons, réduits. Venez au No 338 Craig, porte voisine gare Viger. 7—6

RUGS EN FOURRURES — Embellissez votre maison avec ces rugs de première classe. Ils sont meilleurs que les rugs de Turquie, $7.00 à $15.00. Venez les voir. Harrison's, 87 Bleury. 9—6

SPECIAL

Nous offrons en vente à des prix absolument spéciaux un manteau en seal véritable, buste 36; un manteau en loutre piquée, buste 38, et une demi-douzaine de doublures en vison. Tous ces articles sont de première qualité. Aussi quelques manteaux en mouton de Perse, garantis en pleine peau, pour $65. Les mêmes garnis en vison, $85. McComber et Cummings, 316 rue Saint-Paul. 299—1Mv—n F

$50 pour magnifique manteau mouton de Perse, nouveau style, qui, par son apparence, vaut $125. Hâtez-vous pour faire votre choix car ils se vendent très rapidement. Adressez-vous 39 Saint-Hubert. 4—6

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, trois magnifiques plainpieds, situés rue Mance, excellente occasion pour placement, qui rapporterait au moins 10 pour cent net. Léger et Cie, 185 Saint-Jacques. 6—6

A VENDRE, grande maison avec écuries et cour spacieuse, No 171 rue Saint-Paul. Pour conditions, s'adresser à Lighthall et Harwood, 180 Saint-Jacques. 8—6

AHUNTSIC

Plusieurs lots à vendre, situés sur la Rivière des Prairies, près du couvent du Sacré-Coeur, proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux en construction. S'adresser à l'hôtel Péloquin, tous les jours. Conditions faciles. Tél. E. 4711, sonnez 2 coups. 6—n F

A VENDRE, $4,000, trois plain-pieds modernes en brique. Terrain 24 x 150 pieds. Loyer 10 pour cent. Une grande occasion. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 8—6

A VENDRE—709-711A Sanguinet. Grand magasin en brique et trois logements. Loyer $396. Prix $3,800. Cave profonde. W. X. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 6—6

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir, le samedi après-midi, ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 294—n

GRANDE SALLE de réunions et logement à vendre. Conditions faciles pour vente immédiate. Revenus, $450, $3,500. "Salle Lacasse," 954 Beaubien. 5—6

MAISON à vendre, dans une belle localité, No 375 rue Dorchester Est, près Saint-Hubert. Jolie résidence en très bon état, 10 pièces, $4,800. S'adresser sur les lieux, entre 1 et 2 heures p. m. 8—2

PROPRIETE A VENDRE — Nos 341 et 343 Saint-Hubert, entre Ontario et Sherbrooke. Pour détails et permis de visiter, s'adresser W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 6—6

PROPRIETE 1438 à 1444 rue St Laurent, avec front additionnel sur la rue adjacente. Bloc à 3 étages, devant en pierre, contenant 2 magasins modernes, 24 x 50, planchers en bois franc, plomberie découverte, etc., et 4 logements de plain-pied audessus, tout en parfait état, plomberie découverte nouvelle, etc., bien loués. Lot 48 x 100. Aussi 2 lots vacants en arrière, 48 x 75. Taxes d'expropriation payées. Conditions faciles. Prix $14,000. Evaluation municipale $15,150. S'adresser au propriétaire, Alfred Gravel, 980 Saint-Hubert. 8—6

PROPRIETES A VENDRE — A vendre bon marché, 2 côtés de maison neuf, fait de 1ère classe, avec améliorations modernes, une des plus belles localités. Nos 1060 à 1066 rue Simard, entre Marie-Anne et Mont-Royal, prix $5,200.00 pour 4 logements, $3,000.00 à 5¼ pour cent, peut rester sur la propriété, pour plus de détails, s'adresser au propriétaire, No 111 rue Mont-Royal, ou sur les lieux. 9—6

PROPRIETE A VENDRE — Nos 481C, 483 Saint-Denis, belle maison en pierre de sable rouge, à quatre étages, avec toutes les améliorations modernes, le tout bâti de première classe, avec écurie en brique à deux étages, de deux places, avec grande cour, deux grands logements, bon revenu, très bien située pour un médecin. Conditions faciles. S'adresser à R. Gohier et Fils, 50 Boulevard Saint-Laurent, Montréal. 9—6

PROPRIETE à vendre, numéro 536 et 538 Charlevoix et 715 Mullins, avec grande cour, cave, chauffage à l'eau chaude, bonnes conditions. S'adresser 538 Charlevoix. 9—6

PROPRIETE A VENDRE — Rue Delisle, bonne maison, bois et brique, bon solage en pierre, 5 logements, loyer $31.00 par mois, terme facile. S'adresser Ph. Gougeon, 166 Richelieu, coin Dominion. 9—1

PROPRIETE A VENDRE, à Saint-Henri, rue Delinelle, maison en bois, bon solage en pierre, belle cave, cour et écurie, prix $2,200, termes faciles. S'adresser Ph. Gougeon, 166 Richelieu, coin Dominion. 9—1

QUEBEC à vendre, bon marché, maison en briques solides, à deux étages, donnant sur les rues Berthelot et Drolet, Québec, sept chambres. S'adresser Mme Paré, 93 Saint-Antoine, Montréal. 8—6

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE à bon marché, un terrain de 50 pieds de front, rue Lasalle, près de la rue Laurier, à proximité des chars des Commissaires, aussi, un harnais. S'adresser à Marineau et Labelle, 486B St Laurent. Tél. Bell Est 1091. 7—8

TERRAIN de coin à vendre, 16,000 pieds, Est de rue Notre-Dame, beau logement en pierre de coin. On prendrait un bon échange en considération. John F. Raphael, 6 rue Saint-Sacrement. 9—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

CHANCE D'AFFAIRES — A vendre, place d'affaires, strictement au comptant, établie depuis 16 ans, située dans le centre de la ville de Montréal et bien connue par tout le Dominion. Ouvrage délicat et agréable, expérience pas nécessaire. Montant d'affaires fait depuis le 1er janvier 1906 jusqu'au 1er novembre 1906, $10,277.17. Dépenses, $5,581.58, profit net pour 10 mois, $4,695.59 ; sera vendue à de très bonnes conditions, ou échangera contre des propriétés dans la ville. Le propriétaire malade doit se retirer tout de suite. Ecrire boite 152 "La Presse". 7—8

OCCASIONS D'AFFAIRES — Chance exceptionnelle ! Maison de pension, rue Saint-Denis, 18 pensionnaires, 16 pièces meublées, valant sans exagération $1,590. Vendra $1,000, $500 comptant, balance $20 par mois. Echangera cotre petite propriété. 39 Saint-Jacques ; le soir, 604 Delorimier. 5—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, hôtels, restaurants, salles à manger, maisons de pension, épiceries, parts de société, et autres commerces. Maisons et boutiques à louer. L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 241—n

OCCASIONS D'AFFAIRES — Chance extraordinaire, maison de pension, 16 pièces bien meublées, 16 pensionnaires actuellement, valant sans exagération $1,200, vendra sous trois jours $600. Cause mortalité. S'adresser Gilbert Martin, 39 Saint-Jacques ; le soir, 604 Delorimier. 8—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre $4,000.00 de parts payées, dans une des Compagnies les plus florissantes de la ville de Montréal, l'on vendra bon marché à un prompt acheteur. Cause: Départ du pays. Pour renseignements, s'adresser par lettre à Boite 201 "La Presse." 9—6

THE GROCERS' EXCHANGE

Massicotte et Brunet, agents d'affaires et d'immeubles, 76 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1314.

AMEUBLEMENTS à vendre à grand sacrifice, aussi clos de bois, étaux de boucher.

MAGASIN de toutes sortes, épiceries, ferronneries, chaussures.

PETITS et grands restaurants, maisons de pension, magasins de modes, boulangeries, clientèles de laitier.

TOUTES sortes de commerces à la ville et à la campagne, à vendre ou à échanger.

A VENDRE, toutes les fixtures nécessaires dans une épicerie, comptoirs, balances assorties, grosse balance plate-forme, glacière, 5 vitrines d'étalage, bidons à thé, le tout en très bon état.
Vendrons le tout ou en partie, à sacrifice, pour règlement de faillite.

PROPRIETE, rue Pacifique, bois et brique, revenu $100, prix $900, dont $300 comptant.
Propriétés dans les différentes parties de la ville, à des prix et conditions exceptionnellement avantageux. Vrais snaps pour les premiers acheteurs.

MASSICOTTE ET BRUNET, agents d'affaires et d'immeubles, 76 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1314. Correspondance sollicitée. 5—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter une propriété de $2,000 à $10,000, payable en actions d'une Compagnie à fond social, limitée, de première classe. S'adresser par lettre, Boite 203 "La Presse." 9—6

HOTELS A VENDRE

A VENDRE, par Jean Castelli, 37 Notre-Dame Est, coin Saint-Gabriel, établi depuis 17 ans dans cette ligne : plusieurs hôtels, restaurants licenciés, magasins de cigares, bonbons, épiceries, maisons de pension, etc. Aucune commission à payer. Tél. Main 1519. 8—6

A VENDRE — Le plus bel hôtel des environs de Québec, très moderne, à 10 minutes de la ville. Proximité des tramways. $5,000 profits garantis pendant la belle saison. Vue magnifique, terrasse, parc, glissoire, grève pour bains, près sucrerie ; par ses attractions deviendra le rendez-vous le plus populaire de Québec et des environs. Se vendra très bonnes conditions. Pour renseignements écrire, bureau de "La Presse", 86 du Pont, Québec. 9—1

HOTELS A VENDRE — Restaurant licencié, rue Sainte-Catherine, coin de rue, loyer bas, beau grand logis. Recettes de $300 par semaine. Prix $14,500. $2,000 comptant. S'adresser à Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques.

UN DES MEILLEURS restaurants licenciés du centre de la ville, à vendre à très bon marché et avec très peu de comptant à un homme d'expérience. S'adresser à Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié, centre de la ville, coin de rue. Bail de 5 ans, loyer — logement compris — $35.00. Recettes $150 à $200 par semaine. A vendre d'ici à quelques jours pour $8,000. $2,000 comptant. S'adresser à Johnson et Grace, 62 rue St Jacques.

PLUSIEURS épiceries licenciées et non licenciées, de $500 à $3,000.
Magasins de cigares et bonbons, de $200 à $1,000.
Deux clos de bois faisant de très bonnes affaires .$1,000 et $2,000.
S'adresser à Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. 8—6

RESTAURANT licencié — chic coin — rue Sainte-Catherine, $275 à $300 d'affaires par semaine, petit loyer, beau logement, petites dépenses générales, chance rare, propriétaire se retire d'affaires. A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Tél. Est 4130. Echangera contre propriété. 7—6

HOTEL à vendre, dans endroit central et populeux, grosses recettes ; le propriétaire se retire, accepterait propriétés de ville en déduction de paiement. Ecrire Boite 170 "La Presse." 7—6

HOTEL à vendre, rue Sainte-Catherine Est, faisant des affaires pour $300 par semaine, presque pas de dépenses, vendra pour $12,000 ou échangera contre bonne propriété de la ville ; le vendeur se retire des affaires. Ecrire à boite 161 "La Presse." 8—6

HOTELS A VENDRE — Hôtel, rue Saint-Jacques, dans le centre des affaires, bail de 9 ans. Recettes $300 par semaine. Prix $17,000, $5,000 à $6,000 comptant, balance par paiements mensuels. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 rue Saint-Jacques.

HOTEL, RUE NOTRE-DAME EST, avec logement privé de 9 pièces. Recettes $200 par semaine, Prix $10,000. Comptant $2,000, balance paiements mensuels avec intérêt à 6 pour cent. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 rue Saint-Jacques.

HOTEL RUE SAINTE - CATHERINE EST, avec logement privé de 9 pièces. Le plus beau bar de l'endroit. Recettes $300 par semaine. Prix $18,500, Conditions des plus faciles. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 rue Saint-Jacques.

RESTAURANT LICENCIE dans le centre de la ville, avec salle à dîner attenante. Long bail. Installation des plus modernes. Recettes $600 par semaine. Prix $19,500. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 rue Saint-Jacques.

HOTEL, RUE NOTRE-DAME, à Maisonneuve, installation très moderne. Loyer $15 par mois, le haut étant sous-loué. Le plus beau bar de l'endroit. Recettes $150 par semaine. Véritable chance d'affaires à $7,500, comptant $1,700. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 rue Saint-Jacques.

RESTAURANT LICENCIE rue Saint-Laurent, entre Craig et Sainte-Catherine, installation des plus modernes. Bail de 5 ans. Comptant $3,500, prix $15,000. Recettes $250 par sameine. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 rue Saint-Jacques.

RESTAUNRANT LICENCIE, rue Saint-Jacques, principal coin de la ville. Belle clientèle, le rendez-vous de tous les sportsmen. Recettes moyennes de $600 à $60 par semaine. Prix $25,000. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 rue Saint-Jacques.

HOTEL, sur rue commerciale, 45 pièces, pourvu de tout le confort et de toutes les améliorations modernes. Ameublement et décors complètement renouvelés. Bail de 9 ans. Recettes de $800 à $900 par semaine. Prix [illegible]. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 rue Saint-Jacques. 8—6

HOTELS A VENDRE — Hôtels. On demande à acheter un hôtel dont la licence sera transférable au printemps prochain. S'adresser immédiatement à Lépine, 16 Saint-Jacques, Chambre 1.

PROPRIETES — Magnifiques propriétés à vendre, dans toutes les parties de la ville, aussi magasins de cigares, une foule d'épiceries. Lépine, 16 Saint-Jacques, Chambre No 1.

AVIS à ceux qui ont un peu de capital, adressez-vous à Roméo Lépine, en toute confiance. J'ai toujours des bons bargains.

ROMEO LEPINE, agents d'affaires, 16 Saint-Jacques, Chambre No 1. Tél. Bell M. 4300. Toutes sortes commerces à vendre. 9—1

TROIS HOTELS, un au centre, deux dans la banlieue. $1,000 comptant, $50 par mois. Magnifique résidence — cottage — à Longueuil, près de la gare. Terrain 50 x 100. Prix, $1,200. Léger et Cie, 185 Saint-Jacques. 4—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN de papeterie à vendre, établi depuis dix ans, encadrage, objets de piété, cartes postales, etc, 1364 Sainte-Catherine Est, coin Poupart. 5—6

MAGASIN de cartes postales à vendre (faisant le gros et le détail). Une chance exceptionnelle pour celui qui désirerait s'établir dans cette ligne. Ecrire Boite 149 "La Presse". 6—6

RESTAURANT à vendre, "snap", bonne localité, rue Craig, stock, fixtures, glacières, etc., valant $500, pour $175 comptant. Z. Fineberg and Son, 14 Craig Ouest. 3—6

MAGASIN — Librairie à vendre, établie depuis plusieurs années, bonne place d'affaires. Vente pour cause de santé. Pour conditions, s'adresser à 201 rue Sainte-Catherine Est. 8—6

FERMES A VENDRE

FERMES à vendre, 3 belles fermes à vendre, dont 2 situées à Coteau Landing et l'autre à Saint-Zotique. Conditions faciles. S'adresser à Ernest Stevens, Coteau Landing, P. Q. 5—6

FERME de 100 acres à vendre, toute de la bonne terre, avec très bons édifices, beau verger et belle érablière, canton de Lingwick, comté de Compton, une nouvelle mission catholique, établie dernièrement dans cette ancienne section. Une belle récolte en granges et quantité d'instruments aratoires, meubles, etc., le tout avec la ferme. Prix bas. Répondez en français. George Layfield, 50 rue Saint-Luc, Montréal. 6—5

TERRE A VENDRE à la Saskatchewan, contenant 800 acres, à 1 mille de la mission catholique de Saint-Hubert et à dix milles de White Wood, ligne principale du C. P. R. Il y a 150 acres en culture, 300 acres convenables pour la culture. Bois et pâturage, eau, bonne maison, écuries, le tout clôturé. Prix $15 de l'acre, ¼ comptant, le reste à 6 pour cent. S'adresser à François Dunnano, Whitewood, Assa. 299—18

TERRE à vendre, à Saint-Jovite, 120 arpents, conditions faciles. S'adresser à L. Desormeaux, 558 Alma, Saint-Louis du Mile-End. 6—6

TERRE à vendre, 200 acres de terre, 100 en culture facile, et 100 en bois érable, épinette, etc., maison toute neuve, et bonnes dépendances, situés à 2 milles de Sainte-Agathe, bonnes conditions. S'adresser à Adolphe Cloutier, Sainte-Agathe des Monts. 4—6

EPICERIES A VENDRE

A VENDRE — Epicerie sans licence, établie depuis 15 ans, dans la partie Ouest, bon centre d'affaire, stock avec roulant de $800.00 à $900.00, cause de vente, abandon des affaires, loyer $18.00 par mois, avec logement, cour, écurie, etc. S'adresser Ph. Gougeon, 166 Richelieu, coin Dominion. 9—1

BONNE EPICERIE licenciée à vendre dans le centre de la ville. Ecrire à Boite 147 "La Presse". 6—6

BELLE EPICERIE, coin Berri et Roy, bonne clientèle, sans concurrence. Vendra 90c dans la piastre à prompt acheteur. 620 Berri, ou 472 Sherbrooke Est. 9—6

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Nouveau choix. Venez ou envoyez immédiatement votre commande par malle. 10 cents la douzaine, etc. J. E. P. Lacombe, 802 rue Sainte-Catherine Est, Montréal. Gros et détail. 8—6

SERRURIERS

SERRURIER — Clefs de tous genres, faites et réparées, au No 75½ Sainte-Catherine ouest. Réparations de toutes sortes de meubles. Satisfaction garantie. Une visite est sollicitée. 4—6

DANSE

DANSE — Cours complet en français où en anglais par le professeur Frank Norman, le professeur de danse le plus en vue du Canada. Stanley Hall, 96 rue Stanley. Circulaires. Assemblée tous les samedi soir. 258—1.l.s.n

BRIQUES A VENDRE

BRIQUE à vendre, environ 40 000 briques de façade, et 40,000 briques rouges ordinaires, dans le voisinage des usines Angus du C. P. R. S'adresser à D. G. Loomis and Sons, 232 rue McGill. 4—6

PERSONNEL

PERSONNEL—The American Fur Store est déménagé du No 27 rue Saint-Laurent, au No 481 rue Sainte-Catherne Est. 163—n

PERSONNEL — Dames et messieurs, grandissez-vous immédiatement de 1 à 3 pouces. Rendez-vous fixés. Commandes par la poste exécutées. Bureaux: 1869 rue Ontario Est, 190 rue Saint-Urbain, de 7 à 9.30 p. m. Hall et Parts, démonstrateurs. 6—6

PERSONNEL — Saint-Jean-Baptiste de Rouville. Mademoiselle Marie-Rose Desnoyers vient de recevoir une gratification de $20 comme récompense pour son succès dans l'enseignement. 9—1

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 5—24

RHUMATISME, NEVRALGIE

PEPINA, remède infaillible. Nous garantissons guérir toute personne atteinte de rhumatisme ou de névralgie. Consultations gratuites, de 9 à 5 heures. S'adresser 669 Saint-Paul, Montréal. 6—6

PLISSAGE ACCORDEON

JUPE plissé soleil, dernière nouveauté de Paris. Ouvrage garanti par des Parisiens compétents. Aussi plissage accordéon. Toilettes faites dans les derniers goûts. 382 Craig Est, gare Viger. 5—6

POELE EN ACIER HOOLOHAN

VENDUS à crédit. Nous avons en mains un assortiment complet de nos poêles en acier, supérieure à tout autre en fini et qualité, 689 rue Notre-Dame Ouest. 291—26

HABILLEMENTS SUR MESURE

$10 — Venez choisir votre pardessus ou habillement parmi nos nouveaux échantillons d'étoffes. Valeur incomparable. Coupe garantie. General Co-Operative Supply Co., 332 Notre-Dame ouest, Bloc Balmoral. 5—6

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 45 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 1 Lagauchetière Ouest, angle Saint-Laurent. Tél. M. 3791. 6—n

LA MAISON PAULETTE

MADAME PAULETTE, modiste parisienne, 80 rue Drummond, exposera pour jeudi prochain, des chapeaux de toilette et de réception, importés spécialement de Paris, pour sa maison. 1—26

PRELARTS PRELARTS

1,500 coupons prélarts de 2 verges à 16 cents ; 50 pièces de prélarts linoléum, valeur 50, 60 cents, à 29 cents. Maison Viau, 1327 Sainte-Catherine Est, 629 Mont-Royal. 281—n

PEAUX DE VISON

2,000 peaux de vison à 39 cents, 75 cents, $1.25, $1.50. Maison Viau, nouveautés, 1327 Sainte-Caeherne Est ; 629 Mont-Royal. 281—n

MODES

MISS NELLIS — Le salon de modes, 558 rue Sainte-Catherine Ouest, de Miss Nellis, qui est de retour de New-York, est maintenant prêt à exposer un assortiment de chapeaux de ville et de soirée. Une visite est sollicitée. 297—26

TEINTURE ET NETTOYAGE

AVEZ-VOUS quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? adressez-vous à The Canadian Dyeing and Cleaning Co., 186 rue Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti de première classe. 299—26

POELES EN ACIER DAVIGNON

POELES — A vendre. Il nous arrive un char de poêles, qu'il faut vendre à tout prix. Voyez les prix ailleurs et venez avant d'acheter comparer les nôtres ; vous serez émerveillés. J. et P. Davignon, 826 Ontario Est et 1124 Saint-Laurent. Tél. Bell Est 2021. Marchands 1537, 2040. 298—24

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

TEINTURE "IMPERIALE"

HABITS DE MESSIEURS nettoyés et pressés, $1.25. Nettoyage français, $1.50. Habillement teint et pressé, $1.75. 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Téléphone Up Town 3688. 4—6

BUANDERIE "IMPERIALE"

BUANDERIE et teinturerie "Impériale." Nouveau quartier, 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Lavage et nettoyage français — habits de messieurs et dames teints, nettoyés et pressés. 4—6

MATERIAUX de CONSTRUCTION

VIEUX MATERIAUX de construction à vendre à la bâtisse des engins, Canadien Pacifique, rue Aqueduc, comprenant poutres de pin rouge, 10" x 10", 10" x 16", 20 à 25 pieds de long. Aussi 30 appuis de fenêtre en pierre, 5 pieds de long, moitié prix. Aussi bois de chauffage, $1.00 le voyage. Adressez-vous sur les lieux. Leclaire et McDonald. 9—2

INFORMATIONS DEMANDEES

INFORMATIONS DEMANDEES — Giroux, Joseph. — Une personne désire avoir des informations sur un nommé Joseph Giroux, menuisier, anciennement à l'emploi de feu Louis Bergeron, manufacturier, rue Fullum. S'adresser 539 Saint-André, Montréal. 9—1

MANTEAUX MOUTONS DE PERSE

A VENDRE, des manteaux de moutons de Perse et capots chat ; toutes sortes d'étoles et manchons, aucuns prix raisonnables refusés. Venez examiner nos fourrures avant d'acheter ailleurs. R. Marks, 137 Craig Est. 305—24

FOURRURES REPAREES

FOURRURES REPAREES — Mesdames, si vous voulez avoir de belles réparations en fourrures et faites sur les derniers patrons, ou toutes sortes de fourrures faites sur commande, tels que manteaux de mouton de Perse ou seal électrique, étoles de toutes sortes et à meilleur marché que partout ailleurs. Mes 15 années d'expérience sont une garantie que je vous donnerai satisfaction sur tout rapport. N'oubliez pas de venir faire une visite pour vous convaincre que mes prix sont les plus bas. 496 rue Plessis. 9—1

ONGUENT FIDELI

POUR guérison d'hémorroïdes, frondes, clous, mal de barbe et toutes maladies de la peau. Satisfaction garantie. Demandez-le à votre pharmacien. Arthur Dépatie, agent général, 103 Coursol, Montréal. 288—26

BILLARDS ET ACCESSOIRES

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co., 206 Saint-Laurent. 291—26

POELES REPARES

POELES d'acier et en fonte, fournaises de tous genres, réparés avec soin, ouvrage garanti, à bon marché. S'adresser en toute confiance, H. Levert, 302 Cadieux. 8—6

REPARATION DE MEUBLES

REPARATIONS de canapés, fauteuils, chaises, matelas, etc. Spécialité d'ameublements de salon et draperies. F. Dufour, 395 Ontario, coin Saint-Hubert. Ouvert jusqu'à 9 heures. Bell Est 3389. 8—6

PERDU

CHAT noir, poitrine blanche, 4 pattes blanches et queue hérissée, perdu. $5.00 de récompense en ramenant au No 869 avenue Mont-Royal. 6—6

CHAPELET — Perdu, un chapelet blanc, monture en or. Récompense à celui qui rapportera A. Besnard, S'adresser 210 Sanguinet. 9—1

COLLET — Perdu, samedi, une moitié de collet en fourrure, marqué C. M. D., passant par les rues Notre-Dame et Saint-Laurent, G. E. Lamoureux, 85 Saint-Jacques. 9—6

EPINGLETTE ornée d'une améthyste et d'une perle, perdue samedi soir, rues Saint-Mathieu ou Sainte-Catherine, ou dans théâtre His Majesty. Récompense au No 20 rue Bayle. 9—1

EPINGLE en perle, forme guirlande, perdue mardi après-midi, rue Sherbrooke entre avenue Grosvenor et rue Bishop. Récompense à celui qui la rapportera au No 361 avenue Grosvenor. 9—1

LIVRE — Perdu un livre carré mince, reglé et imprimé; c'est un memorandum de contributions d'églises. Il fut ramassé par un conducteur d'express, coin McGill et Notre-Dame, lundi matin. Retournez à Chs. F. Dawson, 239 rue Notre-Dame Ouest. 9—1

MONTRE en or de dame et chaine, perdues vers le 22 octobre, de la rue Drummond à la gare du G. T. R. Récompense 432 Sainte-Catherine Ouest. 8—2

PERDU, le 9 du courant, entre Longue-Pointe et le coin des rues Craig et Panet, une boite contenant des vêtements pour hommes. Récompense accordée. S'adresser à H. David, 761 rue Craig Est. 9—1

PERDU, sur le chemin de Lachine, deux tours de roues, bandages en caoutchouc et oreiller, pour boghei. S'adresser à H. Simard, 231 Berri. Tél. Est 1009. 9—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, sur la rue McGill, entre les rues Saint-Jacques et Craig, ou dans les chars de la rue Saint-Denis allant vers l'Est, une porte-monnaie rouge grenat. Récompense à la personne qui le rapportera à 211 Murray. 9—1

SACOCHE — Perdue, dimanche, à la grand'messe, église du Sacré-Coeur, une sacoche qui a été laissée dans un banc, contenant argent. Prière de rapporter à 1014 Ontario Est. Récompense. 9—1

SACOCHE — Perdue, sacoche avec argent et chèque, diverse menu monnaie, 72 Saint-Denis, jusqu'au coin de la pharmacie Saint-Denis. S. v. p. la rapporter 72 Saint-Denis. Récompense. 9—1

TROUVE

KODAK TROUVE— L'annonceur qui a oublié sur le comptoir de ce journal un petit kodak, numéro 76083 est prié de venir le réclamer de C. S. Sarault, département des annonces classifiées. 9—3

TROUVES — A l'enclos du Parc Lafontaine se trouvent 2 chevaux, un rouge et un noir, le rouge a la patte croche. 146 Parc Lafontaine. 9—1

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE A EMPRUNTER sur propriétés, par montants de $2,000 à $15,000 ; on paiera 5, 5¼ et 6 pour cent d'intérêt. Ecrire Boite 538 "La Presse." 304—26

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux." 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 293—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, débentures, fabriques, corporations municipales et scolaires, aux taux ordinaires du marché. S'adresser Oscar Hébert, notaire, 806 bâtisse New-York Life, Montréal. 303—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux modéré, conditions faciles. A. Rivest, notaire, 235 rue Maisonneuve. Tél. Est 2058. 4—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 539. 121—n

A PRETER — 5 pour cent en ville ou en campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrivez Osw. Chaput Cie, Edifice "La Presse". 5—22

ARGENT — J'escompte des billets aux taux légaux d'intérêt, depuis $10.00, aussi prêts sur première hypothèque. C. E. Campbell, chambre 18, 112 rue Saint-Jacques. 6—6

PRETS sur hypothèque, achat de débentures municipales. O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros et petits montants, intérêts 5, 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à M. Viau, 74 Saint-Gabriel. Résidence, 135 Drolet. Tél. Main 424. 2—24

$12,000 A PRETER, en première hypothèque sur propriétés de la ville de Montréal et banlieues environnantes. Romulus Lavallée, notaire, 17 Côte Place d'Armes. 9—6

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER par gros et petits montants, à 5 et 6 pour cent d'intérêt. S'adresser J. A. Théoret, 74 Saint-Gabriel, Montréal. Tél. Bell Main 424. 305—26

ARGENT A PRETER — E. Rivet se charge de négocier toutes espèces d'emprunt, sur billet promissoire, salaires, meubles, stock ou toutes autres garanties, taux 12% par année. Aussi sur première et deuxième hypothèque, 4½ à 6%. E. Rivet, évaluateur, 11 Saint-Jacques. Soir, 169A Visitation. 6—6

ARGENT A PRETER — Argent à 1 pour cent d'intérêt. Avez-vous besoin d'argent ? Venez voir Roméo Lépine, qui se charge de vous en procurer sur vos meubles, votre salaire, votre billet sans endosseur. Votre nom est bon. Venez me voir. Cela ne coûte rien pour consulter Roméo Lépine. 16 Saint-Jacques, chambre No 1. 9—6

DIVERS

BOSTON QUICK LUNCH offre gratuitement leur magnifique salle, pour banquet et réunions d'amis. S'adresser au bureau, 101 Sainte-Catherine. 7—6

DIVERS — Plissage accordéon, plissage soleil, plis plats, pour costumes, robes de toilette, 382 Craig Est, près Saint-Hubert. 5—6

HOPITAL DE LA MATERNITE DE MONTREAL — Avis est par les présentes donné que l'assemblée annuelle de la Corporation de la Maternité de Montréal, aura lieu à l'hôpital, angle des rues Saint-Urbain et Prince-Arthur, lundi, 19 novembre à 4 heures p.m. E. D. Cameron, sec. honoraire. 9—1

LA COQUELUCHE toujours invariablement guérie en quelques jours, par le Spécifique Infaillible, en vente dans toutes les pharmacies. Dépôt central, 956 Saint-Hubert, Montréal. 290—25

PRESCRIPTION pour fabriquer le vin, l'alcool, le whiskey, sans mauvaise odeur. Aussi toutes sortes de liqueurs. S'adresser à Horner, 304 avenue Mont-Royal Montréal, Can. 4—12

FOURRURES ! PAIEMENTS FACILES

Ayez un manteau de mouton de Perse ou de "Seal Electrique", ou un pardessus de chat sauvage, PAYABLES A LA SEMAINE. Aussi fourrures de toutes sortes. Réparations faites promptement et parfaitement.

TURK AND CO., 67 rue Prince-Arthur. 7—8 FF

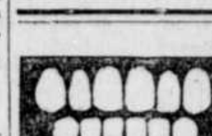

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 163-IM-v-n

Voulez-vous Faire de l'Argent, Dites ?

Mettez-vous en communication avec moi et je garantis à toutes personnes actives et intelligentes un salaire de

$100 par mois et plus.

ADRESSE :

Chambre No I, bâtisse "La Presse" 8—6—FF

COLS ENLEVES SANS DOULEURS—25 cents chacun, oignons ongles incarnés protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris, établi en 1864, 75 Boulevard Saint-Laurent, Tél. Bell Main 2116. On va voir les dames et messieurs à leur résidence 241—n

COBALT

On demande 10 bons agents pour vendre des parts dans une Compagnie récemment organisée à Montréal. S'adresser au bureau de poste, boite 958. 4-6 FF

POELES

et Fournaises, des meilleures marques, aux plus bas prix, 50 modèles. Aussi morceaux et réparations de poeles de toutes marques.

A. GALARNEAU & CIE,

Fabricant du célèbre poêle en acier "Brillant"

322 Mont Royal. Côte Boyer.

Tel. Bell E. 2349. Tél. Marchands 2136

8-1sn FF

Etablis en 1896. Tel. Bell Main 4147

BEAUDOIN & FRERE

Comptables

Collections, Assurances, Administration de Successions, Prêts d'Argent sur Hypothèques.

61, RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL.

Bureau du soir: De 6 à 8 heures, 545, Avenue Mont-Royal. 99-1jsn FF

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages et bijoutiers, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François - Xavier. (Etabli en 1878).

ARGENT A PRETER

par montants d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures et nouveautés.

P. S.—Toujours en mains pour vendre, diamants, montres et autres bijouteries non réclamées, à bas prix, pour couvrir les avances. Ouvert de 8 a.m. à 8 p.m. 256—1mMjsn

HOTEL RIENDEAU
J.A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montreal.

196—1Mvn.

OU DINER — P. J. Logue, comptoir à lunch de première classe, 111½ rue de la Montagne. 3 minutes de marche de gare G. T. R., ou 4 minutes de gare C. P. R. Vis-à-vis du marché Saint-Antoine. 12.14.17

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 14082. — L. P. Bernier vs R. Désilets. — Le 22e jour de novembre, 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 451 rue Notre-Dame Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 12 novembre, 1906. 9—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 17005. — J. Malo, vs J. E. Villeneuve. — Le 21ième jour de novembre, 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires dudit défendeur, au No 150 rue Sainte-Catherine Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 12 novembre, 1906. 9—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 16750. — Pierre Lapierre, demandeur, vs Louis E. Bachand, défendeur. — Le 21e jour de novembre, 1906, à onze heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 287 avenue Laval, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage. Conditions : Argent comptant. J. X. Pauzé, H. C. S. Montréal, 12 novembre, 1906. 9—1

UN MAIRE TUE UN BANDIT

Moscou, 12. — Une bombe a été lancée sur le maire Reinbot, rue Tver, ce matin. Le maire, assez heureux pour échapper à l'explosion de la bombe a sorti son revolver et a fracassé la tête au bandit.

LES MEFAITS DE LA TEMPETE

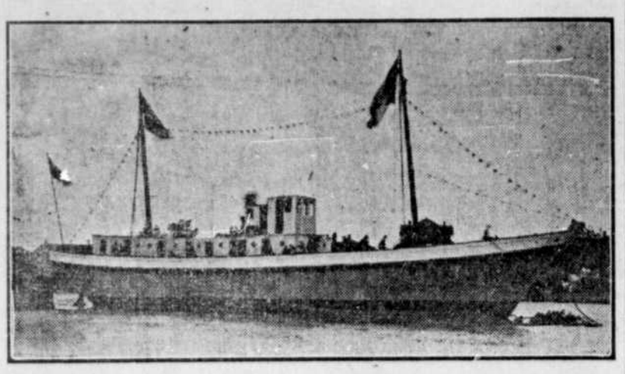

LE "DE ROUVILLE" QUI EST ALLE AU SECOURS DES NAUFRAGES DU "KENSINGTON."

Suite de la première page

UNE DEPECHE A "LA PRESSE"

Hier, "La Presse" recevait de son correspondant particulier de Matane, la dépêche suivante :

Matane, 11 — Steamer à la côte. Le steamer "Kensington", de la "Dominion Line" venant de Liverpool, en route pour Montréal, portant cargaison générale et 60 passagers de cabine et trois cents d'entrepont, s'est échoué vers 8 heures, ce matin, à environ un quart de mille en bas de l'entrée de la Rivière. Les passagers ont été débarqués sains et saufs vers 11 heures, ce matin, et mis à bord du "Gaspesian" qui doit les mettre à terre à Rimouski. Le steamer, fait eau considérablement, et il est peu probable qu'il puisse être renfloué cet automne. Les steamers "Rouville" et "Strathcona" sont en route pour lui porter secours. Il tombait un épais brouillard de neige au moment de l'accident.

UNE OPINION

Grâce à la promptitude avec laquelle l'honorable M. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries, a envoyé les secours dont on disposait à l'aide du "Kensington," on espère le renflouer bientôt.

Un des hommes qui s'y connaît en fait de navigation, à Montréal nous disait ce matin que d'ici à 10 jours, si le "Kensington" n'est pas renfloué, ce navire devra fatalement passer l'hiver dans la terrible position où il se trouve, à cause des violentes tempêtes qui vont se faire sentir bientôt, et qui rendront les travaux des remorqueurs presque impossibles.

Le "Kensington" est un magnifique palais flottant qui a coûté près d'un demi-million de dollars.

Dominion ont beaucoup de difficultés à se procurer des goélettes. Vu l'époque avancée de la navigation, elles sont presque toutes dégrayées.

Une dépêche de Matane nous apprend que le "Kensington" fait eau dans les compartiments 1 et 2. Il est à distance considérable du chenal.

Le "Kensington" avait quitté Liverpool le premier novembre avec 75 passagers de cabine et 540 d'entrepont. Son équipage se compose de 150 hommes. C'est un quatre mâts et jaugeant 5,645 tonnes, commandé par le capitaine Morle.

Québec, 12 — Il neige sans interruption depuis une heure cette nuit. La neige est poussée par un vent violent du Nord-Est, qui rend la température détestable au possible. Aucun cabotier n'était arrivé à Québec, à une heure. Les convois de chemin de fer n'ont cependant pas été retardés, à Québec et à Lévis.

Les voitures d'hiver ont fait leur apparition à Québec.

A l'observatoire, on nous informe que le maximum de vitesse du vent a été, ce matin, de 45 milles à l'heure.

A RIMOUSKI

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Rimouski, 12 — Une tempête de neige avec fort vent de nord-est, sévit depuis trois jours. La terre est couverte d'une couche de neige de six pouces.

Ce matin, il ne neige plus ; mais le vent, quoique diminué, est encore très fort, soufflant toujours de l'est, ce qui rend le transbordement des passagers du "Kensington", très difficile, surtout pour les petits navires, la mer étant très forte.

RAPPORT DU GOLFE

La tempête qui, depuis quelque temps, donne tant d'anxiété aux marins, continue à faire rage dans le golfe Saint-Laurent. Nous recevions, ce midi, le rapport suivant de quelques endroits qui entourent cette vaste nappe d'eau:

L'Islet.—Tempête de neige, venant de l'Est.

Rivière-du-Loup. — Temps nuageux, fort vent du nord-est.

Pointe-au-Père.—Nuageux, fort vent de l'est ; le "Kildona" signalé.

Petits-Métis. — Nuageux, vent fort de l'est.

Matane.—Nuageux, vent de l'est ; le "Kensington" est toujours dans la même position.

Cap Madeleine.—Nuageux, vent du nord-ouest ; le "Bonavista" a été signalé.

Anticosti. — Violente tempête de neige.

Cap Race.—Temps froid et clair.

Sept-Iles.—Le "King Edward" est parti à 5h. 30 p.m., hier.

Pointe-Amour.—Nuageux.

Belle-Isle.—Grand vent, temps clair.

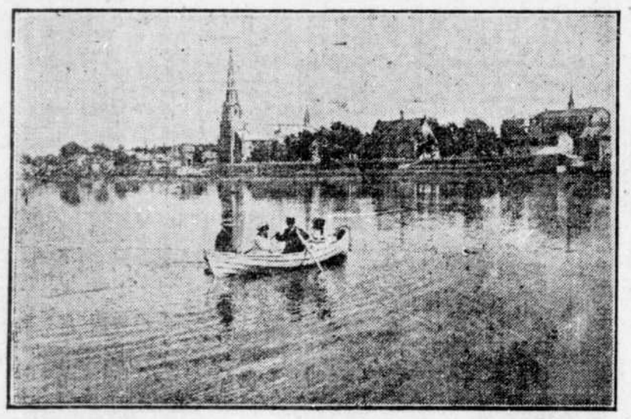

UNE VUE DE RIMOUSKI OU ONT ETE DEBARQUES LES PASSAGERS

LE TRANSPORT DES PASSAGERS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, Qué., 12. — Une dépêche de Matane nous apprend que le steamer "Gaspésien" est parti pour la Grosse Isle et Québec avec 300 passagers du "Kensington". Les autres steamers qui sont allés au secours du steamer en détresse, le "Lord Strathcona", le "Rouville" et le "Druid" ont dû transporter à Rimouski, le reste des passagers. Les autorités de l'Intercolonial ont reçu instruction d'envoyer à Rimouski un train spécial afin de transporter ces passagers à Lévis. Ce train est arrivé à Rimouski à 4 heures, ce matin, et attend les événements.

Il est très difficile de communiquer avec Matane à cause de la tempête de neige.

Au bureau de la Dominion Line, on nous informe que l'on attend cet après-midi, à Québec, le "Gaspésien" avec un certain nombre de passagers du "Kensington", les autres passagers sont transportés à Rimouski par le "Rouville", et arriveront à Québec probablement, ce soir, par un train spécial de l'Intercolonial. On admet que le steamer fait eau et qu'il est dans la même position qu'hier.

LA NOUVELLE A QUEBEC

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 12. — Aux dernières nouvelles de Matane, nous apprenons que le steamer "Kensington" est à peu près dans la même condition qu'hier.

L'agent de la ligne Dominion, à Québec, M. MacPherson, a reçu la nouvelle hier midi. Il appert que le "Kensington" s'est échoué hier matin à Matane durant une tempête de neige. MM. MacPherson et Ramsey se mirent aussitôt en communication avec M. J. U. Gregory, agent du département de la marine à Québec et ce dernier donna instructions au steamer "Rouville" d'aller au secours du "Kensington". En même temps, le steamer "Gaspésien", parti de Gaspé pour Québec, arrêtait sa course et se rendit auprès du navire en détresse. Nous attendons des nouvelles de Rimouski où les passagers ont dû être débarqués.

Le "Lord Strathcona" est aussi parti pour Matane.

Selons les instructions de l'hon. M. Brodeur, le steamer "Druid" est parti pour Matane à 2 heures hier après-midi et le "Champlain" partira probablement ce soir. Une goélette chargée d'engins de sauvetage est aussi partie à la remorque du "Lord Strathcona". Les représentants de la ligne

ENTREVUE AVEC M. THOM

M. James Thom, gérant de la Dominion Line, a reçu ce matin un télégramme lui disant que 300 des passagers du "Kensington" ont été amenés à Québec par le "Gaspésien", et qu'ensuite, ils ont été conduits par convoi de chemin de fer à l'endroit de leur résidence.

Les autres passagers ont été conduits à Rimouski où ils ont pris passage sur un convoi de l' "Intercolonial".

M. Thom dit que d'après les nouvelles reçues, le "Kensington" est un peu penché, mais qu'il pourra être renfloué sans avoir éprouvé de forts dommages. Il est heureux de voir que tous les passagers sont sains et saufs.

LISTE DES PASSAGERS

Voici une liste partielle des passagers de cabine du "Kensington" : Mlle M. Amy, Mlle Mary Barnes, Mlle Lessy Buck, Mlle Jesse A. Bruce, M. N. P. Cayley, Mme Cayley, enfant et bonne, M. B. Cubbery, Mme Eléonore Code, M. H. Cole, Mme Cole, M. O. G. Davidson, Mlle Maud Daniels, Mlle L. Griffin, Mlle Helena Gustensky, Mlle Esther Hardy, John Harvey, M. Chs E. P. Hayden, Mlle Sarah Higbey, Mlle W. Huckvale, M. Georges Jones, Mlle Lee, Mlle Esther Lee, M. Marer, M. E. B. Mendelssohn, M. R. Metcalm, M. P. Mulward, Mme Mitchell, Mlle N. Moore, Mlle Mollie Moore, Mme M. A. Morley, Mlle Alice Morley, Mme R. A. Muller, Mme W. J. Holt Morrison, Mme E. Murphy, l'adjudant Pichew, M. et Mme Power, Mlle McRae, Mme V. Read, Georges Read, M. P. B. Roberts, Mme N. Roberts, Mlle Ethel Routhledge, Ronald Routledge, Mlle Rose Nunaere, M. Paul Saeys, M. Ferdinand Sacys, Mlle M. Grayson Smith, M. Grayson Smith, M. A. C. Stephens, Mme Stephens, M. A. B. Tipping, M. Franz Warnie, Mme Warnie, Mlle Nora Waters, Mlle Ethel Webster, E. M. Wrenshall.

Suite à la dernière page

LA VILLE DE HULL EST SANS MAIRE

La résignation du Dr Aubry à été acceptée par le conseil.

LA SITUATION

N'est pas rose et la compagnie Woods n'est pas très heureuse dans ses privilèges.

COMMENTAIRES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Hull, 12 — Le Conseil de ville a accepté la résignation de S. H. le maire Aubry, et, en attendant les prochaines élections municipales, lesquelles auront lieu le 1er janvier, le Conseil devra faire le choix d'un maire temporaire. Depuis quinze jours que M. le Dr Aubry a remis sa résignation entre les mains du greffier de la cité, M. l'échevin Thibault a occupé le fauteuil de la mairie, mais on ignore s'il sera désigné pour compléter le terme d'office.

Lorsque M. Aubry offrit sa résignation, il annonça qu'il avait pris cette décision parce que la majorité du Conseil de ville refusait d'appuyer son projet à l'effet d'accorder à la Cie Woods, d'Ottawa, une exemption de taxes, y compris la taxe d'eau, en échange de l'établissement par la compagnie, dans les limites de la cité de Hull, d'une fabrique de vêtements. M. Aubry avait aussi d'autres griefs qu'il n'a pas fait connaître publiquement. Bref, il déclare qu'il était dégoûté de la conduite de la majorité du conseil sur certaines questions d'intérêt public.

Parmi les échevins qui ont combattu le maire depuis quelque temps, M. le Dr Archambault prit l'initiative, et fort de l'opinion de l'aviseur légal de la cité, il est venu, à la dernière séance du conseil, avec une motion rappelant celle de M. Bourque, adoptée quelque temps avant, et accordant à la Cie Woods une exemption de taxes pour 15 ans, sur une évaluation foncière fixée à $25,000, y compris une réduction de la taxe sur l'eau. L'opinion de Mtre Foran sur ce point est précise. En un mot, le Conseil n'a pas le droit d'accorder une exemption de taxes civiques à moins de recevoir l'assentiment de la majorité absolue des contribuables. Le projet de l'ex-maire Aubry donnait à la Cie Woods le droit de construire des habitations privées pour ses employés, et la réduction de la taxe d'eau devait s'étendre, non seulement sur les usines, mais sur toutes les propriétés de la compagnie.

La Cie Woods pouvait construire ou acheter des centaines de maisons privées dans n'importe quel quartier de la ville, et sur la simple inscription du nom du locataire comme employé de la compagnie, celle-ci aurait bénéficié d'une réduction de prix sur la taxe d'eau.

Après tout, la Cie Woods n'aurait pu transformer Hull en un centre ouvrier beaucoup plus considérable, car son industrie est une de celles qui sont fort critiquées dans les cercles ouvriers. La fabrique Woods aurait probablement donné de l'emploi à une couple de cents personnes, des femmes et des enfants, pour la plupart, avec une moyenne de gages au-dessous de $3. par semaine chacune.

M. l'échevin Bourque a fait, en ces derniers temps, une évolution complète, et ceux qui connaissent ses relations passées avec M. Aubry n'ont pas été peu surpris de voir les deux antagonistes marcher la main dans la main sur cette question de la Cie Woods.

A l'exception des échevins Bourque, Fontaine et Savard, tous ont voté pour la motion du Dr Archambault, qui a été adoptée d'emblée.

Ce sont les échevins Archambault et Ste-Marie qui ont proposé l'acceptation de la démission du maire Aubry.

La motion fut adoptée par la voix prépondérante de M. l'échevin Thibault qui occupait le fauteuil. Les autres qui ont voté pour sont les échevins Kelly, Poirier, et Savard, en outre du proposeur et du secondeur, MM. Archambault et Sainte-Marie.

L'action du Conseil de Ville fait le sujet de nombreux commentaires dans le public. En général, les contribuables semblent satisfaits des derniers événements, car les luttes intestines qui divisaient le conseil en deux camps, avec le maire Aubry à la tête du groupe le plus nombreux, ont été la cause de la stagnation des affaires civiques de Hull depuis quelques années. Un changement quelconque ne peut empirer la situation.

UNE SENSATION A SYDNEY N. E.

UN DEFICIT DE $200,000 AURAIT ETE DECOUVERT DANS LE DEPARTEMENT DES ENTREPOTS DE LA DOMINION COAL COMPANY.

Sydney, N. E., 12 — Les principaux officiers de la Dominion Coal Company viennent de faire, rapporte-t-on, une découverte sensationnelle; il s'agirait tout simplement d'un déficit de plus de $200,000 dans le département des entrepôts de la compagnie. La compagnie possède un ou deux entrepots à chaque houillière, chacun se trouvant sous une administration différente bien que toutes ces dernières soient responsables au surintendant-général qui, jusqu'à mercredi dernier, était M. D. M. Burchell. Or, mercredi, en revenant de son dîner, M. Burchell, trouva son bureau gardé, et les voutes scellées. Il fut prié de donner immédiatement sa démission et celle-ci fut acceptée par les directeurs. Les déficits dans certains des magasins s'élèvent, dit-on, à plus de $200,000. C'est par une traite non signée sur l'un des magasins que le pot aux roses aurait été découvert. Le gérant fit une enquête après avoir constaté qu'il avait déjà auparavant signé exactement la même tarite. C'est alors qu'on pria M. Burchell de démissionner et qu'on nomma M. H. J. Maccann, gérant-général de ce département. Cette nouvelle a causé toute une sensation dans les districts miniers. M. Burchell était surintendant depuis plus de dix-sept ans, et il est maire de Glass Bay. On parle de fausses entrées ou de faux rapports, et des auditeurs experts ont été choisis pour faire l'examen des livres.

COLONIAL HOUSE, Square Phillips

On Loue de Bons Entrepots pour Mettre en Sûreté les Effets de Ménage

EDREDONS

Nous venons justement de recevoir un lot de beaux édredons recouverts en soie, en satin et en sateen, dans toutes les grandeurs. Prix de $5.00 à $25.00.

Lot spécial de 100 édredons, régulier $6.25 pour $5.00.

50 édredons, très grands, $8.25 pour $6.60.

50 édredons en satin, régulier $9.50 pour $8.00.

Edredons pour berceaux et petits lits, en soie et en satin, dans toutes les grandeurs.

ETOFFES A ROBES DE COULEUR

Tweed anglais, 54 pouces de large, un splendide assortiment de mélanges, à 80c la verge.

Nous étalons un assortiment considérable de draps vénitiens, cheviotes, serges, armures, etc., dans les nouvelles nuances de vin, grenat, cardinal, nouveaux bleus, verts, bruns, etc., à des prix spéciaux. Quelques pièces de tartans et à carreaux de fantaisie, bonne valeur, 55c, 60c et 75c.

EOLIENNE ET CREPE DE CHINE SOIE ET LAINE

2 lignes spéciales dans de jolies nuances. Crêpe de Chine à 80c la verge. Eolienne à 85c la verge. Nuance crème dans ces deux lignes.

TRAVAUX ARTISTIQUES A L'AIGUILLE

Les derniers cours pour travaux artistiques à l'aiguille seront donnés lundi et mercredi, les 12 et 14 novembre à 2.30 h. p.m.

5 p. c. d'Escompte au Comptant et Attention Spéciale Apportée aux Commandes données par la Poste.

HENRY MORGAN & CO. Ltd, - - MONTREAL

DEUX POMPIERS SE SONT FAIT BLESSER

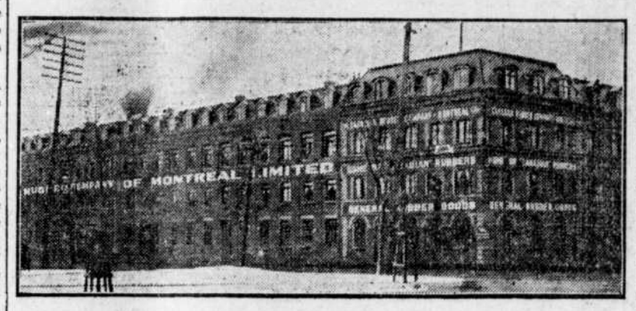

L'ETABLISSEMENT DE LA CANADIAN RUBBER CO, QUI A ETE VISITE PAR UN INCENDIE, SAMEDI.

Suite de la première page

cette alarme, l'échelle de la caserne No 19 vint en collision avec un tramway, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Fullum. La voiture d'échelles descendait la rue Fullum. A l'angle de la rue Sainte-Catherine, le tramway No 904, conducteur 2142, garde-moteur 1053, frappa la voiture et la lança sur un poteau de télégraphe. La voiture fut renversée et les pompiers Jos. Perron et E. Boisclair se blessèrent douloureusement. Ils furent d'abord transportés chez le Dr P. Roux qui leur fit les premiers pansements. Perron fut transporté à l'hôpital Notre-Dame. Il souffre de contusions à la rotule, à la cuisse déchirée et une épaule démise. Il s'est en allé chez lui hier. Boisclair qui fut fortement contusionné s'en est aussi allé chez lui.

On attribue cet incendie à une combustion spontanée. Les dommages sont d'environ $10,000.

LE CLUB OUVRIER DE BUCKINGHAM

UNE INTERESSANTE REUNION MARQUE LA FONDATION DU NOUVEAU CLUB POLITIQUE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Buckingham, Qué., 12.—Nonobstant l'absence, dans notre ville, de la majorité des ouvriers, l'assemblée convoquée ici, hier, dans le but de fonder un

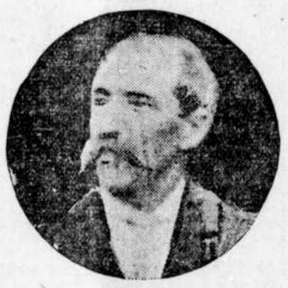

Le Club Ouvrier de Buckingham. — Le président, M. J. B. Clément, l'une des victimes de l'émeute du 8 octobre.

club ouvrier, a été très nombreuse. Les orateurs, M. Rodier et M. Saint-Martin, venus spécialement de Montréal, ont été reçus et écoutés avec enthousiasme. Ils méritent des félicitations pour le succès obtenu. M. Robertson Croteau fut choisi comme président de cette assemblée parmi laquelle figuraient, en outre de la classe ouvrière, des hommes de professions et du commerce. Après avoir fait connaître ce but, les orateurs expliquèrent à leur auditoire les principales clauses du programme de ce parti. En terminant, M. Rodier dit qu'il espérait que toutes les personnes présentes deviendraient membres du club qu'il était venu fonder.

La foule eut un cri unanime d'affirmation. Puis sur-le-champ, près de qautre-vingt membres vinrent s'inscrire. Dans la soirée on procéda à l'élection des officiers avec le résultat suivant : Président, M. J. B. Clément ; vice-président, M. J. B. A. Doré ; secrétaire, M. Adélard Giroux ; trésorier, M. Adelmar Tourangeau ; délégués MM. L. O. David, Charles Picard,

Le Club Ouvrier de Buckingham — Mtre Yvon Lamontagne, délégué.

Le Club Ouvrier de Buckingham — M. L. O. David, commerçant, délégué.

Yvon Lamontagne, avocat ; Alfred Châteauvert, Palma Proulx. L'assemblée se dispersa tard dans la soirée.

Le Club Ouvrier de Buckingham — Le secrétaire, M. Adélard Giroux, maître de chapelle à Buckingham.

QUEL MALHEUR !

Pour trois sous Mme D. G. Turner perd son mari.

New-York, 12.—Faute d'un point Martin perdit son âne et pour n'avoir pas dépensé trois sous, il y a neuf ans, Mme Ida Glerm Turner vient de perdre son mari Voici dans quelles circonstances. Après avoir divorcé avec son premier mari M. Frank L. Perley, gérant d'un théâtre, dans l'Etat de Jersy en 1893, elle viola un jugement de la cour Suprême en convolant en secondes noces avec W. C. Turner dans le même Etat. Pour trois sous, elle pouvait aller se marier dans l'Etat voisin et être sauve.

Dernièrement, M. Turner a vu son mariage annulé pour cette raison.

PECHEURS SANS SCRUPULE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jérôme, 12 — Des plaintes arrivent de partout contre des gens sans scrupule qui pêchent actuellement dans le lac Achigan, de Saint-Hippolyte, avec engins prohibés, et ce en temps défendu.

DIVISION STE MARIE

Tous les Electeurs de cette division sont convoqués à

L'ASSEMBLEE D'OUVERTURE

Du Comité Central de

l'Ech. M. MARTIN

QUI AURA LIEU

Demain Soir, le 13 Courant

A 8 HEURES

Au No 922 rue Sainte-Catherine, près Papineau

Des Orateurs de Renom adresseront la parole.

QUE TOUS LES ELECTEURS SE RENDENT EN FOULE.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 12. — Lady Laurier est retenue chez elle depuis quelques jours, souffrant d'une légère attaque de grippe.

—L'autre soir, le parti vice-royal a donné un dîner d'Etat à Rideau Hall, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté Edouard VII. Ce dîner fut suivi d'une réception à laquelle les ministres fédéraux présents et les principaux fonctionnaires publics se rendirent.

—Après plusieurs années d'attente, la population de Hull et d'Ottawa constate avec satisfaction que le pont interprovincial est éclairé à l'électricité. Grâce à cette amélioration, il faut espérer que nous n'aurons plus à enrégistrer de crimes commis sur le pont, à la faveur de l'obscurité.

—Gustave Kollisch, cet Allemand dont il a déjà été question dans ce journal, a été acquitté de l'accusation de responsabilité pour la mort d'un de ses compatriotes nommé Henry Yack. La police n'avait aucune preuve contre Kollisch, et ce dernier doit, dit-on, réclamer des dommages pour fausse arrestation.

—Michael Const, de Hull, a perdu son épouse pour la deuxième fois. Mme Const, née (Bernadette) Lebeau avait fui le foit conjugal quelque temps après avoir épousé Const. La semaine dernière, l'époux fit bon accueil à la Madeleine repentante; mais la jeune femme est partie à nouveau sans laisser son adresse.

—Un des actionnaires du Monument National se plaint de ce que les directeurs n'ont pas encore convoqué les actionnaires en assemblée générale pour leur soumettre un rapport des opérations finacières. Votre correspondant est informé que l'assemblée désirée aura lieu sous peu, et que la situation financière du Monument National est prospère.

—La retraite annuelle des Tertiaires de saint François, commencera vendredi prochain le 16 du courant à 7½ heures du soir à l'église des Pères Capucins, et sera prêchée par le Révérend Père Adolphe, O.M.I. Samedi matin messe à 8.30 heures suivie de l'instruction, samedi soir sermon à 7 heures, dimanche soir sermon à la même heure, lundi matin messe de communion à 7½ heures, le soir à 7 heures possession, panegeryque sainte Elisabeth par le Révérend S. Corbeil, de la basilique, suivi de la cérémonie de vêture et profession, et bénédiction du Saint-Sacrement.

—L'ingénieur de la ville, qui agit temporairement en qualité d'inspecteur des bâtiments, déclare que le bureau ne sera pas attaché d'une façon permanente au département des ingénieurs. La création d'un nouveau département qui s'occuperait de l'inspection des bâtiments, de l'enlèvement des vidanges et du conseil d'hygiène, est actuellement à l'étude chez les échevins. Un tel département, dit un échevin de la basse ville, serait dans l'intérêt des citoyens au point de vue économique et assurerait un meilleur service que celui qui se fait présentement.

MORNE SPECTACLE

Trois cercueils étaient en même temps exposés à la gare Windsor, hier — L'un d'eux vient de Vancouver et est à destination d'Harcourt, N. B., soit une distance de 3,500 milles.

Un des représentants de "La Presse" a été témoin d'un spectacle des plus pénibles hier, à la gare Windsor, et bien de nature à lui inspirer les plus sombres pensées.

Dans un des coins de la grande salle des bagages il y avait trois cercueils contenant les restes mortels de trois personnes dont les circonstances de la mort inspiraient des réflexions différentes.

Le premier cercueil était celui de Andrew Roberts, parti de Vancouver pour être inhumé à Harcourt, N. B., la distance parcourue étant de 3,500 milles. Roberts a été tué dans un accident, sur le Pacifique, près de Vancouver, le 31 octobre dernier.

Un autre cercueil contenait les restes d'un jeune étudiant. Le cercueil portait la simple inscription suivante: "Henri Roger, Mansonville, P. Q." A côté du cercueil était la valise du défunt. L'enfant avant de quitter le toit paternel pour venir continuer ses études, ici, avait avec soin et orgueil préparé cette valise, ne croyant pas qu'elle serait renvoyée à la maison paternelle en même temps que son cadavre.

Le troisième cercueil contenait les restes d'un enfant à peine entré dans la vie, il n'avait que six mois. Il portait l'adresse : "Saint-Eugène où auront lieu les funérailles.

C'est la première fois que la gare Windsor offre un aspect aussi funèbre.

Les Pianos Newcombe

sont le triomphe de l'art canadien dans la fabrication des pianos.

Le type qui sert à comparer les autres.

Notre magnifique assortiment actuel comprend le nouveau style Mission, dessins: Gothique, français, Renaissance, Chippendale et Sheraton, en acajou de fantaisie, en noyer et en chêne.

Seuls Agents pour le Centre du Canada

WILLIS & CO., Limited

600 Ste Catherine Ouest

(Près rue de la Montagne)

Si vous désirez faire accorder ou réparer soigneusement votre piano, téléphonez Up 2686.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour de Circuit No 16193. — O. Archambeault, demandeur, vs. Dame I. Lauzon et vir., défenderesse. Le 21ième jour de novembre 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de ladite défenderesse, au No 572 Parc Lafontaine, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ladite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 12 novembre 1906. 3—1

L'HON M. BRODEUR ET L' "ATHENIA"

M. William I. Gear, de la compagnie Robert Reford, écrit ce qui suit concernant l'échouement de l' "Athenia" :

"Je vois dans les rapports télégraphiques adressés aux journaux par les correspondants de Québec, que l' "Athenia", de la ligne Donaldson, qui s'était échoué, a pu sortir de sa mauvaise position seul, et qu'il a refusé tout aide.

"Je désire contredire ce rapport. Le fait est que le vapeur "Athénia" s'est échoué sur le côté nord du chenal du Cap à la Roche, vers 7 heures a.m. le 9 du mois courant, et peu après, le vapeur du gouvernement "Lady Grey" amarrait, ayant à son bord, l'hon. M. L. P. Brodeur, ministre de la marine et des pêcheries, était en tournée d'inspection du chenal du Saint-Laurent, en compagnie de quelques compagnons. En abordant, l' "Athénia" et après s'être assuré de la gravité de l'accident, l'honorable M. Brodeur a mis à ma disposition et à celle du capitaine, non seulement le "Lady Grey", mais sa flotte entière qui se trouvait dans les environs ; l'honorable ministre donna de plus instruction au surintendant des ingénieurs, M. Cowie, de procéder immédiatement aux arrangements nécessaires. J'ai accepté avec reconnaissance cette offre, et M. Cowie a fait tout en son possible pour se rendre aux désirs de l'hon. M. Brodeur. En partant pour Batiscan, ils réunirent un nombre suffisant de remorqueurs et revinrent un pau avant la marée montante. Avec l'assistance de trois remorqueurs et du "Lady Gray", l' "Athenia" a pu être renfloué à 1 h. 30.

"Je ne saurais trop féliciter l'honorable ministre et ses assistants si habiles, pour leur prompt secours, ils ont empêché qu'un grave et onéreux accident ne se produisit sur la route du Saint-Laurent. Grâce à leur aide, l' "Athénia" a pu être renfloué presque sans dommages."

Puis après avoir donné encore quelques détails, M. Gear termine ainsi sa communication : "L'hon. M. Brodeur comprend parfaitement les besoins de la route du Saint-Laurent. Il désire même, comme dans le cas présent, même au prix de fatigues corporelles, de promouvoir les intérêts de la route nationale du Canada."

L' "IONIAN"

L' "Ionian", de la ligne Allan, venant de Liverpool, est entré à Québec, à 2 h. 15, hier après-midi, avec 14 passagers de première classe, 90 de seconde et 297 d'entrepont. On sait que sur la foi des passagers de l' "Empress of Britain", nous annoncions, samedi que l' "Ionian" s'était échoué dans le golfe Saint-Laurent.

Des rhumatisants ont pris la Sa'separeille de Hood et en ont obtenu un soulagement durable. (6)

AUTOUR DE MONTREAL

Suite de la première page

attiré la foule, jusqu'à ce que le courant eut été interrompu.

De 6 à 7 heures ce matin, le vent a soufflé à une vitesse de 35 mille à l'heure, c'était presqu'un ouragan.

LA VITESSE DU VENT

D'après l'anémomètre de l'hôtel de ville, le vent a soufflé à une vitesse moyenne de 45 milles à l'heure, de 4h. à 11h. ce matin. A 4h, il était de 44 mil-

Les branches cassées.

les à l'heure, à 6h., de 40 milles, à 9h. de 48 milles, à 11h. de 40 milles.

En 48 heures le thermomètre n'a tombé que de 10 degrés comme le montre le tableau suivant:

	1906	1905
Samedi:—		
3h. p.m.	44	31
7h. p.m.	41	31
11h. p.m.	39	31
Dimanche: —		
3h. a.m.	36	32
7h. a.m.	37	36
11h. a.m.	40	41
3h. p.m.	41	45
7h. p.m.	36	43
11h. p.m.	33	45
Lundi:—		
3h. a.m.	33	45
7h. a.m.	32	45
11h. a.m.	30	46

Trois-Rivières, 12. — Une forte tempête de neige, poussée par un vent violent, sévit à Trois-iRivières depuis hier soir.

St Hyacinthe, 12. — Depuis hier soir, la neige ne cesse de tomber, poussée par un vent violent.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jérôme, 12. — Un grand vent souffle du nord-est. Il est tombé une bordée de neige de 6 pouces. Les cultivateurs sont contents, vu la disette d'eau qui sévissait.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12. — On se croirait, à l'heure qu'il est, en pleine saison d'hiver. Depuis la nuit, la neige n'a cessé de tomber, lourde et par gros flocons, et la terre en est recouverte d'une cou-

Les auvents emportés.

che épaisse de 4 à 5 pouces. Les voitures d'hiver ont fait leur apparition, mais la circulation en est difficile vu la condition humide du sol et le manque de gelée. A la campagne la tempête a fait suspendre les labours, mais par contre le cultivateur aura en abondance l'eau qui lui manquait pour l'approvisionnement de ses troupeaux.

SERVICE INTERROMPU

A cause de la tempête qui s'est abattue sur notre ville et dans les environs, les vapeurs traversiers: "Laprairie", "Boucherville", et le "Longueuil" ont dû abandonner le service au grand déplaisir des citadins qui ont des affaires à transiger avec les campagnes de la rive sud. Cependant, il y avait force majeure, et la compagnie Richelieu et Ontario n'est nullement à blâmer. Aussitôt que le temps se sera un peu éclairci, les navires nommés plus haut commenceront à faire leurs traversées régulières.

Valleyfield, Qué., 12 — (Du correspondant de "La Presse") — Le vent a violemment soufflé toute la nuit. Ce matin, il est tombé de quatre à cinq pouces de neige.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 12 — Du Cor. rég. de "La Presse". — A la pluie, hier soir, a succédé la neige, mais une neige qui disparût aussitôt tombée. Aujourd'hui le temps est sombre et tout fait prévoir de la neige.

"L'IONIAN" EN RETARD

L' "Ionian", de la ligne Allan, par suite de la tempête qui se fait sentir, a été retardé de quelques heures. Ce navire qui devait entrer dans notre port à 11 h. 30 a. m. aujourd'hui, n'arrivera qu'après trois heures, cet après-midi.

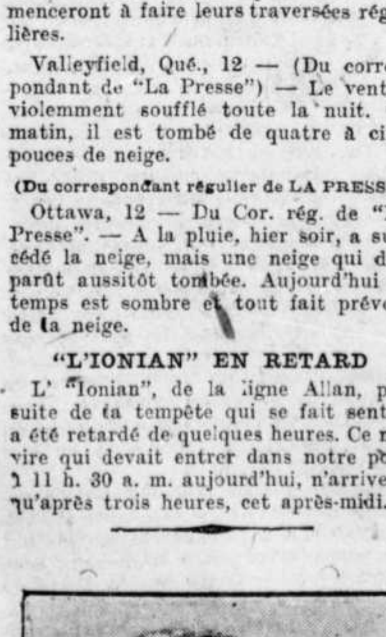

Feu Georges Philias Nadeau, marchand, qui est décédé jeudi dernier, à Stanfold. — Voir rapport ailleurs.

COUR DU BANC DU ROI

LE PROCES DE L'EX-CONDUCTEUR RAINVILLE EST COMMENCEE — FRED. WARND EST CONDAMNE A 5 JOURS DE PRISON.

Fred Warnd accusé de tentative de meurtre et trouvé coupable de voies de fait simples, a été condamné ce matin en cour du Banc du Roi, à cinq jours de prison.

L'honorable juge Lavergne a pris en considération le fait que le prisonnier était en prison depuis six mois, pour ne lui infliger qu'une légère condamnation.

La cause de F. Rainville ancien conducteur de tramway, accusé d'avoir volé une boîte pour faire la perception appartenant à la compagnie s'est ensuite instruite.

Rainville se serait abouché le 17 octobre dernier avec le conducteur Ephrem Trudeau qui était sur une voiture de la compagnie rue Sainte-Catherine et lui aurait proposé de substituer une boîte de perception qu'il possédait à celle qui était placée à l'arrière du char, dans un étui, de manière à percevoir les recettes d'un demi voyage. Trudeau aurait transmis la proposition à ses supérieurs qui lui auraient permis de paraître succomber aux tentations de Rainville. Ce dernier a été trouvé en possession de la boîte régulière de Trudeau No 2059 dans laquelle il y avait $1.06 en monnaie et en billets.

Le premier témoin entendu a été l'assistant surintendant de la compagnie, M. Arthur Gaboury. Il reconnaît la boîte, la ceinture et le trousseau de clefs trouvés sur la personne de l'accusé après son arrestation par les détectives. C'est Trudeau qui lui a dit que l'accusé devait venir changer sa boîte avec celle placée sur un char de la rue Sainte-Catherine.

Henry Roch, commis de la M. S. R. reconnaît la boîte Trudeau, comme étant une de celles qui appartiennent à la compagnie. Il ouvre cette boîte et y trouve pour $1.06 en monnaie et en billets de passage.

Ephrem Trudeau est le principal témoin à charge. Il dit que le 17 octobre l'acucsé lui a proposé de changer de boîte avec lui pour un demi-voyage et que tous deux partageraient également les recettes. Trudeau demanda à réfléchir et donna rendez-vous à Rainville pour le vendredi. Dans l'intrvalle, Trudeau parla de la chose à l'inspecteur Richer qui lui conseilla de voir M. Gaboury. Ce qu'il fit dès qu'il fut capable, et raconta toute l'histoire à son supérieur qui le continua dans ses fonctions après lui avoir permis d'échanger de boîte avec l'accusé.

Le témoin sera transquestionné cet après-midi.

FUNERAILLES DE FEU J. N. VINCENT

Les funérailles de M. J. Napoléon Vincent, en son vivant gérant de la succursale de l'Est, de la Banque d'Epargnes de la cité et du district de Montréal, ont eu lieu hier après-midi en présence d'une foule considérable de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par les trois fils du défunt, par son père M. Napoléon Vincent; MM. Raoul Vincent et René Vincent, ses frères; Louis Vincent, Pierre Vincent, Alex. Brosseau, et H. H. Brosseau, ses oncles; Sylvestre H. Brosseau, son cousin.

Dans le cortège on remarquait: MM. A. P. Lespérance, gérant-général de la banque; M. J. G. Ouimet, inspecteur, et M. Wm. Daly, gérant de la succursale de la pointe Saint-Charles, P. Reynolds, Thos Harding, W. J. Scullion, O. B. Ranger, J. B. Blais, A. Ranger, E. F. Larivière, A. Losanisière, E. R. Beaudry, Camille Richard, J. R. Paradis, P. F. Robert, A. Girard, D. Bourassa, Eugène Gerand, R. Longtoin, T. Leclerc, S. J. Granger, J. F. Guérin, W. Laplante, F. M. Lavoie, J. E. Hervieux, O. Millette, W. E. Durack, Fred, Crepeau, Albert Morin, J. J. Costigan, F. Martineau, L. Meunier, V. Lamoureux, A. Carrière, L. Larivière, P. Loiselle, R. Raymond, A. Bourdin, G. Lends, A. Vinet, A. Girard, Joseph Malo, A. Patenaude, Dr A. H. Denis, Ernest Brosseau, L. C. Forget, George D. Simard, D. Ouimet, J. A. Brossard, L. Julien, L. Jodoin, J. H. Brosseau, D. Lareau, R. Lareau, Alex. Larochelleè Philip Larochelle, J. Allard, G. Coté, P. Coté, G. Aumond, F. X. Guilbault, H. Butler, L. N. Paré, F. X. Dubé, F. X. Leduc, O. A. Brosseau, J. Brosseau, J. N. Perrault, Maurice Jones, C. Bouchard, A. Boisvert, R. Delisle, E. Bernard, L. A. Malouin, P. Dulude, A. Z. Laforest, G. Martineau, Joseph Matte, S. A. Larose, O. H. Drouin, P. Beauvais, F. David, M. J. Hébert, Joseph A. Hébert, O. Hurteau, P. G. Dufresne, J. Carrière, G. A. Leblancbault.

La branche No 1, de la C. M. B. A., la cour Saint-Patrick, No 95 des Forestiers Catholiques étaient aussi représentées.

De nombreux tributs floraux attestaient de la haute estimé dans laquelle était tenue le défunt.

Le service funèbre a été chanté ce matin à l'église Saint-Denis.

LE NETTOYAGE DE NOS RUES

Il faudra trouver de l'argent coute que coute.

Il restait une centaine de dollars à la Commission de la Voirie pour le balayage et l'arrosage des rues lorsque, vendredi dernier, l'échevin Larivière se vit refuser, parce qu'on ne les avait pas, les $4,000 qu'il demandait pour continuer ce service. Vendredi soir, il neigea et, samedi, les rues étaient, c'est le cas de le dire, dégoûtantes. L'échevin Larivière ne voulut pas laisser Montréal dans cet état et, sur ses ordres, les balayeuses balayaient samedi soir comme aux plus beaux jours de l'été.

La neige d'aujourd'hui est venue remettre les choses au même point que samedi et M. Barlow nous a dit, ce matin, qu'il fallait, coûte que coûte, trouver l'argent nécessaire au nettoyage. "Nous demanderons, dit-il, un virement où nous aurons peut-être de l'argent du fonds de réserve, mais il faudra que nous en trouvions."

TERRIBLE EXPLOSION

San José, Cal., 12. — La locomotive du "Sunset" express a sauté, détruisant la gare à Sargent, et déchirant la voie dans un rayon de cent verges. Quatre wagons ont été réduits en miettes. Trois hommes du train et cinq chemineaux qui voyageaient sur les barres transversales sous les wagons ont été tués.

COMMERCE ET FINANCE

COMMERCE

BEURRE ET FROMAGE — La fabrication du fromage touche à sa fin ; déjà un grand nombre de fabriques ont fermé leurs portes.

A la campagne, samedi, le marché était excessivement tranquille ; les prix étaient encore plus bas qu'il y a huit jours en plusieurs cas, les offres n'ont pas même atteint 12 cents, aussi a-t-on pu constater un vif désappointement chez un grand nombre de marchands.

A Brockville, l'offre la plus élevée a atteint 11 7-8 cents, prix qui a été du reste refusé.

Le marché local au fromage est tranquille; Ontario est coté à 12 5-8 cents et les Cantons de l'Est à 12¼ cents à 12 3-8 cents. On a reçu, durant la semaine écoulée, 58,857 boîtes de fromage, contre 69,249 boîtes la semaine précédente.

BEURRE — Marché ferme, demande bonne pour la consommation locale; choix de crémerie, 23¼ à 24 cents. On a reçu pendant la semaine, 7,002 colis contre 8,049 colis la semaine précédente.

VIANDES ET SALAISONS — Reçu, samedi, 315 colis de viandes de conserves ; 75 colis de saindoux, 1275 boîtes de jambons et bacons.

Les porcs frais abattus sont en bonne demande aux abattoirs, à $8.75 à $9.00 ; de la campagne, $8.25 à $8.50 le 100 livres.

Nous cotons : Gros lard canadien, $33 à $35 ; en barils, $23.50 à $24 ; désossé, qualité spéciale, $23.50 à $24.

SAINDOUX — Composé, par 375 livres, 8 à 8¼ cents; en canistres de 50 livres, 8¼ à 8½ cents; en seaux de 20 livres, 8½ à 9 cents ; en canistres de 3 à 10 livres, 8¼ à 8¾ cents.

VIANDES FUMEES — Jambon de 25 livres et plus, 13¾ à 14 cents; de 18 à 25 livres, 14¼ à 14½ cents ; 12 à 13 livres, 15 cents, 8 à 12 livres, 16 cents; bacon désossé, 15 cents.

GRAINS ET FARINES — La demande de blé du printemps de Manitoba, de source européenne, était un peu meilleure samedi ; les offres étaient de 1¼ d. plus élevées, et quelques ventes assez importantes ont été faites pour livraison décembre et janvier, via St Jean, N. B. La demande d'avoine de Manitoba a été assez active, mais les prix offerts n'étaient meilleurs.

Avoine — Marché local plus fort, vu la demande de plus en plus active et le chiffre restreint des arrivages. Ventes par lots de char, blanche, No 2, à 41c à 41½c ; No 3, à 40c à 40¼c ; No 4, 39c à 39½c le minot.

MAIS — Commerce actif pour le maïs américain ; prix fermes à 56¼c à 57c pour le jaune No 2 ; 55¼c à 56c, No 3, mêlé.

SARRASIN — Tranquille et sans changement, à 56¼c à 57c le minot.

FARINE — Le volume des affaires est assez bon ; le ton du marché reste ferme.

Nous cotons : Farine de blé de printemps, de Manitoba, $4.60 ; forte à boulangerie, $4.10 ; patente d'hiver, $4.10 à $4.25 ; straight rollers, $3.75 à $3.80 ; do, en sacs, $1.65 à $1.75.

SON ET GRU — Sans changement ; le ton du marché reste le même, toujours très ferme.

Son du Manitoba, en sacs, $20 ; d'Ontario, en sacs, $20 à $20.50 ; moulée, $21 à $25 la tonne ; straight rollers, $28 à $29.

AVOINE ROULEE — Marché tranquille et sans changement, à $2.12¼ le sac.

FOIN PRESSE — Le ton du marché reste très ferme. Nous cotons : No 1, $13.00 ; No 2, $11.50 à $12 ; trèfle mélangé, $10.50 à $11.

Reçu, samedi, 69,770 minots de blé ; 3,591 d'orge ; 410 de pois ; 2,330 d'avoine ; 2,345 barils de farine.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par F. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	12.30	Ouv.
Am. Car F.	42¾	42½	Kan.& Tex.	35½	34¾
" prf.	.....	.....	" prf.	69	69½
Am. C. Oil.	35	34⅜	Ls.& Nash..	140⅞	140½
Am.Loc.Co.	71⅝	71½	Mann.Elev.	..	.....
A.L.Copper	110	109½	Miss. Pac...	92½	92½
Am.Smel.C	152⅞	152⅝	Metrop. Tr.	.....	.....
" prf.	.....	.....	Norf. & W.	93	93
A.Sug.R.Co	133	131¾	MStP&StM	.....	.....
A.T.&S.F.	97⅛	97⅜	" prf.	165	165⅛
" prf.	101⅛	101⅜	N.Y.C.& H.	127¾	128¼
Balt.& Ohio	117⅛	116⅞	N.Y.O.&W.	45	44⅞
" prf.	.....	.....	Nat.Lead C.	74	74
B. R. T.	77⅝	76	Pac. Mail	36¼	35⅜
C.& Al. Co.	.....	.....	Penn. R. R.	137⅞	137⅞
Can. Pac.	173	172⅞	P.Steel com	54⅞	51
Can. South.	46⅜	37	People's G.	88⅞	88⅞
Ches.&Ohio	52⅞	51½	Pl. & Read.	144⅞	142
C. & N.W..	200	200	" I prf.	.....	.....
C.M.& St P.	170⅝	170⅜	" II prf.	.....	.....
C.R.I.& Pac	.....	.....	R I siana,c.	27¾	27⅞
" prf.	.....		South R. c..	32½	32
C. G. N. Y..	.....	.....	" prf.	.....	.....
Col. F.& I..	50⅛	49⅝	South Pac..	90⅞	90⅜
C.C.C.&S.L.	91⅛	92	Ten.C.& I..	155	153⅜
D.Lack & W	.....	.....	Texas Pac..	38⅜	36
Del. Hud...	214½	214	Twin City..	110⅜	109⅝
Det. U. Ry..	85½	85⅜	U. S. L. C..	..	..
D.& R.G.Co	.....	.....	" prf.	.....	.....
" prf.	.....	.....	U.S.S.Com..	46	45⅜
D.S.S.& At.	.....	.....	" prf.	104⅛	104⅛
" prf.	.....	.....	U.S.Rub. c..	48⅜	48⅜
Erie Rail...	42⅛	42⅜	" prf.	..	..
" II prf.	65⅛	65⅜	U. Pac. C...	180⅛	179⅛
" I prf.	75⅛	75⅜	" prf.	.....	.....
Great Wet..	17⅛	17⅜	Wabash....	19	19
Gen. Elec ..	172	171⅝	" prf.	42	41
Hoc. Valley	.....	.....	West U.Tel.	.....	.....
Ill.Cent....	173	172⅝	Wis. C.com.	.....	.....

M. L'ECHEVIN MARTIN OUVRE SA CAMPAGNE

M. l'échevin Médéric Martin, candidat dans la division Ste-Marie, tiendra ce soir, une grande assemblée, à son comité central, 922 rue Sainte-Catherine Est.

M. Martin sera accompagné de plu-

LA BOURSE

New-York, 12 novembre. — Le marché a été faible pour un grand nombre de raisons. Le faible état de la réserve des banques, la rareté de l'argent à demande qui a monté à 20 pour cent, la crainte des résultats de l'agitation du travail parmi les ouvriers de chemins de fer, tout concourt à faire baisser la liste.

De plus, il y a sur marge une quantité de stocks exposés à tomber.

Le public spécule fortement dans les stocks de mines.

Malgré tout, les affaires sont bonnes dans le pays, et l'on ne craint aucunement une baisse trop considérable.

A MONTREAL

Une forte liquidation a déprimé les stocks ce matin.

Le Power a tombé à 91, le Street à 239, le Steel à 20¼, le Détroit à 85, le Coal à 58. Après une abondante liquidation, la maison Forget vint au secours du marché et les prix se raffermirent.

Le Power remonta à 94, le Street à 240, le Steel à 23, le Détroit à 85¼, le Coal à 59. Le marché, débarrassé de plusieurs marges étroites, est devenu plus solide.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p. m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
Aut.R.S.Co.	..	.....	BANQUES		
Bel Tél	146	.....	B.B.N. Am.	.....	143
B.C.Pck A..	.....	.....	B. Com.....	.....	180
" B	.....		B. Dom.....	.....	.....
Can. Con ...	.....	60	East Town.	164½	.....
Can-Pacific.	173½	173¼	Hamilton ..	.....	.....
New Pacific	..	.....	B. Hoche...	165	161
Det. E. R.	86	85¾	B-Imperial.	..	.....
D. Coal Com	61	59	B. Merc.....	170½	[illegible]
" Pfd..	.....	.	B. Molson..	220	218
D.I.&S.Com	24½	23	B. Mont.....	259	256¾
" Pfd.	70	69¾	B.Nationale	135	130
Duluth Com	.....		B. N. Scot..	.....	.....
" Pfd..	.....	.....	N. S. new...	..	.....
Hal E. R..	.....	.....	B. Ontario..	.....	.....
Hav. E.R...	.....	..	B. Ottawa..		.....
" Pfd..	.....	.....	B. Québec..	..	141
Illinois TrP	92	91½	B. Royal..	240	238½
Int. C. Com.	.....	.....	Royal New.	.....	.....
" Pfd.	.....	.....	B.Sovereing	[illegible]	135
L.Wds Pfd.	.....	.....	B.Standard	.	
" Com.	.....	.....	B. Toronto..	231	.....
L. Paper ..	.....	.....	B. Union ...	158	.....
Pfd..	.....		COTTONS		
Mack.Co C.	72	71½	Can. C.C.Co.	..	52
" Pfd.	69¾	69	Mont. Cot ..	135	130
Mex.L.&P.	53	51	Textile Com	100	97
MinnStPaul	.....	.....	BONDS		
M.L.H.& P	[illegible]	93¾	Bell Tel	107	.....
M.S.R	241	239¾	Can.Col. Cot	.....	.....
Loan & M.	.....	.....	D. Coal	.....	.....
Mont. S. W.	105	100	Dom. Cot....	97	.....
" Pfd..	.....	.....	Dom.I.Steel	82	81½
M. Tél. Co..	165	.....	Halifax T...	.....	.....
Nipis.Mines	.....	.....	Hav. E. Ry	93	89½
N.O.T. & L.	..	.....	Lake W	.....	.....
N.S.S.& Co	67½	65	L. Paper....	.....	.....
" Pfd..	.....	.....	Mex.E.L.Co	.....	.....
N.W. Land.	.....	.....	Mex.L.H.P.	.....	.....
North Star .	.....	.....	M.L.H.& P.	..	.....
Ogil. Mil.Co.	.....	.....	M. St Ry ...	.....	102½
Ogil. Pfd....	.....	.....	N.S.S.	.....	103
R. & O. N.C.	81	79	N. S. Con...	.	99
RioJan L. P	46	42½	Ogil. Mil. Co.	..	.....
Sao Paulo..	..	.....	Price Bros .	.....	.....
StJohn E.R	.....	.....	R. & O.N.C.	.....	105
Toledo E.R.	23½	22½	Rio de Jan	.....	.....
Tor. S.R....	115	114	Sao Paulo ..		.....
Trinidad El	.....	.....	Textile S, A	100	.....
Tri City Pfd	.....		" " B.	100	90
T.C.E.R....	109½	109½	" " C.	100	
Win. E. R...	.....	.....	" " D.	100	.....
West India	.....		Winnipeg ..	.....	.....
W. Hotel.	.....	.....	.....	.	.....

VENTES DE VENDREDI APRES-MIDI

Mont. St. Ry. — 2 à 249¾, 106 à 248, 100 à 247, 125 à 246.

Telephone — 9 à 145.

Power — 5 à 96, 10 à 95¼, 100 à 96, 100 à 95 7-8, 25 à 96, 100 à 95¾, 100 à 95 5-8.

Toledo — 25 à 30.

Mer. Bk. — 10 à 171.

Iron Pfd. — 50 à 76, 10 à 76¼.

Detroit — 60 à 87 5-8, 100 à 87¾.

Dom. Cot. Bds. — $3,000 à 97.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Détroit — 25 à 86¼, 10 à 87, 10 à 86½, 25 à 86, 25 à 85¼, 100 à 85¾, 25 à 86, 50 à 85¾, 100 à 85½, 25 à 85¼, 25 à 85, 25 à 85¼.

Coal — 109 à 58, 200 à 58¾, 125 à 59.

Toledo — 25 à 29¼, 150 à 29.

Iron Bds — $4,000 à 82, $10,000 à 81½, $2,000 à 81¼.

Telephone — 4 à 145.

Tri City — 50 à 94.

Rich. et Ont. — 1 à 82.

Power — 25 à 92, 25 à 91¾, 460 à 91, 100 à 91¼, 125 à 91¼, 25 à 91¾, 10 à 92, 25 à 92½, 125 à 94.

Illinois Pfd — 25 à 91½, 30 à 92, 5 à 91¼.

L. of Wds — 25 à 90.

Iron Pfd — 36 à 73.

Can. Conv. — 75 à 60, 25 à 61.

Can. Pac. — 50 à 173¼, 25 à 172½.

Mont. St. Ry — 155 à 240, 1 à 240½, 1 à 240, 75 à 238, 1 à 243, 5 à 240, 175 à 239, 50 à 239¾, 125 à 240.

Twins — 15 à 111, 25 à 110, 100 à 109¼, 50 à 109¼, 100 à 109¼.

Toronto Ry — 50 à 113, 50 à 113½, 100 à 113, 28 à 113¼.

Iron — 150 à 24, 25 à 23¾, 25 à 23¼, 50 à 23, 5 à 23½, 150 à 22¼, 50 à 22, 25 à 21¾, 25 à 21, 25 à 22, 100 à 21, 125 à 20¾, 25 à 20¼, 150 à 22, 25 à 22½, 175 à 22, 12 à 21¼, 25 à 22, 125 à 22¼, 5à à 22½, 200 à 23, 10 à 23¼, 50 à 23.

Molsons Bk — 12 à 219.

Switch — 25 à 100.

Sov. Bk — 10 à 135, 25 à 136¼.

Textile Bdes — $3,000 à 90D.

Textile Pfd — 89 à 99.

Mer. Bk — 25 à 170.

Mackay Pfd — 45 à 69½.

TENTATIVE DE MEURTRE

UN NOMME CURRIE TIRE UN COUP DE REVOLVER SUR UN CONSTABLE QUI VOULAIT L'EMPECHER DE SE BATTRE.

Un nommé Currie, pensionnaire de la "Old Brewery Mission", a été incarcéré samedi soir au poste No 6 sous l'accusation d'avoir tiré du revolver et d'avoir ainsi blessé M. Charles E. Dick, constable spécial de la "Dominion Guarantee Co."

Ce dernier passait près de la rue Craig et de la rue Saint-Antoine quand il entendit le bruit d'une dispute. Il se dirigea vivement de ce côté et vit Currie et un autre individu qui se battaient en face de la Mission. Dicks alla pour les séparer et se jeta entre les deux hommes. C'est alors que Currie aurait tiré un revolver de sa poche et blessé Dicks à la cuisse.

Les constables Harvey et Perrault, qui passaient non loin de là, entendirent le coup et se précipitèrent au secours. Ils mirent Currie en état d'arrestation et firent venir l'ambulance de l'hôpital Général, où Dicks fut immédiatement transporté. Au poste de police, on a trouvé dans les poches de Currie un revolver dont un coup avait été tiré ainsi qu'une boîte de cartouches. Il n'a rien voulu déclarer.

La blessure de Dicks est heureusement peu dangereuse et la balle, qui avait seulement traversé les chairs, a été extraite immédiatement à l'hôpital. Dicks a comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine sous accusation de tentative de meurtre.

Currie a protesté de son innocence et a chargé Mtre Ernest Têtreau, de le défendre. Le procès a été fixé à vendredi prochain.

La police dit avoir quatre témoins qui ont vu l'arme entre les mains de Currie.

UNE GARE DEMOLIE PAR UNE LOCOMOTIVE

Détroit, 12—Une locomotive entrant dans la salle d'attente a tué R. Rooth, l'agent des bagages, et a blessé une dizaine de personnes sous les débris de la salle, à la gare de la Third Street du Michigan Central.

LA CAUSE EST INTERROMPUE

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Bryson, 12 — La Cour d'Assises a été ajournée ce matin, aussitôt après l'appel des jurés, le représentant de la Couronne, Mtre D. R. Barry, étant retenu dans son lit par la fièvre typhoïde.

Tout le monde ici attribue cette soudaine et, paraît-il, très dangereuse attaque, à l'état malsain de la salle du Tribunal.

Depuis le commencement du procès plusieurs personnes ont été indisposées par le froid et les courants d'air. Si on ferme les portes l'air devient irrespirable car la ventilation est défectueuse.

En conséquence, la cause de James Ladéroute a été ajournée à mercredi.

Ce matin, Mtre Barry a fait télégraphier à l'honorable Procureur-Général pour lui annoncer son impossibilité de continuer la cause et demandant un substitut.

M. McCaskill, qui a aussi télégraphié au Procureur-Général, a suggéré les noms de Mtres Ed. Guerin, C.R., et N. K. Laflamme, C.R.

J'apprends de source certaines que Mtre Guerin a reçu ordre de continuer la cause, s'il le peut.

Dans le cas où il serait empêché de venir, il est probable que Mtre N. K. Laflamme sera désigné pour représenter le ministère public.

Mtre Barry est sous les soins du Dr Gaboury qui espère que son malade s'en tirera bien.

ACCIDENT SUR LA VOIE DU PACIFIQUE

La nouvelle d'un sérieux accident de chemin de fer à Meadow, Manitoba, sur la ligne du Pacifique Canadien, est parvenue à Montréal, ce matin.

Il appert qu'une roue du char suivant la locomotive s'étant brisée, ce wagon sauta hors la voie et fut la cause que vingt autres chars de fret déraillèrent. Dix de ces derniers et leur contenu furent entièrement détruits. Personne n'a été blessé, mais on estime les pertes matérielles à plus de $50,000.

M. James Ross, président de la 'Dominion Coal Co.", est arrivé à Montréal hier soir, dans le char privé "Commonwealth", venant de North Sydney, C.B.

PAR BENNING & BARSALOU

FOURRURES A SACRIFICE A L'ENCAN

13 et 14 Nov., à 10 a.m.

Ventes Privées tous les Jours

AINSI QUE

Marchandises d'Hiver

SANS RESERVE

BENNING, BARSALOU & CO. LTD, ENCANTEURS,

8-2 x 36 rue Notre-Dame Oues

SUCCESSION DU REV. L. M. A. DESCHAMPS

Curé à Notre-Dame de Bonsecours de Stukely.

Je, soussigné, donne avis à toutes personnes endettées envers ladite succession ou qui auraient des créances, de payer ou de présenter leurs réclamations sous 30 jours entre mes mains.

J. O. BERNIER, Ptre., Exécuteur testamentaire.

Adresse : Sainte-Anne de Stukely. Comté de Shefford, P. Q.

8—3 a

A. LEOFRED Gradué des Universités Laval et McGill

INGENIEUR ET ARPENTEUR

AQUEDUCS, Une Spécialité.

TELEPHONE 545...

Bâtisse d'Assurance Métropolitaine 39 rue St Jean, Québec

285—l.n.k

MORT D'UNE NONAGENAIRE

Mme Veuve Bonin vient de s'éteindre à l'âge de 92 ans.

Madame Veuve Isidore Bonin, née (Demers), est décédée, le 10 du courant, en la demeure de sa fille, Mme I. E. Lamer au No 197 rue Saint-Hubert.

Madame Bonin était dans sa 92e année, étant née le 7 janvier, 1815, du mariage d'Augustin Demers avec Caroline Bernier. Elle etait veuve de feu

Feu Mme Isidore Bonin, décédée à l'âge de 92 ans.

M. Isidore Bonin, en son vivant, marchand-tailleur de Montréal.

Elle laisse pour déplorer sa perte deux enfants, M. Isidore Bonin bourgeois, de Saint-Timotnée Mme Alexina Bonin, épouse de M. J. E. Lamer, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La vénérée défunte appartenait au Tiers-Ordre, à l'Union de Prières et à la Confrérie de la Bonne Mort. Elle était une femme charitable et tendre, aussi les pauvres trouvaient-ils en elle une amie toujours prête à les secourir et les consoler; sa mémoire restera gravée dans leur coeur et tous ceux qui l'on connue se rappelleront toujours ses qualités distinguées et l'aménité de son riche caractère.

LA VILLE DES CRIMES

Pittsburg, 12 — La ville est terrorisée. Trois meurtres, une vingtaine de vols de grand chemin, une tentative de crucifiement, et plusieurs cambriolages se sont produits depuis 24 heures. Jean Mitchell fut arrêté au moment où il crucifiait sa femme à une croix de planches dans sa cuisine. La malheureuse avait déjà les deux mains clouées sur les bras de la croix. Ses cris attirèrent la police.

UN CRIME D'AMOUR

Herkimer, N. Y., 12. — Chester Giletti subira son procès aujourd'hui pour le meurtre de Grace Brown, sa fiancée, dont le cadavre fut trouvé dans un lac des Adirondacks, en juillet dernier. Gillette aurait noyée sa fiancée afin de pouvoir épouser une autre femme.

TRISTE SUICIDE

Owosso, Mich., 12. — Bert Seely, soupçonné du meurtre de Edwin Edgar, dans le canton West Haven, a été trouvé mort ce matin par son frère. Près de son cadavre, sa jeune femme gisait sans vie, la tête percée d'une balle.

UN JEUNE ECOLIER SE FRACTURE UN BRAS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 12 — Un bien pénible accident est arrivé, samedi midi, à Emmanuel, âgé de 9 ans, fils de notre concitoyen bien connu, M. Théodore Hailey, entrepreneur.

L'enfant revenait de l'école Saint-Joseph, en compagnie de bambins de son âge lorsque l'idée leur vint de jouer à "attrape-qui-peux."

En courant, le jeune Emmanuel tomba sur le trottoir de pierre qui longe le jardin des Dominicains et sa fractura le bras gauche.

BANQUET DE CHARITE A SAINT-JEROME

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jérôme, 12 — Les Dames de Charité déploient tant d'ardeur pour le banquet des SS. Grises, que ce sera un succès sans précédent. Les citoyens de Saint-Jérôme et des alentours comprennent tout le bien que font ici l'hôpital et l'hospice, aussi bien que l'orphelinat.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE

D'excellents meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, pianos Cabinet Grand, grand assortiment de carpettes, couvertes, doublettes, toile de table de Belfast, rideaux en dentelle, portières, nouveautés, molletons à robes, lot de tweeds écossais et anglais et étoffes à pardessus, grand assortiment de vases, jardinières, articles de fantaisie, services à thé, coutellerie, argenterie, aussi 100 paires de couvertes endommagées, à vente privée ou à l'encan, MARDI, 13 NOVEMBRE.

A nos salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques.

VENTE A 2.30 P. M.

RAE et DONNELLY, Encanteurs.

8—2

Vente par Autorité de Justice

Samedi, le dix-sept novembre prochain, — 1906, — à deux heures de l'après-midi, sur les lieux, No 637 du chemin de la Côte Saint-Antoine, à Westmount, seront vendus au plus haut enchérisseur, conjointement ou séparément, seize lots de terre situés à Westmount, appartenant aux mineurs Joseph-Henri Cadorette, et respectivement connus sous les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, et dix-sept de la subdivision officielle du lot numéro deux cent dix des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, avec droit de passage dans les rues connues sous les numéros neuf et dix-huit de ladite subdivision.

Pour les conditions, s'adresser au soussigné,

Montréal, 27 octobre, 1906.

P. C. LACASSE, Notaire, 30 rue Saint-Jacques, Montréal.

7,10,13

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent — 2 p.c. — égal au taux de huit pour cent — 8 p.c. — par année, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 30 novembre prochain, et sera payable au bureau principal de la Banque, en cette ville, et à ses succursales, le et après le premier jour de décembre prochain, aux actionnaires inscrits au registre le 16 novembre.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau-chef de la Banque, à Montréal, mercredi, le 19 décembre 1906, à midi.

Par ordre du Conseil de Direction,

M. J. A. PRENDERGAST, Gérant Général.

203—n 1Mv

SUCCESSION ACHILLE VINET

Toutes personnes endettées envers la succession de feu Achille Vinet, en son vivant cultivateur de la paroisse de la Pointe aux Trembles, sont tenues de régler, et celles ayant des réclamations contre cette succession devront les produire dans les huit jours de cette date, en l'étude du notaire soussigné.

J. A. BEAUCHAMP, Notaire, Longue-Pointe.

Longue-Pointe, 12 novembre 1906.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour de Circuit No 16315. — S. Craig vs G. Yearwood et al. Le 21ième jour de novembre 1906, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 96 rue Saint-Antoine, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent Comptant. G. H. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 novembre 1906. 9—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour de Circuit No 16970. — H. S. Wood vs T. Robinson. Le 21ième jour de novembre 1906, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 328 rue Duluth, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, piano, etc. Conditions: Argent Comptant. G. H. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 12 novembre 1906. 9—1

NOUVEL AMIRAL

Londres, 12. — Lord Charles Beresford, qui vint au Canada souvent, vient d'être promu au grade d'amiral de la flotte impériale de guerre.

Lord Charles Beresford, qui vient d'être nommé amiral de la Marine britannique.

Lord Charles était vice-amiral depuis dix ans. Un mémoire de l'Amirauté, annonçant la promotion de lord Charles, vient d'être publié.

COMMISSIONS SCOLAIRES DE BORDEAUX

M. Joseph Lavergne vient d'être nommé secrétaire-trésorier de la commission scolaire de Bordeaux pour l'année courante. M. Lavergne a été le premier secrétaire-trésorier de la municipalité de Bordeaux en 1898. Les citoyens de Bordeaux ont chaudement féliciter M. Lavergne pour sa nouvelle nomination. En retour le titulaire espère donner satisfaction à tous les citoyens et aux propriétaires de lots qui demeurent à Montréal. Pour information, s'adresser chez M. le Dr W. Lavergne, son père.

LE NOUVEAU "QUEBEC"

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 12. — Le nouveau "Québec", de la Cie Richelieu, dont la coque a été allongée de 20 pieds, dans le bassin de radoub de Québec, arrivera dans notre port vers le 18 du courant. La menuiserie sera faite à Sorel durant l'hiver et les travaux seront poussés l'hiver avec vigueur afin de terminer le bateau pour le commencement de juin prochain.

New-York, 12. — Le Rév. Dr Henry Martin Baird, professeur de grec à l'université de New-York, est mort hier à Yankees, à l'âge de 74 ans. Il était l'un des savants scolatsiques grecs du pays.

PAR MARCOTTE FRERES

AVIS DE VENTE

$21,000 de Vins, Eaux-de-Vie, etc.

Provenant de deux faillites et transportés à nos salles, rue Saint-Jacques, seront vendus en lots pour convenir au commerce et sans réserve.

Jeudi, le 15 Novembre, à dix heures

500 caisses de brandy des meilleures marques.
150 caisses de gin De Kuyper et autres.
300 caisses de claret.
200 caisses de Bourgogne.
250 caisses de Scotch.
150 caisses de Sauterne.
100 caisses de Champagne.
50 caisses de Sherry.
80 caisses de Rhum.
75 caisses de liqueurs fines.
10 caisses d'absinthe suisse.
100 caisses d'Eau de Vichy.
50 caisses d'Eau des Sources Romaines St Galmier.
20 barriques de claret
10 barriques de Porto.
Et autres articles.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

8—4

Vente de Meubles

Mardi le 13 Novembre

A DIX heures

Au No 325 avenue Duluth, absolument sans réserve :

Ameublements de salle à manger et chambre à coucher, ameublement de salon, buffets, chaises à fond de cuir, tables, tapis, prélarts, poêles de cuisine, vaisselle, verrerie, coutellerie, lampes, rideaux, portières, etc., etc.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

PAR FRASER FRERES

Vente importante de roulant de ferme, chevaux, vaches à lait, instruments agricoles, etc.

Nous avons été chargés par M. F. Lauder, qui cesse de cultiver, de vendre à l'encan, à sa ferme, voisine de la barrière de péage du Chemin de la Longue-Pointe, adjacente au "Moore Home",

LE MARDI, 13 NOVEMBRE, A 12 HEURES 30, MIDI.

Tout son excellent roulant de ferme, etc., sans réserve, comprenant 20 excellentes vaches laitières, 5 bons chevaux, 20 tonnes de foin et de paille, voiture à foin combinée, sleigh double de ferme, sleigh de boucher, berline, voiture à lait couverte, charrettes à lait, à foin et écossaise, harnais simples et harnais doubles, herse à disque et herse à niveler, moissonneuse, grand râteau, charrues, machine à nettoyer les grains, rouleau à niveler, bidons à lait, etc., etc.

N. B. — Les tramways de la rue Notre-Dame vous mèneront sur la ferme.

FRASER FRERES, Encanteurs.

6 8.10,12

De l'Argent pour Vous

Nous négocions des emprunts pour ceux qui ont des meubles de ménage ou une propriété personnelle.

Taux Raisonnables

Si vous voulez faire un emprunt, venez vous enquérir de nos conditions.

Les renseignements ne vous coûteront rien, et si le marché ne vous va pas, vous n'êtes pas tenu d'emprunter.

Strictement Confidentielle

Toute demande, considérable ou non, recevra une prompte attention.

The BORROWERS AGENCY, LIMITED.

206 édifice New-York Life, Square Place d'Armes.

298—n

En Vertu de l'Acte des Liquidations et de ses Amendements

Dans l'affaire de

THOMAS LIGGET, LIMITED,

En liquidation.

Avis est par les présentes donné que, par ordre de Sa Seigneurie, M. le juge Pagnuelo, donné le 22 octobre, 1906, vendredi, le 7 décembre, 1906, a été fixé comme limite du délai accordé aux créanciers de la compagnie et autres ayant des réclamations, pour envoyer leurs réclamations.

JOHN HYDE, Liquidateur.

Montréal, 23 octobre, 1906. 9—2

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada, pour la passation d'une loi incorporant l'Association Canadienne Musicale et Dramatique, Limitée, ayant son principal bureau d'affaires à Montréal, avec pouvoir d'acquérir, maintenir et exploiter, un théâtre et d'y donner des représentations ; de distribuer en ioe partie de ses recettes à ses patrons ; d'établir et maintenir un conservatoire pour l'enseignement de la musique, du chant, de l'élocution et d'arts semblables, et de créer des bourses pour envoyer des élèves étudier tels arts dans d'autres pays, et avec d'autres pouvoirs analogues ou accessoires à ceux sus-mentionnés.

Montréal, 7 novembre 1906.

12,19,26,3,10 AIME GEOFFRION.

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 16668. — Thomas Jones, demandeur, vs W. Clark et al. défendeurs. — Le 21e jour de novembre, 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de W. Clark, l'un desdits défendeurs, au No 856 rue Saint-Denis en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. J. X. Pauzé, H. C. S. Montréal 12 novembre, 1906. 9—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 11617. — Josaphat Bourbonnais, demandeur, vs Alphonse Fortin, défendeur. — Le vingt et unième jour de novembre, 1906, à onze heures de l'avantémidi, au domicile dudit défendeur, au No 614 rue Clark, en la ville de Saint-Louis, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 12 novembre 1906. 9— 1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour de Circuit No 12818. — A. J. U. Ricard demandeur vs E. Bouchard défendeur. Le 21ième jour de novembre 1906, à 2 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 146 rue Saint-Denis, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent Comptant. J. Bacon, H. C. S. Montréal, 10 novembre 1906. 9—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour Supérieure No 2285. — Dame A. Janson demanderesse vs H. Hershon défendeur. Le 21ème jour de novembre 1906, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaire dudit Défendeur, au No 1033 rue Saint-Laurent, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en stock de modes, garnitures de magasin, etc. Conditions: Argent Comptant. J. Bacon, H. C. S. Montréal, 10 novembre 1906. 9—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 17673. — J. H. Joannette, demandeur, distrayant, vs. A. Garneau, défendeur. Le 21ième jour de novembre 1906, à une heure de l'après-midi, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en gazeliers, etc. Conditions: Argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 12 novembre 1906. 9—1

LE PIED ECRASE

M. Andrew Haight, maître des bagages de la compagnie Delaware and Hudson, a eu le pied droit écrasé par une pièce de fer, à la gare Bonaventure, samedi.

Scroggie's LE MAGASIN QUI GARANTIT AUX CLIENTS ENTIERE Satisfaction

J. H. Scroggie, St. Catherine St., University St., Victoria St.

Vente de Vêtements

Si vous désirez vous joindre à l'armée des acheteurs d'habits satisfaits, venez à notre vente de vêtements de manufacture, demain.

Notre vente a dépassé tellement nos espérances, que nous sommes en mesure de pouvoir faire de nouvelles concessions de prix. Les foules ont acheté plus largement que jamais. Nous les avons vues, toutes réjouies, ensuite, de leur choix fait ici, après une tournée dans d'autres magasins. Nous attribuons cela à une ou deux choses, c'est-à-dire au fait que nos styles et qualités sont meilleurs que ceux offerts ailleurs au même prix, et aussi que nos prix sont plus bas qu'ailleurs et que nos styles et qualités plaisent également.

Pour vous convaincre de cette vente, nous allons vous tenter demain, avec des valeurs réellement étonnantes.

Complets et Pardessus pour Hommes, valant $15.00 pour $9.90.

Les derniers styles d'automne et d'hiver, provenant d'un manufacturier distingué ; ce qu'il y a de plus nouveau en dessins et couleurs ; riches vêtements en tweeds très supérieurs, à un prix qui les rend absolument irrésistibles. L'espèce que vous vous attendiez de payer $15.00. Prix pour demain. $9.90

300 complets en laine, pour garçonnets, valant $5.00, pour $2.95

Offres Spéciales d'Epiceries Mardi

500 sacs de farine Strathcona de 9 livres chacun. Mardi. 25c

Poudre à pâte Cleveland, boîte de 1 livre, Mardi. 40c

Notre thé anglais à déjeuner, valant 40c, pour la livre. 32c

Thé Assam Pekoe. . .25c
Café Strathcona de 30 cents. 25c
Crème Saint-Charles, 2 boîtes. 25c
Catsup aux tomates, le gallon. $1.15
Oignons espagnols, 8 lbs pour. 25c
Nouveaux citrons, la douzaine. 20c

Figues de tables, 7 couronnes, la livre. . . .15c
Gros pruneaux nouveaux, la livre. 10c
3 livres de Corinthe. . .25c
3 livres tapioca. 25c
Sirop d'érable, la pinte. 25c
3 paquets cornstarch.20c
3 livres de dattes fraîches. 25c
3 bouteilles de sauce.25c

Marinades importées, le flacon. 20c
20 livres sucre granulé. 95c
6 livres sucre granulé 25c
4 livres farine de blé 25c
3 boîtes sardines importées. 25c
2 boîtes saumon rouge 25c
7 barres de savon. . 25c
7 livres avoine roulée.25c
3 paquets sel Eng. . .25c

GILETS GOLF

En une grande variété de nuances et de styles et à des prix modiques.

Gilets Golf, rouges, noirs, blancs et marine, collet haut s'enroulant, avec boutons d'écaille. Prix. $1.98

Gilets Golf blancs, marine et rouges, collet haut, pour demoiselles. Prix. $1.75

Gilets Golf marine, rouges, noirs et blancs, avec collet haut. Prix $2.50

Gilets Norfolk rouges, blancs et marine, rouges et blancs, rouges et marine. Prix. $1.50

Pour la Journée du Ménage

On trouvera au sous-sol aux plus bas prix possible, tout ce qu'il faut pour le nettoyage de la maison : peintures, vernis, brosses, bronze, en un mot tout ce qu'on peut imaginer dans cette ligne.

Préparation Globe à polir le métal. 5c
Vernis à meubles, marque Anchor 10c
Térébenthine, la bouteille. 20c
Peinture aluminium, la boîte. . . . 15c
Colle Lepage. 10c
Huile à machine à coudre. 5c
Ciment Crystal pour réparer la verrerie, la porcelaine, etc. . . 15c
Huile Lemon à polir les pianos et belle cire à cabinet. 10c
Teintures et vernis Campbell, toutes couleurs, chêne, bois de rose, la boîte. 15c
Vernis Black Hawk, à tuyaux de poêle, 2 boîtes pour. 15c
Cire française à plancher, 74c, pour. 35c
Peintures Ramsay. 11c
Email japonais, toutes couleurs . 25c
Pur émail blanc à bains, de Ramsay. 25c
Pinceaux à peintures, toutes sortes, 5c à. $1.75
G. Porcelli, pour nettoyer les balgnoires, les éviers de cuisine, etc. 15c
Poudre de bronze dorée, le paquet 10c
Huile de banane. 10c
Marbeline, toutes nuances, le paquet. 25c

Rubans Rares

Les rubans de Scroggie sont remarquables pour leur beauté exceptionnelle. Toutes les couleurs et tous les dessins imaginables en un mélange superbe et ravissant : délicats dessins pastel de Dresde, raies romaines, à carreaux, en un mot tout ce qu'il y a de joli et de nouveau est représenté à nos comptoirs. Les prix sont beaucoup au-dessous de l'ordinaire.

Un assortiment complet de nuances en fait de ruban de Dresde, 4 pouces de large, avec beaux centres à fleurs et rayures de fantaisie, bordures ajourées, employés expressément pour ouvrages de fantaisie. Spécial. 29c

Rubans de Dresde de fantaisie de première qualité, plus de 5 pouces de large, dans toutes les nuances à la mode, petits dessins de rose avec raies étroites de Dresde et superbes bordures de couleur. Spécial 45c

Offres de Papeteries

On trouvera à notre rayon de la papeterie les offres les plus attrayantes pour les fêtes.

Papier Geisha Girl, 24 feuilles, 24 enveloppes. Prix. 29c

Brouillons, réglés ou non. . . . 3c
Prix. 35c

Jeux de cartes de Goodall Smith. Prix. 9c

Papier crêpé, toutes couleurs. Prix, le rouleau. 9c

MAXIME GORKY

PUBLIE SES IMPRESSIONS SUR L'AMERIQUE — IL APPELLE NEW-YORK LA "CITE DU DEMON JAUNE."

Milan, 12. — Dans quelques jours, paraîtront, à Milan, en langue italienne, les "Impressions des Etats-Unis" de Maxime Gorky. Ce volume de 131 pages est une violente satire des moeurs américaines, surtout dans sa troisième partie qui a trait à New-York. Gorky appelle cette ville la "Cité du Démon Jaune" c'est-à-dire du Veau d'Or. Bien qu'on sente, dans les pages de ce volume, la colère de l'homme qui a été mal reçu à New-York, elles n'en sont pas moins d'une belle allure.

Voici comment Gorky parle des newyorkais:

"Jamais, jusqu'ici, je n'avais vu d'hommes si impuissants, si esclaves de la vie. Leurs faces sont immobiles et calmes. Nul d'entre eux ne laisse entrevoir qu'il est l'esclave de la vie de cette cité monstrueuse, car, dans leur triste aveuglement, ces hommes se croient les maîtres de leur destinée. Ils ne comprennent pas qu'ils sont le marteau dans les mains du forgeron, la brique dans les mains d'un constructeur inconnu.

On rencontre bien des figures énergiques mais la liberté de l'esprit rappelle l'éclat cruel d'un couteau neuf, la vigueur d'un câble qui n'a pas encore servi. Ils ne sont que des outils misérables dans les mains du Jaune Démon d'Or.

A citer un beau morceau sur les statues des parcs de New-York.

"Quelques-uns de ces héros, dit Gorky, étendent la main vers les passants comme pour leur dire: "Arrêtez! ceci n'est plus de la vie, mais de la folie!" Ils se sentent ces héros, déplacés, au sein de cette cupidité sauvage, au sein de cette prison géante de pierres affolées, de verre et d'acier. Quelque nuit, ils descendront, l'un après l'autre, de leur piedestal et ils s'en iront, d'un pas lourd, loin de cette ville sinistre, là où la lune resplendit au-dessus des campagnes fraîches, là où il y a de l'air, de la lumière et du silence.

Puis ce sont les misérables: "J'ai beaucoup connu la misère, dit Gorky, mais la misère qui règne dans le quartier est de New-York est la plus horrible que je sache. Dans ces rues qu'encombre une population hagarde, on voit les enfants fouiller avidemment les boîtes à ordure, au bord des trottoirs, pour y trouver des fruits pourris, ou des trognons de légumes et dévorer gloutonnement ces débris, avachis dans la poussière, au sein d'une atmosphère pestilentielle. Et lorsque ces petits malheureux trouvent, par bonheur, un crouton de pain noirci, une lutte sauvage s'engage entre eux pour ce sombre régal.

..... Ces malheureux sont habitués à travailler, non à vivre, et quand le jour du repos vient, ils ne savent qu'en faire. Pendant six jours, chacun d'eux n'est que le rouage infime d'une machine colossale. Détaché un moment de cette machine, il n'est plus rien. On les voit errer par les rues, désoeuvrés, parlant peu, dans un hébêtement où le rire même n'a plus le son de la joie. Et lorsque passe en automobile l'un des grands prêtres du jaune démon de l'Or, on les voit considérer cet homme, leur maître, du regard dont les ours captifs dès leur naissance regardent le dompteur au fouet cruel, aux bottes brutales."

SOYEZ ASSURÉ QUE

BAUME RHUMAL

Guérira en très peu de temps le rhume ou la toux.

Prix 25c la bouteille.

A QUEBEC

Tué dans les bois, par la chute d'un arbre — Autre accident à La Tuque — Banquet d'adieu — Le capt. Nolan succombe à ses blessures — Saisie d'alambics — Elections d'officiers — L' "Empress of Britain" — Le Québec et Lac Huron.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 12. — Un fatal accident est arrivé vendredi dernier, dans un chantier près de la Tuque. Le défunt, un Canadien, était occupé à scier le bas d'un arbre, quand tout à coup celui-ci tomba et la victime fut frappée à la tête. Le Dr Cameron a été appelé et a fait transporter le blessé dans un camp où il est mort quelques instants après.

—Une autre fatale explosion de dynamite s'est produite à la Tuque, vendredi dernier. La victime, un homme marié et qui laisse une nombreuse famille, résidait dans la vallée d'Ottawa, et était employé comme contre-maître aux travaux du chemin de fer actuellement en construction à cet endroit. Le coroner est allé aujourd'hui, sur les lieux de l'acicdent, où il tiendra une enquête.

—Un banquet d'adieu a été offert samedi à M. Frank Cronholm, consul de Suède, en l'honneur de son départ pour Montréal, où il résidera à l'avenir.

—Après une courte maladie, M. Patrick Nolan, capitaine de la Station du Feu numéro 6 est mort à sa résidence samedi matin. Le défunt avait été blessé au feu de St Roch jeudi dernier, et comme conséquence avait du prendre le lit. Le capt. Nolan était considéré comme un des plus anciens membres de la brigade du feu, dont il faisait partie depuis 35 ans.

—Les voitures d'hiver ont fait leur première apparition, pour la saison d'hiver, samedi dernier.

—Les officiers du revenu, MM. Trudel et Bourget, sont de retour d'une tournée dans le comté de Lotbinière où ils ont saisi deux alambics.

—Les membres du cercle Loyola ont procédé à la formation de leur nouveau bureau de direction : Président, M. Ern. Légaré ; vice-président, M. Chs. Dumais; secrétaire-archiviste. M. Jean Duchesneau ; secrétaire-correspondant, M. C. Martin: trésorier, M. Ls. Gagné; aumônier, directeur, R. P. Tamisier, S. J.

—"L'Empress of Britain", de la ligne du C. P. R., capt. Murray, est arrivé à Québec, vendredi soir, à 10.30 heures, avec 115 passagers de première, 212 de seconde et 522 de troisième, ainsi qu'une cargaison générale.

Pendant la traversée, le nombre de passagers de seconde a été augmenté par la naissance d'un bébé.

—Le contrat de construction du chemin de fer Québec et Lac Huron, qui était entre les mains d'un M. Campbell, vient d'être confié à une puissante compagnie anglaise, qui se prépare à l'exécuter sans délai.

Cette compagnie a déposé une somme d'un million de louis sterling destinée à garantir les frais de construction et elle a chargé des ingénieurs de localiser la nouvelle voie ferrée.

SOULEVEMENT BOER

Cape-Town, 12. — Plusieurs Boers, ayant à leur tête un nommé Ferreira, se sont aventurés dans la partie nord-ouest de la colonie du Cap. il y a quelques jours, et ont fait irruption dans un camp de police, qui se trouve dans le voisinage de Wilkop ; ils ont blessé deux hommes, se sont emparés des armes et ont fait prisonnier un caporal de police. On dit que Ferreira s'est adjoint des recrues à Abiquassar, à Zwart Modder, à 25 milles de la frontière, il essaie d'enrôler les fermiers, disant qu'un soulèvement dans le Transvaal est imminent.

DANS UN CIMETIERE

New-York, 12. — Des bijoux dont la valeur est estimée à $10,000, qui avaient été volés le 10 octobre à Moorland, chez M. G. S. Boisevan, un banquier de cette ville, ont été retrouvés. Joseph Anderson, de Cleveland (Ohio), qui, jusqu'à ces derniers jours était domestique chez M. Boisevan, a été arrêté, et la police dit qu'il a avoué le vol. Les bijoux ont été retrouvés dans un cimetière juif près du Mont Kisso.

FEU G. P. NADEAU

Imposantes funérailles à Stanfold

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Stanfold, 12 — Nous avons appris avec regret la mort de M. Georges Nadeau, arrivée ici jeudi dernier, à l'âge de 52 ans et 11 mois. Les funérailles de ce citoyen distingué ont eu lieu avant-hier, au milieu d'une pompe inaccoutumée et d'une foule considérable de parents et d'amis. Les comtés d'Arthabaska et de Mégantic étaient largement représentés. De Princeville et de la paroisse de Stanfold toute la population s'y trouvait.

Parmi les personnes présentes remarqués : MM. C. A. Gauvreau, député de Témiscouata ; Paul Tourigny, député d'Arthabaska ; F. L. Desaulniers, ancien député de Saint-Maurice. De Victoriaville : MM. H. H. Guay, Zéphirin Auger, J. O. Bourbeau, Georges Beaudet, Evariste Hébert, J. C. Héon, R. Paradis, Gédéon Perreault, Lucien Bourbeau, L. G. Héon, L. O. Legendre, A. Marchand, P. A. Robitaille, M. Lamontagne ; d'Arthabaskaville : MM. J. E. Méthot, A. Gagnon, E. Giroux, Garneau, Ed. Perreault, Picher, Gagnon, etc. ; de Peterboro, Ont. : M. L. O. Legendre ; de Plessisville : MM. J. A. Savoie, Clovis Tourigny, C. E. Gosselin, N. P., Dr J. Z. Triganne, J. A. Rousseau, D. Bertrand, J. Beaudet, L. F. Grenier, Geo. Lavoie, A. Vaillancourt, Ed. Lafontaine, D. A. Blondin, J. B. Cormier, N. Garneau, Jos. Gauvin, N. Bélanger, J. H. Dutil, F. Jean, E. Laarte, E. Marquis, J. B. Vallée, L. J. Houde L. E. Thibodeau, etc. ; M. McCay, de Danville ; M. Pemming, de Lyster ; M. Victor Beauvais, de la maison O'Gilvie et Cie, Québec ; MM. Edouard Blanchet, Jules Cormier et Léodor Blanchet, de St Rosaire ; Levy Beaudet, de Bulstrode.

Le deuil était conduit par M. Nadeau, père du défunt, ses huit fils ; M. Blais, de Danville, son beau-frère ; Dr Roger et M. Baril, ses gendres.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. L. E. N. Pratte et J. A. Richard, de Montréal ; H. H. Guay et G. Beaudet, de Victoriaville ; ceux du corps : MM. N. Nolin, J. A. Bouvillier, B. Talbot, L. O. Perreault, T. Lessard, L. Samson, O. Boisclair et Nap. Boisclair.

Les membres de la Société St Jean-Baptiste, ceux de l'Alliance Nationale et des Artisans, bannières en tête, assistaient en corps, dans la procession, à la tête de laquelle figurait M. le Dr P. Antoine Brassard, médecin de la famille.

M. l'abbé Télesphore Lachance, Supérieur du collège de Lévis, chanta le service divin assisté de MM. les abbés Guilmette et Langlais, vicaires, comme diacre et sous-diacre. Pendant le service, MM. les abbés Edmond Généreux et Joseph Poulin, du collège de Lévis, dirent des messes basses sur les autres autels.

Dans le choeur, on remarquait les membres du clergé suivant: MM. les abbés A. L. Désaulniers, curé de Stanfold; Chs. Mailhot, curé de St Paul ; Omer Mélançon, curé de St Rosaire ; Gustave Bourbeau, curé de St Louis ; Arthur Bonin, directeur du petit séminaire de Sherbrooke ; Louis Raymond,professeur au collège de St Hyacinthe. Les Dames de l'Assomption et leurs élèves. plusieurs religieuses d'Arthabaska et de Victoriaville, etc. Ce fut M. le curé Désaulniers lui-même qui récita les dernières prières sur le corps du défunt, son ami personnel depuis de longues années.

Plusieurs amis s'étaient joints au choeur de chant de Stanfold qui rendit très bien la messe des morts, sous la direction de l'organiste de Stanfold. L'église avait été particulièrement bien ornée de draperies funèbres et présentait un fort joli coup d'oeil. Un grand nombre de couronnes de fleurs naturelles avaient été placées près du catafalque, au baschoeur.

Après la cérémonie, la dépouille mortelle du regretté défunt fut conduite au cimetière et inhumée dans le terrain de la famille. Nous n'avons pas à faire ici la biographie ni l'éloge de ce citoyen si remarquable, dont la mort vient de jeter un deuil profond à Stanfold, ainsi que dans tout le district d'Arthabaska. Qu'il suffise de noter seulement que la grande foule d'amis accourus pour assister aux funérailles a été le plus bel éloge que l'on puisse dire des heureuses qualités du coeur et de l'esprit du regretté M. Nadeau. Arrivé très jeune à Stanfold, sans aucune fortune, par son travail, son énergie, autant que par des aptitudes merveilleuses pour le commerce, le défunt, encore relativement jeune, laisse à sa veuve et à ses quinze enfants, une fortune d'au-delà de cent mille piastres; en plus une renommée intacte. Son souvenir sera toujours vivace au coeur de ses nombreux parents et amis.

MINES DE DIAMANT

Des géologues explorent le district au nord du lac Supérieur.

Des géologues canadiens et américains explorent actuellement le district nord du lac Supérieur, appelée le rang Huron, dont la richesse aurifère serait égale à celle des mines du Transvaal et du Brésil. Cette exploration a pour promoteur Tiffany, fameux joaillier de New-York. M. Kuntz, un de ses agents a déjà fait des analyses concluantes et encourageantes à ce sujet.

CHEZ LES SOURDES-MUETTES

Les Soeurs de l'Institution des Sourdes-Muettes s'acquittent d'un devoir bien doux en offrant l'expression de toute leur gratitude et leurs sincères félicitations aux dames patronnesses qui, toujours généreuses et bonnes, se sont dévouées, on ne peut plus, pour organiser leurs deux banquets annuels et pour en assurer aussi magnifiquement le succès.

Elles abandonnent à la Providence, à qui c'est prêter que de donner aux pauvres, le soin de rémunérer au centuple, ce que ces dames viennent d'entreprendre et de réaliser pour soulager une des plus tristes infirmités humaines. Elles sont heureuses de réitérer à ces bienfaitrices, à leurs jeunes aides, aux amis de l'Oeuvre et à tous les convives, l'espérance que les prières des infortunées qu'ils ont secourues se traduiront par des bénédictions d'autant plus abondantes que les petits et les humbles triomphent plus irrésistiblement de la miséricorde de Dieu.

LES TERRENEUVIENS AGISSENT

St Jean, Terreneuve, 12. — Le premier ministre de Terreneuve, Sir Robert Bond, afin de s'assurer de nouveau de la validité du "modus vivendi", a chargé l'avocat d'Edimbourg de poursuivre les pêcheurs de cette région qui se sont embarqués sur les bateaux de pêche américains, en violation de l'acte relatif aux pêcheries.

On ne regarde pas cette politique d'un bon oeil. On admet généralement que, d'après le traité de 1818 et l'Acte des Pêcheries, tout pêcheur qui sera arrêté, devra être acquitté, parce qu'il est impossible, dans la situation actuelle, de le convaincre de culpabilité, et que le "modus vivendi" ne comporte en aucune façon l'arrestation des pêcheurs.

GROSSE TRANSACTION

M. John Withell, No 96 rue Mackay, a fait, samedi, l'achat de neuf maisons, sises rue Cathcart, entre la rue Armoury et l'avenue du collège McGill, et de neuf autres maisons, sises "Thistle Terrace", le tout au coût de $75,000 environ. Il était rumeur, dernièrement, que ces immeubles appartenant à M. Cheney avaient été vendus à G. W. Stephens.

Dans une variété de tissus, de styles, de prix. Dans toutes grandeurs pour femmes, hommes et enfants. Garantis par votre marchand.

Echos Mondains

On annonce pour le 14 courant, à 6¾ heures, en l'église Saint-Louis de France, le mariage de M. Félix Hurtubise avec Mlle Désautels, de la rue Saint-André.

× × ×

On annonce pour le 26 novembre le mariage de M. Henri Brulé à Mlle Julia Lebrun.

× × ×

On annonce pour le 20 novembre prochain le mariage de M. Lucius Ruel, fils du notaire P. Ruel, de St Charles, à Mlle Albertine Bergeron, soeur du docteur J. A. Bergeron, de Matane.

× × ×

M. et Mme J. A. Petit, née Laporte, sont de retour de leur voyage de noces et recevront dimanche, le 18 courant, à leur demeure, 49 rue Mentana.

× × ×

M. Antonio Benoit, de Montréal, est de passage à Québec, pour quelques jours.

× × ×

M. et Mme Edward White, de Springfield, Mass., et M. Orphila Tétreault, et Mlle Georgette Stebbins, de Montréal, passaient la journée à St Hyacinthe, dimanche. Ils étaient les hôtes de M. et Mme Mongeau.

× × ×

On annonce pour le 20 novembre le mariage de M. J. Adélard David avec Mlle Anna Roy, de Saint-Lambert.

× × ×

Mlle M. J. Lanctôt, de Sherbrooke, est en cette ville l'hôte de Mme A. P. Dorais.

× × ×

Mme P. Z. Mifette, est en visite à Cincinnati, Ohio, chez son frère, M. J. N. Drohan, qui est gravement malade.

LES PAQUEBOTS-POSTES

Les malles pour la Grande-Bretagne et l'étranger seront fermées à l'Hôtel des Postes, comme ci-dessous durant la semaine finissant le 17 novembre 1906 :

Mardi, le 18, à 9 h. 30 a. m., et à 6 heures p. m., le "Teutonic", pour la Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Europe, partant de New-York le 14.

Mercredi, le 14, à 6 h. p. m., la "Touraine", pour la France, l'Italie, l'Allemagne, etc., partant de New York le 15.

Vendredi, le 16, à 9 h. 30 a. m., et à 6 h. p. m.le "Carmania", pour la Grande-Breagne, l'Irlande et l'Europe, l'un partant de New York et l'autre de Rimouski, le 17.

Samedi, le 17, à 1 h. p. m., le "Kensington", pour la Grande Bretagne et l'Europe, partant de Québec, le 17.

Les lettres ouvent être mises à la poste jusqu'à 6 hrs p. m., le mardi et le mercredi ; les autres matières postales doivent être déposées avant 5 heures p. m.

Les colis-postaux sont expédiés par le "Kensington" et l'"Empress of Britain" et doivent être déposés le plus tard à 5 hrs 30 le vendredi et à 12 h. 30 p. m le samedi.

Les lettres chargées devront être mises à la poste une demi-heure avant la fermeture des dépêches.

CONTRE LA TUBERCULOSE

New-York, 12 — Les délégués du Canada, d'Europe et de l'Amérique du Sud assisteront au congrès international de la tuberculose qui s'ouvrira ici après demain. Tous les gouvernements de l'hémisphère occidental ont été invités à y envoyer des représentants. On croit que le congrès demandera une législation préventive contre la tuberculose et l'établissement de sanatoria sous le contrôle du gouvernement.

Dupé par la Dyspepsie

Le médecin ne pouvait localiser le Mal

"Pendant les sept dernières années j'ai souffert de la dyspepsie et de la constipation chronique et j'ai consulté les plus éminents spécialistes pour les maladies de ce genre. Aucun, cependant, ne semblait pouvoir localiser le mal ni donner de soulagement. J'ai eu recours en outre à de nombreux remèdes que j'ai essayés de bonne foi, mais sans bon résultat.

Sur la recommandation d'un ami intime j'achetai un paquet de 50c des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie et en moins de cinq jours je constatai un soulagement tel que ne m'en avait procuré aucun des remèdes employés auparavant. Je continuai pendant un mois l'usage des Tablettes après chaque repas et alors mon estomac reprit son état normal et je devins capable de digérer tout ce que demandait mon appétit croissant.

Bien qu'il se soit écoulé trois mois depuis que j'ai pris votre remède, je n'ai senti aucun retour de ma maladie.

Il faudrait voir l'infinité de témoignages de reconnaissance signés par des hommes et des femmes de toutes les parties du pays, qui, atteints de la dyspepsie, ont souffert l'agonie pendant des années, ont essayé tous les remèdes connus, consulté les spécialistes, mais sans bon résultat jusqu'au jour où ils ont pris les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. De même que le médecin cité plus haut, aucun de ces spécialistes ne put localiser le siège du mal.

La dyspepsie est une maladie qui a longtemps intrigué les médecins. La maladie est si difficile à localiser que sa guérison est voisine du miracle. Il n'y a qu'un moyen de soigner la dyspepsie —donner à l'estomac les éléments prescrits par la nature pour son bon fonctionnement et déterminer leur introduction dans les organes digestifs pour fournir à ces derniers les fluides qui leur manquent. Seules, les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie remplissent ces conditions, comme le prouve le fait que 40,000 médecins dans les Etats-Unis et le Canada sont unanimes à les recommander à leurs patients contre les maladies de l'estomac.

Nous ne prétendons pas que les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie peuvent guérir autre chose que les maladies de l'estomac et des organes digestifs, mais dans ces cas elles n'échouent jamais. Elles opèrent sur la membrane interne de l'estomac et des intestins, stimulant les glandes gastriques et aident à la sécrétion des sucs nécessaires à la digestion.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie sont à vendre chez tous les pharmaciens, à 50c la boîte.

Une boîte effectuera souvent une guérison parfaite. Si vous doutez et désirez une preuve plus convaincante, envoyez-nous vos nom et adresse et nous vous enverrons avec plaisir, par la poste, un paquet-échantillon gratis. F. A. Stuart Co., 61 édifice Stuart, Marshall, Mich.

ARRETEZ, FEMMES!

Et considérez ce fait d'une importance vitale

Qu'en écrivant à Mme Pinkham vous confiez vos maux particuliers à une femme —une femme dont l'expérience dans ces maladies est de plusieurs années.

Mme Pinkham est la bru de Lydia E. Pinkham, ayant été sous la direction de sa belle-mère jusqu'à sa mort, elle donne ses conseils gratuitement aux femmes malades depuis vingt-cinq ans.

Beaucoup de femmes souffrent en silence, laissent le mal s'aggraver, sachant qu'elles ont besoin d'un secours immédiat, mais une modestie naturelle leur interdit de s'exposer aux questions et à l'examen probable de leur médecin de famille même. C'est inutile. Gratuitement vous pouvez consulter une femme dont les connaissances, résultat d'une grande expérience sont très vastes

Invitation permanente de Mme Pinkham :

Les femmes souffrant d'une maladie féminine quelconque sont invitées à communiquer promptement avec Mme Pinkham, à Lynn, Mass. Toutes les lettres sont reçues, ouvertes, lues et la réponse est envoyée uniquement par des femmes. Une femme peut parler librement à une femme de ses maux intimes ; ainsi s'est établie la confiance qu'ont en Mme Pinkham les femmes du Canada. Il est plus que probable que la vaste expérience qu'elle a acquise lui permettra de traiter votre cas. Elle ne demande en retour que de la bonne volonté; ses conseils en ont délivré des milliers. Toute femme, riche ou pauvre, est très insensée, si elle ne profite pas de cette offre généreuse d'assistance.

Ci-dessous nous publions deux lettres d'une femme qui a accepté cette invitation. Remarquez le résultat.

Première lettre,

"Chère Mme Pinkham:—

"Pendant neuf ans j'ai souffert de périodes excessivement douloureuses. Mon médecin me déclare que je souffre de maladie des organes et que je devrai subir une opération pour me guérir. Je veux l'éviter si c'est possible. Veuillez me dire ce qu'il faut faire. Je crois que vous pouvez me soulager." — Madame Mary Dimmick, rues 591ème et Capitol E., Washington, D.C.

Seconde lettre,

"Chère Mme Pinkham :—

"Après avoir soigneusement suivi vos conseils et avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, je suis très anxieuse de vous envoyer mon témoignage afin que d'autres connaissent leur valeur et ce que vous avez fait pour moi.

"Comme vous le savez, je vous ai écrit que mon médecin avait déclaré une opération nécessaire pour me sauver. Alors, je vous écrivis, vous disant ce que j'avais. J'ai suivi vos conseils et je suis complètement guérie. Je puis faire de longues marches sans douleurs et je vous dois la vie ainsi qu'au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je désire que toute femme souffrante lise ce témoignage et comprenne combien il est utile de vous écrire et de prendre votre remède" — Madame Mary Dimmick, rues 591ème et Capitol E. Washington, D. C.

Quand un remède a redonné la santé à autant de femmes dont le témoignage est indiscutable, vous ne pouvez dire, sans l'essayer, "je ne crois pas qu'il me soulagera." Si vous souffrez, n'hésitez pas à vous procurer une bouteille du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et à écrire à Mme Pinkham, Lynn, Mass., pour conseil spécial — gratuit et toujours utile. yw

ARRESTATION D'EDWIN CLIVE

CET ESCROC AVAIT LA SPECIALITE DE VOLER DES FEMMES EN LEUR PROMETTANT LE MARIAGE.

Le chef des détectives a reçu avis samedi de la capture d'un escroc fameux, capture opérée à Londres par les officiers de "Scotland Yard". On se souvient que la "Presse" a longuement parlé, l'année passée, des exploits de ce bandit connu sous les noms d'Edwin Cline ou Clive, alias Jardine, alias Gilbert, alias toutes sortes de noms.

Clive a pour spécialité le vol au mariage et ses victimes ne se comptent plus. Il fait la connaissance de jeunes filles ou de veuves possédant quelque bien, les engage à venir avec lui aux Etats-Unis ou au Canada, et une fois qu'elles sont venues s'arrange pour les dépouiller de leurs bijoux et de leur argent.

L'histoire de cet homme est un vrai roman. Né en Ecosse de parents assez aisés, Clive s'appelait Fraser, mais il a quitté vite ce nom pour prendre un des nombreux alias sous lesquels la police le connait. Très bel homme, portant beau et âgé de trente ans, il possède une facilité toute particulière pour faire des conquêtes.

Sa première affaire d'escroquerie lui valut un emprisonnement d'un an à Belfast et, une fois sa peine terminée, il quitta l'Ecosse pour l'Angleterre où il commença sa carrière véritable. On ne sait pas exactement le nombre de ses victimes, car plusieurs ont préféré ne pas porter de plaintes, mais comme l'exploitation devenait assez difficile, Clive quitta l'Angleterre et vint à New-York avec une "bar maid" sous le nom de Foy. De là, il alla à Philadelphie où il épousa une autre femme sous le nom de Gilbert, puis il vint à Montréal où il devait rencontrer deux dames, une veuve et sa fille. Il devait épouser la mère. Pendant ce temps, une quatrième femme arrivait à New-York où elle aussi, devait rencontrer l'entreprenant Clive. Comme il n'était pas au rendez-vous, elle fit une enquête auprès du consul anglais, et apprit que son futur était à Montréal.

Quand elle vint ici, pour le chercher, il avait fui et se trouvait à Baltimore. C'est là qu'il fut arrêté et ramené à Montréal par un officier américain.

Trompant la vigilance de son gardien, il sauta du train qui le ramenait et partit pour Brooklyn où il fit une autre victime. Il quitta ensuite les Etats-Unis et retourna en Angleterre où la police vient de l'arrêter,

Notre service de Sûreté ne possède pas malheureusement les fonds nécessaires pour ramener Clive ici et il faudrait au moins $250.00. Le chef Carpenter serait disposé à payer $75.00 de sa poche pour avoir Clive et le faire punir comme il le mérite. Il est probable, cependant qu'il sera envoyé ici après que la police de Londres en aura fini.

LA LOI SUR L'INSTRUCTION

Londres, 12 — La politique anglaise prépare actuellement, entre la Chambre des Lords et la Chambre des Communes, une querelle qui promet d'être animée. La Chambre des Lords ampute la loi sur l'instruction d'une façon qui ne laisse aux ministres que l'une de ces deux alternatives: abandonner la loi ou démissionner.

Les ministres ne veulent pas accepter ce dernier expédient, parce qu'ils craignent l'appel au peuple. On assure qu'ils veulent déposer à la prochaine session du parlement un bill de "Home Rule" pour l'Irlande.

Il va sans dire que les pairs rejetteront toute mesure destinée à donner l'autonomie à l'Irlande, et alors commencera une guerre à mort contre la Chambre Haute.

"La Voix de son Maître."

VOUS pouvez maintenant entendre chez vous tout l'opéra d' "Il Trovatore", tel que chanté à l'Opéra La Scala, Milan !

Le chef-d'oeuvre de Verdi chanté par le Gram-o-phone Victor ou Berliner est complet, depuis le choeur d'ouverture jusqu'à la finale, avec le fameux orchestre dirigé par Carlo Sabiano. 20 registres en tout — autant de chefs-d'oeuvre — et tous reproduits à la perfection par le Gram-o-phone Victor ou Berliner.

Gram-o-phones Berliner ou Victor, $12.50 à $110.

Registres, 35c et plus. Plus de 3,000 au choix.

The BERLINER GRAM-O-PHONE CO OF CANADA, LIMITED,

417 rue Ste Catherine Ouest.

A vendre aussi à 340 rue Sainte-Catherine Est.

ASSEMBLEE D'INAUGURATION

L'hon. M. L. P. Brodeur et l'hon. M. Lomer Gouin au Laurier Political and Literary Club, le 14 novembre courant.

Le "Laurier Political and Litterary Club" inaugurera ses nouvelles salles au No 54 rue St-Laurent, le 14 novembre courant. L'hon. M. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries, et l'hon. M. Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, MM. Robert Bickerdike, député de la division St-Laurent, H. Gervais, député de la division St-Jacques, J. A. Lacombe, député de la division St-Jacques, J. A. Lacombe, député de la division Ste-Marie, Geo. W. Stephens, député de la division St-Laurent, à Québec, et M. G. Langlois, député de la division St-Louis, seront présents et prendront la parole.

Le Laurier Political and Litterary Club compte environ 800 membres exclusivement recrutés parmi la population juive de Montréal.

JAMES J. HILL PROPHETISE

Chicago, (Illinois), 12 — M. James J. Hill, hier soir, à un banquet du Club des Marchands, a prononcé un discours sur "l'intérêt de Chicago dans la réciprocité avec le Canada". Il a cité des chiffres pour démontrer que le commerce que les Etats-Unis atteindront par la construction du canal de Panama ne se monte qu'à $54,500 00, tandis que le commerce entre les Etats-Unis et le Canada est de plus de $300,000,000 par année. "La politique commerciale qui fait le plus de bien à tout le continent, continue M. Hill, est celle qui aide à l'avancement de toutes les parties de ce continent. A tout événement, le Canada va s'ouvrir et se développer par n'importe quel système. Serait-il donc désavantageux pour nous d'avoir notre part du produit des champs du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan?

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

UNION TYPO 1

NOUVELLES OUVRIERES

Les employés de tramways d'Hamilton ont de leur côté l'entière sympathie de la population — L'anniversaire de naissance d'un vieil ami des classes laborieuses — Un jugement de la cour d'appel dans l'affaire des cigariers de Québec — Le mouvement de la journée de huit heures chez les typos et la taxe spéciale — Ce soir chez les apprentis briquetiers, les peintres, les charpentiers-menuisiers du local 134, les maçons, les barbiers et autres — Les chauffeurs de locomotives et leur lutte pour la journée de 10 heures — Faits divers.

La compagnie des tramways d'Hamilton devait faire une tentative ce matin, avec l'aide de détectives privés, pour faire circuler ses voitures et il ne serait pas impossible que nous soyons témoins de scènes regrettables comme celles qui ont eu lieu à Buckingham, car dans ces circonstances l'emploi de constables spéciaux n'est pour ainsi dire qu'une sorte de provocation aux grévistes.

Dans ce cas-ci la situation est d'autant plus difficile que la population presque entière sympathise avec les ouvriers.

A un mass meeting tenu l'autre soir, la résolution suivante a été adoptée:

"Que les citoyens de Hamilton désapprouvent fortement la manière d'agir de la Hamilton Street Railway, qui a manqué aux engagements qu'elle avait pris envers ses employés; qu'ils expriment à ces hommes, qui combattent seulement pour leurs droits, la plus cordiale sympathie; et qu'ils promettent de les aider, par tous les moyens légitimes, à mener à bonne fin leur campagne.'"

La population est furieuse dit-on de l'arrogance du gérant de la compagnie qui semble se complaire à narguer les citoyens. Il est fortement question en ce moment de municipaliser le service des tramways.

× × ×

Hier M. Urbain Lafontaine, gérant du bureau de placement municipal, célébrait le soixante-troisième anniversaire de sa naissance. A cette occasion, nombre d'amis sont allés lui présenter leurs souhaits de bonheur et de prospérité. On conversa joyeusement des choses du passé tout en savourant le petit verre de vin traditionnel.

M. Lafontaine est encore très alerte et remplit ses onéreux devoirs avec toute la vigueur d'un jeune homme.

Nous souhaitons à ce vieil ami des classes ouvrières de vivre encore de longues et heureuse années parmi nous.

× × ×

Samedi matin la cour d'Appel a rendu jugement à Québec dans la célèbre cause des cigariers de l'endroit contre Miller et Lockwell, manufacturiers.

Voici les faits de la cause :

L'un des cigariers, nommé Bédard, poursuivit la maison Lockwell, parce que celle-ci, prétendait-il, refusait de leur donner du travail, malgré l'entente par écrit intervenue entre les parties. Bédard réclamait environ $250 de dommages.

La Cour Supérieure donna gain de cause, en première instance, à Bédard, pour $40.

La maison Lockwell en appela de ce jugement que la Cour d'Appel, quatre juges contre un, l'hon. juge Bossé, dissident, a renversé, maintenant la prétention des patrons, à savoir que l'écrit signé par Lockwell et les ouvriers n'engageait nullement les parties quant à la durée du travail, mais simplement quant à l'échelle de prix.

C'est-à-dire que les ouvriers ne s'engageaient pas à travailler tout le temps pour Lockwell, ni la maison Lockwell ne s'obligeait à leur fournir de l'ouvrage constamment, mais que les uns et les autres convenaient de travailler à tel prix quand il y aurait de l'ouvrage.

En prononçant ce jugement, Sir A. Lacoste a dit que l'interprétation donnée à l'écrit par la majorité du tribunal était confirmée par le factum même des cigariers, qui ont pris l'action.

× × ×

Le mouvement de la journée de huit heures, inauguré au mois de février dernier par l'Union Typographique Internationale, sera probablement discontinué d'ici à quelques mois, étant donné que le but pour lequel il avait été institué a été grandement atteint. Il ne reste plus pratiquement que quelques patrons à combattre dans certaines villes de la république voisine et l'on a tout lieu de croire que la victire sera complète d'ici peu. A cette fin, le bureau exécutif général a décidé à son assemblée du 6 novembre de réduire la taxe spéciale à 5 pour cent et ce, à partir du 19 novembre prochain. Il est annoncé aussi dans la circulaire publiée à cet effet, qu'une nouvelle réduction sera faite sous peu.

× × ×

On nous demande d'annoncer pour ce soir une importante assemblée régulière de l'union des apprentis-briquetiers à la salle Saint-Joseph. Plusieurs questions du plus vif intérêt pour tous les membres seront soumises à la considération de l'assistance.

On est prié de se rappeler que les réunions se tiendront à l'avenir tous les 2e et 4e lundis de chaque mois.

× × ×

Une assemblée publique de la plus grande importance sera tenue ce soir à la salle Empire, sous les auspices de l'union locale No 69, des travailleurs en buanderie. Des questions du plus vif intérêt pour tous les gens du métier seront discutées et non-unionistes comme unionistes seront les bienvenus.

Qu'on se le dise les uns aux autres.

× × ×

Il est évident que dans chaque ville commerciale du Canada, l'établissement d'un bureau de placement municipal s'impose et que les services qu'ils sont appelés à rendre sont incalculables. Nous voyons que le Conseil de ville de Québec qui avait aboli ce bureau, il y a quelques années, a résolu de le ressusciter.

Bien que la population de la vieille capitale ne soit pas la cinquième partie de celle de Montréal, le Conseil vient de trouver le moyen de voter la somme de $300 à ce bureau d'ici au 30 avril 1907, à la condition, naturellement, que le bureau traite tous les ouvriers sur le même pied d'égalité et que la somme en question soit payable à même le fonds des dépenses imprévues.

Montréal saura sans doute rendre sous peu son bureau de placement encore plus efficace en donnant à celui qui en a la charge, un salaire proportionné à son travail et aux services que ce bureau rend tous les jours à tout le monde.

× × ×

Ce soir, il y aura à la salle Empire une grande assemblée du local 349, des peintres et décorateurs, dans le but de prendre action sur la demande faite par les employés du Pacifique Canadien. Que tous les membres soient à leur poste.

× × ×

La Fraternité des chauffeurs de locomotives vient d'entreprendre un mouvement ayant pour but d'obtenir que leur journée de travail se réduise à 10 heures et d'obtenir aussi une augmentation de salaire. Jusqu'à présent, le New-York Central, le New-York, New-Haven and Hartford, et Erié, ont été invités de se rendre aux demandes de leurs employés et la semaine prochaine, on croit que le Grand Tronc, le Pacifique Canadien, le Canadian Northern et l'Intercolonial seront priés d'en faire autant.

× × ×

Un club du parti ouvrier a été fondé hier après-midi, à Buckingham, au cours d'une nombreuse assemblée tenue sous la présidence de M. Robertson Croteau. MM. J. A. Rodier, Alb. Saint-Martin et autres prononcèrent d'éloquents discours. M. J. B. Clément a été élu président du nouveau club, dont plus de 80 membres font déjà partie. Nous publions dans une autre colonne des détails complets sur cette réunion.

× × ×

Les charpentiers-menuisiers du local No 134, sont invités ce se rendre ce soir à la salle Saint-Joseph pour prendre part aux délibérations intéressantes qui auront lieu.

Prière aussi aux garbiers du local No 455 d'être tous présents ce soir, à 9.30 heures, à la grande assemblée qui sera tenue à la salle Saint-Joseph, à laquelle un projet nouveau concernant la fermeture des ateliers le dimanche, etc., seront étudiés. Non unionistes comme unionistes seront les bienvenus.

× × ×

Assemblée régulière, ce soir, de l'Union des maçons en pierre pour affaires urgentes.

UN TRIPLE CRIME

Chickasha, (Territoire Indien(, 12. — John Smaley, cultivateur de Tummel, village situé à quelque distance d'ici, a tiré trois coups de revolver ru Robert Burns, un avocat de cette ville, puis a tué sa propre femme et s'est lui-même donné la mort. Burns a reçu une balle dans la joue, une autre à l'épaule et une troisième dans la main, mais aucune de ses blessures n'est sérieuse. Burns représentait la femme de Smaley dans une instance en divorce.

LE MINISTRE DES CULTES

Paris, 12. — On ne craint plus de crise religieuse pour le 11 décembre jour où la loi séparatiste doit être mise en vigueur. Les radicaux, qui réclamaient les dépouilles de vaincus se sont apaisés, M. Briand a été conciliant à l'extrême, annonçant que les biens d'églises non réclamés par les associations cultuelles, le 11 décembre, passeraient au contrôle de l'Etat pour être adjugés aux communes à l'expiration de l'an 1907. Les églises, dans l'intervalle resteront à la disposition du clergé.

Rome, 12. — Le discours Briand n'a pas fait une impression si forte qu'on croyait. Le pape accepte l'inévitable.

LE VESUVE S'ECROULE

Naples, 12. — Samedi dernier vers midi, le côté sud du cratère du Vésuve s'est écroulé et la chute des laves refroidies dans le courant de feu a produit une explosion souterraine. Un tremblement de terre s'est fait sentir immédiatement jusqu'à Ottajano, près de Naples. La fumée s'élève du cratère et des cendres couvrent Pompéi, Ottajano.

NOUVEL EDIFICE

La "Natural History Society" se propose de construire un nouvel édifice, le printemps prochain rue Drummond. L'édifice mesurera 70 par 180 pieds et sera construit en pierre et en brique solide. Le coût sera de $80,000.

Qu'est-ce que cela Veut Dire?

Le Dr Hamilton donne des Explications Pleines et Entières.

Regardez votre langue !

Est-elle quelquefois très chargée, et quelquefois est-elle claire et rouge ?

Etudiez cela et vous y trouverez que cela a de l'influence sur l'activité du fonctionnement du corps.

Cela veut dire que les intestins ne sont pas réglés, que le foie est paresseux et que le sang est contaminé.

Les pilules drastique ont un tel effet sur les intestins, qu'elles peuvent amener des maladies mortelles ; cela est cause que les gens craignent souvent de prendre des remèdes lorsqu'ils en ont bien besoin.

Les Pilules du Dr Hamilton sont une notable exception à la multitude des purgatifs dangereux offerts maintenant en vente ; elles ne donnent jamais de coliques, ne causent pas de malaise ni de maux de tête, cependant elles nettoient et purifient le système entier dans une nuit. Aucun autre laxatif n'agit aussi efficacement et aussi agréablement. Comme elles sont de véritables stimulants du foie et des reins, comme elles renforcent l'estomac et facilitent la digestion, il n'est pas étonnant que les Pilules du Dr Hamilton obtiennent des résultats si merveilleux.

M. Geo. O.Hogarty, d'Amherst, N.E., écrit : "L'hiver dernier, j'ai travaillé dans un chantier de bois de construction et j'ai négligé ma santé. J'étais terriblement constipé et le mal de tête me faisait vraiment chanceler parfois. J'étais malade et misérable, je n'avais pas la plus petite ambition pour le travail ou la promenade. Je me sentais lourd et abattu et j'avais un mauvais goût dans la bouche. J'envoyai à la ville chercher des Pilules du Dr Hamilton que je savais bonnes dans mon cas. Elles me guérirent promptement et je me suis toujours bien porté depuis. Il y a d'autres hommes dans le chantier qui se sont aussi servi des Pilules du Dr Hamilton. Ils disent qu'ils ne voudraient pas se passer de ces pilules quand bien même elles coûteraient dix fois plus cher."

Tout pharmacien dans le monde vend les Pilules du Dr Hamilton. — 25c la boîte ou cinq boîtes pour $1.00. Par la poste de N. C. Polson & Co., Hartford, Conn., E.U.A., et Kingston, Ont.

(3) w

LA PIERRE ANGULAIRE

Le nouvel édifice de "La Patrie" a été officiellement inauguré samedi.

JOLIE CEREMONIE

Un grand nombre d'invités et de curieux assistent à cette intéressante formalité exécutée par

LE MAIRE EKERS

La pose de la pierre angulaire du nouvel édifice de la "Patrie" au coin de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue de l'Hôtel de Ville, a eu lieu samedi après-midi, en présence d'une grande foule d'invités et d'un nombre plus grand encore de simples curieux.

La cérémonie avait été fixée à quatre heures, mais un léger retard fit qu'elle ne commença que vers quatre heures et quart, par un discours de l'honorable J. I. Tarte, qui parla d'abord en anglais, puis en français.

M. Tarte passe en revue l'existence du journal depuis ses modestes débuts rue Saint-Gabriel, jusqu'à l'heure actuelle. "Tous les résultats dont nous sommes fiers à juste titre, ont été obtenus par la persévérance, le travail et l'énergie."

L'orateur remercie les membres de la direction, de l'administration et de la rédaction, ainsi que les constructeurs ; puis il invite le maire de Montréal à poser la pierre angulaire et, à cet effet, M. Joseph Tarte, président de la compagnie, présente au maire, une truelle d'argent.

M. Ekers fit un court discours dans lequel il souhaita tous les succès possibles à la nouvelle institution. Il est heureux de voir l'initiative qui a été prise par les directeurs en faisant construire leur édifice à cet endroit, car leur action a eu pour effet d'augmenter de beaucoup la valeur de la propriété dans cette partie de la ville.

On lit ensuite le parchemin qui sera enfermé dans la pierre angulaire, parchemin disant par qui l'édifice a été construit et dans quelles circonstances. Avec lui sont enfermés des exemplaires des journaux du jour, des pièces de monnaie, le tout dans une petite boîte de plomb qui est ensuite scellée.

La pierre est placée à la hauteur du premier étage, au coin nord-est, et la pose proprement dite se fait assez rapidement. Le maire prend du mortier sur la truelle aussitôt que la pierre est déposée à sa place par la grue ; il fait soigneusement le joint et la cérémonie proprement dite est terminée au milieu des applaudissements.

Tout le monde se réunit ensuite au rez-de-chaussée où un buffet impromptu avait été organisé. On vida plusieurs bouteilles de champagne à la santé de journal, puis une énorme gerbe de chrysanthèmes fut présentée à madame Ekers.

A cinq heures et demie, tout le monde se retira.

Remarqué parmi les personnes présentes.

M. le maire Ekers, Hon. R. Dandurand, A. Desjardins, Weir, J. D. Rolland, MM. M. Kleczkowski, consul de France ; de Struve, consul de Russie ; le comte Mazzi, consul d'Italie ; L. I. Maréchal, F. D. Monk et Mme Monk, Godefroy Langlois et Mme Langlois, J. A. Lacombe et Mme Lacombe, Jules Helbronner, C. A. Dansereau, Thomas Côté, M. et Mme L. J. Ethier, l'échevin Labrecque, M. et Mme A. Racine, L. J. A. Surveyer, A. Verville, M. P., le notaire F. S. Mackay, P. Bernard, maire de la Longue-Pointe ; le chef Campeau, P. Arthur Côté, Eug. Guay et Mme Guay, M. et Mme P. J. Martineau, Monsieur et Madame J. Robinson, Monsieur et Madame F. X. Perrot, Honorable H. C. Saint-Pierre, M. et Mme A. Handfield, M. et Mme H. Lamontagne, M. et Mme McCraw, R. J. Demers, M. et Mme T. A. Gauthier, Dr F. de Martigny, lieut.-colonel J. Barry, M. N. H. Dandurand, Dr J. A. Saint-Denis et Mme Saint-Denis, Mlle Idola Saint-Jean, M. et Mme J. B. A. Lanctôt, A. Gariépy, S. Lachance, M. A. Marion, M. et Mme F. X. Saint-Charles, M. et Mme J. A. U. Beaudry, E. Brunet, Chas. Chalifoux, M. C. Bélair, Dr Mackay et Mme Mackay, Dr N. Picotte, M. L. D'Ornano, M. et Mme J. P. Morin, Dr A. L. de Martigny, J. M. Grothé, M. et Mme L. O. Grothé, M. Charruau, M. et Mme E. Desrosiers, M. et Mme R. Proulx, M. et Mme J. A. Dumas, le professeur H. Scott, A. Authier, A. P. Pigeon, J. A. Bisson, O. Asselin, Chas. L. Marsolais, Gustave Comte, M. l'échevin Major et Mme Major, échevin M. Martin et Mme Martin, Dr Mount et Mme Mount, Dr J. H. Garceau, Jos. Chevalier, J. M. Viglino, M. et Mme I. Deguise, C. de B. Leprohon, Dr Monk, M. et Mme J. R. Berthiaume, N. Prieur, L. A. Bernard, Ed. Cavanagh, Ed. Hardy, Chas. Robillard et Mme Robillard, Léon Famelard, A. G. Yon, Dr Fred. Demers, A. Gaboury, assistant surintendant du M. S. R., E. J. Nadeau, Ed. Layton, M. et Mme L. A. Grothé, Ernest Tremblay, M. et Mme Alf. Saint-Syr.

Le personnel de "La Patrie" était là au complet et tous les journaux de la ville étaient largement représentés.

Les facultés de droit et de médecine de l'Université Laval avaient aussi envoyé de nombreuses délégations dont les membres n'engendraient pas la tristesse. Ce furent eux qui entonnèrent quelques joyeux choeurs après la pose de la pierre.

A la porte, on distribuait aux invités une jolie carte souvenir qui rappelait les diverses étapes du journal depuis sa fondation.

Costumes de Rue

Les nouveaux costumes de rue sont très bien finis et très attrayants, et ils devraient être essayés par tout le monde. Le modèle représenté est d'un effet brillant. La blouse est ajustée dans le dos et est dégagée en avant par une légère découpure. La jupe circulaire est de neuf lès. Ces deux pièces sont d'une confection facile. Pour grandeur moyenne, il faut pour la blouse 1¼ verge d'un tissu de 54 pouces, et pour la jupe 6¼ verges d'un tissu de 44 pouces.

6725 — Grandeurs: 32 à 42 pouces, mesure de buste.

6726 — Grandeur, 20 à 32 pouces mesure de taille.

Le prix de ces deux patrons est 20 cents, mais l'un ou l'autre sera envoyé sur réception de 10 cents.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ces patrons aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE." Montréal.

COUPON

Patrons Nos 6725-6726

Département des Patrons, à "LA PRESSE."

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Mesure de buste.. .. ..

Mesure de taille.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," avec 10 cents, et le patron de votre choix vous sera adressé quelques jours après.

LE SPECIFIQUE DU DR MACKAY

Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des drogues.

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique; n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement et n'a aucuns mauvais effets rétroactifs. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours, de 10 a.m., à 10 p.m. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. Adresse :

Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd.,

Le jour — 893 Sainte-Catherine Ouest, angle St Marc. Phone Up 2111.
Le soir — Au No 500 rue Saint-Urbain, Montréal. 280-n yw Phone Est 3768.

Demandez Corticelli

La supériorité de la Soie Corticelli

La soie Corticelli en bobine dure bien appliquée aux vêtements ; les coutures ne manquent pas et chaque point tient bon. Nous garantissons que la soie Corticelli est douce, même élastique et forte et que chaque bobine renferme la "mesure complète." La Corticelli VOUS coûte un peu plus que la soie ordinaire, mais vous obtenez plus de soie, de la meilleure soie et de la soie plus forte, lorsque vous achetez la "Corticelli", laquelle détient le record universel pour la supériorité depuis plus de 67 ans. Pensez-y donc !

Pour les falseuses de travaux artistiques à l'aiguille

Nous faisons aussi de la soie Corticelli de toutes grandeurs, des plus convenables pour travaux fins et artistiques à l'aiguille, doylies, pièces de centre, coussins de sofa, etc. Attention au nom "Corticelli B. & A. Asiatic Dye" sur l'étiquette de chaque écheveau de filoselle Corticelli, Roman Floss Corticelli, Soie Montmellick, soie cable Corticelli et Floss Caspienne, etc.

FABRIQUE DE SOIE CORTICELLI, St Jean, P.Q. Canada.

kd

LE 53EME CONGRES DES CATHOLIQUES ALLEMANDS

Le fondateur et le premier chef du centre allemand avait coutume d'appeler les congrès catholiques d'Allemagne "ses manoeuvres d'automne". Le mot était heureux. Pour toutes les grandes causes nationales et religieuses, rien ne vaut comme de s'unir et de s'entendre.

C'est à Essen — Province rhénane — que le 53e congrès des catholiques allemands a eu lieu, cette année, au mois d'aout, du 19 au 23. Ca été un succès remarquable au triple point de vue du nombre des assistants, de l'enthousiasme provoqué et du travail accompli. On n'a qu'à lire les comptes-rendus pour s'en convaincre.

Le cardinal Fischer, archevêque de Cologne, et le cardinal Vincenzo Vauntelli, délégué spécial du pape étaient présents à quelques-unes des séances du congrès. Les quatre-cinquième des discours — qui tous traitaient de questions religieuses, sociales et politico-religieuses — furent faits par des laïques, mais par des laïques renseignés et instruits même des questions religieuses.

Un fait entre tous les détails que publient les rapports de ce congrès mérite d'être particulièrement signalé.

L'après-midi du dimanche — 19 aout —on fit assembler les sociétés catholiques d'ouvriers, de mineurs et de journaliers. "Ils se formèrent en deux cortèges, écrit un correspondant, au nombre immense de 45,000. Que faut-il de plus pour prouver à l'univers que la foi catholique est encore bien vivante dans la classe ouvrière allemande?" Quand je vis ces cortèges, continue le correspondant précité, défiler presque sans fin devant moi, je ne pus m'empêcher de les comparer aux anciens croisés, qui, au moyen-âge, s'enrôlaient en masse sous l'Etendard de la Croix.". C'est juste. Car, il est certain que la force gît au sein des masses ouvrières. Ce sont les ouvriers chrétiens qui sauveront le monde des erreurs et des utopies socialistes. Le socialisme, s'il ne se résout à être chrétien, mènera fatalement les peuples à l'anarchie. C'est dans l'Evangile et par l'Evangile que la société humaine en périt peut-être et doit être conservée et préservée. Et c'est l'honneur des ouvriers catholiques allemands de l'avoir compris et de l'avoir proclamé au congrès d'Essen.

BONIN A ETE VICTIME DE SON IMPRUDENCE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 12 — M. le juge L.-P. Demers a rendu jugement, samedi matin, dans la cause de J.-A. Bonin, menuisier, vs Paquette et Godbout, manufacturiers.

Bonin, victime d'un accident au cours de l'hiver dernier, alors qu'il travaillait pour le compte des défendeurs, prétendait avoir subi des dommages considérables dont il tenait ses anciens patrons responsables.

Ces derniers prétendaient que l'accident dont Bonin a souffert ne pouvait être attribuable qu'à sa propre négligence.

La défense l'a emporté, l'action prise par Bonin ayant été renvoyée avec dépens.

LA PEINE DE MORT ABOLIE

Vergennes, Vet., 12. — On assure que la peine de mort sera abolie dans l'Etat ou que du moins l'électrocution remplacera la pendaison.

Un projet de loi à cet effet a été déposé à la législature par le représentant McCuen et l'on espère qu'il sera adopté. Cette décision a été prise à la suite de la pendaison de Mary Rogers à la prison Windsor. D'ailleurs le sentiment populaire est fortement contre la peine capitale.

La mort de Mary Rogers fut horrible. La potence n'était pas assez élevée, de sorte que les pieds de la femme touchèrent la terre. Deux députés chérifs se virent obligés de tirer la corde qui attachait Mary Rogers qui mourut par strangulation.

LES FUNERAILLES DE JOS. PERRAULT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12 — Les funérailles de Joseph Perrault, ex-maire de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, ont eu lieu samedi matin.

La cérémonie a été des plus imposantes. Le service funèbre a été chanté en la cathédrale par M. l'abbé J. A. Laurence, curé de Notre-Dame de Stanbridge et beau-frère du défunt.

C'est M. l'abbé Elie Auclair, de l'Archevêché de Montréal, qui a présidé à la levée du corps.

Au choeur prenaient place : Mgr A. X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe; MM. les chanoines L. A. Sénécal, curé de la Cathédrale ; C. P. Choquette, supérieur du Séminaire ; F. X. Jeannotte, curé de Beloeil, et M. l'abbé Lamirande.

Le corps était porté par six conseillers de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur.

Tenaient les coins du poêle, MM. Eugène Saint-Jacques, M. D., maire de la cité de Saint-Hyacinthe ; Joseph Nault, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand et régistrateur du comté ; Eug. Turcot, M. D. ; J. Saint-Germain, N. P. ; L. P. Morin, manufacturier, et M. Ménard, fabricant de liqueurs gazeuses!

Le deuil était conduit par le Dr Cléophas Bernard, de Beloeil, l'unique frère du défunt ; J. Elie Perrault, magistrat, son oncle ; A. Girard, Saint-Antoine ; N. D. Giard, et Auguste Brodeur, son beau-frère.

Dans la suite nous remarquions MM. G. C. Dessaulles, ancien député ; J. B. Saint-Pierre, maire du village de La Providence et préfet du comté.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 2

The John Murphy Company Limited

Lundi 12 Novembre 1906
Le magasin ferme tous les jours à 5.30 p. m.

UNE VENTE DE CHAPEAUX MODELES
A Moitié Prix

Ce n'est ni de l'exagération ni de la vantardise que de dire que le nom de cette maison est connu de Montréal comme étant la première en fait de mode élégante. Ce qu'est "Allman" à New-York, Murphy l'est à Montréal, et c'est pour soutenir ce nom que nous allons vendre mardi à MOITIE PRIX

Environ 25 de nos chapeaux modèles, façonnés par nos propres modistes expertes et dont les prix variaient de $10.00 à $28.00. Mardi à MOITIE PRIX.

Etoffes à Robes Noires

Il y a noir et noir, et lorsqu'il s'agit d'étoffes à à robes, on ne saurait trop soigner cette nuance, ainsi que l'élégance du dessin, qualité et prix entrant en ligne de compte, et, dernier point, mais non le moins important, l'état de la maison qui vend la marchandise.

Chaque longueur d'étoffes à robes noires que vous achetez de nous est garantie être de couleur absolument non changeante. Vous pourrez avoir une idée de nos prix, Mardi, alors que toutes nos tables d'étalage seront consacrées à une exposition d'étoffes à robes noires, comprenant : Broadcloth, draps vénitiens, cheviotes, drap Castor et Molleton, etc., et, en fait de tissus plus légers, voiles chiffon, Eolliennes, Crêpe de Chine, etc.

Notre ligne de Broadcloth à $1.25 peut être comparée favorablement à n'importe quelle ligne ordinaire à $1.50. Demandez-en un échantillon.

The John Murphy Company Limited

—BRANDY—

Hennessy

JAS. HENNESSY & CIE., COGNAC, FRANCE, garantissent l'âge de tous les brandies embouteillés qu'ils exportent.

Une Etoile, plus de six années.

Trois Etoiles, plus de douze années.

Des qualités supérieures de 15 à 70 années. Impossible d'obtenir de meilleur Brandy à quelque prix que ce soit.

256-ln

Le TRESOR des NOURRICES et MERES du Dr PICAULT

N'est pas d'hier, il a fait ses preuves depuis des années, c'est le trésor des Enfants.

[17] EN VENTE PARTOUT

Les Chocolats de Dawson pour les Vers des Enfants

INDUSTRIE NOUVELLE A SAINT-HYACINTHE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 12. — Les travaux d'addition de bâtiment à la "St-Hyacinthe Distillery Packing & Vinegar Co." avancent rapidement.

Les directeurs de cette importante maison d'affaires ont décidé d'ajouter à la partie de leur établissement destinée à la fabrication des alcools, une immense étable spécialement affectée à l'engraissement des bestiaux.

Ces travaux d'installation seront sous peu terminés.

Il y aura place pour deux cents boeufs. Ces animaux seront engraissés au moyen de la crèche, résidu de la fabrication de l'alcool de grains. Ce liquide leur sera servi chaud dans un auge de métal dont la partie supérieure sera réunie au grand réservoir à drèche par un canal spécial. La plus rigoureuse propreté règnera dans l'étable dont le plancher sera construit de façon à être nettoyé à eau courante. La distillerie comptait d'abord acheter les animaux, à engraisser et les vendre ensuite à son profit, mais ses directeurs ont cru mieux faire en prenant le bétail à contrat pour la première année.

M. Michel Archambault, directeur de la banque Saint-Hyacinthe et de la distillerie, a loué de l'espace pour 50 boeufs M. Alfred Montreuil, de Montréal, pour 150.

Au début de l'exploitation de la nouvelle industrie les animaux seront pesés de même qu'à leur sortie des étables, le temps du contrat expiré. Les propriétaires paieront alors tant par livres additionnelles qu'auront gagnées leurs bestiaux.

Quatre-vingts boeufs de belle taille sont déjà arrivés en ville. La différence, soit 120, arrivera sous peu.

CLUB LEMIEUX

Une grande assemblée des membres du Club Lemieux a lieu ce soir. On procèdera à l'installation des officiers élus mardi dernier. Une invitation est adressée à tous les électeurs de la division Sainte-Marie d'être présents à l'assemblée de ce soir, afin de discuter la ligne de conduite que suivra le club en vue de la prochaine lutte électorale.

POUR FAIRE SAUTER UN BLOC D'ARDOISE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12 — Les directeurs de la "Lake Bomeseen Slate Co.," de Fair Haven, Vt., propriétaires d'une carrière d'ardoise située sur la montagne Cedar et dont ils poursuivent activement l'exploitation, se préparent à faire sauter prochainement dans leurs chantiers, un bloc d'ardoise monstre qu'ils ont entouré de 36 cavités devant être alimentées par 1600 livres de poudre et 100 livres de dynamite. Le coût total de ce travail est évalué à $600.00.

LE REV. D. F. FEEHAN

Serait nommé évêque de Springfied

Fitchburg, Mass., 12. — La rumeur circule ici que le Rév. D. F. Feehan, curé de l'église St Bernard, à Fitchburg, Mass., diocèse de Springfield, a été nommé évêque de Manchester.

Aucune des autorités religieuses de Concord ni d'ici n'a reçu la confirmation de ce rapport. Le clergé se déclare très surpris de ce que l'on serait allé au dehors pour choisir le nouvel évêque. M. l'abbé Feehan est absent de Fitchburg, mais le Rév. M. Hussey, vicaire, a admis qu'il avait eu vent de cette rumeur et qu'elle pourrait être bien fondée.

C'EST LE TRAITEMENT LE PLUS EFFICACE

Si vous avez ressenti de l'humidité, si vous avez contracté des maux de gorge, de la névralgie ou des douleurs dans les muscles, n'attendez pas que des troubles plus sérieux surviennent.

Commencez un prompt traitement avec la Nerviline de Polson.

Elle fait disparaître toute trace de rhume, soulage le rhumatisme, la névralgie et les douleurs, et vous préserve de l'ennui de vous mettre au lit.

Aucun achat de 25c ne peut vous apporter plus de soulagement qu'une bouteille de Nerviline de Polson ; c'est le calmant le plus propre, le plus fort qui soit jamais fait. Vendu partout en grandes bouteilles de 25c. 19 w

QUELQUES FAITS A EXPLIQUER

Les défenseurs de Ladéroute établissent que le Syrien connaissait

LE PREVENU

La victime, trois semaines avant le drame avait joué aux cartes avec Ladéroute, toute une soirée.

PLAN DE DEFENSE

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Bryson, 12 — La journée de samedi a été une des plus importantes dans le procès de Ladéroute. Des témoins sont venus à tour de rôle aider à resserrer autour de l'accusé, le terrible enchaînement de preuves circonstantielles que la Couronne travaille à former, dans cette affaire. D'un autre côté, les avocats de la défense ont obtenu des témoins de la Couronne des informations précieuses bien propres à jeter un doute troublant dans l'esprit des jurés. On peut dire que la défense a démasqué, dans le cours de la journée, son plan de défense, en posant les questions suivantes aux témoins : 1o. Pouvez-vous jurer catégoriquement que James Ladéroute n'avait pas d'argent et qu'il était dans un état d'indigence, lors du meurtre ?

2o. Avez-vous trouvé sur les vêtements de l'accusé quelque trace de lutte ou de violence ? 3o. Le Syrien Charley, connaissait-il le nom de Ladéroute? Aux deux premières questions, la réponse a été négative, et à la troisième, on a répondu affirmativement. La raison d'être de ces questions, on la devine facilement. Si on établit que Ladéroute pouvait avoir des fonds avant le meurtre, il n'y a pas à s'étonner alors qu'il en ait eus encore immédiatement après. Voilà pour le mobile et les antécédents. Quant aux concomitents, cette circonstance établissant que les vêtements du prévenu ne fournissent pas une preuve qu'il y ait eu lutte, pourrait créer chez les jurés la présomption que ce n'est pas contre Ladéroute que le pauvre Charly a eu à défendre sa vie. Quant à ce fait que la victime connaissait de nom James Ladéroute, on comprend toutes les conclusions que Mtres Millar et Lemieux peuvent en tirer. "Pourquoi, demanderons-ils, en effet, aux jurés, n'a-t-il pas alors nommé son assassin, lorsqu'on lui a demandé, qui l'avait frappé ? Au contraire, il a déclaré ne pas connaître son meurtrier."

Apparemment, la défense a donc obtenu

UN LEGER AVANTAGE

au cours de la journée de samedi.

Au début de la séance, samedi matin, l'hon. juge Champagne a rejeté, la motion par laquelle la défense demandait à porter en appel la question des déclarations "ante mortem", de Charly M. Thomas Grey est ensuite rappelé dans la boîte. A Mtre Barry il répond que le Syrien était un homme d'environ 5 pieds 8 pouces, fortement constitué. Il identifie le caillou couvert de sang et ramassé par lui sur le théâtre du meurtre. La fille de M. Grey, Mlle Mildred, est assermentée. Elle dit : "Vers 11.30 heures a. m., le 25 août 1905, un Syrien est arrivé chez nous en voiture. Il était couvert de sang. En entrant, il a fait à ma mère, qui le questionnait, la réponse suivante : "Quelqu'un m'a presque tué pour m'enlever mon argent, et il ajouta." Je voudrais dormir un peu.

L'instant d'après, il était étendu sur le parquet pour ne plus se relever".

Transquestionné par Mtre Lemieux, Mlle Grey s'en tient à tous les détails importants de son témoignage. Le Dr McTaggart, analyste expert et autopsiste officiel de Montréal, est appelé par la Couronne à rendre témoignage.

"Vous avez été appelé à faire l'analyse de certaines substances trouvées sur des objets qui servent de pièces à conviction dans la cause actuelle ?

Oui ; le chef McCaskill, vers le 1er septembre 1905 m'a apporté ces objets, me priant d'en faire l'examen ; j'ai fait cet examen au laboratoire de l'hôpital Général de Montréal : c'étaient un caillou, deux pantalons, un chapeau de paille, un mouchoir et une chemise noire.

Le Dr McTaggart identifie ici tous ces objets, produits en cour comme exhibits et que l'on fait également défiler sous les yeux des jurés.

Le témoin continue : "Sur le caillou il y avait des taches rouges que j'ai analysées ; c'était du sang, de même que sur le pantalon gris et sur le mouchoir. Rien toutefois sur la chemise noire ni sur le chapeau.

En réponse à Mtre Barry le témoin entre dans les détails de son analyse, ce qui amuse fort Ladéroute. L'accusé sourit de bon coeur en écoutant une foule de termes techniques, nouveaux pour lui. Le mot spectroscope l'intéresse surtout. Il se tourne du côté des journalistes et leur fait un signe de tête, d'un air de joyeuse humeur. Le témoin termine son témoignage en disant que la chemise noire produite comme pièce à conviction avait due au préalable être lavée avant de lui être apportée.

Transquestionné par Mtre Millar : "Pouvez-vous jurer que cette chemise aurait été lavée récemment, ou depuis longtemps ?

—Je ne saurais dire.

—L'état des vêtements que vous avez examinée indiquait-il qu'il aurait pu y avoir lutte, y avez-vous trouvé les

MARQUES DE VIOLENCES

—Nullement.

—Vous le jurez?

—Certainement, j'ai tout examiné avec grand soin".

C'est là la plus importante des déclarations faites par le Dr McTaggert dans la longue transquestion que lui a fait subir la défense.

Le témoignage du Dr McTaggart a vivement intéressé l'audience.

Mme Isidore Duchêne est ensuite appelée. Elle est âgée de 64 ans et demeure au Lac-des-Loups. Elle se rappelle le jour de l'assassinat de Charly. La veille au soir, le Syrien était allé chez elle, cherchant à vendre de ses marchandises. Mme Ladéroute, femme de l'accusé, était alors chez le témoin, et c'est cette circonstance qui expliquerait le fait que l'accusé aurait appris dès la veille au soir de l'assassinat l'arrivée du pauvre colporteur dans les parages.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Mme David Legros, d'Alfield, est appelée dans la boîte. Elle connaît Ladéroute depuis une vingtaine d'années. Le prisonnier est un voisin. Le 24 août 1905, George Charly est arrivé chez elle, le soir vers 5.30 hrs ; il avait l'habitude de loger chez Legros chaque fois qu'il passait par là.

Mtre Barry. — De chez Ladéroute pouvait-on voir l'arrivée du colporteur ?

Oui, en descendant une côte. Le témoin continue ; le Syrien a passé la nuit chez nous.

Il a payé sa pension et je lui ai remis une pièce de 10 centins et trois centins. Le défunt avait un porte-monnaie ; il y a déposé de l'argent en ma présence. Ma servante a acheté des marchandises pour $1.27. Le Syrien avait un porte-monnaie noir, et en outre, un autre porte-monnaie ou un livret qu'il gardait enveloppé dans un mouchoir rouge, dans un gousset intérieur de son gilet. La dernière fois que j'ai vu Ladéroute avant le meurtre, ce fut le mercredi après-midi. Il travaillait chez nous pour s'acquitter du paiement d'un cautionnement dont mon mari s'était rendu responsable pour lui.

Mtre Lemieux s'objecte à cette déposition, parce qu'on semble vouloir faire ici la preuve du caractère de l'accusé.

Mtre Barry rétorque qu'il pose de telles questions afin d'établir que Ladéroute ne retirait pas un sou de ses travaux chez Legros, et que par conséquent il ne pouvait avoir d'argent dans ses poches le jour du meurtre puisqu'il n'en avait pas gagné depuis longtemps. L'hon juge Champagne permet à la Couronne de continuer son interrogatoire, au sujet du cautionnement

Mme Legros ajoute que James Ladéroute n'a

RETIRE AUCUN SALAIRE

chez elle. L'accusé devait travailler trente jours pour les $20 du cautionnement. Ladéroute n'a pas travaillé ces trente jours. Il devait encore six jours et demi, lors du meurtre. Il est parti de chez Legros le mercredi, et le meurtre a eu lieu le vendredi. Le témoin ne croit pas que l'accusé eut de l'argent, lors de ce départ. Ladéroute et sa famille étaient très pauvres. Mme Ladéroute allait chez le témoin, et disait qu'il n'y avait pas de quoi manger au foyer. On lui donnait, chez Legros, du lait et quelquefois des repas entiers.

Mtre Barry. — Pourquoi mangeait-elle chez vous ?

—Parcequ'elle n'avait pas de nourriture chez elle, je suppose.

—A quelle heure, le Syrien est-il parti de chez vous le jour du meurtre ?

—Vers 8.30 heures du matin. Il a dit qu'il s'en allait à Ladysmith. Je n'ai revu Ladéroute que le lundi après le meurtre. J'ai appris la nouvelle du crime, le samedi. Tout le monde connaissait l'affaire de ce jour-là.

Transquestionnée par Mtre Lemieux, Mme Legros dit que l'accusé demeurait à Aldfield depuis la fin d'avril.

—Savez-vous pourquoi Ladéroute a quitté l'ouvrage avant la fin de son engagement.

—Oui, c'est parce qu'il voulait s'habiller et se procurer une voiture pour aller aux noces.

"Il a demandé un équipage à mon mari.

—Ladéroute, n'est-il pas vrai, a saigné du nez le jour de son départ?

Mtre Barry s'objecte à cette question parce qu'elle ne découle pas de son examen en chef. Objection maintenue.

Mme Legros continue: — "Les noces dont il est parlé devaient avoir lieu la semaine suivante. Je sais que Ladéroute n'avait pas d'argent puisqu'il a acheté à crédit chez nous trois ou quatre fois vers les derniers jours où il a travaillé pour mon mari.

—Vous avez dit que Ladéroute et sa femme mangeaient chez vous; est-ce que vos enfants aussi n'allaient pas de leur côté manger chez Ladéroute?

—Oui, mais c'était moi qui fournissait les vivres; c'était lorsque les enfants allaient aux framboises. Une des conditions de l'engagement de Ladéroute par mon mari était que nous devions le nourrir; mais nous ne devions pas faire vivre également sa femme. Or celle-ci prenait presque régulièrement ses repas chez nous. Elle attendait jusqu'à l'heure des repas et alors je l'invitais à se joindre à nous. Durant le jour elle cousait, pour elle-même et pour nous et exécutait divers autres travaux.

Mme Legros ne

PEUT JURER CATEGOFIQUEMENT

et donner comme un fait positif que James Ladéroute n'avait pas d'argent durant le temps où il travaillait chez elle. Elle n'a fait sur ce point que tirer les conclusions de la manière de vivre de l'accusé et de sa femme. M. David Legros, son mari qui lui succède dans la boîte, rend témoignage absolument dans le même sens. C'est en transquestion qu'il devient intéressant, alors que répondant à Mtre Lemieux il dit: "Trois semaines avant l'assassinat, Georges Charly est venu coucher chez nous et il a alors passé la veillée à jouer aux cartes au "pitro" avec Ladéroute. Je crois que ce dernier devait connaître le nom de l'accusé; de fait, il le connaissait. On conçoit quelle immense sensation ont créé dans la cour ces diverses déclarations. Le prisonnier à la barre, on le devinait en étudiant ses traits, comprenait parfaitement bien lui-même toute l'importance qu'avaient de tels témoignages pour son salut ou pour sa perte.

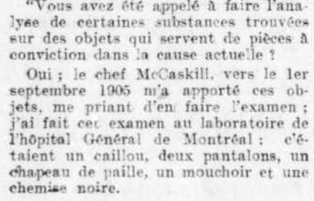

CAMBRA—Spécialement adapté aux four-in-hand étroits ou aux boucles. Presque toutes ces formes épuisent le col, la cravate et l'homme. 20c chacun, 3 pour 50c

Collets en Toile de M.T.R. marque

Viennent en trois hauteurs, 1½, 1¾ et 2 pouces en arrière. Faits de toile d'Irlande—pouvez-vous songer à un tissu dont vous préféreriez que vos cols fussent faits? Double piqûre pour les rendre à l'épreuve de l'éraillure. 26F

Demandez la marque M.T.R.

Fabricants, Berlin

LE SYSTEME METRIQUE

Londres, 12. — "L'Express" dit tenir de source autorisée qu'une nouvelle proposition de loi pour rendre le système métrique obligatoire sera faite dès la rentrée du Parlement. On pense qu'il y a actuellement suffisamment de pression favorable au système pour que la loi soit votée.

DE PARTOUT

Par correspondance spécial à LA PRESSE.

SHERBROOKE

La dernière séance de la saison, de la Commission d'Industrie Laitière de Farnham a eu lieu la semaine dernière dans la salle Balmoral. Les transactions opérées ont été peu considérables, 143 boîtes de beurre seulement ayant été vendues à 23¾ cents la livre.

—Le Lt.-Col. Sicotte, du 84e régiment de Saint-Hyacinthe, était à Sherbrooke, cette semaine, en visite officielle, et a fait la revue des armes et uniformes du 53e régiment, des Cadets du Séminaire Saint-Charles et des Cadets du Collège Bishop, à Lennoxville.

—Les recettes perçues au Revenu de l'Intérieur, division de Sherbrooke, durant le mois écoulé, se sont élevées à $38,522.94.

ARTHABASKA

M. Napoléon Mercier, marchand, de Kingsey French Village, vient d'être nommé gérant et teneur de livre à l'"Eastern Township Furniture Manufacturing Co.", d'Arthabaska. Il est arrivé et est déjà à l'oeuvre depuis quelques jours.

—M. Napoléon Magnan, de Kingsey French Village, a fait l'acquisition du moulin à scies et à farine de M. Arthur Painchaud. Il est à faire de nombreuses réparations avec agrandissement et il n'y a pas de doute que M. Magnan saura satisfaire ses clients.

TROIS-RIVIERES

Les cantiques qui, le jour de la Toussaint, ont fait l'admiration des fidèles, à la grand'messe de la Cathédrale de Trois-Rivières, font partie du répertoire fourni récemment à l'abbé Dionis Gélinas, maître de chapelle de la Cathédrale, par M. l'abbé De L'épine, d'Arras, France.

Les paroles et la musique de ces cantiques, sont l'oeuvre de maîtres.

L'abbé de Lépine, depuis la publication du "modus proprio" par Notre Très-Saint Père le Pape Pie X, s'occupe spécialement de musique et de chant religieux pour les églises.

—Nous apprenons avec plaisir que l'échevin Arthur Brunelle est beaucoup mieux de l'indisposition qui le retenait chez lui et qu'il a pu reprendre ses occupations ordinaires.

Mercredi, après-midi la brigade du feu a été appelée pour un incendie à la maison de Mme Mailloux, rue Saint-Denis.

Les pompiers ont eu une rude tâche, pour se rendre maîtres de l'élément destructeur qui a causé des dommages considérables.

FRASERVILLE

Dimanche, s'est ouverte la retraite annuelle des élèves de l'Académie Commerciale, des Frères des Ecoles Chrétiennes. Elle s'est terminée jeudi.

Celle des jeunes filles de l'Académie du Bon Pasteur est commencée mercredi pour finir dimanche matin.

Le Rév. Père Laferrière, de l'ordre des Frères Prêcheurs en est le prédicateur. C'est lui qui a fait le sermon, dimanche dernier à la grand'messe, à St-Patrice. C'est un prédicateur éloquent et d'une diction très pure.

—Les jeunes gens et les Enfants de Marie auront chacun leur retraite, après cette semaine.

—Le bateau de la ligne du Richelieu et Ontario finira de voyager vers le quinze du courant. Aussi, ceux qui ont du fret à recevoir par la voie du fleuve, s'empressent-ils de donner leurs dernières commandes. C'est ce qui explique pourquoi les cargaisons sont si lourdes et le bateau en retard.

—La pêche à l'anguille a été bonne cet automne, mais celle de la sardine ne vaut pas celle de l'année dernière, la sardine prise cette année étant loin d'être aussi grosse que celle prise l'an dernier.

—La navigation océanique est finie pour nous, cette saison. La dernière barque, la "Magda", capitaine Isaksen de Skein, Norvège, a levé l'ancre dans notre port, dimanche matin, et a fait voile pour Buenos Ayres, République Argentine, avec une cargaison de bois marchand.

—On a annoncé quelque part que Mme Piuze devait reconstruire le "Venise", incendié à la Pointe. C'est une erreur. Mme Piuze tiendra seulement pension à son "compte", au bord de la mer.

—M. S. J. Frenette a sensiblement repris vigueur dans son voyage à Cincinnati, où il était avec Mme Frenette l'hôte d'un oncle, M. Dubrul, manufacturier de l'endroit.

—Mme Grenier a été réélue présidente de la société de l'Union de Prières, et Mlle Plourde, réélue secrétaire, limanche après la grand'messe.

La Société a voté une somme de vingt-cinq piastres pour l'oeuvre de l'Hôpital.

—Le conseil municipal est à faire poser un appareil à eau chaude à l'hôtel-de-ville.

—Nos laitiers ont eu un bon mouvement pour leur bourse mais un mauvais pour leurs pratiques. De 10 cts le pot, ils ont mis le lait à 14 cts, pour l'hiver, lorsqu'ils avaient coutume de le vendre 12 cts seulement, les hivers précédents.

—Les labours d'automne sont peu avancés, les pluies ayant été excessivement rares. La terre est gelée.

JOLIETTE

M. William Copping est actuellement à faire d'importants améliorations à ses immenses scieries.

—Le "Smoking Concert" que notre corps de musique devait donner dimanche prochain a été remis à plus tard.

—Il est tombé ici, jeudi matin, une légère couche de neige qui a complétement disparu dans le cours de l'avant-midi.

—Un sérieux accident est arrivé à M. Thomas Ratelle, gardien du bureau de poste. Il était à scier du bois lorsqu'il s'est fait prendre la main dans une roue d'engrenage de sa machine.

Les médecins ont fait l'amputation de la main.

ASCOT CORNER

Mlle Marie-Louise Pérusse, institutrice du village, a pour la deuxième fois, obtenu une prime du gouvernement.

—Les exercices des Quarante-Heures de cette paroisse ont été suivis très religieusement.

Il était touchant de voir le zèle que déployait notre estimé curé M. Perrin, pour rendre les cérémonies aussi grandioses que dans les villes.

—Les RR. MM. Maltais, professeur de Philosophie, Courtemanche, professeur d'Histoire; Plamondon, Godin et Bouillez, sont venus prêter leur concours à leur confrère, M. Perrin.

—Notre jeune et sympathique directeur de chant, M. Emmanuel Crêpeau, est à préparer une messe harmonisée pour Noel, aidé par notre dévouée organiste Mlle M. L. Pérusse.

SAINT-DAMASE

Mlle Eva Lussier, est partie pour Sainte-Hélène où elle passera quelques semaines chez son oncle M. Louis Lussier.

—M. J. Bte Gaucher a été trouvé dans son lit, paralysé et sans paroles. Son état était si critique que l'on a jugé bon de lui administrer les derniers sacrements.

—Mlle Ethier, ayant passé l'été à Saint-Damase, est retournée à Montréal.

—On nous annonce le retour d'un de nos vieux citoyens, M. Régis Allard, qui était parti de Saint-Damase, depuis deux ans.

M. Allard prendra sa pension chez M. J. Bte Jodoin.

—M. l'abbé Hermas Desmarais était de passage chez son père M. Damase Desmarais, ces jours-ci.

ST JOSEPH DU LAC

Jeudi, 1er novembre, est décédé subitement M. J. B. Damour, marchand et ex-maire de cette paroisse. M. Damour est tombé foudroyé à son retour de la grand'messe. Ses funérailles ont eu lieu samedi, le 3, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A cette occasion, lundi, le 3 novembre, à la séance générale du conseil, la résolution suivante, fut adoptée à l'unanimité :

Proposé par M. Thomas Lafrance, secondé par M. Joseph Paquin, que le conseil a appris avec regret le décès de M. J.-B. Damour, conseiller et ex-maire de cette paroisse, et que pour témoigner sa sympathie à Mme J. B. Damour et à sa famille, le conseil ajourne la présente assemblée à lundi, le 19 du courant, et que copie de cette résolution soit envoyée à Mme J. B. Damour et aux journaux. Adopté unanimement.

LA CONSTIPATION ENTRAVE LES INTESTINS

Rien ne vous rend aussi malade que la constipation et par cela il y a danger à laisser les intestins s'engorger. Mauvais sang, dyspepsie, migraine, bile, clous, boutons et hémorroïdes sont des causes de la constipation.

Eloignez toutes ces maladies en prenant

BURDOCK BLOOD BITTERS

remède naturel pour tous les maux d'estomac, d'intestins et du sang. Il agit sur les intestins et leurs donne leur action libre et régulière, guérissant la constipation et tous les maux qui en dérivent. Il est sur le marché depuis plus de 30 ans, ce n'est donc pas un remède qui n'a jamais été essayé. B.B.B. en a guéri des milliers d'autres et vous guérira aussi. M. B. Woodcock, Nashwaak Bridge, N. E., écrit; "Depuis plus de deux ans, ma femme était constipée. Elle vit plusieurs médecins qui ne la soulagèrent pas, mais après avoir pris trois bouteilles de Burdock Blood Bitters elle était complètement guérie et est aujourd'hui en bonne santé. Ma femme et moi ne pouvons parler trop hautement de B.B.B." 8 yw

TELEGRAPHIE

L'Eglise et les Philippines.

Rome, 12 — L'archevêque Harty, de Manille, a déclaré aux cardinaux, ici, que la situation était rassurante aux Philippines. Le schisme d'Aglipsay, qui menaça l'archipel, pendant quelque temps, est plutôt une secte politique.

L'auto dans l'antiquité.

Paris, 12 — On a fait une procession, samedi, de tout ce qu'automobilisme a connu de voiturettes et de véhicules quelconques jusqu'en 1806. Les autos devaient avoir plus de dix ans d'existence. La foule s'amusa énormément de voir ces vieilleries prendre plus de deux heures pour couvrir les huit kilomètres qui séparent la place de la Concorde de Sèvres.

L'Australie humiliée.

MELBOURNE, 12 — La commune australienne est froissée de la rébuffade que la convention des Nouvelles Hébrides lui a fait subir. Il est à peu près certain qu'elle retirera sa contribution à l'entretien de la marine impériale.

Le roi fait attendre.

Londres, 12 — Le roi, qui est toujours strictement ponctuel, est arrivé en retard, hier matin, à l'église, ayant mal calculé le temps qu'il lui faudrait pour traverser le parc Sandrigham.

Un cas de lèpre.

Honolulu, 12 — Madame Flora E. Crowell a été arrêtée comme lépreuse. Si on prouve qu'elle est véritablement atteinte du terrible fléau, elle sera envoyée à la léproserie de Mokalai pour le reste de ses jours.

Un vol sacrilège.

New-York, 12 — La tablette en bronze qui fut placée dans le cimetière luthérien à la mémoire des victimes du "General Slocum," incendié à New-York, a été volée. La pierre du monument a été brisée pour permettre l'enlèvement de cette tablette qui vaut cinq cents dollars.

Un crime politique.

Reno, Nev., 12 — Tom Rigfoot, un coureur indien, qui reçut les bulletins de vote du district minier de Wonder, mercredi soir dernier, est disparu. On croit que l'Indien a été assassiné par les agents des candidats défaits. La police est d'avis que Tom s'est fait voler ses bulletins et qu'il a fui dans les montagnes pour échapper aux poursuites dont il pourrait être l'objet.

Une fête d littérarteurs.

New-York, 12 — Deux cent cinquante littérateurs des Etats-Unis se sont réunis dans les salons de la Cie de publication Harper, samedi soir, et ont présenté leurs hommages à Henry Mills Alden, qui célébrait ce jourlà le trente-cinquième anniversaire de son entrée, comme rédacteur en chef au "Harper's Monthly," et le soixante-dixième anniversaire de sa naissance.

La Porte accepte.

Constantinople, 12 — La Porte a répondu à toutes les notes remises par les ambassades étrangères, annonçant qu'elle acceptait les conditions imposées relativement à l'augmentation des droits de douane.

Démonstration anarchiste.

Rome, 12 — Des anarchistes ont tenté de manifester, hier, en l'honneur des anarchistes qui furent pendus à Chicago, en 1887. Plusieurs furent arrêtés et les manifestants furent dispersés. L'anniversaire coïncidait avec l'anniversaire de naissance du roi Victor Emmanuel.

L'Italie proteste.

Rome, 12 — La ville de Terni, représentée par son conseil municipal, proteste contre une importante commande de plaques de blindage pour les vaisseaux de guerre de l'Italie, qui vient d'être placée en Pensylvanie. Le ministre Gigliotti a répondu que le gouvernement, tout en voulant protéger les industries nationales, ne pouvait pas accepter des produits inférieurs aux produits étrangers.

Trois policiers tués.

Tiflis, 12 — En perquisitionnant dans une maison qui leur avait été signalée comme retraite anarchiste, hier, trois gendarmes ont été tués par l'explosion d'une bombe et quatre autres ont été grièvement blessés. Les anarchistes eux-mêmes avaient dénoncé la maison et avaient tendu le piège aux policiers.

EXCURSION A NEW-YORK

La semaine du 19 novembre est la semaine de l'exposition de chevaux à New-York, et l'excursion annuelle d'automne via le chemin de fer New-York Central, mardi le 20 novembre offre une occasion splendide de visiter New-York et d'être témoin de l'événement.

PIANOS

Les pianos HEINTZMAN & CO, sont les instruments par excellence des gens de la classe distinguée. On les trouve partout où l'on apprécie beaucoup la bonne musique. Au conservatoire de l'Université McGill, il y a au moins 18 de ces beaux instruments. Il en est de même des autres grandes institutions. Le Whitby Ladies' College en possède 27 et les autres collèges en proportion. Est-ce agir sagement d'acheter des pianos que l'on dit être "tout aussi bons" quand, à des prix très raisonnables vous pouvez acheter de nous des instruments d'une supériorité reconnue.

Occasion d'Aujourd'hui

Un piano Lindsay droit à 7¼ octaves, "cabinet grand", trois cordes, monture tout en fer, n'a pas servi trois mois, $249.00. Payable $10 comptant et $6 par mois.

THE LINDSAY BUILDING OFFICES TO RENT

C.W. LINDSAY LIMITED

512 ST. CATHERINE ST. WEST

NEAR PEEL STREET

Suite de la page 3

ATHLETISME

100 VERGES EN 9 2-5.

Grand Island, Nebraska, 12. — Harry Huff un coureur professionnel, vient de briser le record du monde pour le cent verges. Après avoir distancé tous ses concurrents il a fini son élan dans le temps merveilleux de neuf secondes deux cinquièmes, soit un cinquième de mieux que le record du monde amateur, et deux cinquièmes plus rapide que le record professionnel.

CHEVAUX & COUREURS

PLUS D'UN MILLION EN BOURSES

James R. Keene, l'éleveur vétéran de chevaux de courses, tient la tête des heureux gagnants tant ici qu'en Europe. Il a gagné, avec ses chevaux, $1,187,636.00 C'est M. Blanc, de Paris, qui vient en deuxième lieu, avec $967,850.

Les victoires de M. Keene se comptent comme suit :

Chevaux	Dép.	1er	2e	3e	Gains
Domino	25	19	2	1	$203,300
Sysonby, imp.	15	14		1	188,043
Delhi E.	19	17	2		119,287
Foxhall	12	8	3		63,125
Commando	9	7	2		58,888
Hornpipe	36	10	8	5	45,620
Chacornac	27	7	3	5	41,191
Disguise II	8	3		4	30,686
Cap and Bells	7	3	1		32,650
Voter, imp.	45	23	5	7	29,707
Wild Mint	14	5	2	4	29,245
St Leonards	12	5	3	2	23,311
El Tegrafo	23	4	2	1	21,035
Hurst Park	25	11	6	6	20,187
Conroy	12	5	2		18,000
Tommy Atkins	9	2	3	3	15,405
Lancaster	6	1	2	2	14,783
Kuroki	5	1	1	1	11,763
Petruchio	20	1	3	30	11,275
Toddy	22	2	7	3	10,880
Florister	4	3	1		8,433
Court Dress	7	4	2	1	43,250
Peter Pan	7	3	1	2	18,500
Pope Joan	5	3	1	1	19,600
Diverses petites bourses					100,000
Grand Total					$1,187,636

L'AUTOMOBILE

UNE ROUTE RAPIDE ENTRE NEW-YORK ET CHICAGO

Le National Automobile Roadway System vient d'entreprendre une tâche qui lui fait honneur. Dans le but de doter la république américaine d'une route nationale pittoresque; sans égale au monde, cette organisation a capitalisé dix millions de dollars pour acheter une langue de terre de 66 pieds de largeur, dont 24 pieds seront construits en pavage spécialement utilisable pour les autos. La route s'étendra de New-York à Chicago et s'éloignera des centres populeux afin de donner aux touristes un moyen de faire un long voyage en pleine campagne, au travers de panoramas magiques de grandeur et de beauté. Il n'y aura pas, sur cette route, d'autres véhicules pour faire de la poussière, de pierres pour crever les pneus ou pour basculer les autoistes, de plantes importunes, qui embêtent généralement les touristes sur les routes publiques. Il y aura des raccordements pour Milwaukee, Fort Wayne Toledo, Détroit, Cleveland, Pittsburg, Baltimore et Philadelphie.

Les cultivateurs salueront cette innovation avec joie, car ils ne subiront plus de dommages par suite de l'empoisonnement des plantes potagères, et ils pourront voyager en sûreté sur les routes publiques sans avoir à se garer des teufs teufs meurtriers.

BASE-BALL

UN MONUMENT A EWING.

Buck Ewing, le fameux catcher qui peut avec raison réclamer l'invention des idées modernes du baseball, aura bientôt sa statue à New-York. Ce monument, élevé à la mémoire de l'athlète défunt, sera élevé par souscriptions.

NOTES

M. Louis Rubenstein, président de la Skating Association of Canada, a écrit au secrétaire de la C. A. A. U., lui annonçant que son association se retire de la dernière organisation.

Le jockey L. Sewell, qui avait été blessé grièvement vendredi, à Aqueduct, est mort samedi, chez sa mère, à Sheepshead Bay, des suites de ses blessures.

Pat Powers a vendu samedi toutes ses parts du club de baseball Providence à Hugh Duffy et A. G. Doe.

A la fin d'une joute de boxe qui a eu lieu samedi, sous une tente, à San Antonio Texas, la foule a rudement malmené l'exchampion John L. Sullivan, et elle l'aurait lynché sans les courageux efforts du maire, et d'une couple d'autres personnes. Sullivan qui était l'un des seconds de l'un des combattants voyant son homme hors de combat, sauta dans l'arène et s'attaqua au vainqueur à coups de poings et de pieds. La foule se rua alors sur lui.

Une lettre de Tommy Boyle, 127 rue des Commissaires, nous informe qu'il est prêt à arranger, au nom de Fred. Routhier, une rencontre avec Dan Wilson, aux conditions suivantes : Les pugilistes devront peser 150 livres à 6 heures le jour de la rencontre, Celui des deux hommes qui pèsera plus, perdra $50. L'enjeu serait de $100 à $200, et le vainqueur remporterait toutes les recettes.

CHANTIER MARITIME EN PLEINE MER

Londres, 12. — On vient de terminer un navire remarquable de la marine royale, aux chantiers maritimes de Sir James Laing and Sons, à Sunderland. Il servira aux fins de réparations des avaries des vaisseaux de guerre en pleine mer.

On pourrait appeler ce navire une usine flottante, car il est muni de toutes les machines que l'on trouve dans un chantier maritime. On a observé sur son compte la plus grande discrétion, tous les ouvriers qui furent occupés à sa construction, durent prêter le serment en vertu de la loi sur les secrets officiels. Il a été lancé sans aucune cérémonie il y a quelques mois et a été baptisé "The India Brahma" mais son équipement intérieur est maintenant si avancé que sa destination est évidente, et on en parle officiellement, à présent, comme du vaisseau de Sa Majesté le "Cyclops".

Ce qui distingue ce navire à l'extérieur est le nombre et la postion de ses cheminées. Ces dernières sont destinées à porter au dehors la fumée des fonderies et des usines placées dans le fond du navire. Le "Cyclops" jauge 11,000 tonneaux, est long de 450 pieds, large de 55 et de 40 de profondeur. Une partie importante de son équipement est sa station génératrice d'électricité car toutes les machines et tous les treuils seront activés par des moteurs électriques, et il sera muni d'un appareil de télégraphie sans fil.

Le navire qui portera un équipage de trois cents hommes, sera prêt à prendre la mer au printemps.

NOS PRODUITS SUR LE MARCHE DE BRISTOL

Ottawa, 10 — M. W. A. MacKinnon, agent commercial canadien à Bristol, mande dans un rapport envoyé au département du commerce et de l'industrie, que les expéditeurs de beurre et de fromage devraient veiller à ce que toutes les boîtes portent leurs marques respectives.

Les consignations de pommes reçues à Bristol cette année, sont plus considérables que par le passé. La qualité des fruits est en général très satisfaisante. Un expéditeur canadien cependant s'est acquis une réputation fâcheuse par certains envois qu'il a faits.

Un baril de pommes, que M. MacKinnon a vu, de ses yeux, était pitoyable à voir. Les fruits qui le remplissaient semblaient des pommes abattues par le vent pochées et meurtries et soumises en outre à l'effet déprimant d'une température élevée.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St Laurent, Montréal. Tél. Bell. Main 2818 n

? ? ?

L'AVEZ-VOUS ESSAYÉ ?

Sinon ne tardez pas plus longtemps et ordonnez du . . . . .

Chamberlain Liqueur Scotch

Vous n'en prendrez plus d'autre.

THE AMALGAMATED DISTILLERS CO.

Bureaux Canadiens : 119 Edifice Coristine, Montréal.

LONDRES. GLASGOW. PARIS. 12,14

Fourneau "PILOT" de Walker en acier.

Venez le voir et vous serez convaincu que c'est le meilleur sur le marché.

Demandez Catalogue.

Ludger Gravel, Seul Agent.

22 à 29 Place Jac-Cartier, Montréal

Phones: Main 512 et 641, après 6 p.m. Est 2314 Marchand 964. (2)

L'OPINION DE LA CUISINIERE

sur la farine "Five Roses" est d'une valeur immense pour nous, car la réputation de la marque dépend de ce qu'en disent ceux qui l'emploient et c'est là la preuve de sa qualité. La haute renommée possédée par la farine "Five Roses" démontre au delà de tout doute qu'elle est supérieure aux marques ordinaires. En en commandant vous ne pouvez faire d'erreur et il en résultera beaucoup de satisfaction le jour des pâtisseries.

Lake of the Woods Milling Co. LIMITED. 12,14,16

Le Blanc de Perles des Orientaux enlève les Pois Follets instantanément. C'est le meilleur, le plus sûr et le plus rapide Dépilatoire connu. Son application ne produit aucune sensation **Lyman Fils Co. Prix $1.00. Aussi envoyés par L'Electrolysis.** Toute Correspondance et Consultation strictement privées, par **Mme George Tucker**, Dermatologiste Pratique, **989 Boulevard St Laurent**, près Avenue des Pins, Montréal. 7.10,12

LA POUDRE A PATE

Qui est supérieure à toutes les autres, c'est celle de

MACE

5c et 10c le paquet. (3)

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BELISLE — A Yamaska Est, le 8 novembre 1906, l'épouse de M. A. E. Belisle, une fille, baptisée Marie-Madeleine-Gabrielle-Ernestine.

GINGRAS — A Montréal, le 11 novembre 1906, au No 869 rue Ontario Est, l'épouse de M. Olivier Gingras, un fils, baptisé Gérard-Robert.
Parrain et marraine, M. Godfroid Charbonneau et Mme Melina Cusson, grand-père bisaeuil, et grand'-mère de l'enfant.

PERRON — En cette ville, le 10 du courant, au No 950 rue Craig, l'épouse de M. Edouard Perron, une fille, baptisée Marie-Albertine-Annie.
Parrain et marraine, M. et Mme Donat Cartier, mouleur de Maisonneuve.

TRUDEL — En cette ville, le 10 novembre 1906, au No 482 rue Saint-André, l'épouse de M. J. A. Trudel, un fils: Joseph-François-Arthur-Roland.
Parrain et marraine, M. et Mme A. C. Cléroux, grands-parents de l'enfant.

DECES

BONIN — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 91 ans, 10 mois, Dame veuve Isidore Bonin, née Caroline Demers.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, J. E. Lamer, No 197 rue Saint-Hubert, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
9—2

BRASSEUR — A Como, le 8 du courant, à l'âge de 83 ans, Justine Jolicoeur, épouse de feu Jos. Brasseur.
Les funérailles auront lieu le 10 du courant, à Vaudreuil, et le service fut chanté par le Révérend M. G. Reid, curé de Como.

BRODEUR — A Varennes, le 11 du courant, à l'âge de 80 ans, Dame veuve Louis Brodeur.
Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8½ heures, mercredi, le 14 du courant, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 29 ans, Florida Lalonde, épouse d'Edmond Cadieux.
Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, No 495 rue Des Seigneurs, à 7 heures, pour se rendre à l'église Saint-Joseph, rue Richmond, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER — A la ville Saint-Louis, le 10 du courant, à l'âge de 6 mois, et 18 jours, Georges, enfant de Alph. Cloutier, 404 Clarke.
Funérailles privées.

CATELLI — En cette ville, le 11 du courant, Charles Catelli, âgé de 90 ans.
Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant.
Le convoi funèbre quittera sa demeure, No 31 rue Saint-Hubert, à 8.45 heures, pour l'église Saint-Jacques, et de là pour le cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
9—2

DROLET — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 28 ans, 1 mois, Arthur-Ambroise, fils bien-aimé d'Arthur Drolet.
Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 189 rue Visitation, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND — En cette ville, le 11 du courant, Euphrasie, fille de feu René Durand.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, René J. Garand, No 416 avenue Laval, mardi matin, le 13 du courant, à 8 heures précises, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAMACHE — En cette ville, le 12 du courant, à l'âge de 34 ans, 10 mois, Napoléon Gamache, No 48 rue Mercier.

MICHAUD — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 77 ans et 3 mois, M. Magloire Michaud, rentier.
Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 542 rue Saint-André, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER—A Lachine, le 11 du courant, à l'âge de 79 ans, Odile Légaré, épouse de feu Joseph Poirier.
Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son neveu, Zéphirin Ethier, No 53, 12ème avenue, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN — A Verdun, le 9 du courant, à l'âge de 49 ans, John Paquin, No 14 rue Ross.
Les funérailles ont eu lieu ce matin, au milieu d'une grand nombre de parents et d'amis.

TRAHAN — A Green Valley, Minn., le 25 octobre, à l'âge de 43 ans, et 10 mois, est décédée Odilla Leduc, épouse de Napoléon Trahan, et fille de Joseph Leduc, de Sainte-Brigide, Province de Québec.

TREMBLAY — En cette ville, le 12 du courant, à l'âge de 55 ans, Joseph-Emile Tremblay, père.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 du courant.
Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 42 rue Saint-Paul, à 6½ heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
9—2

TERRAULT — A Beauharnois, Qué., le 9 du courant, à l'âge de 63 ans, Luc Terrault.
Les funérailles ont eu lieu dimanche, le 11 du courant.
Le service a été chanté à 7½ heures, en l'église paroissiale.

SERVICE ANNIVERSAIRE

DESCHATELETS — Mardi, le 13 du courant à 6¼ heures, à l'église Saint-Louis de France, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Pierre Deschatelets.
Parents et amis sont priés d'y assister.

GRANGER — Mardi, le 13, à 7 h. 30, à l'Asile des SS. de la Providence, No 369 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-Hubert, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. N. Camille Granger, frère de MM. Granger, libraires.
Parents et amis sont invités.

ROUSSEAU — Le service anniversaire de Mme F. X. Rousseau, — née Frigon, Julie — sera chanté à l'église du Sacré-Coeur, mardi, le 13 novembre, à 7½ heures.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Avez-vous des ennuis avec le sel? Devient-il humide ou dur? Alors vous ne faites pas usage du SEL DE TABLE WINDSOR. Il ne prend jamais en pains. (16)

MINE GRASSE SULTANA
Boîte Perfectionnée Etampée No 12.
(5) g

Les Pilules Rouges ont opéré sur moi une Véritable Résurrection

AUSSITOT QUE J'AI COMMENCE A LES PRENDRE, J'EN REGAGNAIS A VUE D'OEIL.

Appétit, rajeunissement, vigueur, guérison en un mot, sont les fruits que j'ai recueillis des Pilules Rouges après deux années de souffrances sans soulagement des médecins.

LETTRE DE MADAME NAP. THIBEAU, DE KENT LAKE, CO. KENT, N. B.

L'anémie est sans contredit la plus fréquente et la plus grave des maladies de notre époque.

Elle est plus fréquente parce qu'elle provient surtout de l'influence des milieux dans lesquels nous vivons, milieux insalubres dont les éléments altérés contribuent à l'appauvrissement et à la dégénérescence du sang.

Les grands centres où se déroule le drame de la vie quotidienne peuvent être comparés à autant de fournaises. C'est à leurs brasiers ardents que l'humanité, hommes et femmes brûlent leur sang, voient les globules sanguins disparaître, les chairs s'affaisser, les muscles décolorés se fondre : enfin le cerveau lui-même s'atrophier.

Cet ensemble de désastres physiologiques attire depuis longtemps l'attention des spécialistes. L'anémie a pour effet de développer une foule d'affections nerveuses chez les femmes dont les fonctions organiques deviennent de plus en plus difficiles. Ce sont les troubles que l'on rencontre aux époques de puberté, de formation, de maternité et d'âge critique.

L'anémie conduit généralement à l'épuisement, la dénutrition, l'atrophie musculaire, aux affections des voies respiratoires, à l'asthme, aux affections du coeur, aux hydropisies, à la tuberculose et enfin à la paralysie.

C'est pour conjurer la marche de cette affection que depuis des années nous nous évertuons à populariser et à répandre les Pilules Rouges, produit qui, tout en respectant les voies digestives et les fonctions de l'économie, relève l'organisme qui fait défaut aux personnes fatiguées ou usées, et fait disparaître la paralysie ou l'état morbide des organes.

Nous n'hésitons pas à dire que notre succès n'est plus discutable, ni discuté.

Les Pilules Rouges sont aujourd'hui le remède reconnu pour rendre aux personnes usées et fatiguées par le travail ou les maladies, la force et la santé.

Les résultats obtenus tiennent réellement du merveilleux et sont attestés par des milliers de lettres toutes à la disposition des personnes qui veulent les consulter.

Nos Pilules Rouges s'adressent aux femmes de tous les âges, à toutes les époques où l'anémie les guette.

L'anémie ne résiste pas à notre traitement.

On lira plus loin la lettre d'une femme, Mme Thibeau, de Kent Lake, qui, à l'âge de 65 ans, était tombée dans un état de faiblesse tel qu'elle était obligée de garder le lit sans faire un mouvement. On devait lui lever la tête pour la faire manger.

Cet épuisement provenait des épreuves de l'âge critique et de l'anémie qui s'en était suivie. Nous l'avons prise sous nos soins. Nous l'avons totalement guérie en moins d'un an, remise sur pieds et elle vaque maintenant à ses affaires.

Voici sa lettre :

Kent Lake, N.B., 25 Août 1906.
Messieurs,

Vos Pilules Rouges ont opéré sur moi une véritable résurrection. Après deux années de faiblesse générale, suite des épreuves du retour de l'âge, après deux années de souffrances inouïes et continuelles occasionnées par des maux divers tels que : inflammation intestinale, constipation invétérée, douleurs névralgiques insupportables, après avoir consulté, sans aucun succès, deux médecins, j'ai décidé d'essayer de vos Pilules Rouges et j'en ai pris régulièrement pendant une année. Bien m'en a pris, car le succès a été complet. J'en regagnais à vue d'oeil : appétit, rajeunissement, vigueur, guérison en un mot sont les fruits que j'ai recueillis par l'usage de vos précieuses Pilules Rouges.

Je comprends maintenant comment il se fait que tant de femmes proclament tous les jours la vertu merveilleuse de ces Pilules qui, comme par enchantement, vous font revenir à la vie.

Dans l'intérêt des femmes qui souffrent comme moi, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour faire connaître autour de moi vos bonnes Pilules Rouges."—Dame Nap. Thibeau.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettres ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations voulues pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi tous les traitements nécessaires à la guérison de votre maladie.

DEFIEZ-VOUS—Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîte de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges, que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte, ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 Saint-Denis, Montréal.

FAC SIMILE D'UNE BOITE DE PILULES ROUGES

Crème à Massage 'POMPADOUR'
Surnommée Nourriture de la Peau.

LA CREME POMPADOUR n'a pas son égale pour embellir le teint, faire disparaître de la figure le masque des rousseurs, les éruptions, les boutons à tête noire et toutes les autres taches, pourvu qu'elles ne soient pas de naissance.
ELLE FAIT DISPARAITRE LES RIDES, pattes d'oie, les lignes horizontales sur le front, etc.
DEVELOPPE LA POITRINE et donne au BUSTE et au cou des contours agréables. Enfin, la crème à massage POMPADOUR est au teint ce que la rosée est aux fleurs. Elle est en vente chez tous les pharmaciens : 35c et 75c la jarre, ou expédiée par la malle sur réception du prix, si votre pharmacien ne l'a pas en vente.
CONTINENTAL DRUG & CHMICAL CO., 3234 rue Notre-Dame, Montréal, Can.
GRATIS. Sur réception de dix cents pour frais de port, nous vous enverrons tout à fait gratis, un échantillon très libéral et notre livre sur l'art de pratiquer le massage à la maison.
Toute correspondance absolument confidentielle. 303—ni

DANDERINE
Opère des merveilles. Elle fait croître les cheveux tout comme la pluie et le soleil font croître les récoltes. Elle fait pousser une chevelure épaisse et luxuriante quand tout a échoué. Nous garantissons Danderine. Tous les pharmaciens la vendent: 25c, 50c et $1 la bouteille. Pour vous rendre compte de sa valeur, envoyez cette annonce avec 10c en timbres ou en argent, et nous vous expédierons gratis un gros échantillon. Knowlton Danderine Co., Chicago, Ill. A vendre et garantie par The Lyman Bros. & Co., Toronto, distributeurs en gros

Composé à la Racine de cotonnier de Cook

Le grand tonique utérin et le seul remède inoffensif et efficace pour régulariser les périodes, sur lequel les femmes peuvent compter. Vendu dans trois degrés de force— No 1 $1.00: No 2 10 degrés plus forte $3.00; No 3, pour cas spéciaux $5.00 la boîte. Vendu chez tous les pharmaciens ou envoyé franco sur réception du prix. Livre gratuit. Adresse:
The Cook Medicine Co. - Toronto, Ont

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT
FETHERSTONAUGH & CIE
Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39.
176—1Mvan

FETE SOLENNELLE A NOTRE-DAME DES ANGES

Suite de la première page

gation. Elle a vu dans ses rangs, assidus et mêlés aux plus humbles, des députés, des maires de la cité de Montréal, des échevins, des conseillers législatifs et des ministres de la Couronne.

C'est en quittant l'ancienne chapelle des Récollets sise au coin de la rue Ste Hélène et Notre-Dame, que la Congrégation vint se fixer, à la chapelle de Neotre-Dame des Anges où elle est depuis 33 ans.

C'est là maintenant que chaque dimanche matin, des hommes pieux se réunissent pour réciter l'Office de la sainte Vierge.

Le directeur spirituel actuel de la Congrégation, c'est M. l'abbé H. Bédard, P.S.S.

On sait que les membres de cette Congrégation jouissent de nombreux privilèges spirituels, entr'autres celui de la récitation de l'Office des morts, par les confrères devant la dépouille mortelle d'un membre décédé.

On sait aussi que la chapelle de N.-D. des Anges a l'insigne honneur de posséder de précieuses reliques; on se souvient encore des fêtes qui ont eu lieu lors de la réception de ces précieux restes des saints.

Hier on célébrait la fête de ces saintes reliques et on avait fait coïncider avec cette solennité, celle de la fête patronale de la Congrégation.

Dès la veille, M. l'abbé Bédard avait exposé les saintes reliques au milieu de fleurs et de lumières. Sous ses soins, la chapelle avait été décorée avec goût et offrait à l'oeil

UN SPECTACLE REJOUISSANT.

Hier matin, après la récitation de l'office, immédiatement après, la communion générale, fut chantée une grand'messe solennelle par le R. P. A. Bellemare, S.J. Les membres du choeur de la Congrégation aidés de plusieurs membres de celui de la cathédrale ont délicieusement exécuté la messe en musique de Gounod avec Credo de Don Adolfo.

M. J. D. Dussault, organiste de Notre-Dame tenait l'orgue. On remarquait comme solistes, MM. Gariépy et Valeur, ténors; Rondeau et Dr Caetier, barytons; Lajoie et Duquette, basses.

M. J. Filiatrault maître de chapelle de la Congrégation dirigeait le choeur à l'orgue, tandis que H. Leufroi Valiquette agissait comme modérateur dans la nef.

Après la messe, M. l'abbé Bédard fit vénérer les saintes reliques et tout le monde se retira en se disant au revoir et se donnant rendez-vous pour le soir à 7 heures et demie.

En effet, dès 7 heures, hier soir, la chapelle de Notre-Dame des Anges se remplissait. Des délégués des congrégations soeurs, de St Jacques, de St Louis de France, St Pierre, Ste Brigide, St Jean-Baptiste, St Henri et Ste Cunégonde venaient rehausser de leur présence la cérémonie. La chapelle ne tarda pas à être remplie d'une foule pieuse et recueillie.

A 7½ heures précises, à la faveur de mille lumières étincelantes, la cérémonie commença par le chant solennel du Magnificat. C'était touchant d'entendre sortir de ces poitrines d'hommes, les pieuses et humbles paroles de la Vierge, leur mère et leur patronne : Magnificat anima mea Dominum... quia fecit mihi magna qui potens est... les humbles paroles de Celle qui du haut de son trône illuminé leur souriait avec la plus maternelle tendresse.

Le cantique de la Vierge fut suivi d'un autre en l'honneur des saints.

Le cantique fini, M. l'abbé Lecoq, le pieux supérieur de St Sulpice, qui se recueillait depuis déjà quelques instants dans le sanctuaire, s'avança près de la table de communion et adressa aux congréganistes une

DE CES PETITES ALLOCUTIONS

dont il a le secret où la science et la piété sont toujours la note dominante. Il parla de la communion des Saints. Il expliqua d'une manière claire et précise ce que l'Eglise entend par la communion des Saints. Il dit combien les saint qui sont au ciel,les fidèles qui sont sur la terre, les âmes qui souffrent au purgatoire, sont intimement unis, précisément par la prière; que les saints qui sont au ciel prient pour nous, nous aident charitablement. "Aimer quelqu'un et le laisser souffrir, s'écrie M. Lecoq, serait-ce là de la charité ? Mais non, ce serait inconciliable avec cette charité chrétienne que nous nous devons mutuellement." Il parle de St Paul qui demandait aux fidèles le secours de leurs prières et les assurait qu'il les aidait des siennes. Il rappela cette parole de l'Eglise : C'est une salutaire pensée de prier pour les morts et ajouta que c'est une prière incessante qui se fait au ciel, sur la terre et au purgatoire.

. . . . . .

A ce moment où le prédicateur, parlait des âmes du purgatoire, nous qui écrivons ces lignes, nous entendions le bourdon de Notre-Dame qui sonnait les glas, lugubrement, et redisait de sa voix grave à ceux qui n'avaient pas le précieux avantage d'entendre M. le supérieur qu'il faut prier pour nos parents, nos amis défunts, c'était solennellement touchant.

. . . . . .

La prière, dit encore M. Lecoq, c'est la respiration de l'âme. Il a voulu dire par là combien elle doit être fréquente, qu'elle fait partie essentielle de la vie de l'âme comme la respiration fait partie essentielle de la vie du corps.

Il dit aussi combien par nous-mêmes nous sommes incapables de bien prier, que c'est Jésus qui prie en nous.

Après avoir expliqué brièvement ce que l'on entend par le voeu héroïque que plusieurs font en l'honneur des âmes du purgatoire, il faudra de la Grâce et dit que c'est là le bien suprême auquel nous devons tenir car quand on l'a, ajoute-t-il, on a le ciel.

Je parle de la communion fréquente si vivement recommandée par N. S. P. le Pape Pie X qui n'est pas comme plusieurs veulent le croire, une dévotion nouvelle, encouragée qu'elle était déjà au dixseptième siècle par Bourdalone l'illustre prédicateur de la Compagnie de Jésus.

"Enfin, s'écrie M. le Supérieur, je vous souhaite à tous de mourir dans la grâce, dans le baiser de Dieu."

Immédiatement après le sermon, soudain toute la chapelle s'illumina et au milieu des fleurs et des lumières, l'ostensoir d'or apparut sur l'autel et le R. P. Perdreau O.M.I., y déposa l'hostie sainte.

Alors commencèrent les chants du Salut exécutés par les membres du choeur de la Congrégation aidés de ceux du choeur du Sault au Récollet, qui, malgré la température inclémente avait tenu à venir offrir leur sympathie aux Congréganistes de Ville-Marie. M. le docteur Gagnier agit comme soliste et M. A. Prévost maître de chapelle du Sault-au-Récollet dirigeait le chant. On chanta le Sanctos de A. Le Prévost; M. Brousseau chanta seul le Sub tuum de de Anjou.

Après les oraisons récitées par le R. P. Perdreau, le Préfet de la Congrégation M. Cléophas Savaria, s'avança entouré de ses assistants, MM. Donat Gagnon et Léonidas Labrie et récita la consécration à la Sainte-Vierge, tandis que tous les assistants tenaient à la main un cierge allumé.

L. R. P. Jos. Lalande S. J., recteur du Collège Ste Marie, revêtu des ornements sacerdotaux vint à l'autel accompagné de M. l'abbé Guibert P.S.S., de St Jacques, comme diacre et de M. l'abbé Beaudoin de Ste Cunégonde, comme sous-diacre et après le tantum ergo, donna la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

On remarquait au choeur, M. l'abbé Paiement de St Jean-Baptiste, M. l'abbé Paiement de St Henri, M. l'abbé Verchelden de Ste Brigitte, le R. P. Archambault, S.J.

Après les louanges au Saint-Sacrement, les voûtes de la chapelle retentirent au chant du Laudate Dominum clamé par cette foule d'hommes qui aimaient se retirer dans un instant, le coeur content, et heureux d'avoir prouvé leur filial dévouement et leur sincère attachement à celle qui du haut de son trône les bénissait tous et leur souhaitait un prompt au revoir en leur adressant comme adieu du soir, son sourire divin.

La fête était finie.: Comme toutes choses ici-bas, elle n'avait duré semble-t-il qu'un instant; ainsi en est-il des choses de la vie, elle passent avec la rapidité de l'éclair; heureux sommes-nous, quand elles laissent dans l'âme un souvenir réconfortant qui aide à mieux vivre et à supporter plus patiemment les peines de la vie.

L'HON. M. J. POTHIER

On annonce comme probable sa nomination au poste de membre du bureau de l'Instruction Publique.

Une dépêche de Providence, Rhode Island, annonce que le gouverneur Utter va nommer prochainement l'honorable M. A. J. Pothier, ancien lieutenant-gouverneur de l'Etat et ancien

L'honorable M. Aram. J. Pothier, ancien lieutenant - gouverneur du Rhode Island, qui serait nommé membre du bureau de l'Instruction Publique de cet Etat.

maire de Woonsocket, au poste de membre du Bureau de l'Instruction Publique de l'Etat, en remplacement du Rév. M. C. J. White.

La position a été offerte à notre distingué compatriote qui l'acceptera en toute probabilité. Les journaux américains disent que l'hon. M. Pothier est éminemment qualifié pour la remplir.

"SWISS FOOD" — nourriture du jour. Souvent vous accablez, vous surchargez votre estomac par une nourriture trop ourde : viande, oeufs, etc. "SWISS FOOD" fortifiant et léger. 15 cts le paquet de 3 livres. (11)

CLAQUES

Peut-être ne savez-vous pas comment acheter de bonnes Claques; toutes les Claques peuvent vous paraitre semblables; et vous ne pourrez dire si elles sont bonnes ou mauvaises qu'en les portant.

Ici vous apprendrez quelque chose au sujet des Claques.

Nos Claques sont d'une qualité supérieure à l'ordinaire; elles ont plus belle apparence, elles durent plus longtemps; et elles coûtent le même prix que les Claques de qualité ordinaire.

Nous avons tous les beaux styles pour Dames, Messieurs et Enfants.

The Fogarty Co. Ltd.
Coin St Laurent et Ste Catherine
g

ON DEMANDE

IMPORTANT — Cette annonce vous vaut de l'argent. Présentez cette annonce à notre collège, n'importe quel soir, cette semaine, entre 7 et 8 heures, et vous recevrez un certificat de collège, vous donnant droit à un cours commercial complet, comprenant le système moderne de tenue de livres Goodwin, à la moitié du prix régulier, avec lequel, à quinze jours de cette date, vous pourrez commencer votre cours. Ne manquez pas de présenter cette annonce ce soir. Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest, Téléphone Up 3005.

CE LITIGE TOUCHANT LA RIVIERE MAGOG

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12 — Les procédures se sont continuées durant toute la journée de vendredi, dans la cause du Procureur-Général vs Denault et McManamy, en audition devant la Cour Supérieure de notre district.

M. McManamy, l'un des défendeurs, a été examiné.

D'après le témoin, il n'y a pas à entretenir de doute sur les qualités de la Rivière Magog comme cours d'eau flottable et navigable et pour sa part il en a déjà fait l'expérience à différentes reprises et ce fut toujours avec succès; un jour entr'autres, il a fait flotter pour son propre compte, un radeau composé de 87 billots qui furent ainsi transportés à Sherbrooke depuis Rock Forest, à une vitesse de 3½ milles à l'heure.

Sur une question de Mtre Lafleur, le témoin répond que le but des acquéreurs en devenant les propriétaires de cette partie de la rivière en litige, était d'induire la Cité à y construire une chaussée pour l'alimentation d'un puissant pouvoir hydraulique et que cette propriété ne coûterait à la ville que la somme remboursée du prix d'achat primitif.

La cause a été ajournée au 17 du courant.

LA FETE PATRONALE DU SEMINAIRE DE SHERBROOKE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12. — Le Séminaire Saint-Charles Borrommée a dignement chômé son saint patron, jeudi. La fête ouverte par une grand'messe pontificale célébrée par Mgr LeRocque, se continua tout le jour à la faveur d'un grand congé accordé aux élèves et dont profita en même temps, tout le personel de l'institution.

Au midi, il y eut banquet au Séminaire, présidé par Mgr Larocque et auquel prirent part, Mgr H. O. Chalifoux, G. V., Mgr E. C. Languay; les abbés P. J. A. Lefebvre, supérieure; H. Roy, A. O. Gagnon, F. V. Charest, H. A. Simard, A. Maltais, A. Castonguay, W. LaRue, Z. Letendre, C. A. Gariépy et autres.

L'après-midi fut passé à "Arona" et une intéressante soirée littéraire organisée par les membres de l'Académie Saint-Pierre, vint terminer brillamment cette journée de fête.

CONVOI EN PANNE

Les autorités du Grand-Tronc consentent à attendre l'arrivée d'artistes.

Par suite de l'encombrement de trafic, entre le Mile-End et la gare Viger, le rapide de Québec, du Pacifique Canadien, dû à la gare Viger à 6h. 45 p.m., hier, est arrivé en retard de plus d'une demi-heure.

Une troupe d'artistes, partis de la vieille capitale pour New-York, allaient infailliblement manquer le convoi du Grand Tronc qui devait les conduire dans la métropole américaine, lorsqu'ils dépêchèrent quelqu'un à la gare du Mil Mile-End, demandant aux autorités de retarder le départ du convoi. On a accédé à leur demande.

LE PRINCE DE GALLES

Londres, 12 — On assure que le prince de Galles, vice-amiral de la flotte britannique, se propose de partir au commencement de l'année pour une croisière spéciale. Si le "Dreadnaught" est alors dans la réserve, ce qui est très probable, c'est à son bord que le prince hissera son pavillon de vice-amiral.

Le prince de Galles a fait sa dernière croisière spéciale dans l'été de 1898, à bord du "Crescent", et il a toujours désiré, depuis, revoir la mer.

LE CANADA EN ANGLETERRE

Londres, 12. — On parle chez les Canadiens de la ville, d'une série d'articles publiés en manchettes par le "London Standard", et signés par M. W. Richmond Smith, un écrivain canadien de mérite, sur l'Américanisation du Canada, ce qui veut dire l'influence que prennent de jour en jour les EtatsUnis sur le Canada.

Il dit que si le gouvernement anglais n'y met pas obstacle, une réciprocité commerciale s'établira entre les deux pays, et que le Canada sera forcément absorbé par la république voisine.

HABITS DE SOIREE

Les changements cette année sont à peine notables, mais nécessaires.

Il n'y a que quelques petits changements dans les styles des habits de toilette, mais ces changements sont des plus importants dans le choix du style nécessaire.

Peu d'hommes, de nos jours, songent à commander un habit de toilette à un marchand tailleur détailleur. Comme il ne fait que quelques uns de ces habits chaque année, le tailleur ne saurait entreprendre de créer le style ou de faire le vêtement fini que l'on peut acheter à la garde-robe Semi-ready et faire finir sur commande en quelques heures.

Les habits de toilette Semi-ready se vendent $25.00, $30.00 et jusqu'à $40.00, tandis que l'on peut acheter les habits Tuxedo, avec revers en soie, pour $15.

Trois garde-robes Semi-ready à Montréal, McLean et Campbell ont les agences, 237 rue Saint-Jacques et 505-507 rue Sainte-Catherine Ouest, tandis que F. X. Bordua, à Saint Henri a sa garde-robe au No 3521 rue Notre-Dame. (15) r

LA RECOLTE DU BLE

Chicago, 12. — Le "Daily Trade Bulletin" nous apprend que les quantités de blé en entrepôt au 1er novembre constituent un record. Il y a 207,959,000 minots, soit 27,280,000 minots de plus qu'en 1905. Il y a 116,079,000 minots de blé pour l'intérieur, soit une augmentation de 18,595,000 minots pour le mois et de 23,857,000 minots pour pour l'année. On a transporté 31,380,000 minots de blé en Europe, soit 4,420,000 minots de plus qu'il y a un mois, et une augmentation de 2,980,000 minots au 1er novembre l'année dernière. Il y actuellement 58,810,000 minots de blé américain en Europe.

UNE MEGERE CONDAMNEE

Youngstown, (Ohio), 12. — Jennie Anderson, accusée du meurtre de sa belle-fille âgée de six ans, Elsie Anderson, le 1er juillet dernier a été condamnée au pénitencier, pour un temps indéterminé, d'un à vingt ans. Madame Anderson était accusée d'avoir battu l'enfant avec un bâton armé d'un clou.

La victime était couverte de plaies.

LA CONQUETE DE LA MER

New-Castle, 12. — William Petersen, un Danois vient d'enventer un appareil destiné à augmenter la vitesse des navires. Cet appareil détruit la pression des vagues sur les vaisseaux.

On dit que les navires perdent soixante pour cent de leur vitesse par la pression de l'eau.

On prétend que cette invention donnera plus d'aplomb aux navires. Les cuirassés et autres navires de guerre en sont pourvus.

LES NOTAIRES DU DISTRICT DE BEDFORD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12. — Les notaires du districts de Bedford se réunissaient à Waterloo jeudi, dans le but de jeter les bases d'une association professionnelle locale.

Prirent part à la réunion, les notaires P. J. S. Pelletier, de Valcourt; M. Labrèche, Wilton; J. L. Dozois, de Granby; J. A. Perras, L. Jodoin, J. M. Bourgeois, de Waterloo; E. Fleury, Knowlton; J. H. Marcoux, Roxton Pond et autres.

On a discuté en détail des préliminaires de l'organisation projetée et que l'on s'attend de voir entièrement complétée à une prochaine réunion.

FATAL ACCIDENT D'ARME A FEU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12. — Joseph Benoit, de Knowlton, employé à la construction du chemin de fer Orford Mountain, près de Mansonville, vient d'être transporté dans sa famille, souffrant d'une blessure probablement fatale, reçue à la suite d'un accident d'arme à feu, vendredi.

D'après quelques détails confus que nous tenons de cet accident malheureux, il appert que la victime aurait eu le corps complètement traversé par la balle d'un revolver qu'il portait en poche et qui se serait accidentellement déchargé alors que Benoit était occupé à son travail.

AU PENITENCIER POUR MEURTRE

Syracuse (New-York), 12. — Une dépêche de Watertown annonce que Paul Blake, un Hongrois, a été trouvé coupable de meurtre au premier degré pour avoir tué un de ses compatriotes, George Machuga, le 27 juillet dernier. Le juge Rogers l'a aussitôt condamné au pénitencier pour dix-neuf ans et quatre mois.

UN MONSTRE

Chester, Pen., 12. — Plusieurs citoyens de la ville et de la banlieue font une chasse acharnée à une bête étrange qu'on croit être un gorille. La population est dans l'épouvante. Plusieurs animaux ont été tués par le monstre.

MORT DE M. J.FERON

M. Michel J. Feron, autrefois avocat à Montréal, est mort hier, à Montréal, à l'âge de 39 ans. M. Féron abandonna le droit il y a une dizaine d'années pour s'occuper d'affaires financières. Le défunt était allié à la famille Tourville. Ses funérailles auront lieu demain.

ROOSEVELT CENSURE

Cincinnati, Ohio, 12. — Le Union Republican Club a censuré Roosevelt pour l'usurpation despotique du pouvoir qu'il a commise en licenciant trois compagnies d'un régiment nègre qui refusaient de dénoncer un des leurs, un meurtrier.

BANQUET A HEARST

New-York, 12. — Ce soir, la Ligue de l'Indépendance donnera un banquet en l'honneur de William Randolph Hearst. Les Démocrates y seront en grand nombre. Hearst quittera New-York mardi pour le Californie.

Température

Grand vent du nord à l'ouest, tempête de neige. Mardi, froid.

NOS MINISTRES

Ottawa, 12. — L'honorable M. L. P. Brodeur, ministre de la marine et des Pêcheries est retenu à sa chambre, à Ottawa par une indisposition. Il a dû en conséquence contremander tous ses engagements à Montréal, pour aujourd'hui.

L'HON. M. LEMIEUX ET LA TEMPETE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 12 — L'honorable M. Lemieux était à Sainte-Angèle, hier soir, et à Bécancour, ce matin, où il est retenu forcément par la tempête. Les débris d'un voilier à la dérive ont été aperçus sur le lac Saint-Pierre.

EN L'HONNEUR DE M. KLECZKOWSKI

A une réunion de la colonie française tenue à la salle de l'Union Nationale Française, il a été décidé de présenter un vin d'honneur à M. Kleckowski, consul général de France au Canada, nommé ministre plénipotentiaire à Montevideo et sur le point de nous quitter pour ce dernier endroit. On a formé un comité composé de MM. Pinoteau, président ; Pierre Beulac, secrétaire; Salone, trésorier, de MM. Perron, Hammond et Martin et des présidents des quatres sociétés françaises de Montréal.

Dimanche, le 18 novembre, dans la salle Lacasse, on présentera le vin d'honneur à M. Kleczkowski. Un concert sera organisé pour la circonstance et il y aura un punch. La colonie française présentera une adresse au héros de la fête d'adieu.

Répondant au voeu de la majorité de la colonie, les organisateurs de cette fête toute démocratique, à laquelle les femmes et les enfants de la colonie française seront admis, ont décidé que, seuls, les hommes seraient appelés à verser un 25c en entrant.

D'un autre côté, se sont réunis à la Chambre de Commerce les membres du comité d'organisation du banquet offert à M. le consul général Kleckkowski, à l'occasion de son prochain départ.

Ce banquet sera donné à l'hôtel Windsor, samedi, le 18 courant, à 8 heures du soir; le prix du billet a été fixé à $4.00.

Les billets seront mis en vente lundi, le 12 et on pourra se les procurer aux endroits suivants :

Au Board of Trade, chez M. Hadrill, secrétaire ; à la Chambre de Commerce, chez M. Bourbonnière, secrétaire ; à la Chambre de Commerce Française, chez M. Revoil, secrétaire ; à l'édifice de l'hôtel Windsor ; chez M. le docteur Lachapelle, 313 rue Prince-Arthur ; à la chambre du maire ou au bureau de M. René Bauset, greffier conjoint au bureau de la Couronne, chez M. Laframboise ; chez M. Helbronner, à "La Presse" ; au bureau de Mtre Pierre Beulac, 57 Royal Insurance Building.

La souscription sera close mercredi soir prochain.

NOTES MONDAINES

Madame Georges Desbarrats qui a accompagné jusqu'à Québec sa fille Lady de Blaquières lors de son départ pour Londres, passera quelques jours dans la vieille capitale où elle sera l'hôte de son frère, M. le juge Bossé.

× × ×

Mlle Béatrice Champagne, fille de l'Hon. juge L. N. Champagne de Hull, sera au nombre des débutantes de cette saison, à l'Ouverture du Parlement.

UN MEURTRE HORRIBLE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Burlington, Vermont, 11 — L'autopsie faite sur le cadavre de Thomas Royer, samedi dernier, par les Drs B. H. Stone et C. H. Beecher, à Bennington, fait connaître un des meurtres les plus horribles qui aient jamais été commis dans l'Etat. Royer a reçu un coup de stylet dans le coeur et onze coups dans l'estomac. D'autres blessures montrent aussi avec quels raffinements de cruauté on a traité la victime.

Royer était un bossu inoffensif et tout le monde avait pour lui de la sympathie. On attribue ce meurtre aux Italiens qui travaillent à Bennington et l'indignation est intense. On s'attend à des désordres.

NOUS AVIONS DONC RAISON

L'un de nos confrères du matin en réponse à la note que nous avons publiée vendredi dernier, au sujet des affaires de France, et dans laquelle nous lui demandions où il avait pris ses renseignements au sujet de son article intitulé: "la résistance", paru dans ses colonnes, nous dit qu'il les a pris dans le journal le "Matin" de Paris.

Cette réponse nous donne donc absolument raison, car le "Matin" est un journal bien connu pour ses idées anti-religieuses et duquel les catholiques français ont grandement à se plaindre actuellement.

Quant au "Courrier des Etats-Unis" il a déjà été sous le coup de l'interdiction au Canada.

IL N'Y A PAS DE CHANGEMENTS MINISTERIELS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 12 — Le Conseil des ministres de la province s'est réuni ce midi au Parlement. L'honorable M. Gouin a déclaré à votre correspondant que les rumeurs de changements ministériels annoncés par certains journaux sont absolument sans fondement.

—L'honorable M. Rodolphe Lemieux est arrivé à Québec hier soir.

LE CHEVALIER CHS. CATELLI

Le doyen de la colonie italienne, s'éteint après une courte maladie.

A L'AGE DE 90 ANS

Il laisse une grands fortune, amassé grâce à son travail persévérant et à son intégrité

UNE BELLE CARRIERE

Le chevalier Carlo Cattelli, officier de la couronne d'Italie, nommé par le roi Victor-Emmanuel, en 1895, est décédé à une heure, hier matin, à sa demeure, rue Saint-Hubert, No 31, succombant à une attaque de paralysie. Jusqu'à son dernier souffle de vie, le vénérable nonagénaire a conservé sa lucidité d'esprit et une humeur presque pétillante, deux qualités qui le firent tant aimer par ceux qui eurent avec lui, durant sa longue vie, des rapports quelconques.

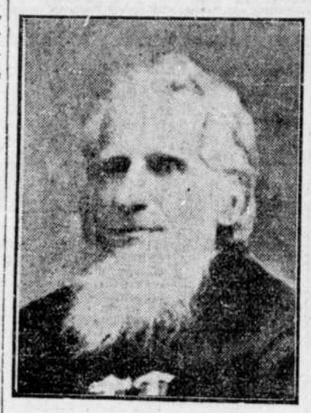

Le chevalier Carlo Catelli, le pionnier de la colonie italienne à Montréal, décédé. — Photo J. A. Dumas, angle des rues Saint-Denis et Sherbrooke.

La colonie italienne voit disparaître l'un des plus vieux et des plus respectables représentants de sa race au Canada. Depuis nombre d'années, le chevalier Catelli était intimement lié à son pays adoptif ; mais il n'oubliait pas cependant l'humble bourg italien où il était né.

M. Carlo Catelli, à l'âge de 25 ans, lors de son arrivée au pays

Aussi le 18 juin 1905, le vit-on, à l'âge avancé de 88 ans, s'embarquer sur le steamer "Liguoria" qui devait quelques jours plus tard le débarquer à Gênes. De Gênes, M. Catelli se rendait à Milan et de Milan à son village natal, situé à 20 milles de cette ville célèbre. M. Catelli avait-il la prescience de sa fin prochaine qu'il s'en allait ainsi serrer une dernière fois la main à Amadeo et Angelo Catelli, les deux seuls survivants de sa famille ?

M. Carlo Catelli, à l'âge de 35 ans, d'après un daguerréotype de l'époque. C'était au temps du grand incendie qui dévasta la partie de Montréal, c'est-à-dire à l'époque où M. Catelli commença sa fortune.

Le vénérable nonagénaire voyait dans ce voyage un autre but. Le sentiment filial l'avait poussé à entreprendre cette odyssée, à un âge aussi avancé.

En effet, à son retour, on apprit qu'il avait racheté d'étrangers, la maison paternelle et qu'en Italie il avait laissé une somme suffisante en fidéi-commis, pour assurer à perpétuité, la possession de ce toit chéri, aux descendants de la famille Catelli.

Carlo Catelli est né le 17 février 1817, à Castellurate. Parti à l'âge de 13 ans, pour l'Angleterre, où il se fit menuisier et encadreur ; il vécut à Londres, puis à Liverpool, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Il arriva à Montréal, en 1845 ,et commença à gagner sa vie comme ébéniste, puis comme fabricant de baromètres et de thermomètres.

Quelques années plus tard, il fondait son atelier de sculpture et devint célèbre comme statuaire.

Il y a bien peu d'églises dans le pays qui ne contiennent de statues sorties des ateliers Catelli.

Sa réputation fut universelle comme statuaire et son intégrité, son honnêteté et sa grande habileté lui valurent bientôt la fortune.

Monsieur Catelli au cours de sa longue carrière fut mêlé à une foule d'événements intéressants de l'histoire de notre pays.

C'est ainsi qu'il assistait en 1849 à l'attaque des "Loyalistes" contre le parlement situé alors au marché Saint-Antoine. Il vit Lord Elgin obligé de se mettre à plat ventre pour échapper à la grêle de pierres et d'oeufs pourris lancés par les Anglais. Il vit Perry et Kearny mettre le feu aux bâtisses du Parlement, pendant que le gouverneur prenait la fuite.

En 1853, il assistait, au grand feu de Montréal qui dévasta tout le faubourg Québec.

Chose curieuse, M. Catelli, attribua à cette conflagration le commencement de la grande prospérité commerciale et industrielle de Montréal.

En 1895, Carlo Catelli recevait du roi d'Italie, la décoration d'officier de la Couronne d'Italie.

Depuis 25 ans, M. Catelli vivait retiré des affaires et s'occupait d'administrer la grande fortune qu'il avait acquise dans son atelier de statuaire.

L'an dernier, au mois de mai, il avait la douleur de perdre sa vieille épouse, compagne de ses durs mais fructifiants labeurs.

M. Carlo Catelli ne laisse pour tout survivant au pays, qu'un neveu, M. C. T. Catelli, président de la Chamb re de Commerce.

TROUVE MORT SUR LA ROUTE

Un jeune homme inconnu, qui donnait des signes de démence, succombe épuisé de misère, près de l'Assomption, et la première neige de la froide saison lui sert de linceul.

Du correspondant régulier de "La Presse".

L'Assomption, 12. — Un jeune homme d'environ 25 ans a été trouvé mort, samedi matin, sur le chemin public qui conduit de L'Assomption à Saint-Paul l'Ermite.

Ce jeune homme venait on ne sait d'où. Il était dans nos parages depuis quatre ou cinq jours. Bien mis, ne voulant recevoir rien de personne, il ne mangeait que quand on le forçait, et jamais il ne voulait coucher ailleurs qu'à la belle étoile.

Il avait les cheveux blonds, un habillement gris, pas de paletot. Pesant environ 100 livres, il mesurait à peu près 4 pieds 10 pouces.

Il a été trouvé couché à plat ventre, sur un pont dans le chemin de la Presqu'île, son gilet et son chapeau à côté de lui, vers 10 heures samedi matin.

C'est M. Joseph Forest, cultivateur de L'Achigan, qui a fait la découverte et qui s'est empressé d'aller avertir M. le coroner Elie Lemire, de L'Assomption.

Une enquête devant jury a immédiatement eu lieu.

TROIS TEMOINS

ont été entendus. Tous avaient vu le jeune homme errer dans la campagne, faire trente à quarante pas, revenir sur son chemin au bien courir pendant quelques minutes, et ensuite revenir sur lui-même, à une allure plus modérée. Tous étaient sous l'impression qu'il

ETAIT FOU

et ses paroles portaient à le croire. Quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il faisait ainsi sur ce chemin, arrêté et les mains dans les poches.—"Je regarde passer la procession", répondait-il en parlant des poteaux de téléphone.

On n'a trouvé sur lui qu'un chapelet et

UNE LETTRE

venant de New-York, et adressée à M. Joseph N. Tardif, No 19 rue Chatham. Montréal. Cette lettre paraissait venir du père, qui disait qu'il était dans une misère noire, ayant perdu sa place.

Il était obligé de prendre ses meubles pour se chauffer. Il disait aussi qu'il devait venir à Montréal prochainement.

On a écrit à M. Tardif, mais on n'a pas eu encore de réponse.

Le coroner a délivré immédiatement après l'enquête un permis d'inhumation dans le cimetière catholique. Voici

LE VERDICT

"Samedi, le 10 novembre, dans la paroisse de L'Assomption, sur le chemin de la Presqu'île, sur un petit pont de fossé, on a trouvé le cadavre d'un homme âgé d'environ 25 ans, chevelure blonde, habillement gris. Il avait sur lui une lettre adressée à Jos.-N. Tardif, Montréal. A l'enquête, la preuve a établi que ce jeune homme avait été vu quelques jours avant sa mort errant dans les terrains environnant la ville de L'Assomption. A ceux qui lui parlaient, il répondait comme un insensé.

Il a dû mourir pendant la chute de neige au cours de la nuit du 9 au 10 novembre courant. Il est mort de misère et d'épuisement."

Voici les

NOMS DES JURES

à l'enquête : MM. Chs Rivest, N.P., président ; Vital Racette, Jos. Brouillette, Zéphirin Foucher, Louis Arbour, Daniel Picotte, Luc Charrette, Alex. Dufort, Regis Hervieux, Ernest Beaudoin, Romuald Jourdain, Ildège Lamarche.

TRISTE CAS DE DECOURAGEMENT

Accablé par la mort de sa femme, un ouvrier se livre

A L'IVROGNERIE

Il a pratiquement abandonné ses cinq jeunes enfants en bas âge, depuis trois semaines.

VERTE SEMONCE

Un triste cas de misère a eu son épilogue, ce matin, devant M. le recorder Weir.

Un malheureux, désespéré par la mort de sa femme, découragé de la vie, s'est laissé aller à boire et à abandonner ses enfants en bas âge.

Louis Ohrnois, 489 rue Alwyn, a perdu sa femme il y a trois mois et est resté seul avec cinq enfants. L'ainée est une fillette de 17 ans, et c'est elle qui raconte l'histoire.

"Depuis trois semaines, papa ne travaille plus ; il a perdu sa place parce qu'il buvait et il ne cherche pas de travail. J'ai trois jeunes frères et une petite soeur ; mais je ne peux pas nourrir tout le monde et nous avons faim souvent."

Ohrnois était un bon ouvrier ; mais, depuis la mort de sa femme, il a cherché dans l'alcool de faciles consolations. Il n'y a trouvé que le découragement et la paresse.

Le recorder Weir l'a sévèrement sermonné et lui a dit de retourner immédiatement à l'ouvrage.

"Vous allez immédiatement laisser de côté cet alcool qui vous tue et vous remettre à travailler. Vous n'avez pas rempli les devoirs que les lois divines et humaines vous imposent et comme père de famille et comme citoyen."

"Je vous place sous les soins d'un médecin qui fera disparaître cette soif fatale pour vous et je vous somme de comparaître devant moi tous les lundis."

Ohrnois a dû aussi fournir un cautionnement de sa bonne conduite à venir, avant d'être libéré provisoirement.

FETE DE ST MARTIN

Hier, l'Eglise célébrait la fête de saint Martin. On sait le grand dévouement de charité accompli par le saint. Rencontrant un jour un pauvre, mal vêtu et souffrant du froid, il sépara son manteau et lui en donna une moitié. Saint Martin est un des patrons de la France. Son tombeau est en grande vénération dans la Touraine et la basilique Saint-Martin à Tours est tous les ans un lieu de pèlerinage très fréquenté.

L'été de la Saint-Martin a précédé la fête du saint cette année ; la température d'aujourd'hui annonce que les beaux jours sont finis et que l'hiver arrive à grands pas avec ses ennuis pour les uns et ses joies pour les autres.

CLUB PAPINEAU

Il y aura, demain soir, une assemblée du Club Papineau, au No 784 de la rue Sainte-Catherine-Est, salle Dionne. L'échevin Médéric Martin et plusieurs autres adresseront la parole.

LE Dr LEMIEUX ET L'HON. M. BRODEUR

Le député de Gaspé adresse une dépêche au ministre de la marine.

AU SUJET DU "KENSINGTON

Il voudrait empêcher que des milliers de tonnes de chlorure de chaux fussent jetées à la mer.

SAUVETAGE DIFFICILE

Suite des pages 1 et 8

A bord du "Kensington", se trouvent des milliers de tonnes de chlorure

M. le Dr L. J. Lemieux, député de Gaspé, qui est entré en pourparlers avec l'Hon. M. Brodeur, ministre de la Marine, au sujet de la cargaison du "Kensington."

de chaux, produit destiné au commerce de Montréal et de l'Ouest.

Or, dans la terrible position où se trouve le vaisseau, les officiers de bord avaient, dit-on, décidé de jeter cette chaux à la mer.

M. le Dr L. J. Lemieux, le vigilent député de Gaspé, qui a toujours en vue l'intérêt de son beau comté, s'est ému à la réception de cette nouvelle et a immédiatement adressé à l'hon. M. L. P. Brodeur, le message suivant qui parle par lui-même :

L'Hon. L. P. Brodeur,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa,

"Essayez d'empêcher l'équipage du "Kensington" de jeter par-dessus bord plusieurs milliers de tonnes de chlorure de chaux qui se trouvent sur ce navire. Cette chaux détruirait les pêcheries, l'un de nos meilleurs revenus nationaux, sur nos côtes."

Signé L. J. LEMIEUX,
Député de Gaspé.

Cette démarche de M. le Dr Lemieux prouve une fois de plus la sollicitude qu'il porte à ses administrés, dont les pêcheries forment, pour plusieurs, le revenu le plus clair.

Ils sont Forcés de Rebrousser Chemin

Matane, Qué., 12 — Le steamer "Kensington," qui s'est échoué ici hier matin pendant un épais brouillard de neige, est encore dans la même position, il est très endommagé.

Le vent d'est souffle avec violence. Les steamers partis hier pour lui porter secours ne sont pas encore arrivés.

Le SS. "Rouville" a dû rebrousser chemin tant la tempête est forte et l'on croit que les autres steamers ont fait de même.

Des dépêches ont été envoyées partout hier, demandant goélettes et vaisseaux pour prendre la cargaison, mais aucune goélette n'ose s'aventurer à cause de la tempête.

On doit commencer, dès cette après-midi, à jeter la cargaison à la mer, dans l'espérance d'alléger le navire, mais il semble peu probable qu'il soit possible de le faire flotter, car il n'y a que trois à quatre brasses d'eau à marée haute, à l'endroit où le navire est échoué.

LE REVE DES GRANDEURS

Un jeune homme de Montréal tente d'épater les citoyens de Duluth, Minn

ON L'ARRETE

Il dit se nommer Riopel et se faisait passer pour le fils cadet de feu l'Honorable

RAYMOND PREFONTAINE

(Spécial à LA PRESSE)

Duluth, Minn., 12. — Il y a quelques jours arrivait à Duluth un jeune damoiseau de Montréal. Il dit à quelques-uns qu'il était le fils cadet de l'ancien ministre Raymond Préfontaine; qu'il accompagnait Sir Wilfrid Laurier et quelques autres personnages canadiens qui, incognito, faisaient un voyage d'agrément à travers les Etats-Unis. On ne pouvait, certes, voyager en meilleure compagnie..

A d'autres, il dit qu'il était le fils d'un entrepreneur de Montréal, ayant chateau en ville, chateau à la campagne, et peut-être quelques-uns en Espagne.

Croyant alors s'être établi une réputation de grand seigneur et un crédit solide, convaincu que Duluth devait être le chateau-fort des naifs, le jeune aristocrate, le coeur épanoui, présenta un chèque de 120 dollars, signé, "J. O. Thomas" endossé J. C. Préfontaine", à T. J. Michaud, gérant de l'Hôtel St-Louis. M. Michaud, dont le faible n'est pas précisément la naïveté, eut un sourire narquois et dit au jeune sire qu'il regrettait vivement de ne pas avoir sur lui la petite monnaie voulue.

Le jeune Montréalais se présenta alors à la "First National Bank", et, là encore, sans doute, on n'avait pas la petite monaie requise pour le paiement du chèque.

Il retourna à l'hôtel, cherchant dans son esprit qui il filouterait.

Il était là, accablé sous le poids de réflexions angoissantes, quand apparurent des agents de police, guère plus sympathiques que les banquiers et les gérants d'hôtels pour les voyageurs sans le sou. Ces agents dirent poliment au jeune voyageur de vouloir bien les suivre à la bastille de Duluth. Là, il a dit se nommer T. Ubalde Riopel, et, ce qu'il n'a pas dit, le chef de la police secrète de Montréal, l'a dit pour lui. Voici : Riopel aurait fini en juillet dernier un terme de deux années à la Réforme.

Joseph Ubald Riopel fut arrêté par le détective Laberge en avril 1904. Il était alors à l'emploi de M. J. Charette, plombier, et avait gardé une somme de $40 que son patron t'avait chargé d'encaisser pour lui. C'était, d'ailleurs, la troisième fois qu'il était arrêté. Il l'avait d'abord été pour tentative de faux et pour vagabondage, mais son jeune âge (15 ans à peine), avait obtenu pour lui la suspension de sentence.

Le chef Carpenter nous dit que le jeune homme a tout ce qu'il faut pour faire un criminel. Il a tenté de le réformer, mais Riopel n'écoute que les mauvais conseils.

Le jeune Riopel—il est âgé de 18 ans —subira son procès dans quelques jours, devant la Cour de district, à Duluth. Riopel attendait son père, le 6 novembre. Il n'est pas abattu ; il se dit innocent de l'accusation portée contre lui. C'est un grand fumeur de cigarettes.

L'HONORABLE M. GOUIN DEMISSIONNE

Il abandonne la vice-présidence de la Saraguay L. H. & P. Co.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 12 — Il est vrai que l'honorable M. Gouin a démissionné comme vice-président de la "Saraguay Light, Heat and Power Company". Dans une entrevue obtenue ce matin l'honorable M. Gouin l'a affirmé au correspondant de "La Presse".

LA FLOTTE DU PACIFIQUE

Le "Montrose", de la flotte du Pacifique Canadien, a été signalé à Matane ; il entrera dans le port de Montréal demain soir.

L'"Empress of Britain" qui quittera le port de Québec, vendredi prochain, aura à son bord un nombre très considérable de voyageurs.

DEUX AGRESSIONS DANS L'OUEST

Un jeune homme est dévalisé, hier soir, rue Peel, à la

POINTE DU REVOLVER

Le gardien du réservoir de la montagne se plaint d'avoir été tiré par un inconnu.

UN ETRANGE BANDIT

Si cela continue, les bandits vont achever d'envahir ce qui passe encore pour le quartier le plus paisible et le mieux policé de notre ville. Hier soir, une agression et un vol à main armée ont été commis en haut de la rue Peel, à quelques pas de l'Université McGill,

Voici comment, cette affaire est arrivé. Hier soir vers 9 heures, un jeune homme descendait l'escalier qui conduit de la rue Peel à la rue Simpson, accompagné d'une jeune fille. Arrivé à la première marche, il avait cédé le pas à sa compagne et descendait l'escalier, quelques marches derrière elle.

Tout à coup, un homme sortit de l'ombre et, braquant sur le jeune homme un revolver de gros calibre, il lui ordonna de lui remettre tout l'argent qu'il possédait.

Le jeune homme effrayé ne sut d'abord que faire, et, comme il hésitait: "Dépêchez-vous, reprit le bandit, ou je tire".

Le bandit tira un coup de revolver en l'air et reprit.

"C'est impossible, quand on se promène on a plus que trente cents; mais donnez toujours.

La jeune fille s'était sauvée, pendant ce temps, et donnait l'alarme par ses cris.

Effrayé, le bandit prit l'argent qu'on lui tendait, saisit le parapluie de sa victime et fila.

Le volé marcha jusqu'au coin de la rue Sainte-Catherine avant de rencontrer le constable Miller à qui il conta son affaire.

Tous allèrent au poste No 10. Ils y arrivèrent au moment où M. Coleman, gardien du réservoir, y venait lui aussi, se plaindre que des coups de revolver avaient été tirés sur lui par un homme dont il donnait le signalement. Chose étrange, ce signalement correspondait à celui du brigand de la rue Peel.

Le capitaine Baker expédia immédiatement deux de ses hommes dans la direction du Réservoir ; mais ils ne découvrirent personne.

Le bandit paraît être âgé de trente à trente-cinq ans, si on en juge par sa voix. Il s'était affublé d'une perruque blanche et s'était caché les yeux derrière une paire de ces lunettes vertes telles qu'en portent les chauffeurs d'automobile. S'il se fait pincer, il paiera cher ces trente cents et ce parapluie volés.

NAISSANCES

BERGEVIN — A Montréal, le 8 novembre, au No 211 rue Barré, l'épouse de M. Olivier Bergevin, un fils: Joseph-Gérard-Dieudonné-Paul.

Parrain et marraine, M. Dieudonné Bergevin, et Mlle Blanche Chartier, oncle et tante de l'enfant.

BOIVIN — A Montréal, le 7 novembre 1906, l'épouse de M. Lorenzo Boivin, un fils, baptisé jeudi, 8 novembre, sous les noms de Joseph-Lorenzo-Philippe.

Parrain et marraine, M. et Mme Cléophas Massy, grands-parents de l'enfant.

BRIEN — A Montréal, le 8 novembre 1906, au No 1809 rue Saint-Hubert, Boulevard Saint-Denis, l'épouse de M. Omer Brien, marchand de nouveautés, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Isabelle-Rollande.

Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Pauzé, contracteur de la rue Cherrier.

CARON — A Montréal, le 10 novembre 1906, l'épouse de M. Donat Caron, un fils, baptisé Joseph-Léopold.

Parrain et marraine, M. et Mme A. Laliberté, grands-parents de l'enfant.

HENAULT — Le 9 novembre 1906, au No 545 rue Sherbrooke, Westmount, l'épouse de M. O. Elisabeth de Hénault, un fils, baptisé Henri-Edouard-Paul.

Parrain, Henri U. Dandurand, et marraine, leur fillette, Fleurette Hénault.

LAPOINTE — A la ville Saint-Louis, le 8 novembre 1906, au No 1906 rue Beaubien, l'épouse de M. A. Lapointe, maître boucher, un fils, baptisé Joseph-Jean-Baptiste.

Parrain et marraine, M. Rosario Lapointe, et Mlle Joséphine Dugas.

LANGLOIS—A Montréal le 10 du courant 1906, au No 693 rue Champlain, l'épouse de M. Z. A. Langlois, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Irène.

Parrain et marraine, M. et Mme F. Almanzor Langlois, oncle et tante de l'enfant.

LABELLE — A la ville Saint-Paul, le 8 novembre 1906, l'épouse de M. Arthur Labelle, boucher, une fille : Marie-Emma-Eva-Gabrielle.

Parrain et marraine, M. et Mme Ozias Labelle, de Saint-Martin, oncle et tante de l'enfant.

SIMARD — En cette ville, le 7 du courant, au No 131 Rivard, l'épouse de M. Joseph Simard, entrepreneur couvreur, une fille : Marie-Aurore-Lorette-Bérangère.

Parain et marraine, M. Albert Grignon et Mlle Aurore Caron.

VERNER — A Methuen, Mass., le 3 novembre 1906, l'épouse de M. Ovila Verner, un fils, baptisé Jos.-Edouard-Georges.

Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Verner, de Lawrence Mass.

MARIAGES

MARLEAU - HIMBAULT—A Saint-Henri, le 6 novembre, à l'église Saint-Henri, M. Arthur Marleau à Mlle Almerida Himbault, fille de M. Cyrille Himbault, maître boulanger.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. Paiement.

L'heureux couple est parti pour voyage.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

Pas de cartes.

Ils recevront au No 140 Dufresne.

DECES

BROUILLETTE — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 21 ans, Eugénie, fille bien-aimée de feu Adrien Brouillette, cordonnier.

Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 1244 rue Ontario Est, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Eusèbe, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICARD — A Bordeaux, le 12 du courant, à l'âge de 65 ans, et 1 mois, Anastasie Labelle, épouse de Guillaume Picard, maître de poste.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, après l'arrivé du train de Montréal, à 9½ heures, pour se rendre à l'église de Bordeaux, et de là au cimetière du Sault au Récollet, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 9—2

RHEAUME — A Québec, le 11 du courant, est décédé à sa résidence, P. F. Rhéaume, marchand quincaillier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 du courant, à 9 heures, à l'église Saint-Roch.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IL TOMBE A FOND DE CALE

Un nommé Yergeau se tue à bord d'une barge, hier matin

A LANORAIE

L'accident est arrivé au milieu de la nuit, et la victime a été plusieurs heures sans secours.

ENQUETE SOMMAIRE

Spécial à "La Presse."

Lanoraie, 12 — Un pénible accident est arrivé, hier matin, entre deux et trois heures, à bord d'une barge qui se trouvait à l'ancre un peu plus bas que le quai de Lanoraie.

La victime, M. Omer Yergeau, s'étant levé la nuit, tomba dans le fond de cale sans que personne n'en eut connaissance. Quand on l'y trouva, vers les trois heures du matin, il était mourant. Le premier soin des employés à bord fut d'aller en toute hâte chercher M. le curé de Lanoraie, qui arriva assez tôt pour pouvoir administrer le malheureux. Celui-ci expira peu après le départ du prêtre, et vers les dix heures, un peu avant l'arrivée du steamer "Berthier", le coroner Lafontaine avait commencé l'enquête.

Les preuves de circonstances ont démontré que le malheureux avait succombé à une chute accidentelle dans le fond de cale et un verdict a été rendu en conséquence.

DEUX AVOCATS PUGILISTES

Mtres Alleyn Taschereau et A. Corriveau se battent en Cour Supérieure — Traduit devant le juge Lemieux.

Québec, 12—Du cor. rég. de la "Presse" ?—Grande sensation cet avant-midi, au Palais de Justice. Une bataille en règle a eu lieu entre deux avocats bien connus de Québec, MM. Apollinaire Corriveau, et Alleyn Taschereau. Ces deux derniers plaidaient l'un contre l'autre, en Cour Supérieure, division de Pratique, devant l'hon. juge F. X. Lemieux. Il ne s'agissait que d'une inscription en droit. Pour une raison qui n'est pas encore bien définie, les deux avocats en sont venus aux prises dans la salle d'audience. Ce fut un véritable tournoi de boxe.

M. Taschereau a eu le dessus. M. Corriveau a été fort malmené. Il en portera les marques pendant plusieurs jours.

L'hon. juge F. X. Lemieux s'est montré fort vexé de cette affaire ; il a ordonné à Mattre Alleyn Taschereau de comparaître devant lui en Cour Supérieure, cet après-midi, à deux heures.

LA QUESTION MAROCAINE

Paris, 12. — Le ministre des Affaires Etrangères, M. Pichon, a déclaré que l'entente avec l'Espagne, au sujet du Maroc, était complétée. On s'en tiendra aux termes de la conférence d'Algesiras.

DECES

FERON — En cette ville, le 11 du courant, Michael J. Feron, avocat, troisième fils de feu Michael Feron.

Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 21 rue Mansfield, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Patrice, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON — A Notre-Dame de Grâce, le 11 du courant, à l'âge de 36 ans, 9 jours, Angelina Vandelac, épouse d'Alfred Gagnon.

Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 37 rue Saint-Jean-Baptiste, village Turcot, à 8 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Elisabeth de Portugal, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GONNEVILLE — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 84 ans, Marie Landry, épouse de feu Désiré Gonneville.

Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Charles Roy, No 352 rue Maisonneuve, à 8 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 44 ans, Jérémie Gravel.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 229 rue Sainte-Emélie, Saint-Henri, pour se rendre à l'église de Saint-Henri, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 9—2

HURTUBISE — A la Côte des Neiges, le 6 du courant, à l'âge de 5 ans et 3 jours, Joseph-Louis-Philippe enfant bien-aimé d'Edmond Hurtubise, laitier.

Les funérailles ont eu lieu le 7 du courant, à la ville Saint-Laurent.

LABOSSIERE — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 71 ans, 11 mois, et 11 jours, Virginie Beauchamp, épouse de feu Calixte LaBossière.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1241 rue Papineau, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

9—2

LEE — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 60 ans et 2 mois, Edesse Marois, épouse de feu George Lee.

Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 411 rue Centre, Pointe Saint-Charles, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Charles, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALIQUETTE — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 85 ans, 1 mois, Louis Valiquette.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 281 rue Maisonneuve, à 7.45 a. m., pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 9—2

SERVICE ANNIVERSAIRE

POIRIER — Mercredi, le 14 novembre courant, à 7½ heures, à l'église Saint-Joseph, rue Richmond, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feue Marie-Anne Tellelier, en son vivant épouse de J. E. Poirier.

Parents et amis sont invités à y assister. 9—2

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.